

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

NOVEMBRE 1865 — AOUT 1866.



NIMES
DE L'IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET et C^{ie}
RUE PRADIER, 12

1867

Pér. 80

10 199 -



TABLE DES MATIÈRES.

| | Pages. |
|--|--------|
| Allocution prononcée, dans la séance publique tenue le 1 ^{er} septembre 1866 devant MM. les membres du Conseil général et du Conseil municipal, par M. <i>Alph. Dumas</i> , vice-président..... | 5 |
| Allocution prononcée, dans la même séance, à l'occasion de l'inauguration du buste de M. Aug. Pelet, par <i>le même</i> | 8 |
| Compte-rendu des travaux de l'Académie du Gard, pendant l'année 1865-66, par M. <i>L. Maurin</i> , secrétaire-perpétuel..... | 10 |
| Notice sur M. Aug. Pelet, par <i>le même</i> | 21 |
| Notice sur M. V.-S. Grangent, par M. <i>O. Plagniol</i> , membre-résidant..... | 48 |
| Rapport sur le concours de 1866, par M. <i>A. Viguié</i> , membre-résidant..... | 62 |

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

| | |
|--|-----|
| Etude des dimensions du Parthénon, au triple point de vue de l'architecture, des anciennes théories sur la valeur des nombres et de la métrologie, par M. <i>Aug. Aurès</i> , membre-résidant..... | 75 |
| Notice sur quatre inscriptions nouvellement entrées au Musée de Nîmes, par M. <i>E. Germer-Durand</i> , membre-résidant..... | 133 |
| De l'antiquité des Eaux des Fumades (Gard), par <i>le même</i> | 146 |
| A propos d'un fragment d'inscription chrétienne trouvé à Nîmes en 1866, par <i>le même</i> | 153 |

| | Pages. |
|---|--------|
| Des fouilles de l'Amphithéâtre romain de Nîmes, par M. <i>Henry Révoil</i> , membre-résident..... | 160 |
| Fouilles dans la crypte de Saint-Gilles. — Découverte du tombeau de S. Gilles, par <i>le même</i> | 168 |
| Note sur deux tombeaux romains découverts à Courbessac, près Nîmes, par <i>le même</i> | 173 |
| Note sur Nicolas de Maugras, évêque d'Uzès, par M. L. <i>Alègre</i> , membre non-résident..... | 177 |
| Un maître du collège de Nîmes au XVII ^e siècle, par M. l'abbé <i>Azaïs</i> , membre-résident..... | 182 |

LITTÉRATURE.

| | |
|---|-----|
| De quelques emprunts ou imitations en littérature, à propos de Racine et de La Fontaine, par M. <i>Ch. Liotard</i> , membre-résident..... | 200 |
| Saint-Point, par M. <i>Eug. Brun</i> , associé-résident..... | 225 |
| Caractère spécial de la poésie hébraïque, par M. <i>Eug.</i> <i>Arnaud</i> , associé-correspondant..... | 237 |

POÉSIE.

| | |
|--|-----|
| Sature de Sulpicia, traduite par M. <i>Em. Teulon</i> , membre- résident..... | 263 |
| La Veillée de Vénus, poème traduit de Gallus, par <i>le même</i> | 267 |
| Le Papillon et la Chenille, par M. <i>J.-C. Bousquet</i> , membre- résident..... | 273 |
| Lou Sabarnaou e lou Banquié, fable imitée de La Fon- taine, par M. <i>A. Bigot</i> , membre-résident..... | 275 |
| La délivrance de Prométhée, par M. <i>C. Liquier</i> , membre- résident..... | 281 |
| Traduction de l'ode d'Horace : A Mercure, par <i>le même</i> ... | 286 |
| Traduction de l'ode d'Horace : A Sextius, par <i>le même</i> ... | 288 |
| Épître à M. L. Maurin, par <i>le même</i> | 290 |
| Réponse à M. C. Liquier, par M. <i>L. Maurin</i> , membre- résident..... | 295 |
| Le matérialisme, par M. <i>Eug. Brun</i> , associé-résident..... | 299 |
| Le Pont du Gard, par <i>le même</i> | 313 |
| Traduction de l'ode d'Horace : A la Fortune, par M. <i>Irénée</i> <i>Ginoux</i> , associé-résident..... | 318 |

SCIENCES. — ECONOMIE POLITIQUE.

| | Pages. |
|---|--------|
| Etude sur le choléra. — Théorie sur la manière dont le fléau distribue ses coups dans les localités qu'il ravage. — Application de cette théorie à la mortalité cholérique due aux quatre épidémies que la ville de Nimes a subies, par M. <i>D. Deloche</i> , membre-résidant..... | 321 |
| La maison paternelle de Mettray, par M. <i>Alph. Dumas</i> , membre-résidant..... | 407 |
| Le Positivisme matérialiste, par M. <i>A. Vigié</i> , membre-résidant..... | 419 |
| Un mot sur le Libre-Echange et les crises qui en sont la conséquence, par M. <i>Irénée Ginoux</i> , associé-résidant.... | 444 |
| Résumé des observations météorologiques, faites à l'Ecole normale primaire de Nimes, pendant l'année 1865-66... | 459 |

| | |
|---|-----|
| Résultat du concours ouvert en 1865..... | 461 |
| Programme du concours de 1867..... | 462 |
| Liste des ouvrages offerts à l'Académie pendant l'année 1865-66..... | 463 |
| Liste des Sociétés correspondantes..... | 467 |
| Tableau nominatif des Membres ordinaires et des Associés de l'Académie..... | 475 |
| Table des matières..... | 483 |
| Publications de l'Académie..... | 486 |

ALLOCUTION

PRONONCÉE,

dans la séance publique tenue, le 1^{er} septembre 1866, devant MM. les Membres du
Conseil général et du Conseil municipal;

PAR M. Alph. DUMAS,

Vice-Président.

MESSIEURS,

Je regrette doublement aujourd'hui l'absence de notre éminent confrère, M. Deloche, président actuel de l'Académie, puisqu'elle vous prive d'entendre sa parole toujours élevée et attachante, et qu'elle me met dans l'obligation de venir par deux fois m'imposer à votre bienveillante attention, que je ne voudrais point lasser.

Mais au début de cette séance, dans laquelle le président en exercice traite un sujet de son choix, ou jette un coup d'œil d'ensemble sur notre année académique, sur l'esprit dont la Compagnie s'est inspirée dans ses travaux, et le but plus spécial qu'elle peut avoir poursuivi sous des formes diverses, la brièveté me sera d'autant mieux indiquée que le compte-rendu de notre honorable secrétaire-perpétuel va suppléer, avec grand avantage, à tout ce que j'aurais pu dire. Je renonce même à vous exposer le détail de

certaines changements apportés, ces deux dernières années, dans notre économie intérieure, en vue d'ouvrir plus largement l'accès de l'Académie aux jeunes intelligences laborieuses, comme à toute personne qui, vouée au culte sérieux des lettres, des sciences ou des arts, nous a témoigné le désir de se rapprocher de notre Compagnie.

Ce que je dirai seulement, et à l'honneur des intentions libérales qui nous animent, c'est que notre règlement n'est point, à nos yeux, immuable, et que nous ne craignons pas d'y porter la main, quand nous avons jugé l'œuvre utile et opportune.

Toutefois, et l'on me croira sans peine, le goût des révolutions, et même de celles qui sont toutes pacifiques, est loin de nous appartenir; et je pourrais ajouter que nous ne sommes point naturellement enclins à décorer du nom, aujourd'hui trop prodigué, de *progrès* chaque chose qui est ou paraît nouvelle.

Et, en effet, une modification, bien qu'heureuse et pleine d'à-propos, n'a nul droit à cette ambitieuse qualification, lorsqu'elle ne fait que répondre à des besoins de fraîche date, et qui, jusqu'à ce jour, n'avaient ni réclamé ni mérité satisfaction; et l'innovation réglementaire qui en tient compte à l'heure voulue, peut certainement ne présenter aucune réelle supériorité sur la partie de l'ancienne législation qu'elle vient remplacer. L'institution écartée était excellente pour la situation antérieure, comme l'institution nouvelle est excellente pour la situation présente; l'une aussi bien que l'autre a eu ou possède sa raison d'être et son incontestable légitimité. Mais le progrès proprement dit, celui qui implique nécessairement un pas effectif vers le bien absolu, nous pouvons fort bien ne le

point reconnaître en cette substitution toute simple. A nouveaux faits, nouveaux conseils ; c'est un principe aussi vieux que le monde ; ce n'est point toujours et nécessairement le progrès.

Si cette manière d'envisager les choses , qui n'est, au fond , que l'équité en matière d'appréciation , était plus généralement acceptée , nous rencontrerions plus de modestie autour de nous. Mais la modestie, on doit en convenir, est, de nos jours, une vertu peu en honneur et décidément passée de mode , bien que le philosophe la dise partout et toujours à sa place. Néanmoins , si l'on pouvait être excusable de la perdre un moment de vue , ne serait-ce pas en présence du spectacle que nous offre notre pays, exerçant une si haute influence sur les conseils de l'Europe , en présence de cette paix inespérée et soudain proclamée , quand le feu de la guerre semblait prêt à tout embraser ? Peut-être même, en de si exceptionnelles circonstances, un mouvement de juste orgueil, celui des ruines évitées, du sang épargné et des larmes taries , deviendrait-il permis à l'Empereur et à la France , alors que, amis sincères de la paix, ils savent cependant, ainsi qu'ils l'ont prouvé , combattre et souffrir pour le triomphe d'une idée généreuse.



ALLOCUTION

PRONONCÉE,

dans la même séance,

à l'occasion de l'inauguration du buste de M. Auguste Pelet :

Par le même.

MESSIEURS,

A la solennité de sa séance publique, l'Académie a désiré en joindre une autre qui lui tient fort à cœur, celle de l'inauguration du buste de feu M. Auguste Pelet, l'un de ses membres, dont elle déplore la perte, qui lui semble encore toute récente.

La pensée de perpétuer sa mémoire au milieu d'une ville dont les magnifiques antiquités avaient été l'objet de son étude constante et presque passionnée, s'offrit tout d'abord à l'esprit de ses confrères affligés ; ils la communiquèrent à l'autorité municipale, et le Conseil de notre cité, s'associant tout entier au vœu de l'Académie, en a rendu la réalisation possible par une généreuse allocation, spontanément accordée.

M. Bosc, l'artiste choisi pour sculpter le marbre destiné à reproduire les traits de notre regretté con-

frère, a dignement répondu à l'attente de l'Académie et du Conseil municipal, qui ne doutent point que l'unanimité du sentiment public ne confirme leur favorable appréciation ; et c'est d'abord à vous, Messieurs du Conseil général, que nous nous empressons de venir la soumettre.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

Pendant l'année 1865-1866 ,

Par M. L. MAURIN ,

Secrétaire-perpetuel.

MESSIEURS ,

L'Académie du Gard n'a jamais attaché que le mérite du devoir accompli au compte-rendu de ses travaux, qu'elle présente annuellement au Conseil général du département et au Conseil municipal de Nîmes. La forme de ce compte-rendu a pu et peut encore varier; mais, quelle qu'elle ait été ou puisse être, il est en lui-même et sera toujours de sa part une acte de déférente gratitude, dicté par l'intérêt qu'en tous les temps ces deux corps n'ont cessé de lui témoigner.

Dépossédée, par le décret de la Convention nationale qui supprimait les académies, des biens qu'elle tenait d'un savant illustre et d'un évêque vénéré, le Conseil général du Gard et le Conseil municipal de Nîmes lui sont venus en aide à la première heure de son rétablis-

sement. Ils lui ont ainsi permis de renouer la chaîne des temps et de continuer à tenir allumé dans ce pays le flambeau des sciences, des lettres et des arts.

Puisque nous sommes en voie de payer nos dettes, pourquoi négligerions-nous de rappeler le concours sympathique, qui ne nous a jamais fait défaut, de la première autorité du département, dont le nouvel organe nous témoigne aujourd'hui qu'il ne répudie pas l'héritage de bienveillance de ses devanciers? Pourquoi n'en profiterions-nous pas pour remercier le ministre actuel de l'instruction publique, dont les dons généreux, en secondant notre tâche, répondent si bien aux intentions du Souverain qui montre par son propre exemple que la culture des lettres n'est pas incompatible avec le souci des plus grandes affaires

Chaque année voit se renouveler les œuvres que nous vous soumettons, pareilles aux feuilles nouvelles qui couvrent les arbres des forêts,

Ut sylvæ folus pronos mutantur in annos.

Heureux si, plus durables que ces feuilles nouvelles, elles n'ont pas la destinée éphémère que leur assigne le poète :

Prima cadunt.....!

Et, Messieurs, nous serait-il défendu de croire que tout n'est pas, Dieu merci, emporté dans ce tourbillon irrésistible du temps qui entraîne hommes et choses? Nous serait-il interdit d'espérer que, même en dehors de cette enceinte, où retentissaient naguère les voix aimées de Reboul, de Nicot, de Pelet, le souvenir de ces brillants et ingénieux confrères a laissé une trace

qui n'est pas effacée à l'heure actuelle et ne le sera pas de bien longtemps? Cette espérance, qui se retourne vers le passé, est, avec votre approbation qui s'adresse au présent, un encouragement précieux qui ne saurait manquer à nos travaux.

Afin d'alléger le poids de l'attention que vous voulez bien leur donner, nous nous sommes efforcés de les rassembler dans un cadre restreint; et, afin de les faciliter, de les classer par ordre de matières. Il nous a paru qu'à cette méthode, si nous gagnions en brièveté, c'était moins au détriment qu'à l'avantage de la clarté de l'exposition.

Mais avant de vous mettre sous les yeux les gerbes de notre moisson, qu'une réflexion nous soit permise. Il semble à certains esprits qu'une Académie de province ne devrait avoir d'autre champ de manœuvres, si l'on peut ainsi parler, que le milieu local dans lequel s'exercent ses forces laborieuses. Ce serait singulièrement rétrécir sa sphère d'activité; et c'est tout comme si l'on coupait les ailes de l'oiseau pour l'empêcher de voler au-delà d'une certaine hauteur. Les lettres et les sciences n'ont pas, de par la loi morale qui gouverne leur empire, de circonscription déterminée; et, s'il existe des départements pour les besoins de l'administration, il n'en est pas, que nous sachions, pour ceux de l'intelligence. Sans doute, une Académie de province fera toujours bien de tenir grand compte, dans ses visées, de l'objectif local; mais il serait étrange qu'on lui interdît de porter ses regards au-delà de cet horizon limité. Vous allez reconnaître, par notre exposé, que de ces deux courants d'études que nous définirons tout vulgairement par le particulier et le général, nous n'avons jamais suivi l'un à l'exclusion de l'autre.

ARCHÉOLOGIE.

C'est une science éminemment locale que l'archéologie, bien qu'elle se rattache à un ordre de faits d'une amplitude plus grande que ne semblent le comporter les détails dont elle s'occupe. MM. Aurès, Germer-Durand et Révoil, qui la représentent parmi nous, nous ont communiqué :

Le premier, M. Aurès,

Diverses observations relatives à des monuments celtiques découverts à Montézorgues et à Aubussargues, ainsi qu'à une médaille trouvée à Brignon, qui vient confirmer l'opinion reçue sur l'emplacement qu'occupait jadis l'*oppidum* gaulois de Brignin.

Le second, M. Germer-Durand,

Ses conjectures sur un cercueil de plomb trouvé dans les caves d'une maison, rue Condé; sur deux pierres tumulaires portant le nom de *Casovia*; sur quatre cippes funéraires déjà connus, mais examinés à nouveau; sur un fragment d'inscription chrétienne, recueilli place du Château; sur trois médailles romaines retrouvées dans la piscine des Fumades, près Saint-Ambroix; enfin, une appréciation critique de deux opinions erronées sur la dénomination de Saint-Gilles-les-Bougeries et sur une inscription relevée en 1810 dans les Arènes.

Le troisième, M. Révoil, nous a donné quelques détails sur les découvertes opérées dans les mêmes Arènes, à l'occasion des travaux qui s'y exécutent par ses soins. Il nous a entretenus des résultats obtenus à

la suite des fouilles qu'il a dirigées dans la crypte de Saint-Gilles. Enfin, il nous a mis sous les yeux et expliqué divers ustensiles de toilette féminine, renfermés dans une auge sépulcrale retirée de la terre, à Courbessac.

Un membre non-résidant, M. Amédée Aillaud, de Beaucaire, a apporté aussi son tribut à l'archéologie, en nous transmettant quelques remarques sur la substitution de la lettre N à la lettre L que l'on voit souvent dans les monuments épigraphiques de l'antiquité : *inlustris* par exemple, pour *illustris*.

HISTOIRE ET BIOGRAPHIE.

Sauf un travail de M. Soulier, l'un de nos membres non-résidants, qui a traité, dans un mémoire étendu, la question des transformations politiques et sociales de la Nationalité française, les lectures qui nous ont été faites se relient, à une exception près, à notre histoire et à notre biographie locale, bien qu'elles en dépassent quelquefois les confins.

Ainsi, M. l'abbé Azaïs nous a lu deux notices, l'une, sur un ecclésiastique de savoir et de talent, son prédécesseur dans l'aumônerie du Lycée, M. l'abbé Peschoud, mort évêque de Cahors ; l'autre, sur un ancien maître du collège de Nîmes au XVII^e siècle, le P. Besson, devenu plus tard missionnaire dans le Levant et qui a laissé un ouvrage estimé sur *la Syrie et la Terre sainte*.

M. Maurin a lu à son tour une notice sur son confrère, M. Auguste Pelet, mort l'an dernier, et M. Pla-

gniol, une autre notice sur un de nos confrères, disparu de nos rangs depuis longtemps, M. l'ingénieur en chef Grangent, comblant ainsi une lacune regrettable, qui fut la faute des circonstances plus que celle de l'Académie.

Une note de M. Alègre, membre non-résidant, sur un évêque d'Uzès du xv^e siècle, N. de Maugras, où il a voulu montrer les liens de la science héraldique avec l'histoire; et un rapport de M. Liquier sur un écrit de M. de Vauzelle, conseiller à la cour d'Orléans, devenu plus tard l'un de nos correspondants, relatif au comte de Vintimille, magistrat et savant du xvi^e siècle, complètent la série de nos travaux historiques.

PHILOSOPHIE.

Cette science des sciences, qui traite de l'origine des idées et des êtres, ne nous a valu que deux essais: l'un qui appartient à l'esthétique, — c'est le travail de M. Quesnault-Desrivères, l'un de nos associés-résidants, *sur l'imagination*; l'autre, qui touche aux problèmes les plus ardues de la métaphysique, — c'est un aperçu de M. Viguié sur le *panthéisme matérialiste*, à propos de la traduction par l'un de nos compatriotes, M. le docteur Cazelles, de l'ouvrage du professeur Moleschott, qui a pour titre : *la Circulation de la vie*.

LITTÉRATURE MÉLÉE, NOUVELLES, CRITIQUE, POÉSIE.

Sous ce titre un peu complexe, nous avons rassemblé des compositions, qui, malgré leur diversité, nous

ont paru devoir être réunies dans le même faisceau, à raison de leur type congénère.

Ainsi une nouvelle de M. E. Causse, la *Famille Bégon*, dont l'action se passe dans le vallon d'Aubais, et un pèlerinage poétique de M. Eug. Brun au château de Saint-Point, chez M. de Lamartine; ainsi, une étude sur le *menuisier poète de Nevers*, par M. Gaspard; un travail de M. Ch. Liotard sur les *Sources littéraires où ont puisé nos grands écrivains du XVII^e siècle*; quelques pages sur *Montaigne*, de M. Guillaume Guizot, qui, l'hiver dernier, a fait un cours, au collège de France, sur l'auteur des *Essais*; un rapport de M. Maurin sur l'ouvrage de M. Grasset, conseiller à Montpellier, qui a pour titre *Pline le Jeune*; deux autres rapports, l'un, de M. Liotard sur des essais de *Traduction d'Horace*, par M. Ir. Ginoux, le dernier, de M. Eug. Brun, sur les poésies de M. Cazalet; enfin, une satire contre les mœurs de l'époque et une pièce de vers sur le Pont du Gard par le même M. Brun; la traduction de trois odes du Lyrique latin à *La Fortune*, à *Mercur* et à *Sextius*, la première par M. Ginoux, devenu l'un de nos associés résidants, les deux autres par M. Liquier; une traduction du *Prométhée* d'Eschyle par M. Teulon; une pièce de M. Liquier, inspirée par cette traduction, qui a pour titre *la Délivrance de Prométhée à l'avènement du Christianisme*; deux épîtres, où le même M. Liquier et M. Maurin ont échangé, non des compliments, mais les sentiments d'une bonne et vieille amitié; une fable de M. Bousquet, *le Papillon et la Chenille*; une imitation dans notre idiome languedocien du *Savetier et le Financier*, de La Fontaine, par M. Bigot.

Nous avons aussi à mentionner un rapport de M. l'abbé Azaïs sur une *Etude historique du plainchant*, par M. de Gray.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET AGRICULTURE.

Bien que, dans cet ordre de faits, l'élément général domine l'élément particulier, il y a place néanmoins pour celui-ci; car il serait singulier que nos intérêts locaux n'eussent rien à voir dans des questions qui touchent à l'ensemble des intérêts du pays.

M. Alph. Dumas nous a lu une *Etude sur la Maison paternelle de Mettray*; M. Pagézy, un travail sur *la Liberté commerciale*; M. Causse, un essai sur *la Théorie des terrains salés et sur les moyens de les rendre à la fertilité*; M. le baron de Rivière, un aperçu sur *l'Aquiculture et sur les ressources alimentaires qu'elle peut fournir*, ainsi qu'un rapport sur *l'Exposition internationale d'Arcachon*, qui se rattache au même sujet. Trois autres rapports nous ont été faits : deux par M. Ollive-Meinadier, sur des écrits concernant la maladie des vers-à-soie; le troisième, par M. Ir. Ginoux, sur le *Libre-Echange*, de M. Amédée Béchard.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Dans cette sphère de connaissances, nous n'avons eu qu'un seul mémoire, de M. Ollive-Meinadier, sur la résolution algébrique de l'équation générale du 5^e degré.

En dehors des ouvrages spécialement élaborés pour nous, plusieurs de nos confrères, résidants ou non-résidants, nous ont adressé diverses publications :

M. Aurès, deux études archéologiques sur *le Temple d'Agrigente* et sur *les Ruines de Métafonte* ; M. Charles Liotard, un compte-rendu, fait de moitié avec M. Ernest Liotard, son frère, de notre *Exposition nimoise* et du *Grand concours régional de 1863* ; M. G. Boissier, son étude historique sur *Cicéron et ses amis* ; M. Ferd Béchard, son travail sur *le Droit municipal dans les temps modernes* ; M. Germain, ses recherches sur les *Dernières années de la Cour des aides à Montpellier*. M. l'abbé de Cabrières, notre associé résidant, nous a fait hommage des *Dernières poésies de Reboul*, qu'il a éditées conjointement avec MM. Germer-Durand et Aug. Demians ; M. le docteur Tribes, notre confrère, de son *Essai sur le choléra de 1865 à Nîmes* ; M. le baron de Rivière, du mémoire qu'il nous avait lu, l'an dernier, sur *l'Etang de Berre et le Bas-Rhône considérés comme port de refuge*, et qu'il a fait imprimer.

En dehors de l'Académie, M. le docteur Mazel nous a transmis son écrit sur le même sujet traité par M. Tribes, et M. le docteur Brouzet le sien sur une matière chirurgicale d'un grand intérêt.

Enfin, Messieurs, M. Louis Boucoiran nous a communiqué la préface d'un dictionnaire des divers dialectes languedociens, qui nous a paru mériter d'être encouragé.

L'année académique ne s'est pas écoulée sans nous apporter son tribut ordinaire de deuil domestique. Nous avons perdu, au commencement de l'année, deux

de nos membres non-résidants ou correspondants : MM. Boisson et Marette, l'un, auteur d'une *Histoire de Sommières*, l'autre, d'une *Histoire d'Alais*, en collaboration avec MM. Duclaux-Monteil, César Fabre et Max. d'Hombres, ouvrages qui, par le mérite des recherches, avaient attiré notre attention et avaient ouvert à leurs auteurs les portes de notre Compagnie. Tout récemment encore, aux deux pertes que nous venons de signaler, s'est ajoutée celle de M. Ecoffet, directeur des contributions indirectes.

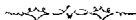
Si, malgré le coup terrible qui a mis sa vie en danger, nous avons eu le bonheur de conserver M. de Castelnau, ce n'est pas sans de vifs regrets que nous le voyons éloigné de nos séances, des suites de la maladie ; et si cela peut lui être une consolation, qu'il soit bien convaincu que le deuil cruel qui a frappé son cœur de père, au milieu de ses propres souffrances, ne nous a pas trouvés indifférents.

Messieurs, jusqu'à présent, je me suis servi exclusivement du pluriel, et vous avez compris ce que me commandait de réserver ce *nous* au nom duquel j'ai parlé. De là, une retenue d'appréciation dans l'exposé des œuvres de mes confrères qui ne vous a pas échappé, surtout si vous vous souvenez de l'ornière bienveillante et louangeuse dans laquelle avait l'habitude de se mouvoir le compte-rendu, avec notre affectueux et regretté confrère Nicot, et avec moi-même son successeur passager.

Laissez-moi un moment échanger ce pluriel qui gêne un peu mes mouvements contre un singulier qui les met plus à l'aise ; ce ne sera pas long. Alors, sans doute, il sera bien permis à ma plume de se-

couer le joug des sourdines qu'elle s'est imposées et d'exprimer, en son propre et privé nom, tout le bien pensé et senti qu'elle a eu peine à contenir dans la sèche analyse que vous venez d'entendre. Que si des esprits ombrageux étaient tentés de blâmer la louange qu'on donne volontiers à des amis, alors même qu'on en use avec tant de sobriété, je répondrais avec Pline le Jeune : « Assez d'autres, sous le nom de justice, » font la satire de leurs amis. Pour moi, on ne me » persuadera jamais que j'ai trop bonne opinion » des miens ».

C'est sous cette impression, Messieurs, que vous me permettez de vous laisser.



NOTICE

sur

M. AUGUSTE PELET;

Par le même.

Quand, par une sombre journée d'hiver de l'an dernier, la nouvelle de la mort d'Auguste Pelet parvint à ses confrères, le coup était si imprévu qu'ils ne pouvaient se résoudre à y croire. Ce n'est pas qu'on ignorât, parmi eux, qu'il touchait à ses quatre-vingts ans; mais il leur paraissait de corps, et surtout d'esprit, si peu embarrassé du poids des années, que l'idée d'une fin prochaine se dérobaît à leurs prévisions.

Nous n'avions pas de membre plus actif, plus laborieux et plus fidèle à nos réunions. A la dernière où nous le vîmes, il nous fit admirer, une fois encore, cette virile intégrité de facultés qui semblait défier les atteintes du temps.

En dehors de sa participation à nos travaux, son activité se multipliait et se montrait partout où il y avait une jouissance intellectuelle à goûter, un profit à recueillir pour notre histoire locale. Ainsi, malgré la

rigueur exceptionnelle de la saison, on l'avait vu ne pas manquer une seule leçon de ces cours publics qui ont passé sur notre cité avec la rapidité d'un météore ; ainsi, peu de jours avant sa mort, on l'avait rencontré au milieu d'un chantier de démolition, occupé à retrouver et à interpréter quelque fragment nouveau de ce livre de pierre que sa main fouillait sans se lasser depuis près d'un demi-siècle.

Pour qu'à la surprise d'une mort si inattendue ne succédassent pas les plus vifs regrets, il eût fallu ignorer que, jusqu'à sa mort, il avait travaillé pour nous, et que l'ambition de ses dernières années avait été de charmer les heures que nous passons dans le lieu de nos assemblées par l'attrayant intérêt de ses communications. Pouvions-nous, d'ailleurs, méconnaître les qualités personnelles de l'homme qui ouvrait si complaisamment à tous son cabinet et ses manuscrits, qui était sans prétention pour lui-même et n'en montrait que pour les idées qu'il croyait vraies ; capable de tomber dans l'erreur, comme tout le monde, mais incapable de s'y obstiner, et ne demandant pour en sortir que le *fiat lux* ; difficile et exigeant sans doute dans cette demande, comme l'est d'ordinaire un esprit convaincu, mais sachant du moins, dans les contradictions qu'il éprouvait, se tenir l'âme en dehors de tout mauvais sentiment ? Vieillard aimable et bon, qui, par l'agrément de son commerce, par les grâces de l'esprit naïf et fin tout à la fois qu'il apportait dans la conversation, faisait oublier ses années, comme il les faisait oublier par l'ardeur laborieuse de ses études.

Si, à l'exception de ceux que la nécessité contraignit, tous ses confrères ont accompagné sa dépouille au champ du repos, rendant ainsi un hommage mérité

à sa mémoire, il en est un autre qui lui est dû : c'est le pieux devoir, consacré par nos usages, que j'accomplis aujourd'hui, au nom de l'Académie, et dont je dirais qu'il me serait doux de l'accomplir, si je pouvais un moment ne pas me souvenir que c'est parce que Pelet n'est plus de ce monde, que j'ai le droit de vous entretenir de lui.

Auguste Pelet naquit, le 13 mars 1785, au sein d'une de ces honorables familles du commerce nîmois, qui s'étaient élevées par l'intelligence, le travail et la probité. Bien que son père le destinât à continuer sa profession, il ne négligea rien pour cultiver les heureuses dispositions de son esprit ; aussi, à sa sortie de l'école primaire, fut-il envoyé à l'école centrale. Là, ses maîtres ne tardèrent pas à remarquer la promptitude de son intelligence, l'ardeur de son imagination, et surtout son vif désir de s'instruire, ainsi que peuvent l'attester les rares condisciples qui lui ont survécu et que nous avons le bonheur de compter dans nos rangs.

L'école centrale, que peu de gens connaissent aujourd'hui, même de nom, était le premier essai d'instruction publique créé par la Révolution. Son programme d'études, qui était tout à la fois très vaste et très élevé, avait pour défaut capital de confondre l'instruction secondaire avec l'instruction supérieure, et l'enseignement qui était la préparation à toutes les carrières avec celui qui devait être l'attribution exclusive des écoles spéciales.

De ce système, à si ambitieuse portée, il ne pouvait résulter que l'une de ces deux choses : ou le niveau des études devait s'abaisser uniformément sur toute la ligne,

ou bien, s'il se relevait sur un point, ce ne pouvait être que par l'effet d'une dépression corrélative sur un autre; en d'autres termes, ou l'on apprenait un peu de tout, mais à dose réduite, ou l'on approfondissait davantage une des matières de l'enseignement, mais en négligeant le reste. Les langues anciennes eurent, plus que les autres branches de l'instruction, à souffrir de ce partage d'études; car elles sont jalouses de leur nature; et, pour être bien connues d'ailleurs, elles demandent plus de temps que ne leur en accordait le programme. Si l'on se plaint aujourd'hui de la place excessive qu'elles occupent dans l'éducation de la jeunesse, il n'en fut pas de même alors; de là, on se tournait de préférence vers les sciences exactes, dont les avantages étaient plus immédiatement appréciables, et dont l'enseignement était, d'ailleurs, relativement privilégié.

Aussi la connaissance des lettres antiques manqua-t-elle en général à la génération élevée dans les écoles centrales, ainsi que me le faisait observer tout récemment encore un de nos respectables confrères, M. le colonel Pagézy; et il y eut là une lacune dans l'éducation de M. Pelet, qu'il regretta plus tard bien des fois, dans le cours de ses travaux sur les monuments de l'antiquité.

A sa sortie de l'école centrale, il fut envoyé à Genève, suivant un usage pratiqué encore il y a quelques années par d'honorables familles du pays.

Dans cette ville, où les lettres françaises ont compté toujours des organes distingués, la culture des langues anciennes n'avait pas à redouter la prépotence de l'élément scientifique, pas plus, du reste, que l'enseignement des langues modernes n'avait à craindre le contact absorbant des langues anciennes. M. Guizot,

assis alors sur les bancs de l'école, s'y initiait à ces fortes et vastes études, d'où devait sortir l'historien profond, l'orateur éloquent. Pelet lia des relations avec son jeune compatriote; et, dans toutes les conjonctures de sa vie, il s'est montré fier de ces relations, bien faites du reste pour exciter un légitime sentiment d'orgueil.

Son séjour à Genève, que je ne rappelle qu'à cause de ce souvenir glorieux pour lui, semble avoir été de nulle influence sur le développement de son esprit, soit qu'il y soit resté trop peu de temps, soit qu'il s'y soit occupé d'autre chose que d'études scientifiques ou littéraires.

Quoi qu'il en soit, à son retour à Nîmes, il entra dans la carrière où l'appelait la volonté paternelle; mais ses moments n'étaient pas tellement absorbés par les affaires commerciales, qu'il ne se sentît attiré par la contemplation des monuments de sa ville natale et par la lecture des écrits qu'ils avaient suscités. Il allait même plus loin, dans ses studieux loisirs; et, remontant la pente des siècles, il lisait Vitruve.

La mort de son père étant survenue, après quelques années passées dans l'exercice d'une profession qu'il n'avait pas choisie volontairement, il l'abandonna sans retour pour obéir à sa vocation qui l'entraînait ardemment vers l'étude de l'antiquité.

Ses premiers essais dans cette voie furent des œuvres d'artiste plus que de savant; mais la science n'en était pas exclue, comme on peut le concevoir.

À l'école centrale, il avait surtout étudié le dessin, l'architecture, la géométrie; et, du rare commerce qu'il avait entretenu avec les anciens, il n'avait retiré qu'un goût très-vif pour leurs créations monumentales.

Ce goût, servi par les connaissances qu'il avait recueillies, nous donne la clé de l'inspiration première de sa pensée et des moyens qui concoururent à sa mise en œuvre.

Il avait fait cette réflexion, après bien d'autres sans doute, que le relief seul donne une impression véritable des monuments, que le dessin, avec ses lignes tracées sur le papier, et la peinture, avec sa couleur répandue sur la toile, ne reproduisent que d'une manière imparfaite.

Mais quelle matière choisir pour le relief ?

Ce serait une grande erreur que d'imaginer que, lorsque Pelet adopta le liège, ce fut une fantaisie, un caprice d'amateur qui détermina sa préférence. Avant de s'arrêter au liège, il avait essayé le carton, le bois, et il avait été médiocrement satisfait du résultat de ses essais ; car, si le carton et le bois rendaient le monument dans son profil géométrique, il manquait ce cachet d'art que l'on n'obtient pas à la condition unique d'observer la règle de proportion. Il y a, en effet, dans le génie de l'architecte faisant sortir d'un assemblage régulier de pierres une de ces créations monumentales qui ravissent d'admiration, quelque chose de plus sans doute que l'obéissance à des formules ; sans quoi, le respect des formules suffirait à l'éclosion du génie d'un artiste. Ce quelque chose doit se retrouver dans les œuvres du reproducteur, pour que celles-ci soient, à leur tour, marquées au type de l'art. Si cela est reconnu, le choix des matériaux ne saurait être indifférent pour lui, car il entre dans les combinaisons de sa pensée.

Le liège, après quelques tentatives plus ou moins réussies, parut définitivement à Pelet la meilleure

matière qu'il pût employer pour atteindre, dans le relief de nos monuments, cette expression de vérité idéale qui était alors le but obstiné que poursuivait son imagination.

Le liège, outre qu'il est extrêmement maniable et se prête aux plus délicates sections de l'instrument qui le met en œuvre, a encore un inappréciable avantage : c'est qu'il est merveilleusement disposé, par la nature de ses teintes, à revêtir la couleur de la ruine et à en rendre l'effet saisissant et pittoresque.

Mais, la part faite du choix heureux de la matière, il faut bien faire celle, autrement grande, de l'habileté qui l'a fouillée. Qui n'a eu sous les yeux quelque imitation des œuvres de Pelet, qui n'a vu quelque pastiche de ses travaux, sans avoir été frappé de la profonde différence qui s'y révèle ? Le bloc de Carrare est à la disposition de tous ceux qui manient le ciseau. Est-il au pouvoir du premier dégrossisseur venu d'en extraire un de ces ouvrages qui ont le privilège d'attirer l'attention des connaisseurs ?

Une fois maître des procédés de cet art nouveau de sculpter le liège, Pelet exécuta la reproduction de tous les monuments romains de Nîmes et des environs, à l'échelle d'un centimètre par mètre.

Telle fut la précision de son travail que M. P. Mérimée, qui vint les voir en 1834, alors que, en sa qualité d'inspecteur-général des monuments historiques, il parcourait le midi de la France, reconnut jusqu'à une dalle cassée de l'amphithéâtre d'Arles. Comment M. Mérimée se souvenait-il d'une dalle cassée ? Il le dit lui-même (1) : c'est qu'en descendant les gradins

(1) *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, 1835.

de cet amphithéâtre , il avait manqué s'y rompre le cou.

Mais la précision du travail n'eût pas suffi pour rendre l'impression qu'il vous souvient bien d'avoir éprouvée dans ce cabinet , illuminé d'en haut par une ouverture habilement ménagée dans le plafond.

Après avoir jugé de la grandeur relative des monuments réunis sous les yeux par une comparaison qu'il eût été impossible de faire sur place ; après avoir observé tous les détails qui retraçaient si bien la réalité, on oubliait bientôt que l'on n'était qu'en présence d'une copie ; on se croyait au milieu des ruines elles-mêmes, et l'on sentait la rêverie se glisser insensiblement dans l'âme comme pour compléter l'illusion.

Les modèles de Pelet étaient à peine connus dans notre cité qu'accouraient déjà, pour les contempler, de nombreux étrangers.

Des princes et des rois n'ont pas dédaigné de franchir le seuil modeste de notre confrère, attirés qu'ils étaient par la renommée. La littérature et les arts, qui ont aussi leurs princes et leurs rois, ainsi que l'a dit lui-même un poète couronné (1), lui envoyèrent d'illustres visiteurs ; et bien que je ne veuille nommer personne, parce que j'aurais trop à faire, je ne puis résister au désir de raconter une anecdote.

Un jour, Pelet vit entrer dans son cabinet un étranger de taille médiocre, à l'œil vif et brillant, malgré les années qu'accusait la blanche toison qui couronnait sa tête.

(1) Tous deux, poète et roi, nous portons des couronnes ;
Mais roi, je la reçois, poète, tu la donnes.

Après quelques paroles échangées, Pelet eut bientôt deviné qu'il n'était pas en présence d'un visiteur ordinaire. Ce visiteur, qui avait beaucoup voyagé, parlait des ruines de l'Italie, de la Grèce et de l'Égypte, et les dessinait en quelques traits rapides et lumineux, où étincelait le génie. Il se retira sans se nommer, laissant son interlocuteur partagé entre l'admiration et la curiosité. Ce ne fut qu'après son départ de Nîmes que notre confrère apprit que l'étranger n'était autre que M. de Châteaubriant, qui, ayant eu un moment la pensée d'écrire l'histoire de S. Louis, revenait d'Aiguesmortes, où il avait voulu aller s'inspirer des souvenirs de l'embarquement du saint roi pour la Terre-Sainte.

Après avoir figuré à l'exposition de 1839, où elles excitèrent la curiosité universelle, les réductions de Pelet obtinrent une rémunération méritée. Elles furent acquises, pour le compte du gouvernement, par les soins du même ministre qui avait envoyé Sigalon, notre compatriote, à Rome copier les fresques de Michel-Ange, et elles furent placées à l'École des beaux-arts, où l'on peut les voir encore aujourd'hui (1). Comme complément de la récompense décernée par l'État, Pelet reçut la croix de la Légion d'honneur et fut envoyé en mission à Rome et à Naples.

Son pays n'a rien perdu à la double faveur dont il fut l'objet. Non seulement il a refait tous nos monuments, mais il a profité de son voyage en Italie pour agrandir les richesses de sa collection. C'est ainsi qu'il a exécuté, à la même échelle d'un centimètre, les

(1) M. Thiers.

reliefs du Colisée de Rome, des ruines du Forum, des temples de Pæstum, de la maison de Salluste et du quartier du Théâtre de Pompéi, de l'amphithéâtre de Capoue, de l'édicule de la Fortune à Tibur, reliefs qui ramenèrent les visiteurs dans son cabinet, et ont été exposés à notre concours régional de 1863. Il y a même ajouté, dans ces derniers temps, deux ouvrages grecs, le Parthénon et le monument de Lysistrate.

Ainsi que dans les compositions de la première époque, on retrouve dans celles-ci le cachet de grandeur majestueuse ou de grâce ornée, qui forme le type des monuments reproduits, comme aussi l'expression pittoresque de la ruine.

Bien que le travail de l'artiste fût inséparable de celui du savant dans ces fidèles copies de l'antiquité, on ne peut pas dire cependant que la science en constituât le fond, la substance, comme dans les nombreux mémoires dont Pelet a enrichi nos publications. C'est de ces mémoires qu'il me reste à vous entretenir ; et je ne puis me dissimuler, au début de cette tâche, que c'est ici la portion discutée des œuvres de notre confrère. Mais, messieurs, quoi qu'il en soit de l'autorité scientifique de toutes les opinions qu'il a émises sur nos antiquités, il est un mérite qu'on ne lui contestera pas : c'est celui d'avoir remué beaucoup de problèmes, et d'avoir déployé infiniment de sagacité pour en dégager l'inconnue.

On sait la variété de zones qu'embrasse l'archéologie. Sans se confondre avec la philologie, l'épigraphie, la numismatique, la glyptique, elle interroge tour à tour ces sciences diverses pour résoudre les questions qui sont de son domaine propre.

Son objet principal est de décrire et d'expliquer les

monuments du passé, de déterminer la destination de leurs différentes parties, de fixer leur âge, pour les rattacher à l'histoire des peuples, et, par suite, aux progrès de leur civilisation ou à sa décadence. De là est-il peut-être nécessaire d'ajouter une science de plus à toutes celles que nous énumérons tout à l'heure, comme rentrant dans son cadre. Nous l'appellerons du nom d'architecture comparée. Ce sera, si l'on veut, par réminiscence de cette anatomie comparée, à l'aide de laquelle l'illustre Cuvier, au commencement du siècle, recomposait les animaux de race disparue. Pour l'archéologue, comme pour le géologue, c'est souvent, en effet, avec des fragments qu'il faut reconstruire un ensemble dont le modèle n'existe plus.

L'archéologie a pris, depuis quelques années, un très grand essor, et elle a vu s'élargir infiniment le champ de ses applications. On n'ignore pas qu'elle rend de nos jours avec usure, aux sciences historiques, l'aide que lui ont prêtée et que lui prêtent encore celles-ci.

Notre brillant confrère, M. Gaston Boissier, qui occupe aujourd'hui la chaire de poésie latine au Collège de France, exposait naguère, dans un remarquable article de la *Revue des Deux-Mondes*, les progrès qu'elle avait accomplis avec Orelli, Mommsen, Borghési, Rossi et les membres de l'école d'Athènes. Il montrait par l'exemple particulier de Mommsen, le célèbre professeur de Berlin, tout le parti qu'on pouvait en tirer pour compléter ou éclaircir divers points de l'histoire romaine. Mais c'était surtout de cette portion des travaux archéologiques qui a trait à l'épigraphie qu'il entretenait ses lecteurs.

Nous avons, à Nîmes, très peu d'inscriptions monu-

mentales dont les clartés puissent être revendiquées par l'histoire, bien que cependant nous ne manquions pas d'inscriptions lapidaires ; et le problème qu'a à résoudre l'archéologie, en face de nos monuments, comprend ces trois termes : les restituer dans leurs portions mutilées, les expliquer dans leurs portions conservées ou restituées, et enfin assigner l'époque où ils ont été édifiés.

Sans douter de l'avenir de la science, on peut bien craindre que le voile qui couvre ces secrets historiques ne soit jamais qu'imparfaitement soulevé, et qu'ils ne restent toujours un peu ce qu'ils ont été jusqu'ici, le rocher de Sisyphe, destiné à rouler incessamment d'âge en âge sur les épaules des générations qui se succèdent.

Toutefois, on ne niera pas une chose, c'est que le génie de l'homme peut bien réduire le poids du rocher, et, pour cesser la métaphore, qu'il peut presque toucher au but de la vérité à force de vraisemblance.

Ce serait rendre un mauvais service à la mémoire de Pelet que de dire que, pour y atteindre, il possédait à fond la science dont j'énumérais tout à l'heure les différentes branches, et qu'il était surtout bien au courant de ses progrès actuels ; mais il faut se hâter d'ajouter qu'à une rare finesse d'intelligence il joignait une merveilleuse connaissance du terrain local, pour tenir lieu de ce qui lui manquait.

Combien une organisation si richement douée, si elle eût été servie par une science plus ample, plus rafraîchie aux sources modernes, et, même en dehors de la spécialité archéologique, par un commerce plus familier avec les écrivains de l'antiquité, aurait réalisé de progrès, grâce aux qualités qu'elle tenait de la

nature et à l'étude opiniâtre du sol sur lequel elle opérait!

Notre confrère sentait, plus qu'un autre, les vides du casier de ses connaissances; et quand son esprit s'exerçait avec un patient labeur à pénétrer les arcanes des pierres muettes qu'il avait sous les yeux, s'il se laissait entraîner vers une conclusion, ce n'était pas un cri orgueilleux d'Εἶρηκα qui sortait de sa poitrine, mais c'était plutôt l'accent modeste d'une affirmation hésitante, qui provoquait le concours du savoir et du travail des autres.

Il est vrai que, si son affirmation était timide, sa conception était parfois quelque peu hardie; et, on ne le sait que trop, les conjectures les meilleures, les plus vraisemblables, souffrent souvent du voisinage de celles qui paraissent hasardées. Mais, en cela, il n'a guère fait qu'imiter l'exemple des archéologues de tous les temps, dont bien peu, en face des zones de l'inconnu, ont su résister à la tentation de passer la frontière.

Permettez-moi d'embrasser d'un coup d'œil rapide les principaux mémoires de Pelet, ceux surtout où se dessine son idée générale sur nos monuments.

Pris dans leur ensemble, ils nous rappellent cet essai que publiait, il y a quelques années, M. J.-J. Ampère, sous ce titre : *Histoire de Rome par ses monuments*. Mais notre confrère, en écrivant l'histoire de Nîmes par ses monuments, n'avait pas, pour guider ou rectifier ses idées, les auteurs de l'antiquité; car nos monuments composent à eux seuls presque toute notre histoire primitive, et je formule d'ailleurs son idée plus qu'il ne le faisait lui-même probablement.

Je dis que nos monuments composent à eux seuls

toute notre histoire primitive ; car quelques courtes mentions dans les écrits de Strabon, de Pline l'Ancien, de Pomponius Méla seraient des matériaux bien insuffisants pour elle. Si même la matière est plus riche, *materia uberior*, avec eux reconnaissons qu'elle ne l'est pas déjà tant ; mais faut-il dire que nous n'avons pas le choix de nous montrer plus difficiles ?

Pelet, après avoir remis au creuset toutes les opinions des antiquaires, ses précurseurs dans la voie, ceux du XVIII^e siècle surtout, est arrivé à cette conclusion, contraire à la leur, que nos monuments dataient presque tous de la période Antonine. Tandis que Ménard et Séguier avaient pensé que ceux de cette période étaient en petit nombre, la plupart étant du siècle d'Auguste, notre confrère a renversé la proposition : il a fait de leur thèse principale son exception et de leur exception sa thèse principale.

Ce n'est pas une idée préconçue qu'il a adoptée à la légère, croyez-le bien ; et, quand on y regarde de près, on s'aperçoit bientôt qu'elle n'est, chez lui, que la résultante d'études renouvelées à plusieurs reprises sur l'ensemble de nos monuments. Elle semble, du reste, avoir pour elle l'avantage de la vraisemblance historique : car quoi de plus naturel que de supposer que des œuvres de l'importance du canal d'Eure, ou d'une splendeur ornementale comme la Maison-Carrée, aient eu bien moins à compter sur les largesses du trésor impérial, avec un Prince aussi indifférent que pouvait être Auguste aux destinées de notre cité, qu'avec un Antonin, originaire de Nîmes, et un Adrien, qui était le père adoptif d'Antonin.

Mais une telle supposition, si fondée d'apparence qu'elle puisse paraître, n'a jamais, par elle-même,

qu'une valeur hypothétique assez vague, et il lui faut quelque chose de plus pour se faire accepter.

Aussi, bien qu'il l'établisse au centre de son système, comme un réflecteur qui en éclaire les parties obscures, Pelet recherche et groupe avec un art habile tous les faits qui peuvent concourir à accroître la lumière. Si ces points de repère lumineux ne guident pas toujours sa marche, ce n'est pas qu'ils échappent à sa vue, mais c'est que l'horizon qu'elle embrasse les lui refuse parfois.

Entrons dans ce monde où plonge sa pensée avec tant de délices qu'il semble revivre pour enchanter son imagination; et, prenant de sa main le fil conducteur qu'elle nous présente, orientons nous dans le labyrinthe de notre histoire locale. Si ce fil se rompt quelquefois, nous nous permettrons bien de le lui dire, et sa mémoire ne s'en offensera pas plus que n'eût fait sa personne vivante.

Nous voici d'abord en face de la Tourmagne, dont nous gravissons le sommet pour contempler l'enceinte fortifiée du vieux Némausus, dont il existe encore des parties assez bien conservées à l'ouest de la ville moderne. Ces parties, une tour, deux portes, celle de France, celle d'Auguste, voilà ce qui nous en reste.

Si, jusqu'à la fin du siècle dernier, on pouvait avoir quelque doute sur l'origine de nos murailles, il n'en est plus de même depuis la découverte de l'inscription que l'on voit à la porte d'Auguste, sur la frise de ce monument. Cette inscription nous apprend qu'elles furent construites, alors qu'Auguste exerçait la puissance tribunitienne depuis huit ans. La Tourmagne semblerait seule appartenir à une époque antérieure. D'après sa forme pyramidale, notre guide inclinerait à

penser que ce serait le tombeau de quelque race royale indigène, qui aurait été annexée à l'enceinte fortifiée, comme le prouverait un ornement d'architecture engagé dans l'épaisseur de la maçonnerie, et dont ce n'était pas évidemment la destination première.

Si, traversant le *cavedium* de la Porte d'Auguste, où Pelet nous fait observer des détails qui lui rappellent les ruines de Pompéï, nous entrons dans la rue de l'Agau (autrefois rue d'Auguste, selon lui), nous arrivons, en droite ligne, au pied du rocher d'où s'épanche notre magnifique source. Nous avons là, devant nous, le Temple de Diane et les anciens Thermes, où l'on a quelque peine à se reconnaître au milieu des constructions hybrides de l'ingénieur militaire Maréchal.

Pelet nous apprend que le Temple de Diane n'était pas le Panthéon nimois, ainsi qu'on l'avait cru avant lui, mais bien un Nymphée consacré aux Nymphes de Némausus et de l'Eure qui confondaient là leurs eaux, comme on peut l'induire des canaux creusés dans le rocher. Ses conjectures, fondées sur l'analogie qu'autorisent ses souvenirs d'Italie, semblent plus heureuses qu'alors que, dans les ruines supérieures, il croit voir les substructions d'un *horreum publicum*, un grenier public.

Quant aux Thermes construits par Agrippa sous le neuvième consulat d'Auguste, ainsi que le prouvent deux inscriptions trouvées lors des fouilles, ils furent en quelque sorte renouvelés sous l'empereur Adrien, qui accorda au municipé nimois des secours considérables pour leur agrandissement et leur embellissement. De là, nos décurions (nous dirions aujourd'hui

nos conseillers municipaux), le cœur rempli de gratitude, les consacèrent à Plotine, la bienfaitrice de ce prince et l'épouse de Trajan.

Cette transformation des Thermes primitifs d'Agrippa est une idée tout entière de Pelet ; elle repose sur un système ingénieux de rapprochement et de restitution, opérés entre les lettres recueillies, en 1739, par M. le chanoine Séguier, frère du célèbre antiquaire, parmi des pierres qui avaient été en partie brisées par le marteau de l'ouvrier.

Les procédés à l'aide desquels notre confrère a édifié son système n'ont rien que de scientifique, et si ce ne peut être néanmoins qu'une hypothèse, elle est des plus vraisemblables.

Si son esprit va plus loin, et qu'il nous entraîne au Cours-Neuf, où il fait renaître l'existence romaine avec tous les divertissements qu'on rassemblait pour elle dans les établissements thermaux; s'il étend jusqu'au Jeu-de-Mail le champ d'exercice de tous ces divertissements, il n'a d'autre prétention que celle d'entrebâiller la porte de l'inconnu à notre imagination, non pas assurément en crayonnant de fantastiques images, mais en s'inspirant uniquement des souvenirs que nous a transmis l'histoire générale.

Du Jeu-de-Mail, où il nous a conduits, nous le suivons à l'Amphithéâtre.

Malgré les inscriptions lapidaires assez nombreuses trouvées dans nos Arènes, même encore tout récemment, personne n'ignore qu'il ne s'en est pas rencontré une seule qui ait pu nous rien apprendre sur leur origine.

Tout ce que nous en savons, nous le tenons de l'histoire générale, suivant laquelle le Colisée de Rome,

modèle de tous les amphithéâtres de province, date de Vespasien.

Pelet nous dit que nos Arènes, commencées sous Adrien, furent achevées sous Antonin. C'est à la même période qu'il rattache la création de cette œuvre de canalisation dont le rétablissement est si convoité de nos jours, qui amena à Nîmes les eaux de la source d'Eure.

Les raisons de son opinion sur ce double point de notre histoire monumentale ne sortent pas d'un autre ordre de faits que des vraisemblances historiques. Ce n'est plus de l'hypothèse scientifique, c'est de l'hypothèse vague. Est-ce sa faute si nos pierres ne nous apprennent rien de particulier, si l'épigraphie

.. se tait, si sa langue est muette ?

Voici du moins un ouvrage de l'antiquité où l'hypothèse redevient scientifique; et ce n'est que justice que de rappeler avec quelle habileté de moyens, avec quelle fécondité de ressources Pelet l'a traité. Dès qu'il se rencontre un point sur lequel on peut appuyer le levier, il ne fait pas défaut à l'œuvre, et le résultat répond à la vigueur de la main qui manie l'instrument.

Je veux parler du plus gracieux, du plus élégant, du plus orné et du mieux conservé de nos monuments : vous avez nommé la Maison-Carrée.

Nul n'ignore, parmi nous, que notre illustre Séguier, par l'étude attentive des trous qu'on aperçoit sur le frontispice de la Maison-Carrée, et dans lesquels étaient scellés les crampons qui retenaient les lettres de bronze de l'inscription, était parvenu à recomposer cette inscription, et qu'il avait cru y retrouver la consécration

de l'édifice aux princes de la Jeunesse : Caius et Lucius , fils d'Agrippa et petit-fils d'Auguste.

Cette conclusion renversait une opinion admise jusque-là, à savoir, que la Maison-Carrée était la basilique qui, suivant Spartien, aurait été élevée à Nîmes par l'empereur Adrien en l'honneur de Plotine.

Le système de Séguier, en dépouillant la Maison-Carrée de la qualification d'*opus mirabile*, d'ouvrage admirable, donnée par l'historien précité et qui semblait si bien lui convenir, ne rendait pas raison de toutes les difficultés que faisait naître l'inspection des trous. Il y avait surtout une lettre C qui correspondait à un seul trou ; et cependant, partout ailleurs où elle s'était rencontrée, cette lettre avait nécessité trois crampons pour être attachée ; par conséquent, elle aurait dû être représentée par trois trous correspondants sur le frontispice.

Séguier avait reconnu l'objection, mais n'y avait pas répondu, du moins d'une manière satisfaisante.

C'est en partant de ce point, non résolu, que Pelet a modifié l'interprétation de Séguier, en mettant la lettre M à la place de la lettre C, la lettre M n'exigeant qu'un crampon au lieu de trois.

Il semble que la substitution d'une lettre ne devrait pas avoir de si graves conséquences, et cependant il suffit de cette simple substitution pour changer la dédicace du monument et par conséquent sa date d'origine.

Ainsi il en résulte, suivant Pelet, que la Maison-Carrée aurait été consacrée aux princes de la Jeunesse Marcus et Lucius, plus connus dans l'histoire sous les noms de Marc-Aurèle et de Vêrus, qu'Adrien avait fait adopter par Antonin, son propre fils adoptif à lui-

même, et qu'elle redeviendrait ainsi la basilique dont avait parlé Spartien, comme on l'avait cru avant Séguier.

Il ne se contente pas de l'argument puisé dans le crampon d'attache de la lettre M; il signale encore certains détails d'architecture contraires aux règles de Vitruve, l'architecte d'Auguste, et qu'on ne rencontrerait pas dans un monument qui daterait du règne de ce prince. Ainsi les dispositions des denticules, des oves, des modillons de l'entablement, la manière dont se termine la corniche, l'existence d'une imposte en saillie contre les colonnes, lui paraissent des signes d'un commencement de dégénérescence, tout à fait inconciliables avec une époque où l'art grec florissait à Rome dans sa pureté inaltérée.

Voilà bien des détails que vous trouverez surérogatoires et fastidieux peut-être; mais c'est à dessein que je les ai cités et groupés pour démontrer le solide mérite de l'explication de Pelet, qui semble avoir pour elle les raisons techniques, scientifiques et historiques.

Adoptée depuis lors, par tous ceux qui ont écrit sur nos antiquités, elle semblait, par son amplitude électorique, avoir clos le débat entre Séguier et ses prédécesseurs. Nous avons même la simplicité de croire que c'était une vérité démontrée, désormais à l'abri de toute controverse.

Nous nous trompons, car nous avons lu tout récemment, dans le *Moniteur*, que M. Léon Renier, de l'Institut, avait repris la thèse de Séguier, dans une leçon à l'École des beaux-arts.

Sur quels arguments s'est appuyé le savant épigraphiste pour restaurer cette thèse? A-t-il combattu ex-

plicitement le système de Pelet ? lui a-t-il fait une objection prise du peu de place qu'aurait eu dans le champ de l'inscription, une lettre à double jambage, comme le M, objection à laquelle il avait été répondu du reste ? Nous l'ignorons ; mais nous ne le supposons pas.

Non nostrum inter nos tantas componere lites.

Néanmoins, et quelque grande que soit l'autorité du contredisant, je me permettrai, pour mon compte, de faire remarquer que l'autorité d'un homme qui a étudié sur place avec tant de patience scrupuleuse et un savoir éclairé sur la matière incontestable, qui a rassemblé tant d'arguments et d'observations de toute sorte, eût tout au moins valu la peine d'être discutée et traitée autrement que par omission.

Pelet a été une spécialité pour nos monuments, et il est difficile de lui refuser le mérite d'une spécialité d'intelligence peu commune.

Suivons-le maintenant derechef à la Porte d'Auguste, qu'il nous fait franchir, cette fois, pour nous engager sur la voie Domitienne, non sans avoir eu le soin de nous signaler, avant le départ, une petite colonne d'ordre ionique, séparant les deux grands arceaux du monument. C'est le milliaire d'or de Nîmes qui, comme celui de Rome, servait de point de départ pour compter les milles.

Une fois sur la voie Domitienne, nous allons à Beaucaire, et de Beaucaire à Castelnau, en parcourant la route antique d'Ugernum à Substantion. Avec un guide aussi éclairé que le nôtre, nous ne faisons point

de pas inutiles , et nous voilà à la recherche de tous les milliaires qui bordaient jadis cette route. Pour que cette recherche aboutisse, il ne nous faut pas garder la ligne itinéraire, car depuis dix-sept à dix-huit siècles, ils ont subi bien des déplacements et même des emplois divers; tantôt nous allons à travers champs, tantôt nous entrons dans les parcs, les jardins, les maisons, les églises; et le résultat final de notre voyage, est une provision de notes à l'aide desquelles, par une opération de la pensée, nous remettons sur place ces pierres disséminées à l'heure actuelle un peu partout. Il n'est pas d'un médiocre intérêt pour nous de remarquer que, tandis que les milliaires antérieurs à Antonin indiquent que la mensuration se faisait à partir de Narbonne, depuis le règne de ce prince elle semble s'opérer en partant de Nîmes : preuve nouvelle de l'importance acquise par notre cité sous Antonin, fait que Pelet tient à mettre essentiellement en lumière, à cause de la place considérable qu'il occupe dans ses vues d'ensemble sur notre histoire monumentale.

Voilà, Messieurs, une course rapide, et il serait bien temps de se reposer; mais nous avons affaire à un marcheur infatigable, qui ne connaît pas le repos quand il s'agit de tracer son sillon à travers les ruines du passé. Toutefois, le dernier voyage qu'il nous propose n'a rien de bien pénible: il s'agit tout simplement de se rendre à la bibliothèque publique, où nous allons suivre une évolution nouvelle de sa pensée relativement aux médailles de Némausus, qui ont un rang à part dans les *impériales* romaines; car elles impliquent l'autonomie de la cité.

Ces médailles, vous le savez, portent deux têtes accolées, dont l'une est ornée de la couronne de

laurier, l'autre de la couronne rostrale, et au revers un crocodile enchaîné au tronc d'un palmier, avec les abréviations COL-NEM. On les avait regardées, jusqu'ici, comme frappées en l'honneur d'Auguste et d'Agrippa, le vainqueur d'Actium et le conquérant de l'Égypte, et delà comme assignant la date historique de la colonisation de notre cité.

Pelet attaque cette opinion, qui était celle de Ménard, de Séguier, et, exhumant un vieux système de Poldo d'Albenas, qui rentre dans la synthèse qu'il s'est faite sur nos monuments, il pense que les deux têtes accolées pourraient bien être les images de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus. L'époque du monnayage de la médaille correspondrait à celle de l'apogée du développement colonial de Némausus, dont les habitants, reconnaissants pour le droit de cité romaine à eux accordé par Antonin, auraient voulu, par une dernière expression de leur indépendance autonome, consacrer le souvenir du bienfait.

Bien que cette thèse soit de nature à se heurter contre des objections très redoutables, on ne saurait nier que Pelet n'ait fait assaut d'efforts ingénieux pour la rendre vraisemblable.

N'importe, il nous faut l'avouer, ces efforts ingénieux ont, cette fois, peu réussi, et d'autant moins peut-être que le mémoire où il a rassemblé ses arguments pêche par un défaut de méthode plus sensiblement accusé que jamais. L'art de la composition littéraire était un peu indifférent à son auteur; et, quand il croyait avoir mis la main sur la solution d'une difficulté, cette industrie logique qui consiste à pénétrer l'esprit du lecteur par l'ordonnance habile des moyens de démonstration, il la dédaignait trop comme un artifice de mensonge. De

là peut-être n'a-t-on pas assez rendu justice à ce travail ; ce qu'on aurait pu faire, même sans en admettre les conclusions.

J'arrive au terme de ma tâche ; car, après avoir essayé de faire revivre les principales œuvres de notre confrère, vous n'exigez pas que j'en complète le tableau, en vous entretenant de cette multitude d'essais monographiques tombés de sa plume sur le *Xyste*, sur la *clouca maxima*, sur les mosaïques, sur les inscriptions tumulaires de notre ville, qui ont tour à tour tenté la curiosité investigatrice de son esprit.

Vous n'exigez pas non plus que je ramène votre attention sur les mémoires qui ont eu pour objet l'antiquité en dehors de notre pays, comme les Thermes de l'empereur Julien à Paris, les ruines de Murviel, la Tour des Vents à Athènes, les monuments d'Arles, d'Orange, de Vaison, de Saint-Chamas, le milliaire de Narbonne, un ingénieux essai de mécanique scénique à propos du théâtre d'Orange.

Ce que j'ai voulu mettre en relief, c'est le patriotisme antique du Nimois de nos jours, dévoré de la passion de retrouver les titres d'origine de sa ville natale, et ne faisant guère, du reste, d'excursions au dehors que pour y chercher des lumières nouvelles, afin d'éclairer les problèmes de son histoire.

Ce que nous connaissons de lui par la publicité n'est pas, du reste, tout ce qu'il en reste ; - car je sais qu'il a laissé :

1^o Un recueil en huit volumes in-1^o, contenant l'index de toutes les inscriptions découvertes dans notre localité, avec indication autant que possible des endroits où on peut les retrouver encore aujourd'hui ;

2^o Un *Traité général d'archéologie*, dans lequel il a

reproduit les divers écrits qu'il a publiés, en les améliorant.

J'exprimerais le vœu que, si ces ouvrages ne sont pas imprimés par les soins de sa famille, ils fussent déposés à la bibliothèque publique, où ils iraient grossir le fond laissé par Séguier et serviraient à l'instruction archéologique des générations futures.

Il est temps de se résumer sur le compte de notre cher confrère. Il me semble que c'est le louer dignement et à sa mesure que de dire de lui qu'il possédait à un degré éminent le génie naturel de l'archéologie; et, s'il m'était permis d'emprunter une vieille figure, j'ajouterais que la fée bienfaisante qui avait présidé à sa naissance en avait répandu les dons avec une libérale profusion autour de son berceau.

Son aptitude supérieure et d'instinct pour ainsi dire, développée par une longue et infatigable pratique expérimentale, si elle ne lui fournissait pas toujours les armes victorieuses de la démonstration, lui révélait souvent le vrai comme par illumination.

Après tout, faut-il reconnaître que, si ce passé, enveloppé de tant de ténèbres, n'a pas toujours répondu à ses vaillants efforts en se laissant pénétrer davantage, personne n'a répandu dans ses recherches plus d'idées fécondes que lui; personne n'a fouillé le sol antique en étendue, sinon en profondeur, plus que lui. S'il fait jouer la sape et la mine sur tant de points divers, qu'on ne le prenne pas trop cependant pour un novateur turbulent en archéologie, un révolutionnaire en lutte ouverte contre les idées reçues; car ses grandes témérités consistent le plus souvent à reprendre à nouveau les thèses des devanciers de Ménard et de Séguier.

Si, entre ceux-ci et Pelet, il y eut à Nîmes des hommes qui, tels que Charles Durand, S. Durant, A. de Seynes, et surtout l'ingénieur Grangent, ont jeté quelques lumières sur nos monuments, ils ne franchirent guère les limites de la question d'art et n'abordèrent pas résolument les difficultés des problèmes historiques. Aussi peut-on considérer Pelet comme le successeur direct de Ménard et de Séguier ; mais faut-il ajouter qu'il n'avait pas accepté leur succession sans se réserver le droit de répudier une partie de l'héritage et de transformer le reste ?

Ses travaux, qui étaient en possession d'une légitime renommée, lui avaient ouvert les portes d'une foule de sociétés savantes d'Europe et l'avaient fait nommer, en 1841, inspecteur des monuments historiques.

Ce dernier titre n'était pas pour lui une sinécure ; car il y puisait le droit de veiller à la conservation et à l'agrandissement des collections épigraphiques du Musée, et l'on sait qu'il n'épargnait pas son zèle pour accomplir cette tâche. C'est au même titre qu'il avait créé, dans le *cavædium* de la Porte d'Auguste, un musée pour les pierres milliaires.

Sa mort a donc été une grande perte pour notre cité, non moins que pour nous-mêmes. Nos regrets communs ont été partagés par ces nombreux étrangers de passage dans nos murs, pour qui il avait été un guide si précieux.

Si nous avions pu l'ignorer, les larmes de sa famille et de ses amis nous auraient appris qu'il ne possédait pas moins les qualités du cœur que celles de l'esprit. Il y a quelques jours à peine que j'entendais le charmant poète qui aide à nous consoler de la perte de Reboul, l'auteur de *Térentia*, dont les vers ouvrent le volume

où la piété filiale de M. Causse a réuni les principaux mémoires de son beau-père. Il m'exprimait, avec un accent inaccoutumé de profonde tristesse, le deuil de son âme non consolée par le temps, au souvenir toujours vivant d'une amitié que la mort a brisée, *nulli febilior quam tibi*.

Nous verrons bientôt, dans ce musée que Pelet a tant contribué à enrichir, le buste que nous avons sollicité et obtenu de l'autorité municipale; mais, comme l'a dit un historien célèbre, les traits de l'homme sont fragiles et périssables, la figure de l'âme est seule éternelle, *forma mentis æterna*.

C'est cette meilleure partie de lui-même, dont l'image reste gravée dans nos souvenirs; car elle, elle est allée prendre son rang dans ce défilé funébre où l'avaient précédé tant de membres qu'il avait connus dans cette Compagnie, et dont quelques-uns dataient de sa renaissance, au commencement du siècle. Elle repose dans cette existence immortelle où ont cessé pour lui les tourments d'une curiosité qui ne peut jamais, dans ce monde, être complètement satisfaite.

Et qui sait si ce n'est pas une part de la rémunération céleste, qu'aux clartés toujours un peu voilées de la science succède, après la mort, une de ces intenses lumières qui ne laissent planer aucune ombre sur la vérité, que cette vérité ait été cherchée, pendant la vie, dans les faits éphémères de l'histoire, ou dans les faits immuables de la nature?

NOTICE

sur

M. V.-S. GRANGENT ;

Par M. O. PLAGNIOL,

Membre-résidant

Le temps, dans sa marche incessante et inexorable, entraîne toutes choses : les institutions, après un intervalle plus ou moins long, sont emportées; et, si elles renaissent de leurs cendres, les hommes qui les font marcher et les dirigent disparaissent un jour pour faire place à d'autres, qui s'effacent à leur tour. L'Académie du Gard a présenté cette double vicissitude. Renversée par la tourmente révolutionnaire et relevée en 1801, elle suit maintenant le cours paisible de sa destinée. Ce ne sont plus que les membres de ce corps qui sont frappés successivement et se succèdent les uns aux autres.

L'Académie du Gard n'a pas toujours la possibilité d'honorer la mémoire de ceux quelle a perdus. Des circonstances particulières, indépendantes de sa volonté, peuvent y faire obstacle. C'est ce qui est arrivé pour un des membres distingués de ce corps, M. Grangent, qui lui a été enlevé il y a déjà bien des

années, et qui avait été appelé à en faire partie à l'époque même de sa réorganisation.

Le soin de prononcer l'éloge de M. Grangent avait été remis successivement à divers membres de la société ; mais, par une fatalité bien extraordinaire, la mort les a frappés tour à tour, avant qu'il aient pu s'acquitter d'une tâche qu'ils se transmettraient les uns aux autres.

Le long intervalle déjà écoulé pouvait faire craindre que la mémoire de M. Grangent, dont la carrière a été si honorable et qui avait tenu une si grande place dans la cité et le département, ne fût l'objet d'aucun témoignage propre à le rappeler.

Cédant à un sentiment pieux, et désireux de rendre hommage à un oncle dont le souvenir vénéré m'est resté si cher, j'ai voulu, quoique je reconnaisse mon insuffisance, tenter de me rendre l'interprète de l'Académie à son sujet. J'ai dû me confier pour cela en la bienveillante indulgence de mes confrères. J'espère qu'ils voudront bien me tenir compte des sentiments qui me dirigent, à défaut des titres qui me manquent. Je chercherai surtout à faire parler les faits que j'ai été à même de recueillir, et qui me fournissent le meilleur moyen de louer celui que l'Académie entourait, de son vivant, de la plus glorieuse estime.

M. Grangent (Victor-Stanislas), né au Pont-Saint-Esprit (Gard), en 1770, était fils du directeur des travaux publics de la province de Languedoc.

A l'âge de dix-huit ans, après de brillants succès dans ses études classiques, études pour lesquelles il conserva pendant tout le reste de sa vie une espèce de

culte, il débutait dans une carrière que, à l'exemple de son père, il devait parcourir avec honneur. En 1789, à la veille de la Révolution, une administration générale des ponts et chaussées ayant été organisée en remplacement des administrations provinciales, M. Grangent fut appelé à en faire partie. Il se fit bientôt remarquer par sa capacité et ses talents. Lorsque son frère aîné, qui avait été nommé ingénieur en chef du Gard, et qui, quoique jeune encore, comptait déjà d'excellents services, vint à mourir prématurément, M. Victor Grangent, à peine âgé de trente ans, fut appelé à lui succéder. Il se voua tout entier, et avec un zèle au dessus de tout éloge, à la tâche importante qui lui était confiée. Pendant près de quarante ans, il sut multiplier ses soins habiles et son activité pour étendre et améliorer les voies et communications du département : nouveaux tracés de route, ponts solidement construits, et, dans certains cas, hardiment et élégamment jetés, établissement de digues dans des positions difficiles, chemins de halage sur les bords du Rhône heureusement combinés, amélioration importante du port d'Aiguesmortes, construction perfectionnée du phare qui le domine, signalèrent successivement la carrière administrative de M. Grangent ; mais ce qui contribua à le placer encore plus haut dans l'estime des gens de l'art, ce fut sa coopération à la construction du canal de Beaucaire à Aiguesmortes.

Ce canal avait pour objet de compléter le système de navigation entre le Rhône et la Garonne, et, par conséquent, de faire communiquer les deux mers. Il s'agissait, en outre, de le faire servir à écarter les causes d'insalubrité qui désolaient alors le pays.

L'ouverture du canal avait été inaugurée, en 1773,

par les États de Languedoc, sur les plans du père de M. Grangent. Ces travaux avaient été conduits depuis Aiguesmortes jusqu'à Saint-Gilles. M. Grangent, ainsi qu'il s'en explique dans une note écrite de sa main, eut l'extrême bonheur de continuer et de terminer l'œuvre remarquable de son père.

De grandes questions restaient à résoudre ; elles devinrent le but de profondes méditations de la part du fils. L'établissement de l'écluse de prise d'eau dans le Rhône, à Beaucaire, lui donna lieu surtout de déployer toutes les ressources de la science de l'ingénieur ; il eut à soutenir une grave et longue discussion devant le Conseil général des ponts-et-chaussées : le projet qu'il présentait finit par être adopté.

L'exécution qui suivit fut si remarquable et a si bien répondu à ce que l'on attendait, que cette écluse est citée maintenant comme un modèle de ce genre de construction.

Le dessèchement des marais situés sur la ligne du canal fut opéré par les soins de M. Grangent ; et, grâce à lui, un système fort bien conçu d'irrigation donna le moyen d'arroser à volonté les terrains desséchés. Le succès a pleinement répondu à l'exécution. Le pays a été transformé, et surtout assaini. En même temps, des produits végétaux très considérables, consistant en roseaux propres à donner des engrais et en fourrages de diverses natures sont venus, chaque année, fournir des ressources importantes, et en quelques sorte indéfinies, sur les différents points du département où on les transporte maintenant. Cette double conception aurait suffi pour faire un nom à un ingénieur.

La première publication sortie de la plume de M. Grangent fut une *Description abrégée du département*

du Gard, qui parut en 1799. Des données relatives à la flore de notre pays et à ses richesses minéralogiques avaient été fournies par MM. Granier et Solimani, professeurs à l'École centrale de Nîmes; il les joignit aux nombreux et importants documents qu'il avait recueillis lui-même, coordonna le tout et en composa un corps d'ouvrage. Cet écrit, très riche en matériaux de tout genre, habilement condensés, a été rédigé avec une clarté et une méthode qui ne laissent rien à désirer. Le style est coulant et d'une simplicité élégante. Le lecteur se sent excité et encouragé à s'instruire. L'auteur avait d'ailleurs le mérite d'ouvrir, en quelque sorte, la voie pour ce genre de composition, à peine essayé alors et si fort cultivé de nos jours, où la science de la statistique a pris une véritable importance.

Placé en présence des chefs-d'œuvre de l'antiquité, M. Grangent éprouva le besoin de les étudier. Grâce à sa persévérance et à ses brillantes facultés, il sut bientôt prendre place dans le monde savant. Un ouvrage sur les monuments antiques du midi de la France, qu'il publia avec la collaboration de deux hommes distingués (1), obtint, dès son apparition, le plus grand succès. L'édition fut de suite épuisée.

Cet ouvrage contient la description particulière et détaillée des monuments. Les auteurs en recherchent soigneusement la destination et l'origine; ils discutent les opinions et les systèmes qui ont été déjà mis en avant, les placent, au besoin, en présence de leurs

(1) M. *Charles Durand*, ingénieur des ponts et chaussées, et M. *Simon Durant*, ingénieur en chef du cadastre.

propres idées, et s'appliquent à démontrer de quel côté est la vérité.

Plusieurs découvertes qui leur appartiennent sont exposées successivement : entre autres, celles qui se rapportent aux joutes sur l'eau ou naumachies qui étaient célébrées dans l'intérieur de l'amphithéâtre, et l'existence d'une vaste tente, composée de nombreux compartiments, qui pouvait recouvrir, soit en partie, soit en totalité, la surface du monument. Ils avaient fourni tous les détails explicatifs sur ces deux découvertes qui, l'une et l'autre, avaient été accueillies avec un grand intérêt. Il y a lieu aussi de le faire remarquer, le système des innombrables égouts distribués dans l'intérieur de l'Amphithéâtre pour l'écoulement des eaux pluviales (1) a été soigneusement exposé et parfaitement expliqué dans l'ouvrage. On y trouve des détails complets et vraiment remarquables à ce sujet. On les a souvent reproduits.

L'ouvrage, dans toutes ses parties, révèle des recherches approfondies, appuyées sur des connaissances spéciales, étendues. Les appréciations sont exactes et judicieuses ; une part équitable est faite aux auteurs qui ont précédé ; la forme est pure, correcte et de nature à être constamment goûtée du lecteur.

M. Grangent avait été nommé conservateur des monuments de Nîmes. L'Amphithéâtre, appelé vulgairement *les Arènes*, fut le premier objet qui l'occupa dans ses nouvelles fonctions. Des maisons, en très grand nombre, mais plus ou moins informes et cons-

(1) A ces égouts venaient communiquer de nombreux urinoirs établis aux divers étages de la construction.

truites en très grande partie avec des matériaux arrachés au monument, avaient fini par en masquer les dehors et en obstruer l'intérieur. Au moyen âge, les habitants de ces maisons, voués exclusivement à la profession des armes, portaient la qualification de *Chevaliers des Arènes*. En dernier lieu, il ne restait guère plus que des habitants pauvres et de la plus humble condition. Le sol s'était relevé intérieurement de 6 à 7 mètres, par l'effet des amas de décombres qui s'étaient formés peu à peu.

La province de Languedoc avait tenté, à diverses reprises, de déblayer le monument. François I^{er}, antérieurement, avait donné des ordres pour qu'il en fût ainsi; mais l'œuvre était restée fort arriérée. M. Grangent, sur la proposition qu'il fit de la reprendre, fut chargé de ce soin et parvint à la faire marcher activement. Il montra alors ce qu'on pouvait attendre d'un zèle habile et que rien ne devait arrêter. L'édifice fut dégagé progressivement de ses ruines et ramené à l'état actuel, qui permet d'en saisir l'ensemble et d'en étudier les détails.

Il fit exécuter ensuite de nombreuses réparations pour conserver ou consolider diverses parties de l'édifice. En même temps, des voûtes intérieures, des rampes d'escalier, des massifs de gradins furent rétablis, en vue de donner une idée de l'état primitif du monument, que les ravages du temps et surtout ceux de la main des hommes avaient si fortement défigurés.

C'est de 1809 à 1812, sous l'administration vigilante et éclairée de M. d'Alphonse, alors préfet du département, que la première partie des travaux dont nous venons de parler a été exécutée. Le décret impérial qui les ordonnait portait une allocation de

424,000 fr., non compris les fonds destinés à acquitter les indemnités considérables dues aux propriétaires des maisons démolies dans l'intérieur et autour de l'Amphithéâtre. C'était là une munificence bien digne de la grandeur de l'œuvre, et qui témoignait de la protection accordée aux arts.

Cette restauration de l'édifice se poursuit maintenant dans une excellente voie par les soins de l'habile architecte et savant archéologue, M. Révoil, qui en est chargé. Non seulement on voit renaître parfaitement certaines parties anciennes de l'édifice; mais des résultats et des objets nouveaux d'un grand intérêt se présentent, à mesure que les fouilles actuelles se continuent. Elles ont été étendues aux substructions placées au dessous de l'arène MM. Grangent et Durand en avaient reconnu l'existence; mais l'insuffisance des fonds applicables aux déblais n'avait pas permis de pousser le travail assez loin pour vider la question relative à la destination de ces substructions. Il était réservé à M. Révoil de produire de nouvelles et curieuses investigations à ce sujet, et de les soumettre à une discussion remarquable.

Le temple dit *la Maison-Carrée* a été restauré en entier par les soins de M. Grangent. Il fut dégagé d'abord des terres et des débris qui s'étaient amoncelés à sa base sur une hauteur de 2 mètres environ. Ensuite le stylobate, avec la pureté et le bel effet de ses lignes, fut rétabli complètement et conformément aux indications les plus scrupuleuses recueillies sur place. On opéra de même pour la rampe d'escalier du péristyle. On conserva néanmoins soigneusement toutes les parties qui devaient servir de pièces justificatives à la restauration. L'ancienne base de l'édifice, qui

montre le soin particulier que les anciens mettaient à assurer la solidité de leurs constructions , fut reconnue alors entièrement par M. Grangent.

La Maison-Carrée était devenue une propriété particulière en 1576 ; on n'avait pas craint de livrer le monument le plus riche et le mieux conservé de l'antiquité aux caprices et à l'impéritie de particuliers ignorants : il en était résulté qu'on avait poussé l'outrage jusqu'à faire servir l'édifice à loger des animaux.

Il était encore possédé par un habitant de la cité , lorsque, en 1670 , il fut acheté par les religieux Augustins. Ceux-ci firent construire une chapelle dans l'intérieur du temple antique, en se conformant, d'ailleurs, aux précautions qui avaient été prescrites par l'arrêt du conseil de 1672, en vue de la conservation du monument. Néanmoins, la charpente, qu'ils avaient établie ne l'avait pas été dans de bonnes conditions ; le toit qu'elle supportait menaçait de s'écrouler et de tout entraîner dans sa chute : déjà même certaines parties intérieures de la construction surplombaient.

M. Grangent s'occupa des moyens de porter un prompt secours à cet état de choses : il fit démolir la voûte et les murs de la chapelle ; la charpente fut enlevée et remplacée par un système ingénieux de poutres armées combinées avec un contre-mur intérieur. Un toit avec des tuiles , à la manière antique , dont le modèle avait été retrouvé dans les fouilles autour du temple , vint remplacer avantageusement la mauvaise toiture qui existait auparavant.

La couverture du péristyle fut également renouvelée et le plafond reconstruit avec des caissons à rosaces

dans le goût de ceux qui avaient dû primitivement y figurer.

Dans tout ce travail, non seulement le plan antique fut fidèlement reproduit, mais l'œuvre moderne le dispute, par la beauté de l'exécution, à l'œuvre des Romains. Actuellement, le monument, consolidé et en quelque sorte rajeuni, est assuré de traverser encore bien des siècles et de continuer à exciter l'admiration de tous.

C'est pendant le cours des travaux relatifs à la restauration que l'on fit la découverte d'une galerie à colonnes qui régnait sur trois côtés, à distance du monument, et qui en formait une magnifique et imposante dépendance. On fut amené, en outre, à reconnaître alors l'existence d'un *forum*, auquel se rattachait la plate-forme du temple du côté du midi (1).

Les fouilles autour de la Maison-Carrée avaient commencé en 1820; la restauration de l'édifice avait suivi de près : le 11 mars 1824, on installait un Musée dans l'intérieur de l'ancien temple. C'est ici l'occasion de rendre un juste hommage à la mémoire de l'administrateur habile et profondément instruit qui était alors à la tête du département : M. Villiers du Terrage avait pris tout à fait à cœur la restauration de nos monuments; il avait fortement aidé et encouragé M. Grangent dans l'accomplissement de sa tâche.

Il nous resterait à énumérer les travaux exécutés, sous les ordres de M. Grangent, au temple de la Fon-

(1) Une notice détaillée sur cette double découverte fut publiée par M. Alphonse de Seynes, dans son *Essai sur les fouilles de la Maison-Carrée*.

taine, dit *Temple de Diane*. A la suite des premières fouilles, une restauration partielle avait été essayée ; mais ces fouilles avaient besoin d'être continuées et devaient amener plus tard de nouvelles découvertes, qui vinrent se coordonner avec celles qui avaient été faites à l'époque dont nous parlons. On fut alors conduit à reconnaître, dans ce temple, le sanctuaire des anciens bains ou thermes, soit un Nymphée proprement dit, consacré aux nymphes de la Fontaine.

C'est en 1830 que les fouilles au devant du temple ont été reprises, sous la direction de M. Pelet. A partir de cette époque, notre savant et regrettable confrère, dans ses études sur nos divers monuments, a recueilli cette abondante moisson de découvertes qui ont porté si haut sa réputation d'antiquaire. En même temps, il continuait à se livrer à la création de ces produits artistiques si remarquables et si fort admirés.

M. Pelet se plaisait à louer M. Grangent, qui l'avait précédé dans le monde savant ; M. Grangent, de son côté, avait bien vite présagé les succès qui attendaient le nouveau venu dans la carrière.

Les services de l'ingénieur et ceux de l'antiquaire avaient été récompensés, en 1814, dans la personne de M. Grangent, par la décoration de la Légion d'honneur. Tous avaient applaudi à une distinction si bien méritée. Il avait été appelé à faire partie de l'Académie dès l'époque de sa réorganisation, en 1801. Il s'est montré toujours très dévoué à cette société ; il fréquentait assidûment ses séances et les aminait souvent par ses communications.

Dans les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions, M. Grangent ne se livrait pas seulement à l'étude des monument antiques : d'autres objets scien-

tifiques devinrent le but de ses méditations. Ainsi la Société centrale d'agriculture ayant mis au concours, en 1841, une question sur les irrigations, un mémoire échappé, en quelque sorte, à la plume de M. Grangent obtint le premier prix. D'autres succès en ce genre lui eussent été acquis, s'il avait eu moins de modestie et moins d'indifférence pour toute espèce de gloire et de renom.

Mais ce n'est point assez de louer en M. Grangent l'ingénieur habile, le savant antiquaire et l'écrivain exercé ; pour rendre un hommage complet à sa mémoire, je ne dois pas passer sous silence les qualités de l'homme privé.

Son commerce était doux et facile ; sa grande affabilité, son urbanité exquise et un fonds inépuisable de bonté appelaient à lui toutes les sympathies. Causeur spirituel, mais dépourvu de toute prétention, nul ne possédait à un plus haut degré l'art de conter et de captiver ceux devant qui il parlait. Il faisait revivre le ton et les traditions les plus distinguées de la société d'autrefois. Son salon était le rendez-vous du monde élégant et éclairé. Les étrangers de marque, à leur passage, étaient heureux d'y être admis, et se retiraient emportant le souvenir du charme qu'ils avaient goûté dans les plus aimables causeries.

Rigide observateur de ses devoirs domestiques, non moins que de ses devoirs d'homme public, il avait donné tous ses soins à l'éducation de deux fils qu'il avait eus d'un premier mariage. L'un d'eux avait péri au milieu des désastres de la campagne de Russie : le deuil du père avait été un tribut payé à la patrie. L'autre fils, plus jeune, avait suivi honorablement

aussi la carrière militaire. Il est mort, il y a quatre ans, laissant plusieurs enfants.

M. Grangent avait fait preuve d'un grand dévouement fraternel : son second frère était mort victime des premiers orages de la révolution ; il laissait un fils en bas âge. M. Grangent avait adopté cet enfant, l'avait élevé avec les siens et confondu dans la même tendresse. Ce neveu, en qui s'étaient développé de nobles sentiments et qui est devenu plus tard un homme d'élite, avait fini par ne plus voir en lui qu'un véritable père.

M. Grangent, d'un naturel très bienveillant, s'attirait l'affection de tous ses subordonnés. Il leur portait un intérêt extrême, et cherchait sans cesse le moyen de les servir. Il avait l'art de les exciter au bien. Il avait vu s'élever autour de lui deux des fortunes les plus éminentes du corps des ponts et chaussées, qu'il avait su discerner dès le début et qu'il avait servies et encouragées en tout ce qui dépendait de lui : nous voulons parler de MM Talabot et Didion, qui, après avoir passé quelques années sous ses ordres, étaient demeurés ensuite ses amis et avaient toujours conservé précieusement le souvenir des qualités de son cœur et de son esprit.

M. Grangent était secourable à l'infortune. Il ne trouvait pas de plus douce jouissance que celle d'assister et de consoler les malheureux. Dans les dernières années de sa vie, lorsque sa mise à la retraite lui eut fait des loisirs, il prêtait un concours actif à plusieurs établissements privés de bienfaisance.

Il a succombé en avril 1843, âgé de soixante-treize ans. Les secours de la religion et les sentiments pieux qu'il nourrissait ont adouci ses derniers mo-

ments. Les soins les plus tendres lui ont été prodigués par la femme excellente et distinguée qu'il avait associée à sa destinée. Il a emporté dans sa tombe les regrets de tous , et laissé après lui le haut exemple d'une vie noblement et utilement remplie.

RAPPORT

sur le

CONCOURS DE 1866 ;

Par M. A. VIGUIÉ,

Membre-ressort

La tendance qui s'accuse de plus en plus dans le développement des sciences historiques est celle-ci : substituer à des idées abstraites et à des considérations vagues et lointaines la réalité vivante et précise des faits, dramatiquement exposés. Il semble qu'une attention plus grande et plus sympathique soit prêtée de nos jours à ces paroles déjà anciennes d'Augustin Thierry : « Il faut, écrivait-il dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, pénétrer jusqu'aux hommes à travers la distance des siècles ; il faut se les représenter vivant et agissant sur le pays où la poussière de leurs os ne se trouverait même pas aujourd'hui ; et c'est à dessein que beaucoup de faits locaux, beaucoup de faits ignorés sont rapportés dans ce récit ». Or, si, en effet, comme nous le pensons, les faits locaux doivent, pour l'intelligence du passé et pour les constructions de l'histoire générale, être exhumés avec habileté et mis en relief avec art ; s'il est impossible

de tracer un tableau d'ensemble sans être en réelle possession de chacune des parties qui le doivent composer ; si un édifice ne peut s'élever solide et durable qu'à la condition de n'employer à son érection que des pierres éprouvées et taillées avec soin, c'est sur place, c'est dans toutes les parties du territoire, — c'est jusqu'au fond des provinces les plus reculées que le travail, au moins préparatoire, doit être fait. Il faut recueillir les traditions locales, fouiller les archives les plus modestes, s'inspirer des lieux, des ruines, des horizons, des monuments existant encore. Or, ce travail, nous seuls nous pouvons le faire en province ; et c'est là, si je ne me trompe, la mission principale de nos Académies. Sans doute toute Académie a une œuvre générale à accomplir : éclairer et élever les esprits, et créer et entretenir un courant intellectuel dans les populations au centre desquelles elle est placée ; mais sous le rapport de la science historique, toute Académie a une mission déterminée et aussi salutaire que modeste, c'est la mission de faire revivre et de manifester sous ses faces diverses le passé de sa province : travail peu éclatant sans doute, mais d'une indispensable nécessité.

L'histoire générale n'est désormais possible qu'au moyen de l'histoire locale préalablement dressée. Il faut, avant tout, extraire et réunir les matériaux. Plus tard un grand artiste viendra qui les mettra en œuvre et en construira un majestueux édifice. Mais l'édifice, à moins d'être fantastique, a besoin de pierres pour s'élever ; et ces pierres, c'est nous qui, de nos provinces, les apportons péniblement : à d'autres la gloire, à nous le labeur. Aussi bien, si notre Académie était tentée d'oublier sa mission de provoquer ou de pro-

duire les travaux se rapportant directement à l'histoire locale, les événements eux-mêmes se chargeraient de la lui rappeler. Toutes les fois que nous mettons au concours une question, belle sans doute, mais générale, nous ne recevons guère de réponse; nos travailleurs ont l'air de nous dire que cela ne les touche pas directement, et nos rapporteurs n'ont à vous présenter que des condoléances. Mais dès que le sujet du concours touche aux intérêts et aux souvenirs de la contrée, aussitôt il y a un écho à notre voix, les mémoires abondent et les rapporteurs sont heureux, comme je le suis aujourd'hui, de retracer les incidents d'une brillante lutte.

L'Académie a donc été heureusement inspirée en proposant pour sujet du concours de 1866 la question suivante: «Faire l'histoire d'un des chefs-lieux de canton ou d'une des localités importantes du département du Gard, qui n'ont pas encore été l'objet d'un travail de ce genre».

Nous avons reçu six mémoires présentant l'histoire des villes ou localités suivantes: Beaucaire, Aimargues, Sauve, le Pont-Saint-Esprit, Arrigas et Remoulins.

Nous tenons à exprimer tout d'abord notre satisfaction à propos du résultat général du concours. Les mémoires sont nombreux, et tous offrent de l'intérêt. Dans chacune de ces monographies, il y a du travail, des recherches, des découvertes heureuses: c'est pour nous un plaisir, et un devoir de le reconnaître. A tous les concurrents nous adressons un mot de sympathie, il n'en est aucun que nous voulions décourager.

Des inégalités sérieuses, à des points de vue divers,

existent naturellement entre les travaux présentés au concours. Nous exprimons notre opinion sur chacun en particulier de la manière suivante :

Le mémoire sur *Beaucaire* se trouve en dehors des conditions du programme : nous demandions, en effet, que la ville dont on nous retracerait l'histoire n'eût jamais été l'objet d'un travail de ce genre. Or, il y a sur Beaucaire deux ouvrages considérables, l'un publié en 1718 par M. des Porcellets, l'autre en 1836 par M. de Forton. Aussi bien, le mémoire présenté au concours, vu l'importance de la ville, était insuffisant : l'histoire seule de la foire de Beaucaire exigerait une monographie fort étendue.

Nous aurions aimé que l'auteur des *Annales historiques de la ville d'Aimargues* ne produisit pas certaines de ses découvertes avec tant d'éclat. La pompe messied au vrai savoir, et nous nous plaisons à reconnaître que, dans ce mémoire, il y a un vrai savoir : nous y trouvons, en effet, certains documents intéressants et des recherches qui ont leur prix. Toutefois, un défaut important nous a fait écarter ce travail : c'est le manque de critique dans la mise en œuvre des documents, et en particulier de celui qui est considéré par l'auteur comme le plus considérable.

L'Histoire de Sauve est un travail fait *con amore* ; l'auteur se complait dans ses recherches, il est du pays, il en connaît tous les sites, il évoque avec bonheur la tradition locale, ses documents originaux mettent au jour des faits importants. C'est à ces documents-là qu'il aurait dû exclusivement s'attacher :

trop souvent son érudition n'est que de seconde ou de troisième main, et nous le voyons même invoquer l'autorité d'un romancier qu'il transformerait volontiers en un historien. Tel qu'il nous est présenté d'ailleurs, ce travail n'est pas vraiment rédigé. Ce sont là de simples notes à l'usage de l'auteur; ce sont des faits relatés sans ordre et qui attendent le classement: c'est ainsi qu'on se parle à soi-même, mais ce n'est pas ainsi qu'on parle au public. Les notes s'arrêtent à 1720, et le travail n'est pas complet. Que l'auteur se tienne scrupuleusement aux documents originaux qu'il connaît et qu'il a si habilement recueillis; qu'il répudie tous les auteurs fantaisistes dont il ne nous épargne pas les citations; qu'il rédige ses notes, et avec les matériaux amassés déjà et ceux que son amour de l'histoire locale lui fera découvrir encore, nous ne doutons pas qu'il n'arrive à produire une œuvre fort estimable.

L'Histoire du Pont-Saint-Esprit est le fruit de laborieuses et consciencieuses recherches: voilà un travail de longue haleine et qui a dû coûter à son auteur bien des efforts, d'ailleurs couronnés de succès. Les origines de la ville, du pont, de l'hospice sont retracées avec piété et avec sûreté. Tout ce qui touche à l'histoire générale et aux considérations sur le développement de l'esprit français pourrait être sérieusement discuté; mais là n'est pas le sens et le mérite de cette œuvre. Examiné en tant qu'histoire locale, ce mémoire est solide, appuyé sur des documents d'une haute valeur et digne de toute notre approbation. Nous nous empressons de louer l'érudition de bon aloi que l'on rencontre à chaque page, et nous remercions l'auteur

de nous avoir donné en quatre gros cahiers, indépendamment des cinq qui retracent l'histoire proprement dite, les documents si intéressants concernant l'érection du pont, les difficultés que les habitants ont eu à vaincre, la protection que les rois ont accordée à cette œuvre, les arrêts du conseil d'Etat, le tableau chronologique des bienfaiteurs de l'hospice depuis 1300, le tableau des Etats généraux tenus au Pont-Saint-Esprit. Pourquoi faut-il qu'un défaut capital dépare une œuvre si consciencieuse? Il y a dans ce mémoire un manque regrettable de forme. Sans doute, dans ce genre de recherches, l'érudition est surtout essentielle, mais on ne saurait dédaigner non plus la façon de la mise en œuvre. Du reste, ce défaut se retrouve malheureusement dans tous les travaux qui nous ont été présentés, bien qu'il apparaisse ici d'une manière d'autant plus frappante que le fond est excellent. Nos auteurs semblent avoir peu de respect pour le précepte de Boileau :

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Je crains bien qu'ils ne l'y aient pas mis deux fois. Le temps pressait, le terme fatal du concours était proche; je le veux bien, c'est une excuse; mais il est bon de n'oublier jamais les immortelles paroles de Buffon : « Les choses que l'on dit frappent moins que la manière dont on les dit Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même ». Cette critique exprimée, nous rendons volontiers hommage au travail, à la conscience et à l'érudition de l'auteur du mémoire sur le Pont-Saint-Esprit.

Vers 533, un groupe de paroisses détachées des évêchés de Rodez et d'Uzès fut érigé en évêché, et le

siège de cet évêché est connu sous le nom d'*Arrisitum*. L'évêché d'*Arrisitum*, dont la durée n'a été que d'un siècle et demi environ, depuis Déotaire, son premier évêque, jusqu'à Mummolus, le dernier prélat qui occupa ce siège, a dû, ce me semble, son érection à la toute-puissante influence de la famille du sénateur Ambert, petit-fils de l'illustre Tonance-Ferréol, préfet des Gaules, et neveu de Roricus, évêque d'Uzès.

L'auteur du mémoire, dont, à mon grand regret, je ne puis dire que quelques mots rapides, écrit que les historiens ne s'accordent ni sur l'époque de l'érection de l'évêché ni sur les motifs qui l'amènèrent. Quant à l'époque, l'écart est insignifiant : c'est en 531 ou en 533 ; et, quant aux motifs, l'auteur du mémoire, après avoir recueilli les témoignages historiques les plus sérieux, à commencer par celui de Grégoire de Tours, est tout-à-fait dans la vérité quand il dit : « Non content de cette haute marque de distinction (la dignité de sénateur), Ambert désira que ses terres fussent érigées en évêché, afin d'avoir un diocèse pour sa propre maison, ou pour tout autre prélat de son choix. Afin de s'attacher plus étroitement cette famille, Thierry consentit aux désirs d'Ambert, et Roricus ne refusa pas de céder une partie de son vaste diocèse, puisqu'il s'agissait d'élever Déotaire, son neveu, aux honneurs de l'épiscopat. Déotaire, qui fut le premier évêque d'*Arrisitum*, était le frère aîné d'Ambert et petit-fils, comme lui, de Tonance ».

Vers la fin du VII^e siècle, l'évêché d'*Arrisitum* fut démembré et les paroisses qui le composaient furent réunies aux diocèses auxquels elles avaient précédé-

deinment appartenu, c'est-à-dire le Larzac à celui de Rodez et le pays d'Arsat proprement dit à celui d'Uzès. La succession des évêques sur le siège d'Arrisitum est d'ailleurs parfaitement connue; mais ce qui ne l'est point, ce qui exerce et exercera peut-être longtemps la sagacité des travailleurs, c'est la place qu'occupait Arrisitum.

Cet évêché, où se sont succédé des prélats de famille illustre; cet évêché, qui devait avoir palais, forteresse et église; cet évêché, où donc était-il situé? Voilà la question pleine d'intérêt qu'a traitée, dans un excellent mémoire et d'une manière vive, savante et originale l'auteur des *Recherches historiques sur l'évêché d'Arrisitum*. Les deux dernières parties de son travail, consacrées l'une à faire connaître les évêques d'Arrisitum, l'autre les personnages illustres qui tirent leur origine de cet évêché, sont peut-être les moins remarquables. Mais les deux premières parties sont vraiment traitées avec habileté, érudition, entrain et conviction: il y a du souffle dans ces pages. La première partie est négative, la seconde positive. Dans la première, l'auteur soutient cette thèse: Arrisitum n'était pas sur le Larzac. Cette thèse est démontrée victorieusement: le Larzac, plateau calcaire de six lieues d'étendue, qui faisait jadis partie du Rouergue et du diocèse de Rodez et qui était tout entier compris dans la province d'Aquitaine, n'a pu être l'emplacement du siège de l'évêché par des raisons tirées de l'étymologie, de l'histoire, de la géographie. L'auteur établit, et d'une façon qui nous paraît définitive, son opinion qu'Arrisitum n'était pas sur le Larzac. Où donc se trouvait-il? Arrigas, bourg situé à 14 kilomètres ouest du Vigan, sur la rivière

d'Arre, est le véritable Arrisium du sixième siècle. Voilà la thèse positive de l'auteur. Témoignages historiques groupés et présentés avec art, traditions locales rendues vivantes par la science du passé, examen attentif des sites, des ruines, des pans de mur encore debout, coutumes ecclésiastiques et nobiliaires consultées avec soin, étymologie, géographie, histoire, archéologie, science héraldique, numismatique, tout est mis à profit par l'habile travailleur pour établir et confirmer son opinion. Cela est plein d'intérêt, de talent, d'originalité et de savoir; mais cela n'est pas concluant. La question est et demeure à l'étude. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer en discussion; mais quel que soit l'amour prononcé de notre auteur pour Arrigas, qui d'ailleurs de tout temps a revendiqué l'honneur d'avoir été le siège épiscopal de Déotaire, il faut encore conclure ces belles recherches par un point d'interrogation. Nous n'en adressons pas moins à l'auteur les félicitations les plus sincères.

Le mémoire le plus considérable et le meilleur, qui répond tout à fait à nos désirs et aux conditions de notre programme, c'est, sans contredit, la *Monographie de Remoulins*. Tout n'est pas parfait dans cet important travail, et nous commençons par adresser à l'auteur des observations qui ont leur valeur. D'abord, nous lui reprochons des négligences et de la précipitation dans le style : cela est d'autant plus regrettable, que, dans certaines pages, l'auteur montre un vrai talent d'écrivain, et les inégalités sont alors d'autant plus choquantes. La division par siècles que l'auteur a adoptée, est une division factice et arbitraire, sans lien avec l'histoire du pays qu'il raconte. La division

d'un ouvrage doit être prise au dedans, et non au dehors ; au dedans, c'est-à-dire dans l'enchaînement interne des faits, dont les uns commandent les autres, et non au dehors, c'est-à-dire dans la succession des temps, étrangère, en ce sens, au développement historique. Enfin, le grand reproche que nous adressons au mémoire, c'est d'être incomplet ; il se termine brusquement en 1637, et nous en sommes avertis par cette note trop laconique de l'auteur : « Le temps me manque pour rédiger la moitié du xvii^e siècle et le xviii^e siècle ». Sans doute, pour rédiger un mémoire qui forme, tel qu'il est, largement deux gros volumes, il fallait plus de temps, j'en conviens, que ce que nous en avons accordé : il est bien sûr que le travail que nous avons sous les yeux est un travail de plusieurs années d'efforts et de recherches ; mais, quoi qu'il en soit, il fallait prendre ses mesures et diviser son temps de manière à arriver au concours avec un travail complet ; il fallait moins insister sur certains détails, sauf à y revenir plus tard, pour pouvoir mener à bon terme cette entreprise. Je sais aussi que le xviii^e siècle n'offre pour Remoulins rien de particulièrement intéressant, et que le travail de l'auteur, j'entends le travail de sérieuse investigation, est vraiment terminé à la fin du xvii^e siècle, toutes les communes vivant alors de la vie générale de l'Etat, et n'étant, Remoulins en particulier, que des membres très infimes du grand corps. N'importe, la lacune, bien que très facile à combler, est regrettable, et nous nous faisons un devoir de présenter cette observation à l'auteur.

Voilà bien assez de critiques et nous sommes impatientes d'arriver à l'éloge. Nous sommes très-satisfaits de ce travail : les archives générales, départe-

mentales et d'arrondissement, et surtout les archives communales de Saint-Privat, de Vers, de Saint-Bonnet et de Remoulins ont été explorées avec soin; nous félicitons l'auteur de la persévérance de ses recherches et de la manière heureuse dont il a utilisé les précieux documents qu'il a découverts; nous rendons hommage à son travail, à la justesse et à la sagesse de ses pensées, à l'effort consciencieux qu'il a dû faire pour exhumer ainsi de la poussière et faire revivre tout un passé, qui a son intérêt et sa grandeur et qui était près de disparaître : « Car, nous dit l'auteur, encore quelques années, et la plupart des documents précieux, à moitié réduits en poussière, allaient être perdus pour nous; encore quelques jours, et les hommes du siècle qui a précédé le nôtre, et dont j'ai consulté les souvenirs, vont disparaître, emportant avec eux la mémoire d'une société et d'un état de chose à jamais évanouis ». Et surtout, ce que nous louons sans réserves dans ce travail, c'est la manière dont l'auteur s'est attaché, avant tout, à présenter l'histoire de la commune, le développement propre de l'esprit national chez les bourgeois de Remoulins : là est le sens, le mérite, le cœur de cette œuvre. Assez d'autres s'empressent de nous montrer, ce qui est intéressant sans doute, mais au fond secondaire, la généalogie et les faits et gestes d'une seule famille, d'une noble lignée, en oubliant la chose capitale, la vie même des nombreuses familles qui demeurent sous la tutelle quelquefois salutaire, le plus souvent oppressive, de la maison féodale. Notre auteur au contraire suit avec amour le développement communal, les incidents de la vie du peuple, les péripéties tragiques à travers lesquelles les bourgeois arrivent avec

effort à la conscience de leur propre indépendance.

Cette histoire a un poignant et dramatique intérêt, et il s'en dégage une double et salutaire pensée. D'un côté, une pensée théorique : nous nous demandons parfois si, en histoire, nous ne sommes pas trop portés à généraliser, si ces grands mouvements qui s'appellent le mouvement communal, la féodalité, la renaissance, la réforme, la monarchie, la révolution, si ces mouvements ont été vraiment universels, répondant à des besoins profonds, partout ressentis. Ce doute disparaît quand on voit ces secousses, ou généreuses ou violentes, ou salutaires ou funestes, se produire, j'oserai dire d'une manière indépendante, jusque dans un village ignoré des bords du Gardon. Et c'est ainsi que de l'histoire de Remoullins il jaillit, pour éclairer l'histoire générale, des lumières et des confirmations inattendues. D'un autre côté, une pensée morale : nous sommes parfois injustes envers notre temps, nous nous plaignons hautement de ses misères, nous sommes portés au découragement. En contemplant l'histoire d'une humble commune, en voyant ses tristesses, ses luttes, ses efforts, ses douleurs, un sentiment de reconnaissance pénètre dans l'âme : décidément le présent vaut mieux que le passé; et c'est ainsi qu'en parcourant ces modestes et tragiques annales, on se prend à aimer plus sérieusement son temps et son pays, et à ne point désespérer de l'avenir.

Après examen des travaux présentés au concours, l'Académie, sur le rapport de la commission dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur, formule ainsi ses conclusions : L'Académie est heureuse de témoigner sa

satisfaction et ses encouragements à tous les concurrents et se plaît à leur donner rendez-vous à plus tard, dans un nouveau concours. Elle accorde une mention honorable à l'auteur de l'*Histoire du Pont-Saint-Esprit*, M. de Villeperdrix, au Pont-Saint-Esprit, et à l'auteur des *Recherches historiques sur l'évêché d'Arrisitum*, M. Clamens, instituteur à Sauve. Elle décerne le prix, une médaille d'or de 300 fr., à l'auteur de la *Mono-graphie de Remoulins*, M. Gratien Charvet, agent-voyer cantonal, à Remoulins.

ETUDE

DES

DIMENSIONS DU PARTHÉNON,

au triple point de vue de l'architecture,
des anciennes théories sur la valeur des nombres et de la métrologie ;

Par M. Aug. AURÈS,

Membre-résident

Nul ne comprend un temps et ne le revivifie
tout entier. Chacun apporte la lumière dans
cet abîme qui aura toujours ses ténèbres. cha-
cun pénètre, par un côté, dans le passé et
concourt à cette reconstruction des siècles que
nul n'achevera.

(G.-J. AUBREU, — *L'Histoire romaine à Rome*)

CHAPITRE I^{er}

**Dimensions du soubassement et réfutation du système
imaginé par Stuart pour déterminer la longueur
de l'hécatompédon antique.**

Le Parthénon d'Athènes, unanimement considéré
comme l'un des principaux chefs-d'œuvre de l'art
grec, est, sans contredit, de tous les monuments de
l'antiquité, celui que les archéologues et les architectes
se sont appliqués à étudier, jusqu'ici, avec le plus de
soin et de persévérance ; et, malgré cela, malgré

surtout les travaux si importants et si considérables des Stuart, des Penrose et de leurs émules de tous les pays (qu'il me soit permis de le faire remarquer), ce monument reste encore aujourd'hui au nombre de ceux que les archéologues et les architectes eux-mêmes connaissent peut-être le moins.

Les premiers, en effet, s'appliquant à rechercher, sur les parties encore conservées de cette merveilleuse construction, la position exacte et la longueur véritable de l'hécatompédon antique, ne sont encore parvenus à formuler que des hypothèses plus ou moins plausibles, sans pouvoir jamais réussir à les appuyer sur des arguments sérieux ; et les seconds, de leur côté, n'ont pas été plus heureux, en cherchant à retrouver les règles suivies par Callicrates et par Ictinus, pour déterminer les admirables proportions du monument qui assure à ces deux éminents artistes une célébrité si durable.

« Nous ignorons », dit M. Viollet-le-Duc, dans son grand Dictionnaire raisonné d'Architecture, au mot *Echelle* (1), « nous ignorons le mécanisme harmonique » de l'architecture grecque ; nous ne pouvons que » constater ses résultats, *sans avoir découvert, jusqu'à* » *présent, ses formules*. Nous reconnaissons bien qu'il » existe un *module*, des *tonalités* différentes, des *règles* » *mathématiques, mais nous n'en possédons pas la clef* ».

Et il y a plus encore, puisqu'on a vu naguère un membre distingué de l'école d'Athènes (2) trancher, d'une manière imprévue, ce difficile problème, en essayant d'affirmer, contrairement à toutes les théories

(1) Tome v, pages 143 et 144.

(2) M. Emile Burnouf.

admises jusqu'à ce jour et dans le but évident d'établir l'inutilité de nouvelles recherches, que les architectes grecs n'ont pas craint de s'affranchir *entièrement* des règles, comme s'il était possible de créer, avec les seules ressources du génie, un ensemble aussi complet et des détails aussi parfaitement étudiés que ceux dont les ruines du Parthénon conservent encore les traces.

Fort heureusement, et ce fait peut être constaté ici aussi bien que dans toutes les occasions analogues, lorsqu'un brillant paradoxe vient à être soutenu par un homme de talent, il est rare de le trouver exposé avec prudence et modération; et il arrive alors naturellement que l'erreur ainsi présentée est rendue, en quelque sorte, plus apparente par son exagération même.

On en jugera, dans la circonstance actuelle, par la citation suivante, dont la parfaite exactitude n'a pas besoin d'être garantie :

« Un des caractères les plus importants de l'architecture du Parthénon, et en général du dorique grec, c'est *l'absence d'une commune mesure* (sic) entre ses diverses parties. Aussi Vitruve rapporte que des gens habiles de son temps proscrivaient absolument l'ordre dorique, comme manquant de proportion. C'était bien mal comprendre la proportion dans les monuments; car, pour les œuvres d'art, non plus que pour les choses naturelles, l'harmonie ne consiste pas dans la subdivision exacte des parties les unes par les autres. Cela est si vrai que le temple de Minerve dont les proportions, contrairement à l'usage des architectes, *n'ont entre elles aucun rapport* (sic), est et demeurera, de l'aveu de tous, le plus bel

» ouvrage d'architecture qui fut jamais. Ce point, mal
» éclairci jusqu'à ce jour, a été à peine indiqué par
» M. Leake dans une phrase insuffisante. Les mesures
» du Parthénon viennent d'être prises, avec une scrupuleuse exactitude, par M. Paccard; on n'a laissé
» échapper aucun détail. Chacun peut, sans quitter la
» France, se convaincre par lui-même *qu'il n'y a pas*
» *de rapport simple* (sic) entre le diamètre et la hauteur des colonnes, non plus qu'entre ces deux
» mesures et la hauteur des entablements et des
» frontons.

» Quel principe a donc guidé Phidias dans la construction de cet édifice ? De quelle unité de mesure
» s'est-il servi ? *Avait-il une unité de mesure* (sic) ?
» Tel est le problème que la science des architectes
» aurait à résoudre. Ce problème n'est d'ailleurs pas
» moins intéressant pour l'art que pour la science.

» Comment se fait-il, en effet, qu'avec des proportions si *singulières* (sic) et qui soulevaient tant de
» difficultés, l'architecte grec soit parvenu à un si
» merveilleux résultat ? Ou bien il avait *une donnée*
» *première* QUI NOUS ÉCHAPPE, ou bien il lui a fallu un
» surprenant génie pour combiner à l'avance des
» mesures *si étrangères les unes aux autres* et concevoir la beauté d'un tel ensemble (1) ».

Tout est paradoxal dans le passage qu'on vient de lire, et mon intention n'est pas d'en entreprendre ici la réfutation sérieuse.

(1) Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*, livraison de décembre 1847, pages 838 et 839.

Qu'on me permette cependant de le faire remarquer, il faut avoir conçu une bien médiocre idée des connaissances répandues en Grèce, à l'époque même de la domination de Périclès, pour ne pas craindre de demander s'il existait alors une unité de mesure ; et, par dessus tout, il faut aimer bien étrangement le paradoxe pour essayer de faire croire aujourd'hui à des hommes sérieux que les proportions des diverses parties d'une œuvre d'architecture aussi remarquable que le Parthénon n'ont entre elles aucun rapport et sont *singulières*, ou, si l'on aime mieux, *étrangères les unes aux autres*.

Quant à moi, sans m'arrêter à demander si les ouvriers de Phidias avaient une unité de mesure, bien certain, au contraire, qu'ils en avaient une et que cette unité était nécessairement le pied grec, puisque tous les anciens auteurs s'accordent à dire que le Parthénon mesurait exactement 100 pieds sur l'une de ses dimensions principales, j'ai considéré comme indispensable de connaître, avant tout, avec une rigueur mathématique, la véritable expression de cette antique unité de mesure.

Mais j'ai soigneusement évité de suivre, dans cette première partie de mon travail, les exemples de mes devanciers, qui ont tous voulu résoudre *à priori* ce problème, en déterminant, par avance, la position de l'hécatompédon et qu'on n'ont pu aboutir ainsi qu'à proposer chacun une solution différente.

Spon, qui s'est occupé le premier de cette recherche, est aussi celui qui a présenté le système le plus défectueux :

« La nef seule, sans le Pronaos », dit-il en parlant de la longueur du Parthénon, dans sa description des

Antiquités d'Athènes (1), « a, par dedans, 90 pieds de » longueur ; à quoi si vous en ajoutez six ou sept, » pour la réduire aux pieds d'Athènes, qui étaient d'un » pouce plus petits que les nôtres, avec trois ou » quatre pieds pour la muraille, il se trouvera qu'il » était de cent pieds, au compte des Athéniens ; ce » qui est la raison pour laquelle on appelait ce temple » hécatompédon, c'est-à-dire un édifice de cent » pieds ».

Il me paraît incontestable qu'en proposant d'ajouter ainsi à la longueur du temple l'épaisseur même des murs, pour reproduire l'hécatompédon, le savant docteur soutenait un système complètement inadmissible.

« On voit par là », fait observer avec beaucoup de sens l'architecte Le Roy, dans sa dissertation sur la longueur du pied grec, « combien cette explication » devient forcée, puisque ce temple aurait eu ainsi » une longueur de cent pieds plus sensible à l'archi- » tecte qui l'avait construit qu'aux spectateurs qui le » considéraient ».

En définitive, le nom d'hécatompédon ne peut convenir, tout le monde est aujourd'hui d'accord sur ce point, à aucune des parties intérieures du monument, et par conséquent cette longueur ne doit être recherchée que sur les façades extérieures.

Mais elle ne peut se rencontrer ni sur la façade latérale, qui est beaucoup trop grande, ni sur la hauteur, qui est beaucoup trop petite. Il faut donc reconnaître que c'est uniquement sur la largeur du temple que l'hécatompédon peut être retrouvé.

(1) Tome II, page 144 de l'édition de 1678.

C'était là d'ailleurs le côté principal, celui que les anciens représentaient de préférence sur leurs médailles et qui servait à déterminer les noms d'octostyle, d'hexastyle ou de tétrastyle, suivant le nombre de colonnes qu'on y remarquait; c'est donc bien naturellement la partie qui a dû servir à donner au temple de Minerve la dénomination autrefois si populaire d'hécatompédon.

« Les anciens regardaient cette dimension comme » si importante », dit l'architecte Le Roy, dans son ouvrage sur les monuments de la Grèce (1), « que » lorsqu'ils voulaient bâtir un temple, c'était la première qu'ils déterminaient et sur laquelle ils réglaient » toutes les autres.

» Lorsqu'ils voulaient construire un temple d'ordre » dorique, ils réglaient d'abord combien de largeurs » de triglyphes devaient être comprises dans l'étendue » de la frise de la façade. Cette règle leur servait à » proportionner entre elles toutes les parties du temple, mais elle ne leur suffisait pas pour en déterminer la grandeur. Pour y parvenir, il fallait encore, » dans un temple d'ordre dorique, par exemple, tel » qu'est celui dont nous parlons, que les architectes » fixassent le rapport que la largeur d'un triglyphe, ou » le nombre de largeurs de triglyphes prises ensemble » qui devaient être contenues dans l'étendue de la » façade, aurait avec une de leurs mesures; et c'est, » selon moi, ce que firent Ictinus et Kallikrates, architectes de ce temple, qui réglèrent ce nombre de » largeurs de triglyphes, ou toute l'étendue de la frise,

(1) Tome I, page 31.

Ve série, T. VI, 1865-66.

» à 100 pieds grecs, d'où il fut surnommé *héca'om-*
» pédon «.

Malheureusement, on le verra bientôt, cette explication n'est pas complètement exacte, et Le Roy était trop artiste pour se procurer les moyens de le reconnaître lui-même. Il aurait fallu, pour cela, s'astreindre à relever avec soin des mesures précises, et les détails minutieux d'une pareille œuvre ne pouvaient guère convenir à l'imagination ardente d'un homme qui professait un dédain superbe pour tout ce qui comporte de la précision et de l'exactitude.

L'architecte anglais Stuart, appréciant au contraire les choses à un autre point de vue, et possédant lui-même, au plus haut degré, le génie de la patience et de l'observation, est naturellement arrivé à un résultat différent, lorsqu'il a voulu s'appliquer à la même recherche.

« Le nom d'hécatompédon », dit-il dans son ouvrage sur les antiquités d'Athènes (1), « donné au temple » de Minerve, annonce qu'il avait 100 pieds d'étendue; » et cette circonstance m'a conduit à faire quelques » recherches pour déterminer la mesure du pied « attique. Pour cela, j'ai comparé la longueur de la » marche inférieure, sur la façade, avec la même » marche, sur le côté du temple, et j'ai trouvé qu'elles » étaient entre elles incommensurables. Il en a été de » même pour les longueurs de la seconde marche, » sur la façade et sur le côté; mais la troisième mar- » che, sur laquelle s'élèvent les colonnes du portique,

(1) Tome II, page 23 de la traduction française.

» m'ayant donné 101 pieds 1 pouce $\frac{7}{10}$ sur la façade
» et 227 pieds 7 pouces $\frac{1}{20}$ sur chaque côté, ces
« deux longueurs sont entre elles si près du rapport
» exact de 100 à 225 que, si la plus grande avait $\frac{1}{4}$
» de pouce de moins, elle serait trop petite pour ce
» rapport. Ma mesure de la façade donne donc au pied
» attique 12,137 millièmes de pouce du pied de Lon-
» dres, et celle des côtés 12,138 millièmes ».

Cependant, je le démontrerai tout à l'heure, cette solution n'est pas plus exacte que les précédentes, par cette raison surtout que Stuart, qui ne possédait pas au même degré que Le Roy le sentiment des principes, n'avait étudié, pour ainsi dire, qu'un problème de géométrie.

En fait, Stuart et Le Roy se sont trompés; l'un aussi bien que l'autre, et je ne crains pas de m'engager à le prouver bientôt de la manière la plus incontestable. Toutefois, avant d'entreprendre cette démonstration, il est indispensable de déterminer, avec toute la précision qu'une semblable opération comporte, les véritables mesures des diverses parties sur lesquelles la discussion portera tout à l'heure, et plus particulièrement encore les longueurs des arêtes de la troisième marche du soubassement.

Voici d'abord ces longueurs, telles qu'elles ont été données par Stuart, dont l'exactitude n'a jamais été contestée, à ma connaissance, et qui d'ailleurs opérerait, ainsi qu'il l'a déclaré lui même, avec des instruments très parfaits et notamment avec une règle en cuivre graduée, pour cet objet spécial, en pieds, pouces et dixièmes de pouce anglais, par Jean Bird, l'un des plus fameux artistes de son temps.

Longueurs prises $\left\{ \begin{array}{l} \text{sur la façade principale } 101'.4'' \frac{7}{10} \text{ (1)} \\ \text{sur la façade latérale } 927'.7'' \frac{1}{20} \end{array} \right.$

Je n'ai, pour le moment, aucune peine à admettre la parfaite exactitude de ces mesures, qui ont été, sans le moindre doute, relevées avec beaucoup de soin. Cependant, on me permettra de le faire remarquer avant d'aller plus loin, Stuart a commis une omission regrettable, en négligeant de faire connaître sur quels côtés du temple ces mesures ont été prises, et surtout en ne les relevant pas, avec la même rigueur, sur les deux autres côtés du monument; car tous les constructeurs savent qu'il est matériellement impossible de rencontrer, sur deux faces opposées d'un même édifice, des dimensions parfaitement identiques; ce qui permet de croire que Stuart lui-même aurait peut-être trouvé un rapport différent de celui qu'il indique, dans son ouvrage, entre la longueur et la largeur du temple, s'il avait opéré sur les façades opposées.

Fort heureusement, les architectes qui ont refait, depuis quelques années, le travail de Stuart, ne se sont pas rendus coupables de la même négligence, et voici notamment, d'après les mesures prises par MM. Paccard et Penrose, quelles sont les véritables longueurs des quatre côtés du Parthénon.

On trouve, d'une part, d'après M. Paccard, quand

(1) Toutes les mesures rapportées par Stuart étant exprimées en pieds, pouces et fractions décimales de pouce anglais, je conserve, dans la suite de ce mémoire, pour indiquer ces unités anglaises, les notations adoptées par Stuart lui-même, savoir : ' pour les pieds, et '' pour les pouces.

on prend ces longueurs sur l'arête *inférieure* de la troisième marche du soubassement (1) :

Sur les façades principales { du côté de l'Est . . . 30^m8495
et du côté de l'Ouest. 30^m8530

Et sur les façades latérales { du côté du Nord . . . 69^m4445
et du côté du Sud . . 69^m4395

et, de l'autre, d'après M. Penrose, quand on prend les mêmes longueurs sur l'arête *supérieure* de la même marche (2) :

Sur les façades principales { du côté de l'Est . . . 101',341 (3)
et du côté de l'Ouest 101',361

Et sur les façades latérales { du côté du Nord . . 228',141
et du côté du Sud . 228',154 (4)

Ces diverses mesures, on peut le dire, ont été relevées avec un soin merveilleux.

Celles que l'architecte anglais nous donne ont été prises, comme celles de Stuart, à l'aide d'une règle métallique, graduée pour cet objet spécial, et qui, en outre, a été étalonnée deux fois en Angleterre, une première fois au départ et une deuxième fois au retour.

(1) Je dois la connaissance de ces mesures à l'obligeance de M. Viollet-le-Duc, qui a bien voulu mettre à ma disposition une lettre de M. Paccard où elles sont rapportées.

(2) *Principles of Athenian architecture*, by Francis-Cranmer Penrose, London, MDCCCLI.

(3) Toutes les mesures rapportées par Penrose sont exprimées en pieds et millièmes de pied anglais.

(4) Penrose donne 228',154 pour la longueur totale de cette marche, bien que la somme des longueurs partielles qu'il rapporte soit égale à 228',157.

Quant à M. Paccard, il s'exprime de la manière suivante, en parlant de ses propres mesures :

« Je me suis servi de règles de 2^m00 en bois bien
 » sec, ferrées des deux bouts. J'en ai marqué, moi-
 » même, les divisions, en me servant d'un mètre que
 » j'avais apporté de Paris. Je pense donc avoir pris
 » toutes les précautions possibles pour éviter les
 » chances d'erreur ».

Il suit de là que les résultats obtenus par ces deux architectes peuvent être acceptés avec la plus grande confiance.

D'après M. Paccard, on trouve sur la façade principale du temple, du côté de l'Ouest, 0^m0035 seulement de longueur de plus que du côté de l'Est; et, d'après M. Penrose, cette différence doit être portée à 0',02, soit, en mesures françaises, 0^m006, en adoptant, pour le pied anglais, la valeur de 0^m3048 donnée par l'Annuaire du bureau des longitudes.

Sur les façades latérales, tandis que M. Paccard trouve du côté Nord 0^m005 de longueur de plus que du côté Sud, c'est au contraire, d'après M. Penrose, la longueur de ce dernier côté qui excède celle du côté Nord de 0',013, soit, en mesures françaises, 0^m004.

Mais d'aussi faibles différences, qui n'excèdent pas celles qu'on ne peut éviter de rencontrer dans la pratique, sont, au fond, sans importance et ne peuvent pas empêcher de considérer comme très sensiblement exactes les longueurs *moyennes* déduites des mesures déjà rapportées. Nous compterons donc :

| | En mesures françaises | En mesures anglaises |
|---|-----------------------|----------------------|
| Pour les longueurs des façades principales | 30 ^m 85125 | 101',3510. |
| Et pour les longueurs des façades latérales | 69 ^m 44200 | 228',1475 |

quoique nous ne tenions ainsi aucun compte de la légère différence résultant de ce que ces mesures ont été prises, les unes sur l'arête supérieure et les autres sur l'arête inférieure de la troisième marche du sous-bassement; et l'on peut d'autant mieux agir de la sorte que Stuart lui-même n'indique pas si ses propres mesures ont été prises sur l'arête supérieure ou sur l'arête inférieure de cette troisième marche.

Pour comparer entre elles nos dernières mesures et celles de Stuart, il est nécessaire de réduire en millièmes de pied anglais, les dimensions que cet auteur rapporte en pouces et fractions de pouce; ce qui donne :

$101'.1''7 = 101',1417$ et $227'.7''\frac{1}{2} = 227',5875$.
et il résulte clairement de cette seule réduction :

En premier lieu, que les mesures de Penrose sont toutes *supérieures* à celles de Stuart.

En deuxième lieu, que les différences entre les longueurs données par ces deux auteurs, différences qui sont égales pour les façades principales à $0',2093$, ou, en d'autres termes, à 0^m064 , et pour les façades latérales à $0',56$, ou, en d'autres termes, à 0^m170 , non seulement croissent avec les longueurs mesurées, mais encore sont très sensiblement proportionnelles à ces mêmes longueurs, d'où il semble permis de conclure :

Ou bien que les pieds anglais dont Stuart et Penrose ont fait usage n'étaient pas parfaitement identiques, et, dans cette hypothèse, le pied employé par Stuart aurait été le plus grand des deux, ou bien que l'un de ces architectes opérerait de manière à commettre constamment une légère erreur (qu'il est souvent très difficile d'éviter), lorsqu'il appliquait ses règles bout à bout, l'une à la suite de l'autre.

Des différences dans les températures ont pu influencer aussi sur les résultats obtenus, puisque Penrose a pris toutes ses mesures, en hiver, du mois de septembre 1846 au mois de mai 1847.

Malgré cela, comme mes efforts ne tendent pas, en ce moment, à déterminer des longueurs absolues (1), mais se réduisent seulement à découvrir le rapport réellement établi, par les anciens architectes, entre les longueurs dont les diverses mesures viennent d'être rapportées, il est clair que les légères différences qui peuvent exister entre les mesures de ces longueurs,

(1) Pour comparer entre elles, d'une manière absolue, les trois séries de mesures sur lesquelles nous opérons et qui sont résumées dans le tableau suivant :

| Longueurs mesurées | Sur les façades principales. | Sur les façades latérales. |
|-------------------------|------------------------------|----------------------------|
| par MM. Stuart. | 101', 1417 | 227', 5875 |
| Paccard. | 30 ^m 85125 | 69 ^m 442 |
| et Penrose. | 101', 351 | 228', 1475 |

il serait indispensable de connaître, au préalable, d'une manière exacte, les longueurs réelles des unités métriques successivement employées.

Or, il est évident que cette connaissance exacte ne pourra jamais être obtenue par personne, puisque, en effet, on n'aura jamais les moyens d'étalonner entre eux les pieds anglais réellement employés par Stuart et par Penrose, dans la longueur desquels nous avons cependant constaté déjà une certaine différence, ni surtout de déterminer, avec précision, le rapport existant entre les longueurs de ces pieds et celle du mètre dont M. Paccard s'est servi.

D'un autre côté, il est incontestable que ce mètre lui-même, quoique acheté à Paris, pouvait fort bien n'avoir pas une longueur parfaitement régulière; car tout le monde sait que deux mètres, pris au hasard dans le commerce, sont rarement identiques entre eux.

Cependant il n'est pas difficile de comprendre qu'on ne s'éloignera pas beaucoup de la vérité, en supposant nos trois séries de mesures rigoureusement égales entre elles, par cette seule raison

dans un sens ou dans l'autre, ne sont pas de nature à influencer, d'une manière sensible, sur le résultat final,

qu'elles ont été prises, toutes les trois, avec soin et sur les mêmes parties du même monument.

On pourra donc écrire, sans aucune erreur sensible, en désignant :

Par \overline{PS} la longueur du pied employé par Stuart :

Par \overline{PP} la longueur du pied employé par Penrose,

Et par \overline{MP} la longueur du mètre dont M. Paccard s'est servi :

$$101,1417 \overline{PS} = 30,85125 \overline{MP} = 101,351 \overline{PP}$$

$$\text{et } 227,5375 \overline{PS} = 69,442 \overline{MP} = 228,1475 \overline{PP}$$

$$\text{D'où } \overline{PS} = \left\{ \begin{array}{l} \text{dans le 1}^{\text{er}} \text{ cas } \frac{3085125}{1011417} \overline{MP} = 0,305.03 \\ \text{et dans le 2}^{\text{e}} \text{ cas } \frac{604420}{2275375} \overline{MP} = 0,305.12 \end{array} \right\} \text{ en moyenne } \frac{\overline{MP}}{0,305.075}$$

$$\overline{PP} = \left\{ \begin{array}{l} \text{dans le 1}^{\text{er}} \text{ cas } \frac{3085125}{1013510} \overline{MP} = 0,304.40 \\ \text{et dans le 2}^{\text{e}} \text{ cas } \frac{604420}{2281475} \overline{MP} = 0,304.37 \end{array} \right\} \text{ en moyenne } \frac{\overline{MP}}{0,304.385}$$

$$\text{et } \overline{PS} = \left\{ \begin{array}{l} \text{Dans le 1}^{\text{er}} \text{ cas } \frac{1013510}{1011417} \overline{PP} = 1,002.07 \\ \text{et dans le 2}^{\text{e}} \text{ cas } \frac{2281475}{2275375} \overline{PP} = 1,002.49 \end{array} \right\} \text{ en moyenne } \frac{\overline{PP}}{1,002.28.}$$

Nous trouvons ainsi, en définitive que le pied employé par Stuart excède, en longueur, celui dont Penrose s'est servi de 0',00228, ou, ce qui est la même chose, de 0^m0069. Et cette conclusion est de tout point admissible, puisque l'Annuaire du bureau des longitudes donne pour la longueur exacte du pied légal anglais :

0^m304795

expression qui reste inférieure au pied employé par Stuart de 0^m00028 seulement, et qui au contraire dépasse de 0^m00041, c'est-à-dire à peu près de la même quantité, celui dont Penrose a fait usage. Les deux pieds anglais qui ont servi à la mesure du Parthénon ne différaient donc du pied légal que de trois ou quatre dixièmes de millimètre, l'un en plus et l'autre en moins, alors

et qu'il suffira de comparer entre elles les diverses expressions des longueurs des façades latérales, calculées en fonction des longueurs des façades principales supposées égales à 100 pieds.

Or, voici les résultats que l'on obtient, dans cette hypothèse.

$$\text{On trouve, 1}^{\circ} \text{ d'après Stuart : } \frac{227.5875}{101.1417} \times 100 = 225.019$$

$$2^{\circ} \text{ d'après M. Paccard } \frac{69.142}{30.85133} \times 100 = 225.086$$

$$\text{Et enfin 3}^{\circ} \text{ d'après M. Penrose } \frac{228.1475}{101.351} \times 100 = 225.106$$

Sans doute il est juste de tenir un compte raisonnable des erreurs qui peuvent résulter de l'exécution primitive, encore plus peut-être que des mesures modernes; et je reconnais, par conséquent, sans aucune peine, que ces premiers calculs ne suffisent pas pour démontrer, d'une manière définitive, l'inexactitude absolue du fameux rapport de 100 à 225 si légèrement admis par Stuart et si facilement adopté, après lui, par tous les archéologues modernes. Mais ces calculs ont, au moins, l'avantage de soulever, dès à présent, quelques doutes et de faire entrevoir ainsi la nécessité de nouvelles recherches.

Appelons *E* la longueur comprise entre les axes de deux colonnes consécutives et *L* celle qui est comprise entre l'arête de la marche supérieure du soubassement et l'axe de la deuxième colonne; désignons, en même

qu'il est bien difficile et même, on peut le dire, à peu près impossible d'obtenir, dans la pratique, une précision plus grande.

Il résulte, en second lieu, des considérations qui viennent d'être exposées dans cette note, que, si le mètre employé par Paccard n'était mathématiquement exact, ce qu'il ne sera jamais permis de savoir, il était au moins aussi exact qu'on peut le désirer dans la pratique.

temps, par Π la véritable longueur du pied grec. Si les longueurs des arêtes des marches supérieures sont en effet, égales à 100 pieds et à 225 pieds, comme Stuart le suppose, il sera permis d'écrire :

$$5E + 2L = 100 \Pi \text{ et } 14E + 2L = 225\Pi$$

d'où, en retranchant la première équation de la seconde :

$$9E = 125\Pi, \text{ et par conséquent}$$

$$E = \frac{125 \Pi}{9} = 13\Pi, 8888 = 13\Pi \ 3 \pi \ 2 \delta + \frac{1}{50} (1).$$

Telle serait donc, si l'hypothèse de Stuart pouvait être exacte, l'expression rigoureuse de la longueur de l'entre-axe des colonnes.

Mais, je le demande, est-il possible d'admettre, pour un monument aussi considérable que le Parthénon, une pareille expression produite sous cette forme compliquée et fractionnaire ?

Remarquons, d'ailleurs, que Stuart lui-même détermine l'entre-axe des colonnes de la manière suivante :

Diamètre des colonnes 6'. 1",8

Largeur des entre-colonnements 7'. 11",5

Ensemble 14'. 1",3 = 14',10833

et que, par conséquent, s'il pouvait être permis de dire, avec lui, que la longueur de la troisième marche, égale à 101',1417, est aussi égale à 100 pieds grecs, il serait nécessaire d'en conclure, d'abord qu'un pied grec est égal à $\frac{101',1417}{100} = 1',011417$, et ensuite que la longueur de l'entre-axe, exprimée en pieds grecs,

(1) En désignant les pieds grecs par Π , les palmes par π et les dactyles ou doigts par δ .

correspond à $\frac{13,16858}{1,011617} = 13\Pi,949 = 13\Pi \ 3\pi \ 3\delta + \frac{9}{50}$, de sorte que nous trouverions, dans l'hypothèse de Stuart, pour représenter une seule et même quantité (l'entre-axe des colonnes) :

$$\text{Tantôt } 13\Pi,888 = 13\Pi \ 3\pi \ 2\delta + \frac{11}{50}$$

$$\text{Et tantôt } 13\Pi,949 = 13\Pi \ 3\pi \ 3\delta + \frac{9}{50}$$

Expressions doublement inadmissibles, l'une aussi bien que l'autre ; en premier lieu, ainsi que je l'ai déjà fait observer, à cause de leur forme fractionnaire, qui ne peut être applicable à une longueur telle que l'entre-axe, et, en second lieu, abstraction faite de cette première considération, à cause de la différence beaucoup trop forte qui vient d'être constatée entre ces deux expressions de l'entre-axe.

Il est donc indispensable de le reconnaître, l'hypothèse de Stuart n'est pas admissible ; et, comme il faut absolument, on ne saurait trop le répéter, que la véritable expression de l'entre-axe se présente sous une forme entière et par conséquent soit égale à 14Π plutôt qu'à $13\Pi \ 3\pi \ 2\delta \frac{11}{50}$ ou à $13\Pi \ 3\pi \ 3\delta \frac{9}{50}$, il est clair que la longueur du pied grec donnée par Stuart doit être, par ce seul motif, *un peu diminuée* ; ce qui revient à dire, en d'autres termes, que les longueurs des arêtes de la troisième marche du soubassement, exprimées en unités grecques, doivent être finalement *un peu augmentées*, et par conséquent doivent se trouver supérieures à 100Π et à 225Π , sans altérer, pour cela, d'une manière sensible, le rapport qu'elles présentent effectivement entre elles.

Mais, s'il en est ainsi, et s'il existe réellement, comme tout tend à le prouver maintenant, 14Π de distance entre les axes de deux colonnes consécutives,

c'est-à-dire si l'on doit compter 70Π pour les cinq entre-axes compris entre les axes des deuxième et septième colonnes des façades principales, et 196Π pour les 14 entre-axes compris entre les axes des deuxième et seizième colonnes des façades latérales, rien ne semble plus facile, au premier abord, que de déduire très exactement la véritable valeur du pied grec de la seule mesure de ces entre-axes.

Une difficulté considérable résulte cependant, quelle que soit l'hypothèse que l'on admette, de ce que les mesures des longueurs des entre-axes, telles que Stuart et Penrose les font connaître, ne s'accordent pas entre elles avec une précision suffisante.

Le premier de ces architectes, en effet, supposant tous les entre-axes égaux entre eux, et égaux, comme nous l'avons déjà vu, à 14',1083, assigne, par ce seul fait, aux cinq entre-axes placés au milieu des façades principales, une longueur totale de 70',541 et aux 14 entre-axes des façades latérales une longueur totale de 197',517; tandis que, au contraire, le second, après avoir constaté de légères différences entre les longueurs des divers entre-axes, assigne : 70',496 seulement aux cinq entre-axes de la façade principale, du côté de l'Est (1), 197',167 aux 14 entre-axes de la façade-Nord et 197',240 à ceux de la façade-Sud; ce qui fait qu'après avoir dit, en étudiant les longueurs totales du soubassement, que les mesures prises par Penrose sont constamment *supérieures* à celles de Stuart, nous les trouvons, au contraire, ici très sensi-

(1) Les mesures relevées par Penrose ne font pas connaître les longueurs des entre-axes de la façade Ouest.

blement *inférieures*. Plus exactement encore, après avoir attribué, d'une part, d'après Stuart :

| | |
|---|----------------|
| <i>1^o Sur les façades principales,</i> | |
| à la longueur totale de la 3 ^e marche, ci.. | 101',441 |
| et aux cinq entre-axes placés au milieu de ces façades, ci..... | <u>70',541</u> |
| ce qui laisse pour les deux extrémités prises ensemble..... | <u>30',600</u> |

| | |
|---|-----------------|
| <i>2^o sur les façades latérales,</i> | |
| à la longueur totale, ci..... | 227',587 |
| et aux quatorze entre-axes du milieu, ci... | <u>197',517</u> |
| ce qui laisse seulement pour les deux extrémités..... | <u>30',070</u> |

Nous trouvons, d'autre part, d'après les mesures de Penrose :

| | |
|--|----------------|
| <i>1^o Sur la façade principale Est,</i> | |
| pour la longueur totale | 101',341 |
| pour les cinq entre-axes du milieu..... | <u>70',496</u> |
| et pour les deux extrémités prises ensemble | <u>30',845</u> |

| | | |
|---|-----------------|-----------------|
| <i>2^o Sur les façades latérales,</i> | | |
| | au Nord | et au Sud |
| pour les longueurs totales.... | 228',141 | 228',154 |
| pour les quatorze entre-axes du milieu..... | <u>197',167</u> | <u>197',240</u> |
| et pour les deux extrémités ensemble..... | <u>30',974</u> | <u>30',914</u> |

de sorte qu'en définitive, Stuart attribue tantôt 30',070 et tantôt 30',600 aux longueurs cumulées des deux extrémités des façades auxquelles Penrose donne jusqu'à 30',845, 30',914 et même jusqu'à 30',974,

de longueur, présentant ainsi, entre ces dernières mesures et les premières, des différences qui vont jusqu'à 0',904, pour une longueur totale de 30 pieds seulement ou environ.

De pareilles différences semblent, au premier abord, bien difficiles à comprendre. Nous verrons cependant tout-à-l'heure qu'elles doivent être uniquement attribuées à Stuart et qu'elles résultent, en fin de compte, non d'une fausse mesure, mais, au contraire, d'une hypothèse inexacte admise trop légèrement par cet architecte, pour calculer la longueur des entre-axes, en comptant sur leur égalité absolue.

En attendant, nous ne pourrons faire aucun usage des mesures que Stuart rapporte, et nous nous bornerons à discuter celles de Penrose, pour en conclure la véritable expression du pied grec antique.

Un premier fait que nous n'aurons pas beaucoup de peine à faire admettre par nos lecteurs résulte d'abord de ces mesures, dont le simple examen suffit pour démontrer que la 9^e colonne des façades latérales a dû être placée *théoriquement* AU MILIEU même de ces façades.

Le centre de cette 9^e colonne se trouve, en effet, d'après les mesures de Penrose :

| | | |
|--------------------|--|--|
| Sur la façade Sud | $\left\{ \begin{array}{l} \text{du côté de l'Est} \\ \text{à } 114',100 \\ \text{et du côté de l'Ouest} \\ \text{à } 114',057, \end{array} \right\}$ | $\left\{ \begin{array}{l} \text{de distance} \\ \text{des arêtes supérieures} \\ \text{de la 3e marche} \\ \text{du soubassement.} \end{array} \right\}$ |
| Sur la façade Nord | $\left\{ \begin{array}{l} \text{du côté de l'Est} \\ \text{à } 114',060 \\ \text{et du côté de l'Ouest} \\ \text{à } 114',081, \end{array} \right\}$ | $\left\{ \begin{array}{l} \text{de distance des mêmes} \\ \text{arêtes.} \end{array} \right\}$ |

L'on se trouve ainsi autorisé à dire que la position réelle de la colonne centrale coïnciderait rigoureusement, sur chaque façade, avec sa position théorique, si le centre de sa base était avancé, sur la façade Nord, de 0',01, c'est-à-dire de 3 millimètres seulement vers l'Ouest, et, sur la façade Sud, de 0',021, soit 6 millimètres vers l'Est.

On le conçoit sans peine, une plus grande précision ne peut jamais être obtenue dans la pratique, et il résulte de là que notre première assertion doit être considérée comme absolument incontestable.

Cependant elle n'est pas exacte, quand on compare la position de la colonne centrale à celle des 2^{me} et 16^{me} colonnes.

Les distances mesurées de centre à centre, sont, en effet, égales dans ce cas :

| | | |
|--------------------|---|-----------------------------------|
| Sur la façade Sud | { | du côté de l'Est, à 98',632, |
| | | et du côté de l'Ouest, à 98',608. |
| Sur la façade Nord | { | du côté de l'Est, à 98',529, |
| | | et du côté de l'Ouest, à 98',638. |

Et autant il est vrai de dire que les deux fractions de la façade Sud sont, en théorie, rigoureusement égales entre elles, puisque nous savons déjà que la colonne centrale devait être avancée, sur cette façade, de 0',021 vers l'Est, autant il est difficile d'admettre la même égalité pour les deux fractions de la façade Nord, qui présentent entre elles une différence de 0',109, c'est-à-dire de 36 millimètres environ.

Il est facile néanmoins de comprendre que l'inégalité de ces deux parties ne peut provenir que d'une erreur matérielle commise au moment même de l'exécution, à l'instant où la 2^e colonne a été mise en place, puisque, en effet, le centre de cette colonne se

trouve à 15',531 de distance de l'arête supérieure du soubassement, tandis que les trois autres colonnes, placées aux trois autres extrémités des façades latérales dans une position symétrique, se trouvent seulement à 15',468, 15',449 et 15',443 de distance de cette même arête.

Ainsi la 2^e colonne de la façade Nord, pour être rétablie dans sa position normale, devrait être avancée d'une certaine quantité vers l'Est, comme l'expression elle-même du 2^e entre-axe le prouve d'ailleurs surabondamment, puisque cette expression est égale, d'après les mesures de Penrose, à 13',983 seulement, quand les plus petites longueurs des autres entre-axes dépassent toutes 14',050.

Il y a donc, sur ce point, ainsi que je viens de le constater, une légère erreur d'exécution pratique, dont il sera aisé de s'affranchir en ne tenant aucun compte du deuxième entre-axe de la façade Nord, dans le calcul des distances moyennes.

Je compterai en conséquence seulement :

| | |
|--|-----------------|
| Pour les . . . 5 entre-axes placés au milieu de la façade Est . . . | 70',496 |
| Pour les . . . 14 entre-axes placés au milieu de la façade Sud . . . | 197',240 |
| et enfin pour les 13 entre-axes de la façade Nord, déduction faite du 2 ^e | 183',184 |
| En total pour <u>32</u> entre-axes ci | <u>450',920</u> |

ce qui donne, en moyenne, pour un entre-axe, c'est-à-dire pour 14 pieds grecs $\frac{450',920}{14} = 14',09125$; et par conséquent, pour 1 pied, $\frac{14',09125}{14} = 1',00652$, expression qui suffit pour calculer la table suivante, à l'aide de laquelle toutes les mesures exprimées en unités grecques Parthénoniennes peuvent être immédiatement traduites en pieds et fractions décimales de pied anglais, et réciproquement.

| | | |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|
| $1j = 0'06291$ | $2n0\pi 1j = 2'07595$ | $4n0\pi 1j = 4.08899$ |
| $2 = 0'12582$ | $2.0.2 = 2.13886$ | $4.0.2 = 4.15190$ |
| $3 = 0'18872$ | $2.0.3 = 2.20176$ | $4.0.3 = 4.21480$ |
| $1\pi 0 = 0.25163$ | $2.1.0 = 2.26467$ | $4.1.0 = 4.27771$ |
| $1.1 = 0.31454$ | $2.1.1 = 2.32758$ | $4.1.1 = 4.34062$ |
| $1.2 = 0.37745$ | $2.1.2 = 2.39049$ | $4.1.2 = 4.40353$ |
| $1.3 = 0.44035$ | $2.1.3 = 2.45339$ | $4.1.3 = 4.46643$ |
| $2.0 = 0.50326$ | $2.2.0 = 2.51630$ | $4.2.0 = 4.52934$ |
| $2.1 = 0.56617$ | $2.2.1 = 2.57921$ | $4.2.1 = 4.59225$ |
| $2.2 = 0.62908$ | $2.2.2 = 2.64212$ | $4.2.2 = 4.65516$ |
| $2.3 = 0.69198$ | $2.2.3 = 2.70502$ | $4.2.3 = 4.71806$ |
| $3.0 = 0.75489$ | $2.3.0 = 2.76793$ | $4.3.0 = 4.78097$ |
| $3.1 = 0.81780$ | $2.3.1 = 2.83084$ | $4.3.1 = 4.84388$ |
| $3.2 = 0.88071$ | $2.3.2 = 2.89375$ | $4.3.2 = 4.90679$ |
| $3.3 = 0.94361$ | $2.3.3 = 2.95665$ | $4.3.3 = 4.96969$ |
| $1n0.0 = 1'00652$ | $3.0.0 = 3.01956$ | $5.0.0 = 5'03260$ |
| $1.0.1 = 1.06943$ | $3.0.1 = 3.08247$ | $5.0.1 = 5.09551$ |
| $1.0.2 = 1.13234$ | $3.0.2 = 3.14538$ | $5.0.2 = 5.15842$ |
| $1.0.3 = 1.19524$ | $3.0.3 = 3.20828$ | $5.0.3 = 5.22132$ |
| $1.1.0 = 1.25815$ | $3.1.0 = 3.27119$ | $5.1.0 = 5.28423$ |
| $1.1.1 = 1.32106$ | $3.1.1 = 3.33410$ | $5.1.1 = 5.34714$ |
| $1.1.2 = 1.38397$ | $3.1.2 = 3.39701$ | $5.1.2 = 5.41005$ |
| $1.1.3 = 1.44687$ | $3.1.3 = 3.45991$ | $5.1.3 = 5.47295$ |
| $1.2.0 = 1.50978$ | $3.2.0 = 3.52282$ | $5.2.0 = 5.53586$ |
| $1.2.1 = 1.57269$ | $3.2.1 = 3.58573$ | $5.2.1 = 5.59877$ |
| $1.2.2 = 1.63560$ | $3.2.2 = 3.64864$ | $5.2.2 = 5.66168$ |
| $1.2.3 = 1.69850$ | $3.2.3 = 3.71154$ | $5.2.3 = 5.72458$ |
| $1.3.0 = 1.76141$ | $3.3.0 = 3.77445$ | $5.3.0 = 5.78749$ |
| $1.3.1 = 1.82432$ | $3.3.1 = 3.83736$ | $5.3.1 = 5.85040$ |
| $1.3.2 = 1.88723$ | $3.3.2 = 3.90027$ | $5.3.2 = 5.91331$ |
| $1.3.3 = 1.95013$ | $3.3.3 = 3.96317$ | $5.3.3 = 5.97621$ |
| $2.0.0 = 2.01304$ | $4.0.0 = 4'02608$ | $6.0.0 = 6.03912$ |

| | | |
|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| $6\pi 0\pi 1^j = 6.10203$ | $8\pi 0\pi 1^j = 8.11507$ | $10\pi 0\pi 1^j = 10.12811$ |
| $6.0.2 = 6.16494$ | $8.0.2 = 8.11798$ | $10.0.2 = 10.19102$ |
| $6.0.3 = 6.22784$ | $8.0.3 = 8.24088$ | $10.0.3 = 10.25392$ |
| $6.1.0 = 6.29075$ | $8.1.0 = 8.30379$ | $10.1.0 = 10.31683$ |
| $6.1.1 = 6.35366$ | $8.1.1 = 8.36670$ | $10.1.1 = 10.37974$ |
| $6.1.2 = 6.41657$ | $8.1.2 = 8.42961$ | $10.1.2 = 10.44265$ |
| $6.1.3 = 6.47947$ | $8.1.3 = 8.49251$ | $10.1.3 = 10.50555$ |
| $6.2.0 = 6.54238$ | $8.2.0 = 8.55542$ | $10.2.0 = 10.56846$ |
| $6.2.1 = 6.60529$ | $8.2.1 = 8.61833$ | $10.2.1 = 10.63137$ |
| $6.2.2 = 6.66820$ | $8.2.2 = 8.68124$ | $10.2.2 = 10.69428$ |
| $6.2.3 = 6.73110$ | $8.2.3 = 8.74414$ | $10.2.3 = 10.75718$ |
| $6.3.0 = 6.79401$ | $8.3.0 = 8.80705$ | $10.3.0 = 10.82009$ |
| $6.3.1 = 6.85692$ | $8.3.1 = 8.86996$ | $10.3.1 = 10.88300$ |
| $6.3.2 = 6.91983$ | $8.3.2 = 8.93287$ | $10.3.2 = 10.94591$ |
| $6.3.3 = 6.98273$ | $8.3.3 = 8.99577$ | $10.3.3 = 11.00881$ |
| $7.0.0 = 7.04564$ | $9.0.0 = 9.05868$ | $11.0.0 = 11.07172$ |
| $7.0.1 = 7.10855$ | $9.0.1 = 9.12159$ | $11.0.1 = 11.13463$ |
| $7.0.2 = 7.17146$ | $9.0.2 = 9.18450$ | $11.0.2 = 11.19754$ |
| $7.0.3 = 7.23436$ | $9.0.3 = 9.24740$ | $11.0.3 = 11.26044$ |
| $7.1.0 = 7.29727$ | $9.1.0 = 9.31031$ | $11.1.0 = 11.32335$ |
| $7.1.1 = 7.36018$ | $9.1.1 = 9.37322$ | $11.1.1 = 11.38626$ |
| $7.1.2 = 7.42309$ | $9.1.2 = 9.43613$ | $11.1.2 = 11.44917$ |
| $7.1.3 = 7.48599$ | $9.1.3 = 9.49903$ | $11.1.3 = 11.51207$ |
| $7.2.0 = 7.54890$ | $9.2.0 = 9.56194$ | $11.2.0 = 11.57498$ |
| $7.2.1 = 7.61181$ | $9.2.1 = 9.62485$ | $11.2.1 = 11.63789$ |
| $7.2.2 = 7.67472$ | $9.2.2 = 9.68776$ | $11.2.2 = 11.70080$ |
| $7.2.3 = 7.73762$ | $9.2.3 = 9.75066$ | $11.2.3 = 11.76370$ |
| $7.3.0 = 7.80053$ | $9.3.0 = 9.81357$ | $11.3.0 = 11.82661$ |
| $7.3.1 = 7.86344$ | $9.3.1 = 9.87648$ | $11.3.1 = 11.88952$ |
| $7.3.2 = 7.92635$ | $9.3.2 = 9.93939$ | $11.3.2 = 11.95243$ |
| $7.3.3 = 7.98925$ | $9.3.3 = 10.00229$ | $11.3.3 = 12.01533$ |
| $8.0.0 = 8.05216$ | $10.0.0 = 10.06520$ | $12.0.0 = 12.07824$ |

Les longueurs des extrémités des façades latérales peuvent être exprimées maintenant avec une grande facilité, en fonction du pied grec et de ses divisions connues, puisque les mesures de Penrose donnent chacune de ces longueurs d'une manière distincte.

Si l'on a soin d'ajouter les entre-axes adjacents, dans le but de faire disparaître ainsi l'erreur qui a été déjà signalée dans la position de la deuxième colonne de la façade Nord, voici comment on trouve ces longueurs cotées sur le plan de l'architecte anglais :

| | | | |
|---|---|--------------------------------|----------|
| Façade Sud | { | du côté de l'Est | 29',528 |
| | | et du côté de l'Ouest. | 29',590 |
| Façade Nord | { | du côté de l'Est. | 29',514 |
| | | et du côté de l'Ouest. | 29',527 |
| Ensemble pour les quatre côtés. | | | 118',159 |

et par conséquent, en moyenne, pour les deux côtés d'une même façade, 59',0745, expression qui donne avec une grande exactitude, quand on la divise par 1',00652 pour la transformer en unités grecques, 58II 2π3δ. D'où il suit, en retranchant maintenant de cette expression les deux entre-axes de 14II chacun qui y ont été réunis tout à l'heure, que la longueur cumulée des deux extrémités d'une même façade latérale est finalement égale à 30II2π3δ; et cette dernière expression, qui correspond à 30',887, convient, en outre, avec la même exactitude, aux extrémités des façades principales qui sont, en effet, égales sur la façade Est, d'après les mesures de Penrose :

| | | | |
|------------------------|---------|---|-------------------|
| du côté du Sud à . . . | 15',478 |) | Ensemble 30',845. |
| et du côté du Nord à | 15',367 |) | |

Cependant il résulte, ainsi qu'on vient de le voir, des longueurs assignées aux deux parties de cette

longueur totale de 30',845, que ces deux parties ne sont pas parfaitement égales entre elles, puisque l'extrémité Sud correspond à 15',478, tandis que l'extrémité Nord correspond seulement à 15',367; et ce résultat, il importe de le faire remarquer, ne provient pas, comme tout-à-l'heure, d'une erreur commise au moment de l'exécution primitive, car on retrouve à peu près la même différence sur les deux côtés de la façade opposée.

Il est certain, en effet, que les entre-colonnements extrêmes sont égaux, d'après les mesures données :

| | | |
|---------------------|--|---------------------|
| Sur la façade Est | { du côté du Sud à 6',181 et du côté du Nord à 6',095 } | { différence 0',086 |
| Sur la façade Ouest | { du côté du Sud à 6',176 et du côté du Nord à 6',099 } | { différence 0',077 |

Il faut donc le reconnaître, quelque extraordinaire que ce fait puisse sembler au premier abord, l'axe des façades principales, pris au milieu de l'entre-axe central, est exactement placé au milieu même de la distance comprise entre les centres des bases des 2^e et 7^e colonnes, puisque la longueur qui existe entre ces deux centres, égale à 70',496, se trouve divisée, par le milieu de l'entre-axe central, en deux parties ayant, d'après les mesures de Penrose, la première, du côté du Sud, 35',255, et la deuxième du côté du Nord, 35',241; et malgré cela, il est nécessaire de constater qu'en fait le milieu de l'entre-axe central ne se trouve pas placé, avec la même exactitude, au milieu du soubassement, puisqu'il divise, d'après les mesures de Penrose, l'arête supérieure de la 3^e marche, dont la longueur est de 101',341, en deux parties qui ont, la première, du côté du Sud, 50',733, et la seconde, du côté du Nord, 50',608 : différence, 0',125.

Ainsi, en définitive, l'axe de la façade principale du temple ne coïncide pas rigoureusement avec l'axe de la marche supérieure du soubassement.

Cette irrégularité, quoique résultant de la volonté de l'architecte, est cependant tout à fait insensible à la vue, et par conséquent ne peut provenir, à mon avis, que de la forme *impaire* assignée à l'expression de la longueur totale de la marche du soubassement, expression qui est égale, comme nous l'avons déjà vu, à $70\Pi + 39\Pi 2\pi 3\delta$, c'est-à-dire à $100\Pi 2\pi 3\delta$, et qui a dû être divisée, dans la pratique, pour éviter l'emploi des mesures fractionnaires, en deux parties *inégaies*, l'une au Sud, de $50\Pi 1\pi 2\delta$, et l'autre au Nord, de $50\Pi 1\pi 1\delta$.

Lorsqu'on a voulu fixer ensuite la position des 2^e et 7^e colonnes, on a porté deux longueurs égales, de 35Π chacune, à droite et à gauche de l'axe principal, déterminé comme il vient d'être dit; et c'est de cette façon que les longueurs extrêmes ont été réglées finalement, l'une à $15\Pi 1\pi 2\delta$, du côté du Sud, et l'autre à $15\Pi 1\pi 1\delta$, du côté du Nord. Je le reconnais sans aucune peine, une pareille assertion peut et doit sembler étrange en ce moment, mais elle sera bientôt justifiée de la manière la plus complète. Il en résulte, dans tous les cas, que, si l'on veut comparer, sur la façade principale de l'Est, les longueurs réelles aux longueurs théoriques, il convient d'opérer de la manière suivante, en continuant à adopter, pour le pied grec, l'expression de 1',00652.

| INDICATIONS. | LONGUEURS THÉORIQUES EXPRIMÉES | | | | Longueurs mesurées par PENROSE. | |
|---|--------------------------------|----------|--------------------|-------------|---------------------------------------|----------|
| | en | | en | | | |
| | MESURES GRECQUES. | | MESURES ANGLAISES. | | | |
| l'arête supérieure du sou- ment (côté sud) au centre deuxième colonne.... | 15Π1π2δ | | 15',475.25 | | 15',478 | |
| ce centre à l'axe de la e..... | 35Π" " | | 35',228.20 | | 35',240 | |
| longueur de la 1 ^{re} moitié... | 50Π1π2δ | 50Π1π2δ | 50',703.45 | 50',703.45 | 50',718 | 50',718 |
| l'axe de la façade au cen- tre de la septième colonne.... | 35Π" " | | 35',228.20 | | 35',256 | |
| ce centre à l'arête supé- rieure du soubassement (côté Nord)..... | 15Π1π1δ | | 15',412.34 | | 15',367 | |
| longueur de la 2 ^e moitié... | 50Π1π1δ | 50Π1π1δ | 50',640.54 | 50',640.51 | 50',623 | 50',623 |
| longueur totale de la 3 ^e mar- que de soubassement..... | | 100Π2π3δ | | 101',343.99 | | 101',341 |

Une pareille comparaison peut être établie, d'une manière analogue, pour les façades latérales; mais ici, comme la 9^e colonne se trouve réellement placée, ainsi que je l'ai déjà fait observer, au centre même des façades, il est indispensable d'admettre que les deux distances extrêmes, dont la somme est égale à $30Π2π3δ$, sont elles-mêmes théoriquement égales entre elles et égales à $15Π1π1δ\frac{1}{2}$, à l'exception cependant de celle qui se trouve à l'extrémité Est de la façade Nord et sur laquelle j'ai déjà appelé l'attention.

On obtient ainsi successivement :

1^o Sur la façade Sud.

| INDICATIONS. | Longueurs théoriques exprimées | | Longueurs mesurées par PENROSE. |
|--|--------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | en mesures grecques. | en mesures anglaises. | |
| De l'arête supérieure du soubassement (côté Est) au centre de la deuxième colonne..... | 15Π1π1δ ^{1/2} | 15',443.79 | 15',468 |
| Longueur des quatorze entre-axes, de 14Π chacun, placés au milieu de la façade..... | 196Π". | 197',277.92 | 197',240 |
| Du centre de la seizième colonne à l'arête supérieure du soubassement (côté Nord)..... | 15Π1π1δ ^{1/2} | 15',443.79 | 15',449 |
| Longueur totale de l'arête supérieure de la troisième marche..... | 226Π2π3δ | 228',165.50 | 228',157 |

2^o Sur la façade Nord.

| | | | |
|---|------------------------|-------------|----------|
| De l'arête supérieure du soubassement (côté Est) au centre de la deuxième colonne..... | 15Π1π3δ | 15',538.15 | 15',531 |
| Longueur du deuxième entre-axe... | 13Π3π2δ ^{1/2} | 13',996.92 | 13',983 |
| Longueur des treize entre-axes, de 14Π chacun, placés à la suite..... | 182Π". | 183',186.64 | 183',184 |
| Du centre de la seizième colonne à l'arête supérieure du soubassement (côté Ouest)..... | 15Π1π1δ ^{1/2} | 15',443.79 | 15',443 |
| Longueur totale de l'arête supérieure de la troisième marche... .. | 226Π2π3δ | 128',165.50 | 128',141 |

Et il n'est pas difficile de voir maintenant que la 2^e colonne de la façade Nord se trouve placée, en fait, à $1\delta \frac{1}{2}$, en dehors de sa position normale, puisque le 2^e entre-axe de cette façade se trouve *seul* réduit à $13\Pi \ 3\pi \ 2\delta \frac{1}{2}$, quand tous les autres restent égaux à 14Π .

L'erreur involontaire de Stuart peut être maintenant comprise sans beaucoup de peine.

Il est d'abord certain que ce consciencieux architecte a mesuré avec le plus grand soin, ainsi qu'il le déclare lui-même, les longueurs de la 3^e marche du soubassement, auxquelles il assigne, comme nous l'avons déjà constaté :

101',441, au lieu de 101',341 et de 101',361

et 227',587, au lieu de 228',441 et de 228',454

et il n'est pas moins certain, ensuite, quoiqu'il ne l'avoue pas, qu'après avoir relevé ces premières mesures, il a dû se contenter de prendre, sur l'une des deux façades principales, *une seule* des distances comprises entre l'arête supérieure de la 3^e marche et le centre de la 2^e colonne.

Ce fait résulte incontestablement de l'erreur qu'il a commise en attribuant une longueur exacte de 100Π à cette troisième marche, parce que, dans cette hypothèse, rien ne pouvait le conduire à imaginer que le soubassement n'était pas effectivement divisé, par l'axe même de la façade, en deux parties rigoureusement égales.

En dernier lieu enfin, il est pareillement incontestable que le hasard l'a conduit à mesurer, sur la façade principale du Parthénon, celle des deux extrémités à laquelle Penrose assigne 15',367, et que c'est pour

cela qu'il donne lui-même 15',300 seulement à la mesure de cette longueur.

Mais, ces opérations une fois terminées, tout le reste a été pour lui affaire de calcul ; et voici comment il a dû opérer, après coup :

Après avoir retranché de la longueur totale du soubassement deux fois 15',300, il a divisé par 5 le résultat de cette soustraction pour en conclure l'expression *moyenne* d'un entre-axe, qu'il a porté, par ce procédé, à 14',1083, au lieu de 14',091, sans s'apercevoir que l'expression ainsi calculée était finalement un peu supérieure à la longueur réelle.

Appliquant ensuite cette expression fautive de 14',1083 aux entre-axes des façades latérales, il a répété 14 fois de suite l'erreur qu'il venait de commettre, sans que cette nouvelle série d'erreurs ait pu l'empêcher d'en conclure, par une dernière soustraction, les longueurs des deux extrémités des façades, auxquelles il a assigné, sans jamais se douter de la faute qu'il commettait ainsi, une expression inférieure non seulement à l'expression réelle, mais même inférieure à la mesure relevée par lui, dès l'origine, sur la façade principale, pour servir à calculer toutes les autres dimensions.

J'ai cru nécessaire d'insister ici sur ces considérations, un peu trop minutieuses peut-être, dans le but de faire comprendre avec quelle circonspection on doit toujours agir, quand on se propose de déterminer exactement les dimensions d'un monument antique. Il ne suffit pas, en effet, alors de relever quelques mesures rigoureuses, mais il faut encore et surtout pouvoir être toujours bien certain de n'en tirer jamais que des conséquences exactes.

On admet habituellement, sans trop de peine, que les anciens constructeurs avaient une prédilection marquée pour les nombres impairs, et qu'ils pratiquaient tous la maxime de Végèce :

« Imparem numerum observari moris est » (*de Re militari*, lib. III, cap. VIII.); mais on ne tient pas, en général, un compte suffisant de l'habitude qu'ils avaient aussi d'éviter, dans la plupart des cas, l'emploi des quantités fractionnaires.

Il résulte pourtant de cette double circonstance que, lorsque les anciens voulaient diviser une longueur quelconque en deux ou, plus généralement encore, en un certain nombre de parties égales, ils se contentaient ordinairement de faire leurs divisions d'une manière approximative (1).

Et cette seule remarque suffit pour faire comprendre combien il importe, ainsi que je l'ai déjà dit, de ne recourir, dans la pratique, qu'avec une extrême réserve à des calculs opérés dans le silence du cabinet, et pour faire voir que c'est seulement en les évitant avec le plus grand soin qu'on peut éviter aussi des erreurs bien souvent regrettables.

Or c'est là précisément ce qui a fait le mérite essentiel de Penrose, puisqu'il n'a pas craint de mesurer avec la même exactitude toutes les parties de l'édifice qu'il voulait faire connaître.

Dans tous les cas, et quelle que puisse être la valeur de cette théorie, je crois avoir démontré que les arêtes supérieures de la 3^e marche du soubassement

(1) Pour eux, les deux moitiés de 17 étaient égales, l'une à 9 et l'autre à 8; et ils agissaient de la même façon dans tous les cas analogues.

du Parthénon, auxquelles tout le monde a donné jusqu'ici, sur la foi de Stuart, 100 et 225 pieds grecs de longueur, ont pourtant en réalité $100\pi 2\pi 3\delta$ et $226\pi 2\pi 3\delta$; et il n'est pas difficile, après avoir obtenu ce résultat, d'en conclure que l'hécatompédon ne peut exister qu'entre les extrémités des diamètres des bases des colonnes, de dehors en dehors.

Mais comment faut-il mesurer, en définitive, ces diamètres? Faut-il les prendre sur les cercles circonscrits passant par les extrémités des arêtes des cannelures, ou, au contraire, sur les cercles inscrits passant par le fond de ces mêmes cannelures? Telle est, pour le moment, la dernière difficulté à résoudre, et sa solution n'exigera pas de longues recherches, puisque Penrose assigne, sur la planche 4 de son grand ouvrage, d'une part, 3',357 à la distance comprise entre le centre de la base de la colonne angulaire et l'arête supérieure du soubassement, et, de l'autre, 6',021 au diamètre du cercle inscrit en dedans des cannelures de cette colonne, ou, ce qui est la même chose, 3',0105 au rayon de ce cercle; d'où il suit que la distance comprise entre l'arête du soubassement et le fond des cannelures des colonnes angulaires est égale à 3',357 — 3',0105, c'est-à-dire 0',3465 sur chacune des extrémités de la façade; ce qui donne, pour les deux côtés ensemble, 0',6930, ou, en d'autres termes et en mesures grecques, $2\pi 3\delta = 0',692$.

Ainsi, en dernière analyse, l'hécatompédon doit être compté, sur les façades principales, au niveau des bases des colonnes, de dehors en dehors, à la condition toutefois de le mesurer à partir du fond des cannelures.

Son expression véritable est alors égale à 100',652, si la valeur de 1',00652 déjà assignée au pied grec est finalement exacte; et cette expression correspond par conséquent, en mesures françaises, à 30^m637, si, en effet, le pied anglais dont Penrose a fait usage correspond lui-même, ainsi que je l'ai constaté dans une note, à 0^m304.385.

Si cette théorie est admise, il faudra compter désormais pour la valeur rigoureuse du pied grec parthénonien, exprimé en mesures françaises, 0^m30637, au lieu de 0^m3083, comme on l'a cru jusqu'ici, sans preuves suffisantes, et en admettant, avec trop de confiance, l'assertion erronée de Stuart.

Je suis arrivé à cette conséquence en assignant *a priori*, à l'entre-axe des colonnes du péristyle une longueur exacte de 14Π; et cette hypothèse, quelque vraisemblable qu'elle puisse paraître au premier abord, serait pourtant, à la rigueur, contestable, s'il n'était pas facile d'en vérifier l'exactitude, en partant de cette donnée pour exprimer, par des nombres toujours entiers de pieds ou au moins de palmes grecs, toutes les dimensions principales du Parthénon; mais cette vérification pourra être faite, dans tous les cas, je ne crains pas de l'annoncer, avec la précision la plus remarquable; et, quoique le moment ne soit pas encore venu d'exposer, à ce sujet, la longue série de preuves que la suite de cette étude permettra de développer, je considère néanmoins comme nécessaire d'en citer dès à présent un exemple saillant qui suffira, j'ose le croire, pour dissiper immédiatement tous les doutes, s'il peut en exister encore.

Stuart assigne à la largeur des triglyphes 2'.9",25,

c'est-à-dire, en d'autres termes, 2',771, quand Penrose fait varier cette largeur de 2',760 à 2',777.

Dès lors, comment ne pas voir que la véritable expression de la largeur des triglyphes correspond, de la manière la plus certaine, à $2\Pi3\pi = 2',768$? Cette dernière expression est d'ailleurs singulièrement remarquable, à un autre point de vue; car elle suffit pour constater l'exacte vérité des observations déjà faites à l'occasion des règles pratiques suivies par les anciens architectes dans les applications de leur art.

L'entre-axe des triglyphes, personne ne l'ignore, était habituellement divisé, par les constructeurs, en cinq parties égales, et on attribuait ensuite deux de ces parties au triglyphe et trois à la métope, de manière à donner ainsi à la longueur de la métope une fois et demie celle du triglyphe. Il est pourtant nécessaire de le reconnaître, cette proportion exacte ne se retrouve pas, en fait, sur les façades du Parthénon, et on a considéré jusqu'ici cette anomalie comme constituant une savante dérogation à la règle ordinaire.

Il n'en est rien cependant, par cette seule raison que l'entre-axe des triglyphes, une fois fixé à 7Π , n'était pas exactement divisible par 5, et parce que, alors, on a dû se contenter d'opérer d'une manière approximative, en donnant, en nombres ronds, $2\Pi3\pi$ au triglyphe et $4\Pi1\pi$ à la métope.

Si la longueur de l'entre-axe à diviser s'était trouvée égale à 7Π et demi, c'est-à-dire à trente palmes, il est certain, je ne crains pas de le dire, que le système ordinaire de division aurait été suivi et que l'on aurait donné alors douze palmes au triglyphe et dix-huit palmes à la métope. Mais, comme sept pieds correspondent seulement à vingt-huit palmes et qu'ainsi la

longueur à diviser était un peu moindre que dans l'exemple précédent, il est clair qu'il a fallu réduire à la fois le triglyphe et la métope; et dans cette situation, on s'est trouvé conduit, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, à opérer d'une manière approximative (1), en donnant simplement 11π ou $2\Pi3\pi$ au triglyphe et 17π ou $4\Pi1\pi$ à la métope, sans que le résultat ainsi obtenu puisse autoriser personne à prétendre, avec M. Emile Burnouf, que les proportions des diverses parties du Parthénon n'ont entre elles *aucun rapport* ou qu'elles sont *singulières et étrangères les unes aux autres*.

Je le prouverai, d'ailleurs, de la manière la plus complète dans les chapitres qui suivront celui-ci; et, en attendant, je considère comme inutile d'insister davantage sur cette partie du débat. Revenant donc à l'étude des dimensions du soubassement, je la compléterai en déterminant les largeurs et les hauteurs des marches.

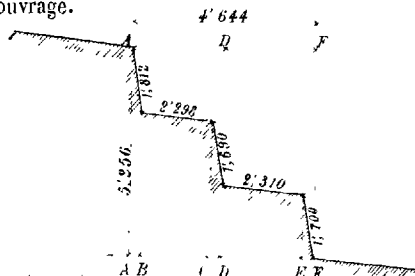
Stuart assigne 2'.3",8, soit 2',317, au pas de la première et 2'.3",45, soit 2',288, au pas de la seconde; tandis que Penrose, de son côté, trouve sur l'angle Nord-Est du monument, et du côté de la façade latérale, 2',310, au lieu de 2',317, et 2',298, au lieu de 2',288.

(1) Ce système si commode pour les ouvriers, auxquels l'exécution pratique devait être finalement confiée, était, en outre, conforme au précepte que Vitruve énonce, dans son *Traité*, de la manière suivante :

« Cum ergo constituta symmetiarum ratio fuerit, et commentis ratiocinationibus explicati, tunc etiam acuminis est proprium »
 « providere ad naturam loci, aut usum, aut speciem, et detractibus vel adjectionibus temperaturas efficere, uti, cum de »
 « symmetria sit detractum aut adjectum, id videatur recte formatum, in aspectuque nihil desideretur » (lib VI, cap. II).

L'accord à peu près complet que ces résultats présentent doit être, avant tout, remarqué. D'une part, il contribue à prouver que Stuart a pris effectivement ses mesures, comme je l'ai déjà dit en commençant, sur l'angle Nord-Est du temple, et il suffit, d'autre part, pour établir que les largeurs des deux marches inférieures, quoique différant très peu l'une de l'autre, diffèrent cependant entre elles d'une quantité sensible.

La cause de cette différence est même facile à comprendre, car elle ne peut être attribuée, d'après les mesures de Penrose, qu'aux inclinaisons des faces verticales. Voici, en effet, en forçant un peu les dimensions pour rendre ces inclinaisons plus sensibles, le profil que cet auteur rapporte sur la planche 7 de son grand ouvrage.



Et ce profil suffit pour établir que la somme des trois inclinaisons est égale à $4',644 - (2',298 + 2',310) = 0',036$; ce qui donne, en moyenne, pour l'une d'elles : $0',012$.

Après cela, il n'est pas difficile de constater que $2',310 + 0',012 = 2',298 + 2 \times 0',012 = \frac{4',644}{2} = 2',322$ ou, en d'autres termes, que le pas DE de la marche inférieure, augmenté de l'inclinaison EF de cette marche, est rigoureusement égal au pas BC de la

seconde marche, augmenté *des deux autres* inclinaisons; et comme les longueurs AD et DF, ainsi égales entre elles, sont en même temps égales, d'après les mesures de Penrose, à 2',322, il en résulte, en second lieu, qu'elles ne peuvent correspondre, en mesures grecques, qu'à $2\Pi1\pi1\delta=2',327$ (1).

Mais pourquoi les architectes du Parthénon ont-ils réglé de cette façon les largeurs des marches du soubassement de leur temple ?

Quel rapport ont-ils pu trouver entre une pareille dimension et les autres dimensions principales ?

Je n'éprouve aucun embarras pour le dire, par la raison bien simple que cette longueur de $2\Pi1\pi1\delta$ correspond aussi exactement que possible *au tiers* de 7Π ; et même, je puis l'annoncer à l'avance, l'un des principaux résultats de mon étude sera de prouver non seulement que la dimension fondamentale de l'œuvre, celle de laquelle toutes les autres ont été déduites, est précisément cette longueur de 7Π , mais encore que ce nombre 7, qui avait par lui-même une si grande valeur aux yeux des anciens philosophes, a dû être choisi avec une sorte de prédilection particulière par les constructeurs du Parthénon, par ce qu'il était spécialement consacré à Minerve comme le Parthénon lui-même; et cette double valeur, attribuée autrefois au nombre 7, suffit amplement pour faire comprendre sous l'empire de quelles

(1) Sur le côté Sud de la même façade, Penrose assigne à la saillie totale des marches du soubassement 4',657, au lieu de 4',644, et, par conséquent, de ce côté, la largeur réelle d'une marche, égale à 2',323, ne diffère aucunement de la largeur théorique.

idées Callicrates et Ictinus ont dû agir, lorsqu'ils ont assigné, *a priori*, sept pieds à la longueur de l'entre-axe des triglyphes, pour déduire ensuite, de cette longueur primordiale, l'entre-axe des colonnes égal au double de 7 pieds, la largeur des triglyphes égale aux deux cinquièmes de la même quantité, celle des métopes égale aux trois cinquièmes, et enfin celle des marches du soubassement égale au tiers de cette même longueur, quand on ne mesure qu'une seule marche, et aux deux tiers, quand on mesure la saillie totale.

J'indiquerai plus tard, avec le même soin, les autres rapports des dimensions encore inconnues du temple avec ce nombre 7; mais le moment n'est pas venu de le faire. Je ne dois pas oublier, d'ailleurs, que j'étudie seulement ici les dimensions du soubassement.

Elles doivent être exprimées, dans le sens horizontal, en unités grecques, en leur assignant, par suite de ce qui vient d'être dit, 400π sur 226π , quand on les mesure de dehors en dehors des bases des colonnes, à partir du fond des cannelures;

$400\pi 2\pi 3\delta$ sur $226\pi 2\pi 3\delta$, quand on les prend suivant l'arête supérieure de la 3^e marche;

$405\pi 4\pi 1\delta$ sur $231\pi 4\pi 1\delta$, quand on descend jusqu'au milieu de la saillie totale du soubassement, c'est-à-dire jusqu'à l'arête inférieure de la 2^e marche;

Et enfin $409\pi 3\pi 3\delta$ sur $235\pi 3\pi 3\delta$, quand on arrive jusqu'à l'extrémité inférieure elle-même, c'est-à-dire jusqu'à l'arête inférieure de la 4^{re} marche.

Si je pouvais être sûr de voir admettre toutes ces traductions sans difficulté, il ne me resterait maintenant qu'à faire connaître les dimensions verticales. Mais je n'ai aucune peine à comprendre que des objec-

tions pourront m'être adressées, et je veux les réfuter par avance.

On ne manquera pas, en effet, de me faire remarquer que les deux grandes dimensions du temple, mesurées au niveau des fondations sur l'assise inférieure du soubassement, précédemment fixées à $109\Pi3\pi3\delta$ sur $235\Pi3\pi3\delta$, deviendraient rigoureusement égales à 110μ sur 236η , s'il pouvait être permis d'ajouter seulement un dactyle à chacune d'elles.

Dès lors, me dira-t-on, pourquoi supposer qu'il existe, par la volonté des architectes, des longueurs *inégaies* aux deux extrémités des façades principales, et pourquoi attribuer $15\Pi1\pi2\delta$ à l'une de ces extrémités, et $15\Pi1\pi1\delta$ seulement à l'autre ?

Ne serait-il pas, ajoutera-t-on, plus rationnel et plus conforme à tout ce qui existe d'admettre que la différence entre ces deux dimensions résulte simplement d'une erreur pratique, qu'elles sont théoriquement égales, et égales à $15\Pi1\pi2\delta$; et qu'ainsi il convient de donner, en nombres ronds, $100\Pi3\pi$ sur $226\Pi3\pi$ à l'arête supérieure du soubassement, et par conséquent enfin 110μ sur 236μ à son arête inférieure ?

Je réponds à cette première objection en rappelant : d'une part, qu'une égale différence existe, comme je l'ai déjà fait remarquer précédemment, sur les deux façades principales. Est et Ouest, où l'on trouve, en effet, d'après les mesures de Penrose :

1° Pour la longueur des entre-colonnements extrêmes situés du côté du Sud, 6',181 sur la façade Est et 6',176 sur la façade Ouest ;

Et 2° pour la longueur de ceux qui sont situés au Nord, 6',095 seulement sur la 1^{re} façade et 6',099 seulement pour la 2^e, qu'ainsi, pour que l'objection

formulée pût être admise, il faudrait qu'une erreur identique eût été commise de la même façon sur les deux façades opposées ; ce qui ne semble pas possible.

Et, d'autre part, je dois faire observer aussi que, si l'erreur signalée pouvait exister en réalité, ou, en d'autres termes, que si, la longueur théorique de la marche supérieure du soubassement pouvait être, en effet, égale à $100\pi 3\pi$, il faudrait nécessairement admettre de deux choses l'une, ou bien que la longueur totale de la façade, prise au niveau des bases des colonnes, ne mesure pas exactement 400π et se trouve au contraire égale à 400π plus un dactyle ; ou bien que la somme des distances comprises entre le fond des cannelures des colonnes et l'arête de la marche supérieure, au lieu d'être égale à $2\pi 3\delta$ ($4\pi 1\delta^{1/2}$ de chaque côté), comme je l'ai dit précédemment, doit être finalement portée à 3π ($4\pi 2\delta$ de chaque côté).

Mais, il est permis de le croire, personne ne voudra admettre la première de ces deux hypothèses, et la seconde, quoique plus facilement acceptable au premier abord, ne pourra cependant pas être soutenue en présence des faits ; car voici comment Stuart et Penrose s'accordent pour déterminer les distances que nous considérons.

| | |
|---|-----------------------|
| Le premier donne : 1° entre l'arête de la marche supérieure du soubassement et l'angle le plus saillant des cannelures des colonnes, 2",45 soit ... | 0',204 |
| et 2° entre cet angle et le fond des cannelures..... | 1",766 soit... 0',147 |
| Ensemble..... | <u>0',351</u> |

| | Pour une colonne ordinaire. | Pour une colonne angulaire. |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| et le second, de son côté, fixe la | | |
| première de ces longueurs à . . . | 0',200 | et à 0',2085 |
| la seconde à | 0',145 | et à 0',198 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Ensemble | <u>0',345</u> | <u>et 0',3465</u> |

Comment donc pourrait-il être permis de faire correspondre ces distances totales à $1\pi 2\delta$, c'est-à-dire à 0',377 ? Et n'est-il pas évident, au contraire, qu'il faut se contenter de leur assigner, comme je l'ai fait jusqu'ici, $1\pi 1\delta\frac{1}{2}$, soit 0',346 ?

Si la dimension normale pouvait être considérée comme égale à 0',377, elle excéderait les mesures prises de 0',026, de 0',0305 et même de 0',032 ; et cet excédant correspondrait, en mesures françaises, de 8 millimètres à 1 centimètre. Or, ni Stuart ni Penrose, encore moins tous les deux ensemble, ne peuvent être accusés d'avoir commis une pareille erreur, sur une longueur dont la dimension totale n'excède pas 10 centimètres.

Il faut donc le reconnaître, l'arête supérieure du soubassement doit avoir théoriquement, sur la façade principale du temple, et présente, en fait, sur cette façade, une longueur exacte de $100\pi 2\pi 3\delta$, par suite de l'inégalité incontestable de ses deux entre-axes extrêmes (1).

Repoussés sur ce point, mes adversaires pourront encore prétendre que, même en acceptant la fixation de la longueur supérieure à $100\pi 2\pi 3\delta$, rien n'est plus

(1) Ce fait sera d'ailleurs plus amplement démontré, lorsque nous étudierons, tant en plan qu'en élévation, les autres dimensions du temple.

rationnel que de donner 110π à la longueur inférieure, puisqu'il suffit, pour cela, d'assigner à la saillie totale des marches $4\pi 2\pi 1\delta^{1/2}$, de chaque côté du temple; ce que l'on peut faire en donnant $2\pi 1\pi 1\delta^{1/2}$ à la première marche, et $2\pi 1\pi 1\delta$ seulement à la seconde.

Ils expliqueront même de cette façon, et d'une manière très naturelle en apparence, l'inégalité que nous avons déjà constatée dans les saillies des marches, lorsque nous les avons comparées l'une à l'autre; et ils ne manqueront pas enfin de faire remarquer, puisque la saillie d'une marche doit être égale, d'après ce que nous avons dit, *au tiers de* 7π , que la somme des deux saillies doit correspondre théoriquement aux deux tiers de 7π , c'est-à-dire à $4\pi 2\pi 2\delta^{2/3}$; de sorte qu'en définitive, si on la fixe pratiquement à $4\pi 2\pi 2\delta^{1/2}$, on approchera beaucoup plus de la mesure exacte qu'en la réduisant, comme nous l'avons fait, à $4\pi 2\pi 2\delta$.

Je ne conteste pas la portée de ces divers arguments; mais j'y réponds en faisant remarquer que $4\pi 2\pi 2\delta^{1/2}$ correspondent, en mesures anglaises, à $4',6866$; et que Penrose donne, en fait, pour la saillie totale des marches, les deux mesures suivantes, relevées sur des parties opposées de l'édifice :

L'une, sur le côté Nord de la façade, égale à $4',644$ et l'autre, sur le côté Sud, égale à. $4',657$ qu'ainsi, pour pouvoir donner 110π de longueur totale à cette façade, il faudrait admettre, dans la première de ces deux mesures, une erreur de $0',0426$, et, dans la seconde, une erreur de $0',0296$, c'est-à-dire, dans le premier cas, une erreur de 13 millimètres, et, dans le second, une erreur de 9 millimètres; quand il est certain, à mon avis, que Penrose n'a jamais commis

d'aussi fortes erreurs, et surtout qu'il n'a jamais pu les commettre deux fois de suite sur des points différents.

Le fait milite donc en faveur de mon système, puisque $4\pi 2\pi 2\delta$ correspondent à 4,655 et c'est là déjà un point capital.

Mais d'autres considérations peuvent être invoquées encore ; car les artistes grecs n'avaient pas, il y a plus de 2000 ans, des idées en tout point semblables aux nôtres, et surtout ne raisonnaient pas comme nous, quand ils avaient à s'occuper du choix des nombres.

Tout est dans le nombre, a dit Platon.

Numero deus IMPARE gaudet, a dit Virgile.

IMPAREM numerum observari moris est, a dit Vegèce.

Et toutes ces théories, qui nous font aujourd'hui sourire, étaient autrefois sérieusement enseignées par les philosophes et religieusement observées par les artistes.

Pour eux, les nombres *impairs* étaient mâles et célestes, quand les nombres *pairs*, au contraire, étaient femelles et terrestres ; et les choses en étaient à ce point que Callicrates et Ictinus, s'il avaient donné aux deux côtés de leur temple des longueurs de 110^m et de 236^m auraient pu aller jusqu'à craindre qu'on leur reprochât un sacrilège, en raison seulement de la forme paire de ces nombres (1).

(1) Dans son grand travail sur l'histoire romaine (a), l'un des savants les plus distingués de notre temps, Mommsen, après avoir

(a) *Histoire romaine*, par Théodore Mommsen, traduite par C. A. Alexandre, conseiller à la cour impériale de Paris. (Paris — 1867 —

Leurs idées à cet égard, je suis le premier à le reconnaître, étaient des idées bien fausses et bien puérides ; car le résultat pratique est incontestablement le même, soit que l'on donne au temple 236π de longueur, soit qu'on préfère lui donner 235I(3π3δ) seulement,

fait connaître la curieuse ordonnance du calendrier des Romains, ajoute :

« Elle (cette ordonnance) eut sans doute pour raison déterminante la foi dans la *puissance salutaire* des nombres impairs....
« On voit clairement qu'elle..... subit l'influence décisive des doctrines de Pythagore, toutes-puissantes alors en Italie, et tout imprégnées, comme on le sait, du mysticisme des nombres ».
(Tome premier de la traduction française, page 234).

Et, comme s'il pouvait craindre l'insuffisance de ces explications, le savant auteur ajoute encore, dans une note de la quatrième édition de son ouvrage :

« Par les mêmes causes, toutes les fêtes tombent aux jours *impairs*, aussi bien celles revenant chaque mois (les Kalendæ, le 1^{er} ; les Nonæ, le 5 ou le 7 ; les Idus, le 13 ou le 15) que les quarante-cinq fêtes annuelles par nous indiquées plus haut, sauf pourtant deux exceptions. Et cette foi des Romains dans la puissance des nombres impairs a'la si loin que, quand une fête durait plusieurs jours, elle chômait dans les jours pairs intermédiaires; sic: la fête de Carmentis, se plaçant aux 11 et 15 janvier ; la fête des bocages sacrés (Lucaria), tombant les 19 et 21 juillet ; celle des spectres et revenants (Lemuria), célébrée les 9, 11 et 13 mai etc. ». (Tome 4 de la traduction française, page xxiv des additions et variantes)

Après cela, je le demande avec la plus entière confiance, malgré la différence du temps, puisque *cette foi* des anciens dans la *puissance* des nombres impairs alla aussi loin que Mommsen vient de le dire, puisque l'importance de cette théorie mystique n'était pas seulement enseignée dans les écrits des philosophes, mais se retrouvait encore dans tous les détails de la vie civile et religieuse, comment pourrait-on se refuser à croire que les architectes eux-mêmes agissaient, à leur tour, sous l'influence des mêmes croyances, ou, si l'on aime mieux, des mêmes préjugés, et les appliquaient religieusement à tous les détails de leurs œuvres ?

l'œil le plus exercé ne pouvant jamais apprécier la moindre différence entre ces deux longueurs.

Malgré cela, qu'il me soit permis de le dire, lorsqu'on veut étudier complètement une œuvre célèbre, il faut l'envisager sous tous ses aspects, quand bien même on se trouverait ainsi conduit à constater quelquefois ses défauts, ou du moins ses faiblesses; et, dans le cas actuel, s'il est possible de trouver, en étudiant le Parthénon, autre chose que de simples détails d'architecture, si surtout on peut y lire, en passant, une page de l'histoire de l'esprit humain, pourquoi se refuser la satisfaction de le faire ?

C'est dans ce but que j'ai cru nécessaire d'insister, en commençant, sur des détails au premier abord de minime importance, mais dont l'utilité sera mieux appréciée par la suite.

En attendant, je me contenterai de rappeler : 1^o que la longueur primordiale, de laquelle toutes les autres dériveront, est l'entre-axe des triglyphes, qui a été pris égal à *sept pieds*;

2^o Que les architectes du Parthénon ont déduit ensuite de cette longueur de 7π celle du triglyphe, destinée à servir, comme on le verra plus tard, de module et à laquelle ils ont donné $2\pi 3\pi$, ou, en d'autres termes, 11π ; ce qui a porté la métope à $4\pi 1\pi$, ou à 17π ;

3^o Qu'ainsi ils ont réglé le triglyphe et la métope en prenant, pour le triglyphe les $\frac{2}{3}$ et pour la métope les $\frac{3}{8}$ de 7π ;

4^o Qu'ils ont calculé, après cela, la saillie des marches du soubassement, en prenant la troisième partie de cette même longueur; ce qui a porté cette saillie à $2\pi 1\pi 1\delta$, ou à 37δ ;

5^o Qu'ils ont donné, en dernier lieu, à la marche inférieure du soubassement, $109\Pi3\pi3\delta$ sur $235\Pi3\pi3\delta$; à la deuxième marche, $105\Pi1\pi1\delta$ sur $231\Pi1\pi1\delta$, et à la troisième marche, $100\Pi2\pi3\delta$ sur $226\Pi2\pi3\delta$;

6^o Enfin que tous ces nombres, sans aucune exception, sont *impairs*.

Sans doute, et tout le monde doit le comprendre, je ne pousse pas l'absurdité jusqu'à dire que toutes les autres dimensions se trouveront, comme celles-ci, forcément impaires; il est bien certain, notamment, que les anciens architectes ne pouvaient pas avoir la prétention de rendre impaire la somme de deux nombres impairs, quelle que pût être leur prédilection pour ces derniers nombres; et il est surtout incontestable que l'expression de l'entre-axe des colonnes, égale au double de l'entre-axe des triglyphes, égale par conséquent à 14Π , doit être forcément paire, aussi bien que la saillie totale des marches, sur les quatre côtés du temple, égale, à son tour, au double de la saillie d'une marche, c'est-à-dire à $4\Pi2\pi2\delta$. Mais de semblables résultats ne nous empêcheront pas de trouver encore et de trouver toujours, en étudiant les autres dimensions du Parthénon, les preuves les plus éclatantes d'une préférence marquée, et, il faut bien le dire aussi, d'une prédilection systématique en faveur des nombres impairs.

Une dernière circonstance, très-caractéristique en elle-même, pourra être surtout observée, à l'occasion des nombres pairs; car il arrivera presque toujours, lorsqu'on en rencontrera un, que ce sera un nombre carré, c'est-à-dire précisément un de ces nombres auxquels les anciens philosophes accordaient encore plus d'importance, s'il est possible, qu'aux nombres

impairs eux-mêmes, *nam quadrati numeri POTENTISSIMI ducuntur*, comme Censorin nous l'enseigne dans son *Traité* (1). Cette opinion sur la valeur particulière des nombres carrés a été autrefois si générale, les théories sur lesquelles elle repose ont si longtemps régi le monde, et même, j'ose le dire, le monde savant, que nous conservons encore aujourd'hui, dans la langue mathématique, le nom de *puissances* aux divers produits que l'on obtient en multipliant successivement une quantité par elle-même, et que nous écrivons, par exemple, la deuxième ou la troisième puissance d'un nombre, aussi souvent que le carré ou le cube de ce nombre.

On sait, à un autre point de vue, qu'un nombre carré quelconque peut toujours être considéré comme correspondant à une série complète de nombres impairs, puisque, en effet :

$$1+3=4, \text{ carré de } 2$$

$$1+3+5=9, \text{ carré de } 3$$

$$1+3+5+7=16, \text{ carré de } 4$$

$$1+3+5+7+9=25, \text{ carré de } 5.$$

Et il ne serait pas difficile d'établir que les anciens connaissaient cette remarquable propriété des nombres carrés, et qu'ils ont dû se laisser influencer par elle, quand ils se sont décidés à attribuer une importance si extraordinaire à ces nombres eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, cette importance était encore augmentée à leurs yeux, quand le nombre qu'ils considéraient n'était pas seulement carré, mais correspondant aussi au produit de deux carrés

(1) *De die Natali*, cap. XIV.

Ils plaçaient notamment dans cette catégorie particulière, en premier lieu, le nombre 16, que les Grecs avaient choisi pour établir la division de leur pied en dactyles, parce que, en effet, $16=4=2^2 \times 2^2$; en deuxième lieu, le nombre 36, parce qu'on peut écrire de même : $36=6^2=2^2 \times 3^2$; et, en troisième lieu, le nombre 100, parce qu'on peut écrire, d'une manière analogue, $100=10^2=2^2 \times 5^2$.

Il n'est donc pas étonnant, malgré ce que nous avons déjà dit au sujet des nombres impairs, de trouver la longueur totale de la façade principale du Parthénon, précisément égale à 100^{H} , quoique ce dernier nombre soit pair, parce qu'il est en même temps doublement carré.

Sans doute, il résulte du choix de ce nombre 100 que la longueur de la façade latérale se présente aussi sous une forme paire, puisqu'elle devient alors égale à 100^{H} plus 126^{H} , c'est-à-dire à 226^{H} ; et cette égalité, il est permis de le croire, suffisait pour constituer un très grand inconvénient aux yeux des constructeurs antiques, s'ils considéraient, en effet, ce nombre 226 comme essentiellement *femelle et terrestre*.

Mais la *puissance extraordinaire* d'un nombre aussi *parfait* que le nombre 100 (et je me place au point de vue des anciens en parlant de la sorte) l'emportait de beaucoup sur cet inconvénient lui-même.

D'un autre côté, il ne faut pas l'oublier, l'ancien Parthénon avait aussi 100^{H} , et il semble permis d'admettre qu'en reproduisant cette dimension sur la façade du Parthénon de Périclès, les architectes de ce temple croyaient remplir un devoir imposé par la tradition, encore plus peut-être que par la religion elle-même.

On peut trouver enfin une dernière preuve de la prédilection particulière des anciens architectes pour les nombres carrés dans le choix du rapport qu'ils ont établi entre la longueur et la largeur du soubassement de leur temple ; car, pour rendre ce rapport mathématiquement égal à celui de 100 à 225 admis par Stuart, il suffit de faire correspondre une largeur de $100\pi 3\delta$ à la longueur totale de $226\pi 2\pi 3\delta$; d'où il suit, quoique la largeur réelle ne dépasse pas, en fait, $100\pi 2\pi 3\delta$, que rien ne peut empêcher d'admettre, au point de vue pratique, l'existence de ce rapport de 100 à 225.

Toutefois ce n'est pas sous cette forme compliquée que les anciens architectes devaient le présenter habituellement ; et l'on peut, au contraire, regarder comme certain, ou bien qu'ils le réduisaient à sa plus simple expression, en le remplaçant par le rapport de 4 à 9, ou, mieux encore, qu'ils lui conservaient sa forme primitive, qui est exprimée par le rapport 36 à 81.

Il importe de faire remarquer, en effet, à cette occasion, que, dans les temples octostyles, comme le Parthénon, il y a lieu de compter :

Sur les façades principales, 15 triglyphes et 14 métopes, et sur les façades latérales, 33 triglyphes et 32 métopes.

Ce qui fait qu'en prenant pour module la longueur des triglyphes, et en attribuant, suivant la règle ordinaire, un triglyphe et demi à la longueur des métopes, on doit trouver généralement 36 modules sur les façades principales et 81 modules sur les façades latérales.

Mais alors, on le voit, soit que l'on admette, sans le modifier, ce rapport de 36 à 81, soit qu'on aime mieux y substituer l'expression plus simple de 4 à 9, ce rapport n'en demeure pas moins exprimé, dans un

cas comme dans l'autre, par des nombres carrés, et même, dans le premier cas, par des nombres résultant du produit de deux carrés, puisqu'en effet, il est permis d'écrire $36=2^2 \times 3^2$ et $81=3^2 \times 3^2$.

Ces explications, quoique un peu trop longues peut-être, ouvrent un nouveau champ aux recherches architectoniques des archéologues; et nous avons compté sur leur importance pour faire oublier leur longueur. Elles seront, d'ailleurs, trop souvent invoquées, dans la suite de ce travail, pour que leur opportunité puisse être considérée désormais comme contestable; on va même trouver une confirmation immédiate de notre assertion à cet égard dans l'étude qu'il nous reste à entreprendre encore des dimensions verticales du soubassement.

Stuart assigne 1'.8",35, soit 1',696 de hauteur, à chacune des deux marches inférieures et 1'.9",7, soit 1',808, à la marche supérieure; tandis que Penrose détermine, de son côté, les mêmes dimensions de la manière suivante (Voyez la planche 7 de son ouvrage):

| | | |
|---------------------------------------|--------|-------------------|
| Hauteur de la 1 ^{re} marche. | 1',700 | } Ensemble 5',192 |
| Hauteur de la 2 ^e marche.. | 1',690 | |
| Hauteur de la 3 ^e marche.. | 1',802 | |

En présence de ces résultats, il faut le reconnaître sans aucune hésitation possible, les deux premières marches du soubassement du Parthénon sont égales entre elles et égales à..... $4\Pi2\pi3\delta=1',695$
 la troisième est égale à..... $4\Pi3\pi1\delta=1',824$
 et ces trois marches, prises ensemble, correspondent par conséquent à une hauteur totale de $5\Pi0\pi3\delta$, c'est-à-dire de 83 δ .

Mais pourquoi n'a-t-on pas divisé, suivant l'usage

ordinaire, cette hauteur totale de 83 δ en trois parties rigoureusement égales ?

Je crois que cela ne peut provenir que de l'expression même de cette hauteur, qui, étant égale à 83 δ , n'est pas divisible par 3, qui par conséquent ne peut être divisée *pratiquement* en trois parties égales, qui enfin, lorsqu'on veut s'assujettir à n'opérer que sur des nombres entiers, ne peut être divisée que de deux manières différentes, soit en prenant les deux premières parties égales à 28 δ et la troisième égale à 27 δ , soit au contraire en prenant les deux premières parties égales à 27 δ et la troisième égale à 29 δ .

Nous n'hésiterions pas aujourd'hui à adopter le premier de ces deux systèmes, parce que c'est celui qui se rapproche le plus de l'égalité théorique ; mais les anciens constructeurs, qui se laissaient gouverner, il faut bien le répéter, par des idées complètement différentes des nôtres, ont dû préférer au contraire, sans aucune hésitation, le second système, par cette seule raison qu'il leur permettait d'introduire, dans l'exécution de leur œuvre, trois dimensions impaires, quand l'autre système leur imposait forcément deux dimensions paires.

A l'égard de ces dimensions considérées d'une manière absolue, et indépendamment de leur expression paire ou impaire, on peut admettre comme certain qu'elles ont été réglées en prenant moyennement, pour chaque marche, le quart de 7 π , c'est-à-dire 7 π ou 28 δ , et par conséquent en prenant, pour le souassement tout entier, les trois quarts de 7 π ou 5 π 4 π .

Il importe de faire remarquer, en effet, que, par suite de l'inclinaison donnée à la superficie des marches, leur hauteur cumulée, que nous savons être égale à

$5\Pi0\pi3\delta$, reste forcément inférieure à la hauteur totale du soubassement, à laquelle les mesures de Penrose assignent 5',256 (planche 8), et qui par conséquent ne diffère que bien faiblement de $5\Pi4\pi=5',284$, si toutefois il existe entre ces deux longueurs une différence quelconque ; ce que nous ne pourrions déterminer, avec une complète exactitude, que dans le chapitre où nous étudierons, en détail, les dimensions des courbes.

Nous n'en considérerons pas moins comme certain que la hauteur moyenne des marches en y comprenant l'inclinaison des faces horizontales, a été réglée, en fait, *au quart* de la longueur primordiale de 7Π , de même que leur saillie moyenne, en y comprenant l'inclinaison des faces verticales, a été réglée *au tiers* de la même longueur primordiale ; qu'ainsi les hauteurs et les largeurs moyennes des marches sont entre elles dans le rapport de 3 à 4 ; et qu'enfin la hauteur totale du soubassement, égale aux trois quarts de 7Π , et la saillie totale des marches qui le composent, égale aux deux tiers de la même quantité, sont entre elles comme 9 est à 8 ; ou, ce qui est la même chose, comme la demi-longueur des façades latérales est à la longueur tout entière des façades principales, puisque en effet, ainsi qu'on l'a déjà vu, la longueur des façades latérales est à la longueur des façades principales comme 9 est à 4 ; et je tiens à faire remarquer maintenant, pour justifier l'insistance avec laquelle je reviens sur ces divers rapports, qu'ils correspondent tous à des *consonnances musicales*.

Mais auparavant j'ai besoin de dire quelles sont, au fond, ces consonnances, et comment il est possible de

les exprimer par des chiffres, aussi bien que les rapports entre deux longueurs.

A ce sujet, personne n'ignore que les sons peuvent varier à l'infini, comme les nombres de vibrations qui les produisent; que néanmoins l'oreille n'est pas organisée de manière à apprécier toutes les nuances que ces variations infinies sont capables d'engendrer, et qu'il faut nécessairement, pour qu'elle distingue deux sons l'un de l'autre, qu'il existe une différence sensible entre les nombres de vibrations qui leur correspondent.

On sait aussi également qu'on est convenu de nommer :

Intervalle, le rapport d'un son à un autre, ou, pour parler plus exactement, le rapport entre les nombres de vibrations des corps qui produisent ces sons.

Octave, l'intervalle existant entre deux sons, lorsque cet intervalle est égal à 2.

Accord, la coexistence de deux sons.

Consonances ou *intervalles consonnants*, les accords dont l'oreille peut découvrir aisément le rapport.

Dissonances, ceux dont elle ne distingue le rapport qu'avec peine.

Et enfin, *Échelle musicale*, la série des sons successifs que l'on renferme dans une octave.

Parmi les différentes échelles musicales qu'il est possible de concevoir, celle qui est composée seulement de huit sons : do, ré, mi, fa, sol, la, si, do, est la plus habituellement employée; elle est désignée sous le nom d'échelle diatonique.

Dans cette échelle, l'intervalle se nomme *seconde*, lorsque les deux sons que l'on compare se suivent

immédiatement, et on donne ensuite aux autres intervalles les noms de *tierce*, de *quarte*, de *quinte*, de *sixième* ou de *septième*, suivant que l'on peut intercaler 2, 3, 4, 5 ou 6 sons intermédiaires entre les deux sons que l'on considère.

Lorsque les sons sont produits par des cordes dont les longueurs seules varient, les durées des vibrations sont proportionnelles à ces longueurs ; ce qui revient à dire que les intervalles (égaux, dans tous les cas, comme on l'a déjà vu, au rapport entre les nombres de vibrations) sont alors égaux au rapport inverse entre les longueurs des cordes.

Si l'on représente par 1 la longueur de la corde qui donne le son fondamental, les longueurs des cordes qui donnent les autres sons de l'échelle diatonique, sont exprimées comme il suit :

| | | | | | | | |
|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 1 ^{er} son. | 2 ^e son. | 3 ^e son. | 4 ^e son. | 5 ^e son. | 6 ^e son. | 7 ^e son. | 8 ^e son. |
| <i>do</i> | <i>ré</i> | <i>mi</i> | <i>fa</i> | <i>sol</i> | <i>la</i> | <i>si</i> | <i>do</i> |
| 1 | $\frac{8}{9}$ | $\frac{4}{5}$ | $\frac{5}{4}$ | $\frac{2}{3}$ | $\frac{5}{5}$ | $\frac{8}{15}$ | $\frac{1}{2}$ |

et par conséquent les nombres de vibrations sont eux-mêmes proportionnels aux nombres suivants :

| | | | | | | | |
|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------|
| <i>do</i> | <i>ré</i> | <i>mi</i> | <i>fa</i> | <i>sol</i> | <i>la</i> | <i>si</i> | <i>do</i> |
| 1 | $\frac{9}{8}$ | $\frac{5}{4}$ | $\frac{4}{3}$ | $\frac{5}{2}$ | $\frac{5}{3}$ | $\frac{15}{8}$ | 2 |

d'où il suit que les divers intervalles de l'échelle diatonique correspondent savoir :

| |
|---|
| la seconde à $\frac{8}{9}$, à $\frac{9}{10}$ et même quelquefois à $\frac{15}{16}$ (1) |
| la tierce mineure (intervalle de <i>mi</i> à <i>sol</i>) à $\frac{5}{6}$ |
| la tierce majeure (intervalle de <i>do</i> à <i>mi</i>) à $\frac{4}{3}$ |
| la quarte à $\frac{5}{4}$ |

(1) Ce dernier intervalle correspond à un demi-ton.

| | |
|--------------------|---------------|
| la quinte à..... | $\frac{2}{3}$ |
| la sixième à..... | $\frac{3}{5}$ |
| et l'octave à..... | $\frac{1}{2}$ |

Ces sept intervalles sont précisément ceux que l'oreille apprécie le plus aisément, et qui ont reçu, par ce motif, le nom de *consonnances*, et ce sont, en même temps, ainsi que je l'ai déjà annoncé, ceux qui expriment les rapports existant entre les longueurs des diverses parties du Parthénon.

En effet, le rapport du triglyphe à la métope, égal, comme on l'a vu, à $\frac{2}{3}$, correspond à la quinte.

Celui de la hauteur à la largeur des marches du soubassement, égal à $\frac{5}{4}$, correspond à la quarte.

Celui de la saillie totale de ces marches à leur hauteur totale, égal à $\frac{8}{9}$, correspond à la seconde.

Et celui de la largeur à la longueur du temple, égal à $\frac{4}{9}$, correspond à la seconde de l'octave.

Il en est encore de même quand on compare les diverses dimensions déjà connues à l'entre-axe des triglyphes considéré comme unité fondamentale; car elles correspondent, dans cette hypothèse, savoir :

La hauteur des marches, égale au quart de 7II , à la double octave.

Leur largeur, égale au tiers de 7I , à la quinte de l'octave.

Le triglyphe, égal aux $\frac{2}{3}$ de 7II , à la tierce majeure de l'octave.

La métope, égale aux $\frac{5}{5}$, à la sixième de la dimension principale.

La hauteur totale du soubassement, égale aux $\frac{3}{4}$ de 7II , à la quarte.

La saillie totale, égale aux $\frac{2}{5}$, à la quinte.

Et enfin l'entre-axe des colonnes, égal à 14^{n} , à l'octave grave.

L'importance de ces divers rapports comparés à ceux de l'échelle musicale n'échappera maintenant à personne, et nous n'entendrons plus répéter, j'ose le croire, que les dimensions du Parthénon sont *singulières* ou *étrangères les unes aux autres*.

Je me réserve, cependant, de revenir sur ces observations, lorsque les autres dimensions du temple seront aussi exactement connues que celles du soubassement, parce qu'il sera alors beaucoup plus facile de donner à cette partie de mon travail tout le développement qu'elle comporte.

Mais, avant d'en venir là, j'ai besoin d'étudier en détail, tant sur le plan que sur les élévations, toutes ces dimensions elles-mêmes, en consacrant à cette étude les deux chapitres qui suivront celui-ci.

Sud

228'154

Nota. La somme des distances partielles est égale à 228'157

114'100

114'057

15'468 x 16'160 x 16'103 x 16'103 x 16'075 x 16'111 x 16'084 x 16'086 x 16'054 x 16'084 x 16'087 x 16'114 x 16'056 x 16'052 x 16'101 x 15'468



137'240

PLAN

du Soubassement

DU PARTHÉNON

avec l'indication des dimensions
mesurées en pieds et fractions
décimales de pied Anglais

par l'architecte

Penrose.

Ouest

34'870
101'301

98'529

197'167

98'638



15'531 x 15'983 x 16'053 x 16'124 x 16'110 x 16'079 x 16'083 x 16'023 x 16'034 x 16'065 x 16'113 x 16'025 x 16'068 x 16'124 x 16'084 x 15'468

114'099

114'081

228'161

Nord

Sud

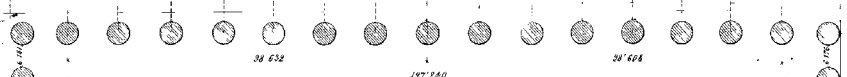
228'159

Nota. La somme des distances partielles est égale à 228'159

114'057

114'100

15 963 x 16'960 x 16'108 x 16'108 x 4'075 x 16'111 x 16'084 x 16'080 x 16'064 x 16'084 x 16'087 x 16'114 x 16'056 x 16'062 x 16'161 x 10'448



PLAN

du Soubassement

DU PARTHÉNON

avec l'indication des dimensions
mesurées en pieds et fractions
décimales de pied Anglais
par l'architecte

Penrose

197'167

98'638

98'529



15 531 x 13 983 x 16'002 x 16'124 x 16'110 x 16'079 x 16'093 x 16'090 x 16'084 x 16'066 x 16'113 x 16'025 x 16'068 x 16'126 x 16'084 x 15'943

358'141

Nord

Est

Ouest

101'541
50'658
14'113 x 14'004 x 14'004 x 14'113
16'108 x 16'108 x 16'078
50'733

96'670
101'561

Sud

227' 05

115 0' 526

113 0' 126

15' 0" 851 , 14' 12" 3 , 14' 11" 5 , 14' 11" 3 , 14' 11" 2 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 14' 11" 3 , 15' 0" 426

94' 9" J

180' 6,3

34 5" J

PLAN

du Soubassement

DU PARTHÉNON

sur lequel les cotés relevés par

Stuart et Revett

en mesures anglaises,

sont écrites au Sud Est, en pieds pouces et

fractions décimales de pouce, et au Sud Ouest,

en pieds et fractions décimales de pied

199 51664

94 70833

90 70833

10 02582 , 14' 10850 , 14' 10830 , 14 10835 , 14 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 14' 10835 , 15 02542

110 09376

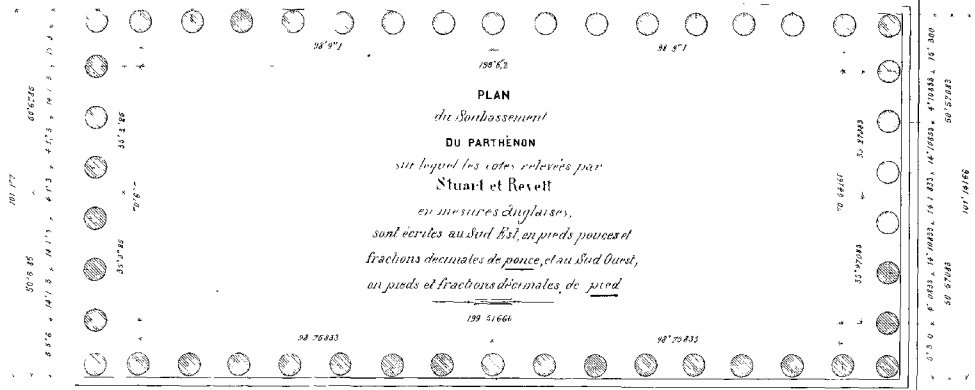
113 09376

227 5874

Nord

Est

Ouest



NOTICE

sur

QUATRE INSCRIPTIONS

NOUVELLEMENT ENTRÉES AU MUSÉE DE NIMES ;

Par M. E. GERMER-DURAND,

Membre-ressident,

Occupé, l'autre jour, dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée, à cataloguer et numéroter les inscriptions qui y ont été déposées dans le courant de l'année 1865, j'ai retrouvé avec plaisir, appuyées provisoirement contre le socle du monument, quatre anciennes connaissances — que je n'avais jamais vues. Je veux parler de quatre inscriptions dont je connaissais le texte par les recueils, sans avoir jamais eu sous les yeux les pierres qui les portent. J'ai appris avec plaisir que ces quatre cippes funéraires venaient d'être donnés au Musée par notre confrère M. Eugène

Brun, et je suis heureux de lui offrir ici les remerciements de tous ceux qui s'intéressent à la richesse de nos collections épigraphiques.

Les quatre *tituli* tracés sur ces pierres funéraires ont été depuis longtemps recueillis et publiés.

Le premier a été donné d'abord par Poldo d'Albenas (1), puis par Gruter (2), et en dernier lieu par Ménard (3).

Le deuxième, par Jacques Grasser (4) et par Ménard (5).

Le troisième et le quatrième, inconnus aux collecteurs Rulman et Guiran, recueillis par J.-F. Séguier (6), se trouvent dans Ménard (7).

Ces quatre inscriptions, qui n'offrent pourtant aucune difficulté de lecture, ayant été reproduites par Ménard avec quelques négligences, nous croyons devoir les enregistrer dans nos recueils, en les accompagnant : 1^o d'une lecture, 2^o d'une traduction, 3^o de l'indication des divers domiciles des cippes qui nous les ont conservées, 4^o des observations et commentaires que nous a suggérés l'examen de ces quatre textes épigraphiques.

(1) *Disc. historial sur les antiq. de Nîmes*, chap. xxvii, p. 171.

(2) P. DCCCCLXXXVIII, n^o 11.

(3) T. VII, p. 420

(4) *De Nem. Antiq. dissert.*, p. 216, édit. de Bâle, 1614.

(5) T. VII, p. 335.

(6) *Notes mss. de Séguier*, Bibl. de Nîmes, 13,801, pl. 76, n^{os} 5 et 6.

(7) T. VII, p. 327 et p. 342.

I

D Ø M
IANVARIIS
SERVI . PORCI
AE . RHODINES
SEVERIA . SEVE
RINA

D[is] M[anibus] Ianuaris, servi Porciae Rhodines, Severia Severina.

« Aux dieux mânes de Januaris, esclave de Porcia Rhodiné, Sévéria Sévérina ».

En 1640, cette pierre est indiquée par Guiran (1) : *Nemausi, apud D. Fortonum*; en 1730, par Séguier (2) : *Nemausi, in æde Forton*; en 1758, elle était, d'après Ménard, « dans un champ, près du pont de Vidal ». La maison Forton était à Nîmes, dans la rue Dorée; quant au pont de Vidal, il se trouvait sur le canal de fuite de la Fontaine, à l'endroit où il traverse la rue actuellement appelée de *Notre-Dame*.

Contre l'habitude, rien, dans cette épitaphe, ne nous indique quel lien de parenté ou d'affection rattachait *Sévéria Sévérina* à l'esclave *Januaris*, à qui elle a élevé ce tombeau.

Faut-il voir, dans ce nom servile de *Januaris*, une altération provinciale (par substitution de la liquide *r* à la liquide *l*) de l'adjectif latin *Janualis*, qui signifie

(1) Page 156 du Manuscrit récemment acquis par la Bibl. de Nîmes.

(2) Bibl. de Nîmes, n° 13,501, pl. 70, n° 2.

« relatif à Janus, consacré à Janus » ? Je dis une « altération provinciale », parce que *toutes* les inscriptions de Nîmes ou des environs (1), qui portent ce *cognomen*, donnent toujours la forme *Ianuaris*.

Ou plutôt *Ianuaris* ne serait-il pas une abréviation familière de *Ianuaris*? Je pencherais plus volontiers vers cette dernière opinion, le fait de ces abréviations étant très fréquent dans les *cognomina* d'affranchis ou d'esclaves. Ainsi : *Menas* = Menodorus ; *Demas* = Demetrius ; *Lucas* = Lucianus : *Silas* = Silvanus ; Κλεοπᾶς — Κλεόπατρος : Ἀντιπᾶς — Ἀντίπατρος, etc. (2).

Le nom de femme *Rhodine* (qu'on pourrait traduire exactement par notre diminutif français *Rosine*), sans être très fréquent, se rencontre sous sa forme grecque, Ῥοδῖνα, dans les *Epist. Amat.* de Théophy-

(1) Elles sont au nombre de cinq : — *L. Cornelius Ianuaris* (J.-C. Vincens, *Top. de Nîmes*, p. 580, n° 119) ; — *L. Tacitus Ianuaris* (L. Alègre, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 163) ; — *T. Velianus Ianuaris* (*Enceinte extér. de la Maison-Carrée*, n° 57, A. Pelet, *Cat. du Musée*, éd. de 1863, p. 61) ; — *L. Teltius Ianuaris* (*Mén.*, t. VII, p. 360) ; — et encore *L. Teltius Ianuaris* (*Top. de Nîmes*, p. 573, n° 32).

Cette dernière inscription a été si étrangement défigurée dans la *Top. de Nîmes* que nous croyons devoir la restituer ici, d'après la pierre, qui heureusement subsiste :

D M
T. ATTIO. QVARTION [1]
AED. COL. AVG. NEM
91. T. ATTIVS, CARPOPHORVS
[L.T.]ETT[IV]S IANVARIS. P.P.

J.-C. Vincens (ou plutôt son élève Vincens-Saint-Laurent, son frère) lisait : *D.M. | T. Ælio Aquilioni | aed Col. Aug. Nem | T. Ælius Carpophoru | et... Ianuari.*

(2) Voir Letronne, *Revue Archéol.*, année 1845, p. 485-491.

lacte Simocatta (epist. xxx); — et sous la forme latine, RHODINI (1), dans la fameuse imprécation érotique, ou plutôt anti-érotique, trouvée en 1852, par le R. P. G. Marchi, parmi des ruines d'anciens tombeaux romains, dans la vigne Manenti, à un peu plus d'un demi mille de Rome, à gauche de la Voie Latine (2).

II

D. M

MARCI. NIGRI

NI. F. MARCEL

LINVS. ET. MAR

CELLINA. PA

TRI. PIÏSSIMO

D[is] M[anibus] Marci[ī], Nigrini F[ilii]. Marcellinus et Marcellina patri piissimo.

» Aux dieux mânes de Marcius, fils de Nigrinus. Marcellinus et Marcellina au plus tendre des pères ».

Cette pierre se trouvait, dès la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e : *Nemausi, apud D. Challasium* (3); en 1730 : *Nemausi, in æde dominæ Desilles* (4); Ménard, en 1738, précise encore davantage : » Maison de madame des Isles, rue Dorée ».

(1) II pour E.

(2) Cette formule d'imprécation, gravée sur une lame de plomb, est déposée aujourd'hui au *Museo Kircheriano* du Collège Romain. — Voir *Bullett. dell' Instituto di Corrisp. Archeol.*, 1852, p. 20-25, p. 36 et p. 135-137.

(3) Msc. de Guiran déjà cité, p. 89.

(4) Msc. de J.-F. Séguier, *Bibl. de Nîmes*, 13,801, pl. 42, n° 2. — Lisez : *des Isles*.

Jean-Jacques Grasser, qui l'a publiée le premier et qui, en 1590, avec son ami Alexandre de Stein, la visita dans cette même maison de la rue Dorée, la donne exactement, sauf l'I long de *MISSIMO*.

Caractère cursif, bien conservé.

Le texte de ce *titulus*, peu conforme au style de la bonne époque, doit lui assigner pour date la fin du III^e siècle ou le commencement du IV^e.

III

D M
AEMILIAE. EV
PRAXIAE. QVAE
VIX. ANN. XXX. AE
MILIA. ONESIME
MATER. ET. COLIB
E S V. P

D[is] M[anibus] Æmiliae Eupraxiae, quae vix[it] ann[os] triginta, Æmilia Onesime, mater et colib[er]ta, e[st] s[ibi] v[iva] p[osuit].

« Aux dieux mânes d'Emilia Eupraxia, morte à l'âge de trente ans, sa mère et sa co-affranchie, Emilia Onésimé, qui lui a survécu, a élevé ce tombeau, ainsi que pour elle-même ».

Ce cippe gisait, en 1730 : *Nemausi, in agro Leconte*; en 1758, Ménard lui donne pour emplacement un « champ de M. Magne, conseiller au Présidial, sur le chemin de Beaucaire ». C'est-à-dire que, dans l'intervalle, le champ avait changé de propriétaire, mais que la pierre n'avait pas bougé.

Le *cognomen* EYPRAXIA (du grec *εὐπραξία*, « succès, bonne action »), est fort rare. Je n'en connais pas d'autre exemple dans les collections épigraphiques latines. Le *Thes. Inscr. graec.* de Boeckh (n^o 709) me fournit *Εὐπραξίς*, même sens, comme nom de femme, et le patronymique *Εὐπραξίδης* (n^o 285) comme nom d'homme.

Ménard qui, à l'avant-dernière ligne, lit COLLIB, au lieu de COLIB donné par la pierre, supplée COLLIBERTI, et affirme que « les affranchis de la famille (*Æmilia*), se joignirent à cette mère pour ériger le monument sépulcral d'*Æmilia Eupraxia* » ; puis, poursuivant cette idée, il interprète les quatre sigles de la dernière ligne ; *Et Sibi Videntes Posuere*. — Erreur manifeste, et qui n'irait à rien moins qu'à faire d'un modeste cippe, élevé par une pauvre mère pour sa fille et pour elle-même, le *columbarium* de tous les affranchis de la *gens Æmilia*, qui étaient fort nombreux à Nîmes (1).

Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble qu'il y a dans cette qualité de *coliberta*, rappelée par Onésimé sur le *titulus* de sa fille, quelque chose de singulièrement touchant. C'est l'expression brève et contenue, mais d'autant plus profonde, d'une douleur inconsolable. Par ce simple mot, la vieille Onésimé semble dire : « Nous avons dit adieu, toutes deux en même temps, aux hontes de la servitude ; pourquoi les dieux n'ont-ils pas voulu nous affranchir aussi, toutes deux le même jour, des misères de la vie » ?

(1) Il nous reste trente-quatre inscriptions d'affranchis ou affranchies de cette famille

IV

D. M
L ATILII
VERATIANI
VERATIA
VALENTINA
F. ET. SIB. V. P

*D[is] M[anibus] L[ucii] Atilii Veratiani. Veratia
[ilii] et sib[il] v[iva] p[osuit].*

« Aux dieux mânes de Lucius Atilius Vérateianus. Vérateia Valentina, sa mère, qui lui a survécu, a élevé ce tombeau pour lui, ainsi que pour elle-même ».

Comme la précédente, cette pierre était en 1730 : *Nemausi, in agro Lecointe* ; et, en 1758, « dans un champ de M. Magne, conseiller, sur le chemin de Beaucaire ». L'inscription n'avait pas été publiée avant Ménard.

Une inscription de Beaucaire (1) nous fournit des données qui, combinées avec celles du *titulus* que nous examinons et de quelques autres antérieurement découverts à Nîmes, nous permettent de reconstituer en partie la généalogie de *L. Atilius*

(1) D. M || VERATIAE. SE || VERAE. ATILIA. VALE || RILLA. MATRI. PIEN || TISSIMAE. — (Gariel, *Ser. præ. Mag.*, p. 23 ; Guiran, *Msc.* de la Bibl. de Nîmes, p. 96 ; Mén., t. VII, p. 466 ; de Forton, *Nouv. Rech. sur Beaucaire*, page 518.) — M. de Forton nous apprend que, avant 1825, la pierre sur laquelle se trouve cette inscription servait de borne, à la porte du jardin de M. Roque, droguiste, à Beaucaire ; et que ce fut lui qui, pendant qu'il était maire de Beaucaire, la fit transporter à l'hôtel-de-ville, où nous l'avons estampée, il y a douze ans.

Vératianus et de sa mère. Cette restitution, qui ne nous a été possible que parce qu'il s'agit de personnages de condition libre, appartenant à deux familles distinguées, est en même temps incontestable, puisqu'elle s'appuie sur la loi en vertu de laquelle avait lieu la transmission héréditaire du nom de famille et du surnom du père à la fille d'un côté, du nom de famille du père et de celui de la mère au fils, de l'autre.

Aulus Vératius Sévérus
eut de son mariage avec N.,
Vératia Sévéra,
qui, de son mariage avec
L. Atilius Valérillus,
eut
Atilia Valérilla.

Aulus Vératius Valens
eut, de son mariage avec N.,
Vératia Valentina,
qui, de son mariage avec
L. Atilius Victor,
eut
L. Atilius Vératianus.

On voit que ce sont deux cousines-germaines, *Vératia Sévéra* et *Vératia Valentinus*, qui ont épousé deux frères, L. Atilius Valérillus et L. Atilius Victor.

Du premier mariage, naquit une fille, *Atilia Valérilla*, qui, ayant perdu sa mère à *Ugernum*, lui éleva le *titulus* conservé aujourd'hui à l'hôtel-de-ville de Beaucaire. A cette époque, *Atilia Valérilla* n'avait déjà plus son père, puisque le nom de celui-ci ne figure pas sur le *titulus*.

Du second mariage, naquit un fils, L. Atilius *Vératianus*. Il reçut les honneurs de la sépulture à Nîmes, où sa mère, déjà veuve, lui éleva le tombeau dont nous donnons ci dessus l'inscription et dont la pierre vient d'entrer au Musée.

AVLVS. VERATIVS. SEVERVS, le père de *Vératia Sévéra* et le grand-père maternel d'*Atilia Valérilla*, occupait

à Nîmes une haute position : il y avait parcouru successivement toutes les dignités de l'ordre administratif, ainsi que nous le fait connaître son *titulus*, ou du moins ce qui nous en reste : *Omnibus honoribus in colonia sua functi* (1).

VERATIA. SEVERA, en se mariant avec *L. Atilius Valérillus*, alla sans doute habiter *Ugernum*, puisqu'elle y mourut, et que nous y retrouvons le cippe que sa fille fit dresser sur sa tombe.

L. ATILIVS. VALERILLVS ou *VALERIVS*. Ce nom ne nous a été conservé par aucun de nos monuments, funéraires ou autres ; mais je retrouve le nom et le surnom du père dans le nom et le surnom de sa fille, l'Atilia Valérilla de l'inscription de Beaucaire. — Il ne faudrait pas trop s'étonner de voir le *gentilitium* VALERIVS devenir ici *cognomen* ; nous en trouverions de nombreux exemples, sans sortir de notre épigraphie locale (2).

(1) Cette inscription, que Rulman a recueillie le premier et que lui seul a vue, a été reproduite, d'après sa copie, par Guiran (Msc. de la B. de N., p. 43) et par Ménard (t. VII, p. 277). Telle qu'elle nous est parvenue, il y manque dans le haut une seule ligne, facile à suppléer, elle ne portait que la formule D. M. ; mais les dernières lignes, si nous les avons, nous auraient donné le nom de la personne qui élevait ce tombeau. Était-ce sa femme ? Lui avait-elle survécu ? Était-ce sa fille, mariée et domiciliée à *Ugernum* ? Dans ce dernier cas, on pourrait rétablir ainsi l'inscription : [D. M] AVLI. VERATI | SEVERI | OMNIBUS. HONORIB | IN. COLONIA. SVA | FVNCTI | [VERATIA. SEVERA | PATRI. PISSIMO].

(2) Q. Frontinus Valerius (*Top. de Nîmes*, p. 573, n° 31) ; — L. Vibius Valerius (*Ibid.*, p. 579, n° 89) ; — Boudus Valérius (Mén., t VII, p. 372) ; — M. Venicotenus Valerius (Inscr. inéd., relevée par moi dans le jardin de M. Albert de Tessan, au coin des rues d'Avignon et de Turenne). — Dans ces deux derniers cas, le *gentilitium* VALERIVS est adjoint, comme distinctif, à un nom celtique latinisé.

ATILIA . VALERILLA. Des enfants qui avaient pu naître du mariage de *L. Atilius Valérillus* et de *Vératia Sévéra*, *Atilia Valérilla* était le seul survivant ou habitant *Ugernum* à l'époque où mourut sa mère, puisque aucun autre nom n'est inscrit à côté du sien sur le *titulus* trouvé à Beaucaire.

AVLVVS . VERATIUS . VALENS. Puisque la mère de *L. Atilius Vératianus* s'appelait *Vératia Valentina*, elle devait le jour à un membre de la famille *Vératia* portant le surnom de *Valens* ; mais, pas plus que celui de *L. Atilius Valérillus*, nous n'avons retrouvé ce nom sur les pierres découvertes jusqu'ici.

VERATIA . VALENTINA, fille du précédent, épousa un membre de la famille *Atilia* portant le prénom de *Lucius*, puisque le fils auquel elle a élevé le cippe qui nous a fourni l'occasion de cette étude s'appelle *Lucius Atilius Vératianus*. Or, une inscription de Nîmes, que Ménard (1) donne sans aucune indication d'emplacement, nous révèle le nom d'un

LVCIVS . ATILIVS . VICTOR. Nous supposons que ce fut le père de notre *Lucius Atilius Vératianus* ; et, comme il ne participa point, avec *Vératia Valentina*, à l'érection de notre cippe, nous sommes en droit de conclure qu'il était mort avant son fils.

L . ATILIVS . VERATIANVS fut sans doute l'unique fruit du mariage de *L. Atilius Victor* et de *Vératia Valentina* ; il y a lieu de penser qu'il mourut jeune, puisque, contrairement à la loi de la nature, ce fut sa mère

(1) D. M ' ATILI | VICTORIS. Cette inscription, probablement incomplète et mutilée, est indiquée par Guiran (p. 169 du msc. déjà cité) comme se trouvant . *apud Antonium Davinium*. Ségurier (msc. de la B. de N. 13,801, pl. 68, n° 8, l'indique : *E Davinii mss.*

qui lui rendit les derniers devoirs. On remarquera que, selon l'usage, *L. Atilius* fait suivre le prénom et le nom de famille paternels du nom de famille maternel adjectivé, *Vératianus*.

Deux autres membres de la *gens Atilia*, mais appartenant à une branche distinguée par le prénom de *Caius*, nous sont connus par nos inscriptions nimoises. Ce sont *C. Atilius Fortunatus* et *C. Atilius Eutychès*. — L'un se joint, à titre d'amant, à l'héritier d'une dame galante du ^{II}e siècle, *Julia Ampelis*, pour lui élever un tombeau (1); l'autre est un simple esclave, auquel sa *contubernalis* (compagne de lit), nommée *Stéphanis*, consacre une tombe modeste, dont la pierre est parvenue jusqu'à nous (2).

Nos cimetières gallo-romains nous ont aussi gardé les noms de trois autres membres de la famille *Vératia*. — C'est d'abord un affranchi de la branche à laquelle se rattachait *Vératia Sévéra* et qui se distinguait des autres par le prénom d'*Aulus*. Il s'appelle *Aulus Vératius Onésimus* (3). — C'est ensuite un

(1) D.M | IVLIAE.AMPELIDI | SEX.VAL.THEODOR | HERES.ET.C. ATILIVS | FORTVNATVS | AMICVS. — Trouvée dans les ruines du monastère Saint-Baudile en 1771 (*Top. de Nîmes*, p. 379, n° 90), et non en 1778 (*Mém. de l'Ac. du Gard*, 1849-50, p. 39), cette inscription faisait partie de la collection Séguier. Elle est aujourd'hui à la Porte-d'Auguste.

(2) D.M | C.ATILI | EVTYCHETIS | STEPHANIS | CONTVBERNAL | OPTIMO. — Guiran (Msc. déjà cité, p. 155) la place : *Apud D. de Besseries*. C'est l'ancien couvent des Augustins.

(3) D.M | CAECILIAE | ONESIMES | AVL.VERATIVS | ONESIMVS. VXOR[1] | PIENISSIM[AE]. Cette pierre, trouvée au Palais (*Top. de Nîmes*, p. 577, n° 69), en 1771, et non dans les ruines de l'église de Sainte-Perpétue (*Cat. du Musée de Nîmes*, édit. de 1863, p. 35), est aujourd'hui dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée.

sévir augustal de la branche de cette même *gens* portant le prénom de *Caius*. *Caius Vératius Trophimus*, après avoir été sévir augustal titulaire à Die, chez les Voconces, était revenu mourir à Nîmes, dans l'exercice d'une charge coloniale que l'inscription, malheureusement brisée par le bas, n'indique pas suffisamment (3).

Enfin une inscription encore inédite, estampée par moi en 1849, dans la maison de M. Albert de Tesson, et dont le caractère indique le III^e ou même le IV^e siècle, nous fournit le nom de *Vératius Sédatus*.

D.M
PATRICII
ANNOR.XVI
VERATIVS
SEDATVS

D[is] M[anibus] Patricii, annor[um] sexdecim, Veratius Sedatus.

« Aux Dieux mânes de Patricius, mort à l'âge de seize ans, Vératius Sédatus ».

(3) D.M | C.VERATITRO | PHIMI.IIIII VIR | AVG.CORPORAT |
DEA.AVG.VOCON | TIOR.CVRATO(R..... — Ce cippe, trouvé, en
1812, parmi les ruines de l'ancien Palais de Justice, est aujourd'hui
dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée.

DE L'ANTIQUITÉ

DES

EAUX DES FUMADES

(GARD);

Par le même.

Les eaux sulfureuses dites des *Fumades* (1), et dont une des sources porte le nom significatif de *Font-Pulente* (2), situées sur la commune d'Allègre (Gard), délaissées depuis de longs siècles, ont recommencé, pendant ces dernières années, à être visitées. Des fouilles ont été exécutées récemment par le propriétaire actuel de ces eaux (3), aux environs de la plus ancienne source, soit pour bâtir des locaux destinés au service des baigneurs, soit pour chercher de nou-

(1) Ce nom est écrit *Femades*, mais à tort, sur la « Carte du diocèse d'Uzès », publiée vers 1715 par H. Gautier et J.-B. Nolin. — Voir Biblioth. de Nîmes, n° 2595 du Suppl. au catalogue.

(2) Emihen Dumas, *Carte géolog. du Gard*, arrondissement d'Alais.

(3) M. Jacq. Crozals, banquier, à Béziers.

velles sources et pouvoir mettre à la disposition du public un plus grand nombre de bains (1).

Ces fouilles ont donné lieu à la découverte d'une piscine antique, où l'on voit encore deux rangs de gradins taillés dans le rocher. En curant cette piscine, on y a trouvé un certain nombre de *médailles* romaines. Trois de ces monnaies, recueillies par M. Jacques Crozals, m'ont été soumises par mon excellent confrère M. Léonce Maurin. Je regrette de n'avoir pu examiner toutes celles qui ont été trouvées. Heureusement les trois seules qui nous sont parvenues sont d'époques assez différentes pour nous permettre d'établir que les bains sulfureux des *Fumades* ont été fréquentés par nos ancêtres Gallo-Romains pendant plus de quatre siècles.

Ajoutons que, à un kilomètre de *Font-Pudente*, se trouve un hameau du nom d'*Arlinde*, qui paraît avoir été, à l'époque gallo-romaine, la principale localité des *Segustones* (2), comme le hameau voisin de *Suzon* aurait été l'oppidum de cette même peuplade arécomique, à l'époque celtique. On a découvert de tout temps, et on découvre encore, sur le territoire de la commune d'Allègre, et particulièrement sur les hameaux ou villages d'Arlinde, Auzon et Boisson, qui font partie de cette commune, des inscriptions, des médailles et autres objets antiques. Il est tel champ du village d'Auzon où les fragments de vases de pote-

(1) Par suite de ces travaux, l'établissement des *Fumades*, qui n'avait pu jusqu'ici fournir que 120 bains par jour, pourra, dès cette année (1865), en donner (m'assure-t-on) plus de 1200.

(2) Voir, sur les *Segustones*, le travail de feu Achille Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1851, p. 120-125.

rie rouge sigillée se rencontrent par masses. En 1856, M. l'abbé Teissonnier, directeur au Grand-Séminaire de Nîmes, a pris à Arlinda l'estampage de deux inscriptions romaines et celui d'une troisième au puits de la Bégude (1). C'est évidemment le voisinage de nos eaux sulfureuses qui avait créé là, ou du moins développé, ce centre de population.

« L'usage antique de jeter des pièces de monnaie en offrande dans les lacs et les fontaines était, comme on sait, très répandu chez les Gaulois », dit M. de La Saussaye (2), s'appuyant sur le témoignage de César, de Diodore de Sicile et de Strabon (3). Nous ajouterons que cet usage n'était point particulier à la Gaule, et que, dès la plus haute antiquité, les peuples de l'Italie le pratiquaient aussi. Nous n'en voudrions pour preuve que les précieuses découvertes faites, en janvier 1852, aux bains de Vicarello (Etats-Romains, délégation de Viterbe), les *Aque Apollinares* des itinéraires romains.

On sait que c'est en curant le bassin de cette source thermale qu'on a trouvé les quatre vases itinéraires en argent connus aujourd'hui sous le nom de *Vases Apollinaires*, et qui ont déjà rendu et rendront encore (4) tant de services à la science de la géographie

(1) M. l'abbé Teissonnier a bien voulu me remettre ces trois estampages, que j'ai fait parvenir alors au *Comité de la langue, de l'histoire et des Arts de la France*.

(2) *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, p. 174.

(3) César, *de Bello Gallico*, lib. VI, cap. 17. — Diodor. Sic., *Biblioth. histor.*, lib. V, p. 305. — Strab., *Geogr.*, lib. IV, p. 188.

(4) Notre savant confrère, M. Aurès, a bien voulu nous communiquer en manuscrit un travail important auquel il met, en ce moment, la dernière main, et qui n'est rien moins qu'une étude

antique, pour ce qui concerne l'Espagne, la Gaule méridionale et l'Italie ; mais ce qu'on sait moins peut-être, c'est qu'on en a retiré plus de 500 kilogrammes d'*æs rude*, plus de 100 kilogrammes d'*æs grave signatum*, et plusieurs centaines de kilogrammes de monnaie frappée, qui, partant de l'origine de l'art, descend presque jusqu'à l'extinction du paganisme. Le R. P. G. Marchi, dans la dissertation par laquelle il a fait connaître au monde savant cette découverte (1), en tire avec raison cette conclusion :

« Si l'on considère que l'*æs rude*, qui fut le premier tribut jeté dans ces eaux, quoique englouti dans le gouffre plus aisément que l'*æs grave signatum* et que les monnaies frappées, qui trouvaient un lit déjà préparé pour s'y ranger, a été cependant retrouvé en si grande masse, nous ne croyons pas exagérer en avançant que, plusieurs siècles avant la fondation historique de Rome, les Eaux Apollinaires étaient renommées parmi les Etrusques et fréquentées par eux ; et qu'il n'y a pas de bains qui puissent nous fournir leurs annales écrites sur des manuscrits plus authentiques que la longue série des monnaies extraites des Eaux Apollinaires ».

comparée des quatre Vases Apollinaires, de la table Théodosienne, de l'itinéraire d'Antonin et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Après l'avoir lu attentivement, nous ne craignons pas d'annoncer que M. Aurès a rectifié heureusement, et de la manière la plus vraisemblable, les nombreuses erreurs sur les chiffres des distances qui, même après les efforts de tant de savants, défigurèrent encore ces documents géographiques.

(1) *La Stipe tributata alle divinità delle Acque Apollinari, scoperta al cominciare del 1852*, di G. M., d. c. d. G. — Roma, 1852, in-4°.

L'établissement thermal d'Arles en Roussillon, connu aujourd'hui sous le nom d'Amélie-les-Bains, a donné lieu, en 1846, à des découvertes analogues. En escarpant la roche granitique à travers laquelle coule la principale source, dans le but d'en augmenter le volume, ces eaux, en sortant avec plus d'abondance, entraînaient avec elles des monnaies romaines et celtibériennes, des inscriptions sur lames de plomb encore indéchiffrées, etc.

En 1835, aux eaux minérales de Niedernau, près Rottenbourg (Wurtemberg), en creusant dans un endroit voisin de la source actuellement exploitée, on découvrit, à six ou huit pieds de profondeur, une série de monnaies romaines dont la date descendait depuis Trajan jusqu'à Valens, et une statuette d'Apollon, qui semblait montrer du doigt la place où la source antique devait se trouver. On y parvint, en effet, bientôt (1).

Les mêmes faits ont été plus ou moins observés dans tous nos établissements d'eaux minérales, célèbres ou non; dans tous ceux, du moins, qui ont été connus des Gallo-Romains, comme Vichy, Plombières, Bains (Vosges), Niederbronn (Haut-Rhin), Bourbon-Lancy, Bourbonne-les-Bains, Bagnères-de-Luchon, etc. Les vertus bienfaisantes de ces eaux avaient été, de la part des Gaulois d'abord, puis de la part de leurs descendants plus civilisés, les Gallo-Romains, l'objet d'un même culte; et la forme ordinaire des offrandes faites par eux à la divinité qui présidait à ces

(1) Max. de Ring, *Etabliss. romains sur le Rhin et sur le Danube*, etc.; Paris, Didot, 1846.

eaux salutaires, à Bélinus-Apollon, était aussi la même, savoir une pièce de monnaie jetée dans la source.

Dans ce coin reculé de nos Cévennes où coule la source sulfureuse appelée aujourd'hui *les Fumades*, les choses se sont passées comme ailleurs : les baigneurs ont aussi jeté des pièces de monnaie dans la source. Et nous sommes convaincu qu'on en trouverait encore un grand nombre, si l'on recréusait ou si l'on élargissait la source antique, celle qui sort du flanc du rocher. Les pièces qui se sont rencontrées dans la piscine, et dont trois sont en ce moment sous vos yeux, ont dû y être entraînées par le cours des eaux plutôt que jetées originairement dans la piscine elle-même.

Nous allons les examiner et les décrire, en suivant l'ordre chronologique.

Disons tout d'abord qu'elles ne présentent aucun intérêt au point de vue numismatique, toutes trois étant communes; et que deux d'entre elles, la plus ancienne et la plus récente, ont été, l'une frappée, et l'autre coulée, dans la Gaule. La seule raison qui nous les rende précieuses, c'est que de leur présence dans la piscine des *Fumades* nous pouvons conclure que ces eaux, exploitées déjà vers l'année 724 de Rome (30 ans avant J.-C.), ont continué de l'être jusqu'en 383, et sans doute encore au delà.

La première est une coloniale-impériale de Nîmes, du premier type :

IMP—DIVI F. Têtes jeunes et adossées d'Octave à droite et d'Agrippa à gauche; l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.

Ṛ. COL-NEM. Crocodile à droite. Dans le champ,

une tige de palmier ornée de bandelettes ; deux rejets partant à droite et à gauche de la tige.

D'après M. de La Saussaye, les coloniales-impériales du premier type ont été frappées entre les années 724 et 726 de Rome.

La seconde pièce est du règne de Néron (54-68 après J.-C.)

IMP. NERO CAESAR. AVG. P. MAX. TR. POT. P. P. Tête laurée de Néron, à droite.

R. S. C. Victoire ailée passant à gauche, portant un bouclier où est écrit : S. P. Q. R.

La troisième pièce est de la première année de l'usurpateur Magnus Clémens Maximus, proclamé empereur en 383, et que Théodose fit décapiter près d'Aquilée, le 28 juillet 388.

D. N. MAG. MAXIMVS. P. F. AVG. Tête diadémée de Maxime, à droite, avec le paludamentum.

R. REPARATIO. REIPVB. L'empereur, en habit militaire, debout, à gauche, tenant de la main gauche un globe surmonté d'une victoire, et relevant de la droite une femme tourelée à genoux.

A PROPOS

D'UN

FRAGMENT D'INSCRIPTION CHRÉTIENNE

TROUVÉ A NIMES EN 1866 ;

Par le même.

Dans la maison faisant l'angle de la place du Château et de la rue du Bât-d'Argent, où l'on a déjà trouvé l'inscription relative à la famille CASVRIA, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie (1), on vient de découvrir un fragment d'inscription chrétienne grossièrement gravée à la pointe. Ce fragment paraît être le milieu de la partie de la pierre qui portait les cinq dernières lignes d'une épitaphe contenant l'éloge de deux époux, morts sans doute en même temps ou à peu d'intervalle l'un de l'autre, ou du moins réunis sous la même dalle tumulaire.

(1) Voir les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1864-65, p. 125-129.

Voici les mots ou fragments de mots donnés par la pierre :

ONIOCESS (1)
INTERSEONE (2)
ENTESINDEO
EAMORREO
ECASTETAT

Voici maintenant les restitutions par lesquelles j'ai essayé de suppléer ce qui manque à droite et à gauche. Je ne les donne (bien entendu) que pour ce qu'elles peuvent valoir :

*matrimonio GESSaginta
annos INTER SE CONEXI et se
diligENTES IN DEO vixer
unt fide AMORE charit
ate spe CASTETATE. . .*

Et je traduirais :

« Unis soixante ans par les liens du mariage et s'aimant en Dieu, ils ont vécu dans la foi, l'amour, la charité, l'espérance et la chasteté ».

On voit que ce couple, privilégié sous tant de rapports — si nous en croyons son épitaphe —, possédait une foule de vertus qui manquent à bien des époux de nos jours. Peut-être un scepticisme railleur

(1) La seconde S n'est pas entière, mais la faible portion de lettre qui demeure nous a semblé permettre de la conjecturer.

(2) L'N et l'E sont liés.

voudrait-il ranger la pierre, dont un fragment est parvenu jusqu'à nous, au nombre de ces épitaphes que notre excellent et regretté confrère Jean Reboul, dans une de ses plus charmantes pièces languedociennes, qualifie de *pèiro bavardo* (1). Loin de moi cette irrévérence !

Quoi qu'on en puisse penser, ce qui saute aux yeux en examinant la pierre, ou même seulement l'estampage, qui m'a été gracieusement communiqué par mon confrère, M. H. Révoil, c'est que l'orthographe en est aussi incorrecte que la gravure. Ainsi, on trouve, à la seconde ligne, *CONEXI* avec un seul N, au lieu de deux ; et, à la cinquième, *CASTETATE* pour *CASTITATE*. Mais ces altérations, qui semblent barbares au premier abord, ont l'avantage de nous permettre de fixer l'époque de cette épitaphe et de la faire remonter au ^{ve} ou plutôt au ^{vi} siècle de notre ère. En effet, la substitution de l'E à l'I et de l'I à l'E est un fait presque constant dans les inscriptions chrétiennes du midi de la Gaule, à cette époque.

On conserve, au Musée de Marseille, l'inscription métrique d'*Eugenia* (2) ; nous relevons, dans les sept distiques qui la composent, les exemples suivants :

vers 1 : MERETIS pour MERITIS ; — JACIT pour JACET.
vers 5 : ANEMIS pour ANIMIS.

(1) *M'es esta di que sus son cros*
L'aguè ges de pèiro bavardo.

Voir *Mèste Matiéu*, dans le recueil intitulé : *Un liame de rasin*, reculido e publicado pèr J. Roumanille et F. Mistral, p. 184.

(2) Edm. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. II ; *Revue Archéol.*, nouv. série, t. X, p. 435.

vers 10 : REDDEDIT pour REDDIT.

vers 13 : BESSENIIS pour BISSENIS.

vers 14 : LAGREMIS pour LACRIMIS.

M. Lambert, le savant et zélé conservateur du musée de Carpentras, y a fait déposer, l'an dernier, un marbre chrétien, provenant du prieuré de Saint-Maurice, près Vénasque, et qui a pour nous le plus grand intérêt, puisque Cypriana, la pieuse chrétienne qui avait élevé pour elle-même et pour son mari le tombeau que recouvrait cette inscription, y invoque en faveur de ce dernier l'intercession du martyr ni-mois S. Baudile. C'est pour cette raison que je l'insère ici tout entière, d'après le texte donné par M. Le Blant (1) :

CVM TVA TE PETRVS POST MVLTOS TRANSACTIS TRIETERIDE SECLIS
 REQVIRAT CYPRIANA DVLCES CARISSIMA CONIVX
 SEPTEM SVpra BEATA COMPLEVIT IN SECVLA PER PENETENSIA VITA
 TVVM DE PEREGRINIS EXCEPII INCLATA CORPVS
 LI DEBITA FVNFERI HONORE SVMMO PERIMPLET
 SIC OSIENDIT PLANCTIBVS QVALEM DVXIT CVM CONIVGE VITA
 QVAE TRINO SOBOLVM REMANSIT SIEMMAIE PARVO
 QVOS INTER VORACES ET SEVIENIES MVNDI PROCELLAS
 SVILO PENETENSIAE CASIETAIÆ MVNERE NOFREI
 ET VSQVE AD SVMMA HONORVM CVLMEVA DVXIT
 SIC PRAESIA DEVS VI QVORVM SEPVLCRA IVNCXISII FVNERE IANTO
 EORYM FACIAS ANIMAS ASPECTVS TVI LIBERTIAI GANDERE
 XII KAL IVNIAS TENARIAS INTRAVIT PETRVS FATCES AVERNI
 SED MARTER BAUDELIUS PLR PASSIONIS DIE DNO DVLCHEM SVAM
 [COMMENDAT ALAMNAM
 VIII IDVS IVLIAS AD DOMINVM ANCELLA FESTINAT
 QVAE FVIT SIBI ABSIENENS IN PAVPERO MESEROQVAE PROIVSA.

(1) *Bulletin de la Soc. imp. des Antiq. de France*, 1865, p. 125.

« Il serait difficile, dit M. Le Blant (1), de traduire, mot par mot, dans toute son étendue, cette légende barbare, qui, au moins pour son début, semble avoir été faite à l'aide de quelque modèle inintelligemment copié » (2). Puis il analyse les dix premiers vers (ou lignes), et ne traduit d'un peu plus près que les six derniers. Nous essaierons, en nous aidant des excellentes indications de M. Le Blant, de traduire en entier cette épitaphe.

« Pendant que, affligée de ta longue absence, ô Pétrus, ta tendre et chère épouse Cypriana te redemandait, elle passa plus de sept années au sein de la pénitence. Puis cette noble femme reçut ta dépouille, revenue des rives étrangères, lui rendit les derniers devoirs avec de grands honneurs, et témoigna par ses regrets combien elle avait été heureuse avec un tel époux. Trois enfants lui restaient, modeste famille. Au milieu des orages du monde qui menaçaient de les engloutir, elle les a élevés sous la seule discipline de la pénitence et de la chasteté, et les a conduits jusqu'au faite des honneurs (3).

» Fais, ô Dieu, que les âmes de ceux dont tu as réuni les corps dans cette honorable sépulture jouissent un jour de la faveur de te contempler.

» C'est le XII (4) des calendes de juin (21 mai) que

(1) *Ibid.*, p. 126.

(2) Voir mes *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, préface, p. LXXV, et t. II, n° 476. — (*Note de M. Le Blant*).

(3) Sans doute il s'agit ici des honneurs et dignités de l'Eglise.

(4) M. Le Blant fait remarquer que la date donnée par cette épitaphe pour la mort de Pétrus reporterait au 21 mai le jour de la passion de S. Baudile, que les anciens martyrologes notent au 20 du même mois. Nous ajouterons que cette date du 21 mai

Pétrus a disparu dans la gueule de l'Averne ; mais le martyr Baudile, en ce jour de sa passion, recommande au Seigneur son disciple bien-aimé (1).

« C'est le VIII des ides de juillet (8 juillet) que la servante du Seigneur s'est envolée vers lui. Avare pour elle-même, elle fut prodigue envers le pauvre et le malheureux (2) ».

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur le texte de l'inscription de Cypriana (3) pour voir :

1^o Que, presque à chaque ligne et souvent plusieurs fois par ligne, l'E est substitué à l'I, comme aussi, mais plus rarement, l'I est substitué à l'E ;

2^o Que le mot CASTITAS y est écrit CASTETAS, comme dans notre fragment ;

3^o Et que non seulement l'orthographe, ou (si l'on aime mieux) la *cacographie*, mais même la langue et le style paraissent être les mêmes, dans la longue inscription du Musée de Carpentras et dans le frag-

semble mieux cadrer avec une circonstance relatée dans tous les récits du martyre de S Baudile, à savoir : que ce martyr eut lieu « dans une forêt peu éloignée des murs de la ville, où les habitants célébraient, ce jour là, une fête et offraient un sacrifice public à l'une de leurs divinités ». Or, le calendrier de Rome païenne n'a aucune fête au 20 mai, tandis que, le lendemain 21, c'est la fête des Agonales, célébrée en l'honneur de Janus.

(1) Pour le mot *Alumnus*, appliqué à ceux que les Saints protègent, voir Prudent. *Peristeph.* Hymn. II, v. 670, éd. Arevalo, p. 933; S. Léo, éd. Quesnel, t. I, p. 391. — (Note de M. Le Blant).

(2) La dernière ligne de ces *quasiversus* reproduit un des lieux communs les plus usés de l'épigraphie chrétienne métrique. [Voir mes *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 184]. — (Note de M. Le Blant).

(3) Nous avons eu soin de mettre en italique les I et les E sur lesquels a eu lieu cette substitution.

ment, malheureusement trop incomplet, et encore plus barbare, qui vient d'être découvert à la place du Château et qui fait aujourd'hui partie de notre Musée.

Quant à la substitution du c à l's initiale dans le mot SEXAGINTA (écrit CESSaginta), les exemples en sont plus rares ; mais il s'en trouve cependant. Nous citerons entre autres le nom d'*artifex* SACROVIR, régulièrement orthographié sur un poids du Musée de Lyon (1) et qui se trouve écrit CACROVIR sur un vase en terre de Samos du Musée de Clermont-Ferrand (2), peut-être par suite d'une confusion avec le sigma lunaire, C, de l'épigraphie grecque. Par contre, on trouve le nom propre CESARION (pour CAESARION) écrit SESARION, dans l'inscription du camp de César à Nicopolis (3); et un nom de localité, qui figure sur les triens mérovingiens sous la forme CAPVTCERVI, est aujourd'hui SACIERGE, dans le département de l'Indre (4).

Nous ne dirons rien des deux ss pour x : c'est une permutation qui s'est généralisée dans l'italien, à l'époque où les langues néo-latines se sont formées de la décomposition du latin, c'est-à-dire du vi^e au viii^e siècle.

(1) Comarmond, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon*, n° 19.

(2) Bouillet, *Mém. de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, nouv. série, t. VI, p. 427.

(3) *Revue Archéol.*, nouv. série, t. X, p. 213.

(4) E. Littré, *Journal des Savants*, avril 1866, p. 251.

DES FOUILLES

DE

L'AMPHITHÉÂTRE ROMAIN

DE NIMES;

Par M. Henri RÉVOIL,

Membre-résident

Un des membres les plus regrettés et les plus honorables de notre Académie, M. Grangent, ingénieur en chef des ponts et chaussées du Gard, a signalé le premier, en 1819, l'existence de substruction placées dans le milieu de l'arène de l'Amphithéâtre romain de Nimes. Mais il ne fit que des sondages isolés pour pouvoir en retracer le plan, et ces déblais furent abandonnés.

M. Grangent supposait que ces constructions souterraines, en forme de croix, pouvaient avoir été faites par les premiers chrétiens, pour cacher les cérémonies de leur culte naissant.

Plus tard, sur les indications et sur les tracés de son confrère, M. Auguste Pelet figura les grands murs dans le plan annexé à la *Description de l'Am-*

phithéâtre (1); et, plus heureux dans ses suppositions, il les rattacha aux jeux antiques de l'arène.

Chargé de la restauration du Colisée nimois, j'entrepris, à la fin de décembre 1865, des explorations plus complètes, et je fus assez heureux pour découvrir la preuve authentique de l'origine romaine de ces vastes souterrains et leur véritable destination.

Il ne sera pas sans intérêt sans doute, pour l'Académie du Gard, de conserver, dans ses *Mémoires*, quelques extraits du rapport, sorte de journal des fouilles, qui me fut demandé par le gouvernement, et dont S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu ordonner l'impression dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en 1866*.

« Voici comment commencèrent ces fouilles intéressantes. Je fis d'abord des tranchées sur les angles; et, reconnaissant alors par le mortier, par la forme et la pose des moellons smillés, une construction antique, j'attaquai complètement le déblaiement de la partie A; je retrouvai le puits dit des *Visigoths*, cité par Ménard, et nous fûmes encouragés, dans nos premières recherches sur ce point, par la découverte de quelques fragments d'inscriptions funéraires en pierre ou marbre, et surtout par celle du beau *clipeus* dont j'ai l'honneur de présenter un moulage à Votre Excellence. Sur une des faces de cette plaque, qui a la forme d'un antéfixe, sont sculptées les deux têtes d'un faune et d'un silène en regard d'un petit autel; sur l'autre face, dont la sculpture est très saillante,

(1) *Description de l'Amphithéâtre de Nîmes*, par Auguste Pelet, 2^e édit., revue et corrigée. — Nîmes, D. Roger, 1860, in-8^o de 172 pages, avec planches.

un aigle, reposant sur un rocher, appuie une de ses serres sur un canthare que lui présente un personnage aux formes juvéniles et efféminées. On peut donc supposer que ce charmant bas-relief, d'un très beau travail, représente Ganymède offrant à boire à l'oiseau sacré de Jupiter.

« En avançant vers le centre de l'arène, dans la face occidentale des constructions souterraines et à 1^m 80 environ du sol actuel, nous découvrîmes, deux jours après, une pierre calcaire sur laquelle était gravée l'inscription suivante, en caractères cursifs de grande dimension.

T.CRISPIVS
REBVRRVVS
FÉCIT

« L'examen minutieux de l'appareil en moellons smillés, qui entoure cette inscription, me fit facilement reconnaître qu'elle occupait sa place primitive. Il était donc permis, dès lors, de supposer que *T.CRISPIVS REBVRRVVS* avait contribué tout au moins à l'érection de cette partie du monument, qu'il en avait été le *redemptor operum*.

« Mon honorable confrère, M. Germer-Durand, que je fis prévenir immédiatement de cette découverte, partagea cette opinion; et, dans la journée même, il me transmettait la note suivante :

« Les *Crispii* étaient une famille d'*artifices* nimois. » L'un d'eux avait pour cognomen Corinthius, *T. Crispus Corinthius* (1). Un autre, fondeur de métaux,

(1) Ménard, t. VII, p. 387.

» *T. Crispius Primigenius*, a laissé son nom sur plusieurs gros tuyaux de plomb, trouvés à Nîmes à diverses époques : en 1745, au faubourg de la Madeleine; en septembre 1789, au Cadereau; en 1824, aux Arènes».

» Les tuyaux de plomb, dont cette note fait mention, sont conservés au musée de la Maison-Carrée; les estampages de leurs inscriptions sont annexés à ceux qui accompagnent ce rapport.

» La découverte du nom de *Crispius* excita l'intérêt de la Commission impériale de Monuments Historiques. Je fus invité à poursuivre activement ces fouilles; et, quelques jours après, sur la face septentrionale de ces substructions, dans une position presque symétrique, nous retrouvions une autre pierre de même grandeur, sur laquelle était gravée, en caractères identiques, la répétition de la première :

T.CRISPIVS
REBVERRVS
FÉCIT

» Pendant ce temps là, la démolition du puits visigoth se poursuivait, et ce n'était pas sans un vif intérêt que nous retrouvions, dans les pierres posées à sec de sa maçonnerie, de nombreux fragments du revêtement de la deuxième précincton. Parmi les premiers trouvés, l'un d'eux portait la trace de trous de crampons, qui se raccordaient parfaitement avec les traces des trous percés dans le gradin-tabouret de cette division. Quelques fragments de séparations de loges en pierre étaient mêlés à ces débris; et j'ai eu, de cette façon, l'heureux privilège de pouvoir restaurer (sur le papier

du moins, pour le moment) la décoration de cette partie de l'Amphithéâtre, complètement inconnue jusques à aujourd'hui.

» Sur ces débris de dalles, on lit des fragments d'inscription se rapportant sans doute à des désignations de place. Le temps a manqué jusques à aujourd'hui à mon savant confrère M. Germer-Durand, pour essayer, avec sa connaissance spéciale de l'épigraphie antique de Nîmes, de reconstituer le texte de ces noms divers, dont tous les estampages sont joints à ce rapport.

(1) ... OVILLARVM

(2) D

(3) XI

(4) ONIV

(5) TC—

(6) ...OCA

(7) ... NS

» Comme plan, les substructions de l'arène de Nîmes forment une sorte de croix. Leur position n'est pas exactement symétrique par rapport au grand axe. Il y a lieu d'observer que les parties des lignes droites des murs de la galerie du grand axe se terminent par des évasements à angles arrondis; que les deux faces latérales droites de la partie Ouest sont plus courtes que celles de la partie Est; que, dans la section Nord-Ouest (la seule encore fouillée), le mur se retourne parallèlement au petit axe pour rejoindre le canal dit *Euripe*. La galerie, sur le grand axe, a 6^m50 de largeur, et, sur le petit axe, 6^m seulement.

» En examinant l'élévation de ces murs, on observe

qu'ils se composent de trois retraites successives : la première forme socle, et, se prolongeant dans le sens du grand axe, relie ces constructions ; la seconde, en arrière de 0^m05, forme un soubassement de 1^m40 environ de hauteur ; et la troisième enfin, en recul de la même saillie, est celle qui porte, Nord-Ouest et Nord-Est, les inscriptions de *Crispius*. En contrebas de ces inscriptions, sur la séparation de la deuxième et troisième retraite, il convient de remarquer des trous d'une profondeur de 0^m60 environ et de 0^m35 à 0^m40 centimètres en carré d'ouverture. Vis-à-vis, sur les faces Sud-Ouest et Sud-Est, se trouvent des trous correspondants. La partie supérieure de ces trous est recouverte par un petit linteau. Au fond de ces galeries ou canaux, on retrouve, en Y et en X, des fragments de radier en béton.

» A partir de leurs extrémités, H' H'' H''' H''''', la maçonnerie de ces murs a été arrachée; on n'en retrouve plus que la trace inférieure.

» Les plaques en pierre, Z, sont unies et ne portent aucune trace d'inscription.

» J'ai fait nettoyer le canal dit *Euripe* sur toute son étendue : il y aura là une étude importante à faire, qui consistera, après avoir bien reconnu les parties antiques de ce canal restauré, à examiner avec le plus grand soin quelle était sa relation avec les grands bassins.

» Dès à présent, on peut constater qu'il existe un canal antique, N, qui pouvait conduire les eaux venant des aqueducs romains extérieurs dans l'arène, et qu'un canal de sortie, L, pouvait aussi les conduire dans un aqueduc extérieur.

» Cette indication semblerait confirmer l'opinion

généralement accréditée que l'Amphithéâtre romain avait servi à des naumachies. Il convient de remarquer, dans cette hypothèse, que, l'*Euripe* étant plus élevé que le radier de ces canaux, l'eau devait séjourner dans ceux-ci. Jusqu'à présent, je n'ai trouvé aucun puisard qui pût la recueillir ; mais on peut objecter, toujours dans cette hypothèse, qu'il fallait bien de l'eau pour conserver les barques servant aux naumachies. On pourrait considérer peut-être comme leur remi-e les deux extrémités du grand axe. Les retours arrondis des murs peuvent aussi être indiqués comme preuve à l'appui de cette conjecture ; ils auraient été faits pour éviter les chocs sur les angles. Il faut aussi remarquer que ces murs n'ont jamais été enduits et qu'ils sont bâtis en maçonnerie de moellons smillés assez négligée.

Tout en admettant les naumachies, n'est-il pas permis aussi de donner à ces constructions une destination tout autre, celle d'un sous-sol pour les machines ? C'est alors qu'on peut expliquer ces trous dans les murs, pour poser des madriers. Parmi les machines antiques en usage dans les théâtres et amphithéâtres, se présentent, on le sait, en première ligne, les *pegmata*. Ces sortes de trappes, se mouvant au moyen de contrepoids, faisaient apparaître les gladiateurs, les *pegmares*, dans leur pose de combat toute composée, et les faisaient disparaître dans les flammes et la fumée. C'était aussi au moyen de *pegmata* qu'apparaissaient ces forêts, ces monticules, qui permettaient de grands spectacles, ces chasses aux sangliers, aux taureaux, aux cerfs et à d'autres animaux sauvages.

Les aspersions safrannées, citées par plusieurs

auteurs (1) comme sortant du milieu de l'arène, s'opéraient aussi au moyen des *pegnata*.

» La continuation de ces grands travaux de déblaiement sera l'objet d'un second rapport. Nous nous proposons également de décrire bon nombre d'objets antiques, aussi rares que précieux, parmi lesquels nous pouvons signaler déjà des vases à figure, des *tintinnabula*, les débris d'une *fuscina*, fourche de rétiaire; un *frontale* et deux superbes *phalerae* en bronze, nouvelles richesses ajoutées aux collections du Musée antique de la Maison-Carrée ».

[1] Quæ, ex fundamentis mediæ arenæ crescens.....
Sen. *Nat. Quæst.*, lib. II, cap. IX.

FOUILLES

DANS LA CRYPTÉ DE L'ÉGLISE DE SAINT-GILLES.

DÉCOUVERTE

DE

TOMBEAU DE S. GILLES ;

par le même.

Dans le milieu du mois d'août 1865, le conseil de fabrique de l'église de Saint-Gilles, pour placer un autel dans la crypte de ce monument, fit opérer quelques fouilles, dont le premier résultat fut la découverte d'un sarcophage en marbre blanc.

Cette sculpture remarquable et parfaitement conservée appartient aux premiers temps de l'ère chrétienne ; elle a 2^m18 de longueur sur 0^m37 de hauteur. Au centre, deux Anges, soutenant une tablette carrée destinée à recevoir une inscription, séparent deux scènes du Nouveau-Testament. La première, à gauche, représente Hérode, dont le buste repose sur un piédestal ; un soldat debout, appuyé sur sa lance, sépare de ce piédestal les trois rois mages, qui partent guidés par l'étoile. A droite, les mages viennent offrir leurs présents, sans doute à l'Enfant-Dieu, porté par sa mère. Il est probable que ces deux derniers personnages étaient figurés sur le fragment qui manque à ce beau marbre.

Des tronçons de colonnes, des bases, des appareils énormes mis à découvert, engagèrent à continuer ces fouilles, et l'administration départementale mit à la disposition de l'architecte des Monuments Historiques une subvention sur les fonds départementaux, pour les poursuivre activement sous sa direction.

Un beau chapiteau et trois cippes antiques en pierre dure furent extraits des décombres mêlés à la terre. Sur le premier, on lit en beaux caractères du temps d'Auguste :

L. CASSIO

OPTATO

Il ne reste plus sur le second, brisé, que ces mots :

. . . . CA . . .

MATER

Sur le troisième cippe, dont la partie inférieure a été seule conservée, est gravé le fragment d'inscription suivant :

. . . RVI. P^lISSIM

En poursuivant les déblais autour du beau sarcophage en marbre, et après avoir extrait ces trois cippes antiques, la pioche de l'ouvrier retentit sur une grande dalle, et on mit bientôt au jour un sarcophage en pierre grossièrement taillée. Cette dalle, servant de couvercle, fut soulevée avec soin ; elle portait, sur la face intérieure, les caractères suivants gravés dans le sens de sa longueur :

IN·H·TML·QI

G·B·ÆGD

IN H [œ] T [u] M [u] L [o] Q [u] I [escit] C [orpus]
B[eati] ÆG [i] D[i].

Pas de doute possible : on venait de découvrir la tombe où fut renfermé le corps du saint patron de la ville de Saint-Gilles. Dans l'intérieur du sarcophage, se trouvaient des lambeaux d'étoffes qui tombèrent en poussière, et quelques débris d'ossements, avec une sorte de lame en fer très oxydé.

Ces restes précieux furent recueillis avec le plus grand soin par M. le curé Achille Goubier. Un procès-verbal, qu'il rédigea sur le champ, fut signé par toutes les personnes présentes à cette heureuse découverte, dont l'authenticité se trouva ainsi irrévocablement constatée.

Les fouilles se continuèrent activement autour de cette tombe, vénérée déjà par de nombreux pèlerins, et mirent à découvert un mur transversal de grand appareil, dans lequel sont pratiquées l'entrée d'un caveau et une petite fenêtre ronde, garnie de son fer en croisillon. Il est difficile de préciser ce qu'a été cette construction et à quelle époque elle remonte. — Mais il est à présumer qu'elle faisait partie d'une des anciennes chapelles qui furent démolies à l'époque de la construction de la crypte et de l'église abbatiale.

Il n'en est pas de même au sujet de l'inscription gravée sous le couvercle du sarcophage de S. Gilles. La lecture en est facile, et la forme des lettres, surtout celle du G, lui assignent comme date la période comprise entre le VIII^e et le IX^e siècle. La forme du sarcophage lui-même le fait remonter à cette époque.

Au point de vue de l'histoire et de l'archéologie, la découverte du sarcophage de S. Gilles présente donc le plus grand intérêt.

Les religieux de cette abbaye, jaloux de conserver quelques restes précieux de leur saint abbé, après l'enlèvement d'une partie de ses reliques, durent recouvrir sa tombe de tous ces débris et de cet amas de matériaux, pour lui épargner de nouvelles soustractions. Grâce à ces sages précautions, ce monument remarquable est aujourd'hui rendu à l'archéologie et à la vénération des fidèles.

Dans d'autres tranchées et fouilles opérées dans les bas-côtés de cette crypte, s'est trouvée la dalle tumulaire d'un châtelain du château de la Motte, situé sur la rive droite du Petit-Rhône, en face d'Albaron. Mon honorable confrère, M. Germer-Durand, m'en a donné la lecture que voici :

La partie de la pierre supérieure manque, mais on lit encore :

..... N̄IS. J̄ABĒTI. CASTELLANI. CASTRI. MOTE
+QVI. TVMVLVM. CERNIS. CVR. NON. MORTALIA.
SPERNIS . TALI . NAMQVE . DOMO . CLAVDITVR
OMNIS. HO.

[*Hic jacet corpus nobilis viri Joha]nnis Ja[u]be[r]ti, castellani castri Mote. — Qui tumulum cernis, cur non mortalia spernis? Tali namque domo clauditur omnis ho[mo. Amen.] (1).*

(1) Ce distique léonin se rencontre très fréquemment sur les dalles funéraires du moyen-âge.

Derrière le tombeau de Pierre de Castelnau, dans le sépulcre d'un ancien abbé, on a recueilli quelques lambeaux d'étoffes, un morceau de crosse en bois, garni de deux fragments d'une sorte d'anneau en argent, émaillé et découpé en lambrequin. Ces objets sont du commencement du xiv^e siècle; mais rien n'a pu donner la moindre indication sur le nom du personnage renfermé dans cette tombe en pierre.

Non loin du sarcophage de S. Gilles, furent également trouvés deux squelettes enfermés dans des briques dites *sarrasines*; trois briques faisaient le fond du sépulcre: elles étaient recouvertes par d'autres briques inclinées formant une sorte de toiture.

Aujourd'hui la crypte de Saint-Gilles vient d'être restaurée par les soins de la Commission des Monuments Historiques, et avec le concours de la fabrique et de la ville. La tombe d'Ægidius est demeurée intacte à la place où elle a été découverte; quelques travaux en ont disposé le pourtour de façon à permettre aux fidèles de la contempler et de venir s'agenouiller auprès du saint compagnon de Vérédème.

NOTE

SUR

DEUX TOMBEAUX ROMAINS,

DÉCOUVERTS A COURBESSAC, PRÈS NIMES;

par le même.

Près du village de Courbessac, aux portes de Nimes, un cantonnier a découvert, sur le bord d'un chemin, deux petites auges en pierre tendre qui contenaient des objets antiques du plus grand intérêt.

Dans la première auge se trouvaient :

- 1^o Deux patères en bronze ;
- 2^o Un miroir en acier, assez bien conservé ;
- 3^o Une boîte à fard, en ivoire ;
- 4^o Un grain de collier en ambre rouge ;
- 5^o Une assiette en terre de Samos ébréchée, portant la marque de potier : OF. VITALIS ;

- 6° Un strigile en ivoire, dont le manche est brisé ,
- 7° Enfin une petite urne en verre, contenant des cendres et quelques débris d'ossements.

Ce dernier objet par sa dimension semblerait indiquer que c'était une sépulture d'enfant.

La seconde auge renfermait :

1° Une autre patère en bronze, presque semblable à celle que je viens de citer : l'extrémité du manche est brisé ;

2° Une fiole à parfums ;

3° Une spatule en bronze, d'une forme très élégante ;

4° Une grande fiole en verre ;

5° Un grand strigile en fer, brisé en quatre morceaux ;

6° Une fiole ronde, en verre, à deux anses ;

7° Une lampe en terre, sur laquelle est modelé un lion ;

8° Un vase avec sa poignée en verre, brisé ;

9° Une boîte à parfums, en bronze, sans couvercle ;

10° Une pince épilatoire (*vulsella*) ;

11° Un fragment de miroir en acier ;

12° Deux petits vases en verre, avec poignée ;

13° Une lampe en terre, cassée ;

14° Un couvercle d'urne en verre ;

15° Deux moyens bronze du haut empire.

Cet inventaire suffit pour faire apprécier l'importance de cette découverte. Les indications suivantes rappelleront la destination et l'usage des objets les plus intéressants trouvés dans ces deux sépultures.

Les trois vases en bronze sont des *scaphia* ; ils appartiennent à la même catégorie d'ustensiles que

les *patææ* ou *phialeæ*. Le *scaphium* est énuméré par Juvénal parmi les objets qui servaient à la toilette d'une femme romaine. Quel rôle y jouait-il ? On a hésité longtemps à le déterminer, jusques au jour où on découvrit à Pompéï un trousseau composé de vases semblables avec des strigiles et un *unquentorium* enfilés dans un anneau en bronze.

Les *scaphia* découverts à Courbessac ayant à l'extrémité de leur poignée une entaille qui servait à les enfiler au trousseau ; le *strigilis* en fer, trouvé dans la seconde tombe, et portant aussi les traces d'une rainure ; celui en ivoire et la petite fiole en verre (*unquentarium*), complètent la série des objets découverts à Pompéï et réunis dans le même anneau. C'est ainsi qu'on les portait, en se rendant aux thermes.

« La patère (dit M. L. Barré, dans le texte explicatif de l'ouvrage sur Herculanium et Pompéï) devait servir dans les thermes à verser l'eau chaude sur les membres du baigneur, pendant qu'il se lavait sur les bords de la vasque du laconium, placée à l'extrémité de la chambre du caldarium. Sans aucun doute l'étrille et la patère faisaient alternativement leur office, et l'on humectait la peau pour mieux la polir ».

Ensuite, avec l'élégante spatule en bronze décrite plus haut, on retirait les parfums de l'*unquentorium* pour se frictionner avec des préparations odoriférantes.

Les observations qui précèdent permettent de penser que les deux auges sépulcrales de Courbessac contenaient les cendres de deux femmes. Nous pouvons, en effet, en nous autorisant du texte de Juvénal, conclure

de la présence des *scaphia* dans ces deux sépultures, que ces ustensiles ont appartenu au *mandus muliebris* de dames romaines.

M. le Maire de Nîmes, sur notre proposition, a acquis ces objets précieux pour l'archéologie. Le Musée de notre ville n'aura donc plus à envier à celui d'Avignon les spécimens curieux d'ustensiles destinés au service des thermes réunis dans les riches vitrines de la belle collection Calvet.

Planche 1^{re}

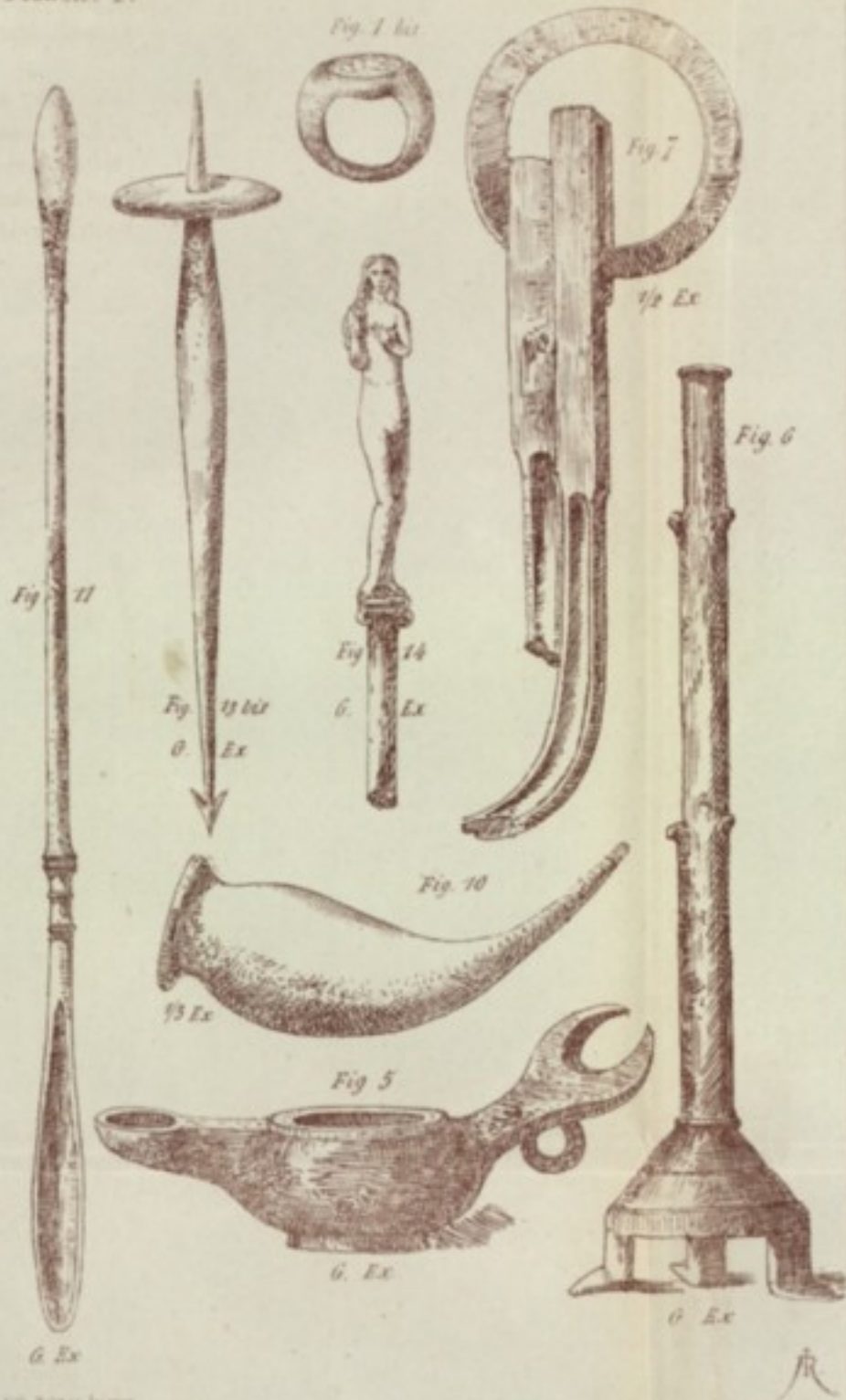
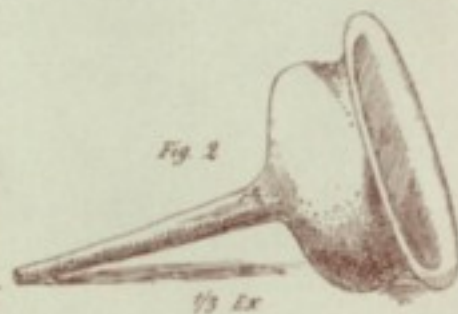
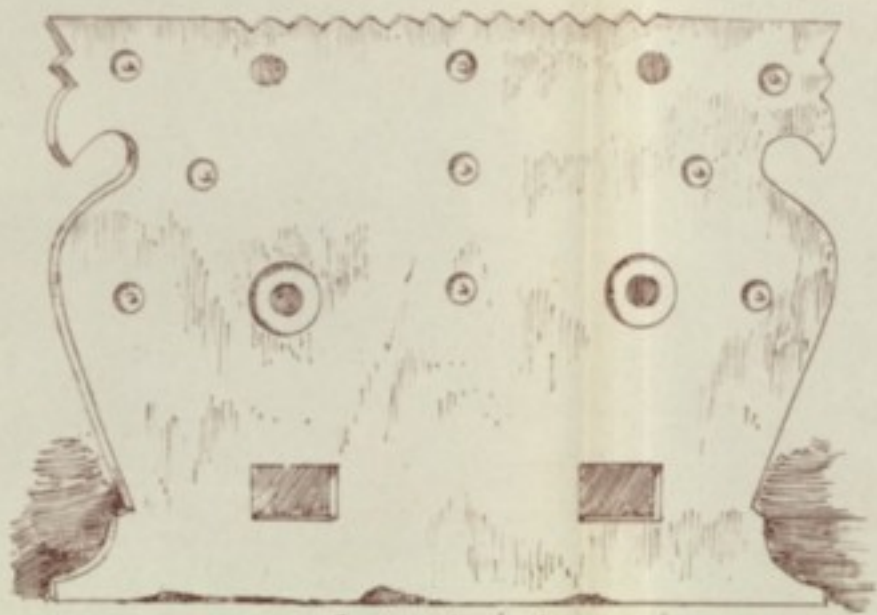


Planche 27





Grandeur d'exécution.

Fig. 15



1/2 Ex

Fig. 12



3/4 Ex

Fig. 1.



3/4 Ex



NOTE

sur

NICOLAS DE MAUGRAS,

EVÊQUE D'UZÈS :

Par M. L. ALÈGRE,

Membre non-résident

La science héraldique est la clef de l'histoire de France.

A de M

Lorsque, en 1861, à l'occasion du concours régional, la ville de Montpellier étalait les merveilles artistiques de la contrée, nous passâmes quelques heures à admirer les curiosités renfermées dans les vitrines des salons de peinture. Au milieu de la collection de médailles rares appartenant à M. Ricard, secrétaire de la Société d'archéologie, nous remarquâmes un bronze (grand module) d'un beau travail, dont la face représentait un abbé, un clerc, aux traits largement accentués. Une couronne de cheveux se dessinait du front à la nuque; le cou, presque démesurément long, avait les muscles indiqués en saillie; à son vêtement, on aurait dit un chaire d'église en surplis. L'inscription portait : NICOLAVS. MALEGRASSI. EPS VCECIENSIS.

C'était Nicolas de Maugras, qui, depuis 1483 jusqu'en 1503, fut le cinquante-septième évêque d'Uzès.

Nous devons à l'obligeance de M. Ricard une empreinte de cette médaille précieuse pour notre département, et, permettez-nous de le dire, Messieurs, elle nous a servi pour peindre un portrait destiné à l'intéressante collection que Mgr Plantier a eu l'heureuse pensée de placer dans les salons de l'évêché de Nîmes.

Ce qu'était Nicolas de Maugras, nous avons cherché à le découvrir. Un honorable prêtre, feu M. l'abbé Lambert, alors bibliothécaire de la ville d'Uzès, ne put nous fournir qu'une liste chronologique des évêques. Manquant de documents spéciaux, nous eûmes alors recours aux pages précieuses, mais ici incomplètes, de la *Gallia Christiana*. On y lit ce qui suit :

« Le siège d'Uzès étant devenu vacant par la mort de Jean de Mareuil (*de Marolio*), le dernier qui l'ait occupé paisiblement, les chanoines, le 8 août 1483, élurent évêque Nicolas de Maugras (de Malgras), religieux profès, conseiller du roi, prévôt (*prepositus*) de cette église et docteur en droit canon. Cette élection fut confirmée, le 2 octobre, par l'archevêque de Narbonne. Ainsi Nicolas entra en possession de son siège épiscopal, mais non paisiblement pourtant ; car, au commencement de septembre de la même année, Jacques de Saint-Gelais fut mis à la tête de cette même église par le Souverain Pontife ; ce qui souleva des démêlés très graves, qui n'étaient pas encore terminés, le 13 août 1488, comme il résulte du Recueil des Actes de la cour suprême de Paris. Voilà

sans doute pourquoi, dans les registres du parlement de Toulouse, il est question de Jacques, évêque en 1489. Nicolas persista à se maintenir dans son siège. Les registres précités du parlement de Toulouse font mention de lui au 10 septembre 1484. Il prêta serment de fidélité pour le temporel au roi Charles VIII, le 7 août 1486, et dirigea son diocèse jusqu'au 3 octobre 1503, auquel jour les archives de Castres placent sa mort ».

Voilà le texte complet.

La vacance avait duré trois ans. L'autorité ecclésiastique proposa, dans Jacques de Saint-Gelais, un homme éminent et digne de remplacer Jean de Mareuil, abbé de Saint-Gilles ; mais les intrigues du chapitre de la cathédrale d'Uzès triomphèrent du mauvais vouloir du pape, des papes peut-être ; car, depuis 1483 jusqu'en 1503, on vit se succéder cinq pontifes au trône de S. Pierre : d'abord Sixte IV, qui luttait et se réconciliait avec Pie de la Mirandole ; en 1492, Alexandre VI (Borgia), qui faisait brûler Savonarole, l'ardent réformateur ; et en 1503, Pie III, cédant, vingt et un jours après son élection, la tiare au célèbre Jules II.

La médaille citée plus haut porte, au revers, des armes, celles du prélat sans doute. C'est un cartouche de forme particulière (il a dix pans coupés). Il est orné de deux coquilles au chef, et en pointe d'une étoile flamboyante de huit rais. Nous sommes dans l'impossibilité de reconnaître les émaux de ce blason ; car, vous le savez, Messieurs, la manière de représenter les couleurs par des hachures conventionnelles ne date que de 1626. D'ailleurs, il est à remarquer que

les armes de cette médaille sont différentes de celles des Maugras de Touraine, qui portaient : *De gueules, à un château sommé de trois tours d'or.*

Ici l'écu est orné non d'une mitre, mais seulement de la partie supérieure de la crosse dont le bout de la hampe se distingue en bas du blason. Serait-ce là encore le sceau de la prévôté ?

Quant à la légende, elle porte ces mots, qui ont dû paraître à quelques-uns des opposants de l'évêque d'une prétention exagérée : *IN VMBRA MANVS SVE PROTEXIT ME DNS (dominus).*

On trouverait assurément, de cet évêque d'Uzès, plusieurs actes dignes d'intéresser la postérité et capables d'attirer, sur le prélat dont nous parlons, un sentiment de respect et de gratitude ; il ne nous est pas possible de faire aujourd'hui des recherches sur l'histoire de ce personnage éminent. Cependant une découverte fortuite nous a mis sur les traces du passage de Nicolas de Maugras.

C'est à la Chartreuse de Valbonne.

Depuis Guillaume de Vénéjan, évêque d'Uzès, qui, en 1204, fonda cette Chartreuse, les successeurs du pieux comte ont dû s'intéresser à ce monastère.

Vers le xv^e siècle, on ajouta à l'antique oratoire (lequel a été reconstruit au xvii^e) deux chapelles latérales, dans le style du temps. Les voûtes à nervures brisées indiquent parfaitement la date de ces constructions. Quel est celui qui a bâti ces deux annexes ? Qui en a libéralement fait les frais, et a dédié ces autels aux patrons aujourd'hui inconnus, puisque les dévastateurs ont passé par là ?.— Deux écussons armoriés nous l'indiquent. Ce sont encore les armes de Nicolas

de Maugras. L'écu aux *deux coquilles et à l'étoile flamboyante* est là comme appendu au fût d'une colonnette badigeonnée et presque méconnaissable aujourd'hui.

C'est donc à un évêque d'Uzès, c'est donc de 1483 à 1503 qu'ont été bâties ces deux chapelles. Et celui que *la main de Dieu protégeait* a dû vouloir, par une fondation pieuse, expier le tort qu'il croyait avoir eu en résistant tout d'abord à la volonté du Pape, en encourageant l'insubordination de son chapitre turbulent.

Tout ceci n'est qu'une hypothèse échafaudée sur des recherches encore incomplètes. Nous ne voulons pas toutefois résister au désir d'écrire ces lignes, afin qu'elles puissent piquer la curiosité de quelque chercheur patient et plus habile que nous. A ces notes rapides, nous joignons une double empreinte de la médaille de Nicolas de Maugras, et nous l'offrons avec plaisir à la bibliothèque de l'Académie du Gard.

UN MAITRE

DU

COLLÈGE DE NIMES

au XVII^e siècle ;

Par M. l'abbé AZAIS.

Membre-resident.

Le nom de ce maître pieux et dévoué, qui fut, en 1645, recteur du collège de Nimes, est peu connu et a eu peu de retentissement parmi nous : sa biographie est comme celle de tant d'hommes modestes et dévoués, dont la vie a été sans éclat dans ce monde, et dont les œuvres ne sont connues que de Dieu. Et cependant, le P. Besson (Joseph) fut, à la fois, une belle intelligence et un noble cœur, et son talent autant que ses vertus lui donnent droit à un souvenir d'admiration et de reconnaissance. Il a droit surtout à un témoignage de sympathie de la part de ceux qui ont recueilli son héritage dans la cité où il enseigna. Pour les maîtres comme pour les élèves du Lycée de Nimes, le nom de Joseph Besson est un souvenir de famille ; c'est un de nos éminents ancêtres, et nous aimons à le saluer comme une de nos gloires domestiques.

Pour moi, Messieurs, c'est un nom qui m'est doublement cher : c'est celui d'un prêtre qui vécut sous le même toit qui m'abrite, et qui consacra à

l'éducation de la jeunesse un zèle et un dévouement qui doivent servir de modèle à ses successeurs; c'est aussi le nom d'un pèlerin de Terre-Sainte qui visitait, il y a deux siècles, avec une foi ardente, ces lieux bénis qui rappellent les grands souvenirs de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qui, prenant la plume, retraçait les impressions de son pèlerinage dans des pages pleines de charme et de naïveté. C'est l'ancien recteur du Collège de Nîmes, c'est l'auteur de l'intéressant ouvrage sur *la Syrie et la Terre-Sainte* que nous allons essayer de faire connaître dans cette étude.

Joseph Besson naquit à Carpentras, en 1607, fit ses études au collège de cette ville, dirigé par les Jésuites, et entra, à l'âge de seize ans, au noviciat de la Compagnie de Jésus, déjà répandue dans le midi de la France. Après avoir achevé ses études de théologie, il se livra à la prédication, et fit entendre avec succès sa parole dans les principales villes de nos contrées. Il quitta la chaire pour se consacrer à l'éducation de la jeunesse; et, après quelques années de professorat, il fut envoyé, en qualité de recteur, au Collège de Nîmes; ce devait être en 1645.

Déjà l'ordre des Jésuites, qui avait embrassé le premier les idées de la Renaissance et donné pour base à l'éducation de la jeunesse les chefs-d'œuvre de l'antiquité, dirigeait avec succès la plupart de nos collèges. Vers la fin de l'année 1596, deux Pères de la Compagnie avaient été envoyés à Nîmes pour y exercer le ministère de la prédication. Leur établissement fut entravé au début par de nombreux obstacles. Ils n'eurent pour logement qu'une maison pauvre et étroite, et ils durent se résigner à subir plusieurs vexa-

tions. Le P. Cotton, savant controversiste, qui devint plus tard confesseur du roi Henri IV, vint leur prêter son concours, et contribuer par ses talents à jeter quelque éclat sur la maison naissante. Ce ne fut qu'en 1609 qu'ils tentèrent d'ouvrir une école et de se livrer à l'enseignement de la jeunesse. L'opposition de leurs adversaires rendit cette tentative infructueuse ; mais peu à peu leur talent pour la chaire et leur zèle leur concilièrent les sympathies des catholiques ; et, en 1634, ils furent admis, sur la demande de l'évêque Cohon, par une ordonnance du roi Louis XIII et par une décision de la Chambre de l'édit de Languedoc, à partager, avec les réformés, l'enseignement dans le Collège des Arts de Nîmes. C'est dans leurs rangs que furent choisis le principal ou recteur et les régents de physique, de la première, de la troisième et de la cinquième classe. Les régences de la logique, de la seconde, de la quatrième et de la sixième classe furent laissées aux protestants.

Les réglemens qui fixaient ce partage attestent un grand effort de tolérance à cette époque. Les régents des deux cultes, nous dit l'historien Ménard, devaient faire serment, le jour de leur installation, chacun suivant la forme de sa religion, d'observer exactement tous les statuts du Collège ; ils s'engageaient à porter également honneur et respect au principal, à lire à leurs écoliers les livres que le principal leur prescrirait, touchant l'étude des lettres et des bonnes mœurs, de manière que les uns ne s'ingérassent nullement de lire et d'enseigner la doctrine appartenant à la faculté et aux fonctions des autres. Ils adjudèrent au principal l'entier logement du collège, privativement à tous autres, avec pleine liberté d'y admettre tel nombre de

régents qu'il trouvera à propos pour l'assister sur la conduite et direction de cette maison. Ils fixèrent les gages de chaque membre du Collège. Ils assignèrent cinq cents livres au principal, quatre cents au régent de physique et pareille somme à celui de logique ; trois cents livres au régent de rhétorique ; deux cent quatre-vingts à celui de seconde ; deux cents à celui de troisième, et cent cinquante aux régents des autres classes. Ils ordonnèrent que toutes leçons cesseraient au Collège, les jours de fêtes commandées par l'Eglise ; que toutes sortes d'écoliers, soit catholiques, soit réformés, seraient admis indifféremment dans le Collège, pour y être instruits et enseignés en l'étude de la philosophie et des bonnes lettres ; qu'aucun régent ne contraindrait les écoliers à faire des actes contraires à leur religion, sous les peines portées par les édits ; qu'on les entretiendrait tous dans une bonne intelligence, et qu'on leur imprimerait, avec l'éducation, le respect et l'obéissance qu'ils doivent au roi, leur prince légitime (1).

En lisant ces statuts, qui portent l'empreinte d'un si grand esprit de sagesse et de conciliation, on reconnaît le programme auquel le Lycée de Nîmes, avec sa nombreuse famille de maîtres et d'élèves, est demeuré fidèle.

Le Collège des Arts de Nîmes présentait encore ce partage, lorsque le P. Joseph Besson fut placé à sa tête en qualité de recteur. Il succéda au P. Fichet, qui en avait été le premier principal et qui avait été installé le 20 janvier 1634, à la suite d'une messe solennelle chantée dans la chapelle du Collège par les cha-

(1) Ménard, *Histoire de la ville de Nîmes*, tom. v, liv. XXI.

noines de la cathédrale. Le P. Fichet était doué d'un vrai talent oratoire et réunissait les qualités d'un habile administrateur. Le P. Besson, appelé à recueillir son héritage, était, comme lui, un orateur distingué et non moins habile à diriger la jeunesse. Il avait, ainsi que nous pouvons en juger par l'ouvrage qu'il a composé, un esprit cultivé, une parole élégante et un admirable dévouement pour le bien.

Je voudrais pouvoir faire revivre en quelques traits la physionomie que présentait le Collège de Nîmes, sous l'administration du P. Besson. L'enseignement des sciences avait alors sa chaire spéciale, comme celui des lettres. Les classes consacrées à l'étude de la langue latine, à laquelle les Jésuites attachaient, avec juste raison, une si grande importance, avaient les mêmes divisions que de nos jours. Les bons Pères plaçaient entre les mains de leurs élèves les mêmes auteurs que l'Université; et, pour initier ces jeunes intelligences à l'amour du beau, ils leur offraient les grands orateurs, les écrivains illustres et les poètes de l'antiquité profane, dont le culte s'est fidèlement perpétué dans l'enceinte de notre Lycée. Nous n'hésitons pas à dire, lorsque nous remontons la mémoire de ces modestes et savants professeurs du xvii^e siècle : Ce sont nos maîtres et nos modèles.

J'ai vainement cherché la trace des élèves distingués qui sortirent, à cette époque, de cet établissement et qui furent formés par les soins éclairés du P. Besson. Je suis réduit à des conjectures, et j'aime à me persuader que cette phalange d'esprits d'élite qui jeta, en 1682, les fondements de notre Compagnie : les La Baume, les Graverol, les de Trimond, les Guiran, les Roverié de Cabrières, les Cassagne, avaient senti le contact de

cet homme éminent et avaient puisé auprès de lui l'amour de l'étude et des lettres. J'aime à placer le souvenir du P. Besson auprès de notre berceau, comme le maître bien-aimé de ceux qui furent nos pères.

Je me demande maintenant ce qui nous reste de l'ancien Collège qu'habita le P. Besson. La chapelle actuelle, avec son élégante architecture et la façade qui est contiguë, sont d'une époque postérieure au P. Besson. La première pierre de ce sanctuaire fut solennellement posée le 23 octobre 1673, par Séguier, évêque de Nîmes ; cinq ans après, en 1678, il fut consacré par le même prélat, au milieu d'un grand concours de fidèles, et, à cette occasion le régent de rhétorique prononça un discours qui excita une admiration profonde.

Le P. Besson n'a donc pas vu cette église ni les constructions régulières qui entourent la première cour ; mais les hautes et solides constructions qui s'élèvent au nord et à l'ouest de la cour des grands, près du boulevard, étaient déjà debout à l'époque du rectorat du P. Besson. J'aime à croire que cette cour, ces murs, ces vastes dortoirs ont vu le bon P. Besson au milieu de ses chers élèves, qui se plaisaient à l'entourer de leur amour et de leur respect. Cette partie du Lycée occupe la place de l'ancien hôpital Saint-Marc, qui fut cédé par le chapitre de la cathédrale pour l'agrandissement du Collège. Destinée singulière ! Un antique hôpital, au xvii^e siècle, céda la place au collège de Nîmes ; et de nos jours on a eu la pensée de faire subir une semblable transformation à l'hospice actuel et de donner, dans ses murs rajeunis, l'hospitalité au Lycée. N'en soyons pas surpris. Il existe des rapports touchants entre l'hospice et le collège. Si, d'un côté, la charité chrétienne soigne les infirmités

du corps, de l'autre, l'enseignement chrétien travaille à guérir la grande infirmité de l'esprit, l'ignorance. Là, on rencontre des remèdes pour le corps, et ici l'éducation nous donne les remèdes de l'âme.

Son administration dut se prolonger jusqu'en 1650, et il devait être encore à la tête du Collège lorsque, en 1649, la peste éclata dans la ville de Nîmes et y fit de nombreuses victimes. L'historien Ménard raconte que les religieux des diverses communautés de la ville se vouèrent généreusement au soin des pestiférés et que quelques uns périrent victimes de leur dévouement. Le P. Besson dut prélever alors à ces soins généreux qu'il devait plus tard prodiguer aux pestiférés d'Alep, et se former, en face du fléau, à cette admirable et touchante charité qu'il devait faire bientôt éclater en Syrie. Aussi pour cette âme dévouée et ardente, la vie du collège ne pouvait suffire ; il fallait un plus vaste théâtre à son zèle, et il soupirait après les fatigues et les périls des missions étrangères. Ses pieux désirs allaient bientôt être exaucés et le chemin d'un lointain apostolat allait s'ouvrir devant lui.

La Compagnie de Jésus avait déjà envoyé des ouvriers évangéliques dans les diverses parties du monde. La Syrie, depuis Saïda jusqu'à Alep, avait été sillonnée par des missionnaires qui, ne pouvant suffire à une tâche qui grandissait tous les jours, réclamaient le concours de nouveaux apôtres. Le supérieur de la province de Toulouse, répondant à ce lointain appel, parcourut les diverses maisons placées sous son autorité, pour recruter de nouveaux ouvriers. Arrivé au collège de Nîmes, il manifesta, devant la communauté réunie, le pieux motif de sa visite. A l'instant, le P. Besson se leva et sollicita avec de vives instances

la faveur d'aller rejoindre ses frères sur le théâtre de leur dévouement. Sa demande fut accueillie, au grand regret des maîtres et des élèves, et le bon Père, se démettant de ses fonctions et disant un adieu suprême à cette maison où il laissait des affections bien chères, s'achemina avec joie vers la ville de Marseille, où il devait s'embarquer pour l'Orient.

Le missionnaire devait se rendre à sa destination en passant par la Terre-Sainte, et c'est à cette circonstance que nous devons l'intéressant ouvrage que le P. Besson a laissé sur les saints lieux.

Un pèlerinage en Terre-Sainte n'était pas alors, comme de nos jours, un voyage facile et peu dange-reux. Sur mer, on avait à redouter la rencontre des corsaires musulmans qui infestaient la Méditerranée, et sur terre les attaques des Bédouins. Il fallait prendre une escorte fort coûteuse qui rançonnait, la première, les pèlerins. Puis, à tout instant, il fallait payer un droit aux Arabes des villes, et à ceux qui tenaient la campagne. A mesure qu'on avançait sur cette terre désolée, on rencontrait des bandes encore plus exigeantes. Les Bedouins sortaient de toutes les gorges, de tous les taillis, de tous les rochers, et menaçaient les voyageurs si on ne leur payait une nouvelle rançon; si bien que, lorsqu'ils étaient arrivés à Jérusalem, ils avaient la bourse vide, quelquefois le corps meurtri de coups, et souvent, faute d'argent, ils devaient se résigner aux avanies les plus odieuses. Plusieurs succombaient en route sous les coups des musulmans et jalonnaient de leurs cadavres sans sépulture cette véritable voie de douleurs. Aujourd'hui, hâtons-nous de le dire, les temps sont bien changés; il n'y a plus de rançon à payer, et les Arabes, malgré leur amour

du pillage, se gardent bien d'affronter les armes des voyageurs européens.

Le P. Besson eut à subir, le long de la route de Jaffa à Jérusalem, des menaces et des insultes ; mais il oublia toutes ses peines à la vue de Jérusalem, objet de ses ardents désirs : « Enfin, dit-il, nous approchons de Jérusalem, dont la première vue me blesse le cœur et tire des larmes de mes yeux. C'était l'heure à laquelle Jésus expira sur sa croix. Cette conjoncture du grand vendredi mit un beau désordre dans mon esprit. Je m'en vais avec des transports de joie et des mouvements de tristesse à l'église du Saint-Sépulcre, alors remplie de Grecs, d'Arméniens, de Syriens, de Maronites, de Russes et de toutes les nations du monde, qui éclataient en gémissements. Je fus tellement touché de cette confusion de soupirs que je confondis mes larmes avec les leurs et mouillai la pierre du Saint-Sépulcre ».

Le pieux pèlerin visite tous les sanctuaires de Jérusalem, depuis la grotte de Gethsémani, au Jardin des Oliviers, jusqu'au rocher du Calvaire, et partout il répand, avec ses larmes, les saintes émotions de son âme.

Jérusalem est surtout la ville de la passion du Sauveur ; tout en elle respire le deuil et la désolation, et la croix du Calvaire semble planer sur elle avec une indicible tristesse. En la voyant assise au milieu des ruines, comme une veuve désolée, selon l'expression des prophètes, on comprend qu'elle a été le théâtre d'un événement mystérieux que tous les siècles se rediront. Ce sont les douloureux souvenirs du drame divin qui s'est accompli dans la cité sainte que le P. Besson retrace dans ses touchantes pages. C'est

moins une description des lieux qu'une pieuse effusion de l'âme ; ce n'est pas le voyageur qui raconte et qui décrit , c'est le fervent pèlerin qui sent et qui prie.

Après s'être livré à de pieuses considérations sur les divers sanctuaires de Jérusalem et avoir visité Bethléem , le désert de S. Jean-Baptiste et le Jourdain , le fleuve saint, parsemé de souvenirs bibliques , le P. Besson quitte Jérusalem, s'arrête à Ramleh, où il rencontre une colonie de négociants français auxquels il adresse quelques prédications dans la langue de la patrie, et admire, plus loin, les belles ruines de l'ancienne Césarée, dont il trace cette description :

« Je vois en passant, dit-il, les ruines de l'ancienne Césarée, la ville des saints, l'amphithéâtre des martyrs, le séjour des grands hommes et nommément des Apôtres. Elle fut autrefois bâtie sur les ruines de la tour de Straton, appelée de l'auguste nom de César, par Hérode, grand flatteur et adorateur de la puissance romaine. Elle était également forte et riche, et le beau marbre blanc qu'Hérode, son fondateur, employa, tant pour ses palais que pour la plus grande partie de ses autres bâtiments, la faisaient paraître comme la reine des villes. On ne vit jamais rien de mieux fortifié que le port, ni de plus commode : il était flanqué de plusieurs grandes tours et orné d'un rang de superbes édifices qui en rendaient la vue belle à merveille ; de sorte qu'on lui donnait justement le nom d'Auguste. Elle a néanmoins tiré une plus haute gloire et plus solide des mystères de notre religion, du baptême que S. Pierre donna à Cornélius, de l'emprisonnement de S. Paul, des chaînes qu'il y porta durant deux ans, et enfin de ses réponses admirables devant le roi

Agrippa et le président Félix. Ce fut là qu'il en appela à César, et qu'avec une liberté digne d'un homme descendu du paradis, il marcha comme en triomphe jusqu'à Rome. Je ne parle pas du sang des martyrs qui ont changé le marbre blanc de Césarée en jaspe, et l'ont beaucoup plus ennoblie, pendant les siècles de la persécution, qu'Hérode duraît les douze ans qu'il mit à ce chef-d'œuvre de l'art.

» Mais, ô caducité des villes aussi bien que des hommes ! toute cette splendeur est aujourd'hui ensevelie sous un vaste monceau de pierres et de sable ».

Le P. Besson arrive ensuite au mont Carmel, qui rappelle le séjour et les miracles du prophète Elie. Après avoir vénéré les souvenirs évangéliques de Nazareth et de la mer de Tibériade, si souvent traversée par le Sauveur, reprenant sa route le long de la Méditerranée, il fixe, pendant quelque temps, son séjour à Saïda, l'ancienne Sidon, dont le port était fréquenté par le commerce français. Il y avait une résidence de missionnaires Jésuites, et le P. Besson nous raconte les travaux apostoliques auxquels ils se livraient. Ils donnaient leurs soins aux marchands français établis dans cette ville, réglaient les différends qui s'élevaient parmi eux, dirigeaient des écoles pour les enfants et allaient jusque sur les vaisseaux mouillés dans le port porter aux marins les secours de la religion : « Car, dit notre pieux missionnaire, si nos églises sont faites en vaisseaux, les vaisseaux peuvent devenir des églises flottantes, pour les plus saintes fonctions de notre ministère. Si des pêcheurs ont été faits Apôtres, les hommes apostoliques y deviennent pêcheurs d'hommes. Il est juste, ajoute-t-il, de secourir ceux dont la vie est un

perpétuel danger, et qui, se trouvant si peu éloignés de leur éternité, y pensent si peu ».

Le P. Besson s'associa avec ardeur à ces travaux, se fit catéchiste, prédicateur et redevint maître de la jeunesse, pour laquelle il montre dans son ouvrage une tendre prédilection.

Mais le principal théâtre de son zèle fut le Liban, avec ses sommets escarpés et ses gorges profondes, habités par une population bonne, simple et sincèrement dévouée à la France. Voici le portrait qu'en trace le P. Besson :

« Le naturel de ses habitants est très-bon, leur humeur est fort douce et leur manière d'agir paisible ; ils ne rebutent personne, et ne pouvant donner ce qu'on désire, du moins ils donnent de bonnes paroles, et quelque espérance de faire ce qu'on leur demande. Ils ont presque toujours en bouche que Dieu est bien-faisant, que c'est lui qui a le gouvernement de toutes choses, et qu'il fera réussir celle qu'on leur propose. Une forte idée qu'ils ont de la divinité leur fait prononcer à tout moment le nom de Dieu ou quelqu'un de ses attributs pour le louer. Le blasphème est un monstre fort rare parmi eux. S'ils sont malades, ou si quelque autre adversité leur arrive, ils disent qu'elle vient de Dieu. Quand il se rencontrent les uns les autres, tous leurs compliments ne sont que bénédictions de Dieu. C'est merveille comme ils sont ingénieux à les inventer et à y répondre. S'ils rencontrent un prêtre, ils lui baissent la main et lui demandent sa bénédiction : quelques uns le prient de faire des prières sur leur tête. Le larcin parmi eux est en horreur, et, si l'on marche la nuit, l'on ne sait ce que c'est qu'une rencontre mauvaise. Vous ne trouverez point d'hôtellerie dans tout le

Quesroan, non plus que dans tout le Levant; mais vous n'y trouverez personne qui ne vous donne à manger et qui ne vous fasse un accueil plein de charité ».

Tels sont les Maronites, ces alliés séculaires de la France qui leur a envoyé ses missionnaires pour les soutenir contre les persécutions des Druses et des Musulmans, et les offrandes de sa charité pour venir en aide à leur dénûment. Ce sont nos prêtres qui ont fondé, au sein du Liban, ces écoles, ces collèges où l'on parle notre langue, ces hospices qui rendent notre nom populaire; et, de nos jours, lorsque le voyageur français parcourt cette contrée, ce n'est pas sans émotion qu'il rencontre des visages amis qui l'accueillent avec sympathie, au seul nom de la France, et qui savent lui répondre dans la langue même de la patrie. En voyant ce qu'ont fait dans les siècles passés et ce que font encore nos missionnaires pour les Maronites, on comprend l'impérissable popularité du nom de Franc, parmi ces populations fidèles dont le fanatisme musulman poursuit l'extermination, et qui, du haut de leurs montagnes, ont toujours le cœur et les yeux tournés vers la France qui les protège.

Le P. Besson se montre complètement étranger, dans son livre, à ce genre si fort en vogue de nos jours, celui des impressions de voyage qui consiste à se mettre constamment en scène et à parler perpétuellement de soi à propos de tout. Il s'oublie entièrement, parle des autres et peu de lui; et l'on serait tenté de croire, en lisant son ouvrage, qu'il n'a fait que traverser la Syrie en voyageur plutôt qu'en missionnaire, tandis qu'il y a passé une grande partie de sa vie, qu'elle a été son champ de bataille, et qu'il y est mort glorieuse-

ment au service des pestiférés. Il se tait humblement sur ses travaux apostoliques : mais nous savons, par les compagnons de son apostolat, que son zèle était infatigable, et que son courage intrépide lui faisait choisir de préférence pour ses missions les cités les plus malsaines et les postes les plus périlleux. Il acquit une connaissance parfaite de la langue arabe, et il la parla avec tant de pureté que les Arabes eux-mêmes en étaient étonnés et l'écoutaient avec un charme singulier. Ses manières ouvertes et franches et sa bonne humeur le faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient et préparaient les voies à son ministère.

La peste venait éclater à Alep et y exerçait de grands ravages. Les Jésuites avaient déjà établi une mission dans cette ville, où le commerce attirait un grand nombre de marchands européens. Le P. Besson sollicita la faveur d'aller se joindre à eux pour soigner les malades. C'était depuis longtemps l'objet de ses desirs; aussi ee fut avec joie qu'il s'achemina vers la ville atteinte par le fléau. Il se dévoua sans mesure, étant toujours debout, la nuit et le jour, au chevet des pauvres pestiférés, les encourageant, les consolant et leur prodiguant les soins les plus tendres. Ses forces s'épuisèrent bientôt dans ce rude labeur, et il tomba victime de son héroïque dévouement : ce fut le digne couronnement de son apostolat.

« Les épines, dit-il dans son langage plein de foi, sont les fleurs du missionnaire » ; et il avait cueilli, dans ses courses apostoliques, une riche moisson de ces fleurs mystiques. « Il voulait continuer, ajoute-t-il, la procession des martyrs qui sont morts à l'œuvre des missions ». Ses vœux furent exaucés, et il mourut géné-

reusement à la peine, martyr de son zèle et de la charité.

Après avoir fait connaître le généreux missionnaire, disons quelques mots de l'écrivain ; il a aussi droit à notre admiration. L'ouvrage qu'il compo-a, au milieu de ses courses, n'est pas l'œuvre d'un littérateur ; c'est un simple récit de faits attachants qui conservent encore leur intérêt :

« J'avoue, dit-il avec simplicité, qu'il y a plusieurs traits de perfection à désirer à mon ouvrage, et que je n'ai pu former, étant pressé d'aller en Perse. Mais j'espère que je ne serai pas blâmé d'avoir préféré une bonne action à de belles paroles, et que la charité, qui met à couvert toutes les fautes, vous fera pardonner à mon zèle les défauts de quelques syllabes ». Deux siècles ont passé sur ce livre, sans rien lui enlever de son mérite primitif. Il justifie parfaitement le titre qu'il porte : *la Syrie et la Terre-Sainte*. C'est la description des lieux saints de la Palestine, des missions du Liban, de Tripoli, de Damas et d'Alep, entremêlée de pieux récits. Les descriptions ont conservé leur charme et même leur actualité, tant est grande cette immobilité dans laquelle dort l'Orient depuis tant de siècles.

En écoutant le missionnaire du XVII^e siècle décrivant les contrées qu'il évangélise, on croirait entendre un de nos pèlerins modernes faisant le récit de son lointain voyage. Ce sont toujours les mêmes ruines, les mêmes souvenirs, les mêmes mœurs et parfois le même fanatisme qui se réveille. L'ouvrage du P. Besson reflète d'une manière exacte et fidèle la physionomie de l'Orient, telle que la voient nos voyageurs modernes.

Ce qui distingue le livre du P. Besson, c'est un

grand talent d'observation. Il relève avec beaucoup de finesse le contraste frappant qui existe entre les mœurs et les coutumes de France et celles de l'Orient. Le trait se rencontre même quelquefois sous sa plume et on y sent une légère pointe de raillerie :

« Ici, dit-il, les femmes sont toutes couvertes d'un grand voile blanc ou noir, qui n'est guère moins long qu'un linceul ; en France, elles ne sont que trop découvertes, et le scandale qu'elles donnent fait bien souvent parler les prédicateurs.

» Ici les gens se noircissent les yeux et se peignent les ongles de rouge. Nous n'ajoutons rien à la nature, et le fard n'est que pour les femmes qui se délient de leur beauté.

» Ces peuples du Levant ne vivent quasi que de légumes et de fruits. Les riches seuls usent de riz et mangent peu de viande. A peine voit-on du gibier à la table des princes. Leur coutume, c'est de tourmenter les hommes et de laisser en paix les bêtes et les oiseaux. Dans les villes de France, on ne voit que rôtisseries et cabarets, les bons cuisiniers y sont de recherche; et, pour ne pas déguiser la vérité, on y est moins sobre qu'en ce pays, où néanmoins il y a une grande abondance de toutes choses.

» Ici, un cadi ou chef de justice est lui seul juge, conseiller, avocat et procureur : en France, des officiers infinis et des procédures éternelles.

» Ici celui qu'on a volé n'est pas moins châtié en justice que le voleur : le premier, pour s'être laissé dérober; le second, pour avoir dérobé; d'où il arrive qu'on n'ose pas se plaindre et que le larcin a grand cours dans ces contrées.

» Ici, appeler un homme riche, c'est l'outrager et l'exposer aux avanies du pays. Ces peuples aiment passionnément les richesses, mais ils haïssent le nom de riche ; car être tenu riche, c'est être à la veille d'une extrême pauvreté : les princes eux-même enterrent leur argent dans des lieux inconnus qu'ils ne déclarent qu'à la mort de leurs héritiers. En Europe, les pauvres veulent paraître riches.

» Parmi les Arabes, celui-là seul n'est pas larron qui ne peut pas dérober : ces noms d'avanie, de cafard, d'usure sont fameux. L'injustice ne se cache point, la calomnie, le mensonge et les faux témoins sont les preuves en jugement, et cette marchandise est ici à très bon prix ».

Ces observations piquantes abondent dans l'ouvrage du P. Besson et annoncent un observateur judicieux, qui a su étudier les usages des contrées qu'il a parcourues.

Le style du P. Besson, plein de charme et de naïveté, annonce déjà la noblesse et la grandeur de la langue du siècle de Louis XIV. L'ouvrage fut achevé en 1659. Déjà Balzac, que ses contemporains avaient nommé le créateur de l'éloquence, était mort. Pascal venait de publier *les Provinciales*, qui avaient fixé la prose française. Le livre du P. Besson rappelle la correction, la grâce, l'élégance et même l'ampleur des grands prosateurs de cette époque. Sa phrase a du nombre et du mouvement ; ses pensées sont ingénieuses, mais elles sentent parfois la recherche et l'affectation et on pourrait lui reprocher l'abus de l'antithèse.

On ne peut se défendre d'un sentiment de surprise,

quand on pense que le P. Besson écrivit son livre après avoir cessé de parler depuis dix ans la langue de sa patrie. L'arabe était devenu sa langue familière, au milieu des populations qu'il évangélisait ; et cependant, lorsque, au retour de ses courses apostoliques, il prenait la plume, il retrouvait la richesse et la grâce de cette langue française qui depuis si longtemps ne charmait plus ses oreilles, et il écrivait un ouvrage qui peut être admiré, après les chefs-d'œuvre du grand siècle.

DE QUELQUES EMPRUNTS

ou

IMITATIONS EN LITTÉRATURE

A PROPOS DE RACINE ET DE LA FONTAINE ;

Par M. Ch. LIOTARD,

Membre-résident

Il paraît souverainement établi par les maîtres de la critique que nous devons accepter Racine comme un modèle de grâce, d'élégance et de brillante élocution, et qu'on doit lui dénier les qualités fortes et l'énergie. — Ne pourrait-on pas même ajouter que certains reproches de *l'Art poétique* de Boileau sembleraient être dirigés contre lui, n'étaient la bonté, bien connue aujourd'hui, de celui qu'on appelle toujours le mordant satirique, et son intimité cordiale avec Racine dont l'épître troisième nous offre un si touchant témoignage.

Si le vers :

S'érigent pour rimer en amoureux transis

me paraît à l'adresse de Mairet ou de Scudéry, ou des nombreux admirateurs et imitateurs de l'*Astrée*,

Peindre Brutus galant et Caton dameret

me semblerait assez applicable à l'*Alexandre* et au *Britannicus*.

Je me demande néanmoins s'il ne serait pas permis de revenir sur ce jugement un peu trop sévère.

Au point de vue de la magnificence et de la dignité du langage, que peut-on placer, dans la poésie dramatique, au-dessus de *Mithridate* et d'*Athalie*? Au point de vue de la force et de la verdeur, que manque-t-il à la colère de Thésée ou aux furcurs d'Hermione?

Il n'est pas jusqu'à la charmante tragédie d'*Esther* où se rencontrent, dans la peinture de l'orgueil et de la méchanceté d'Aman, des traits qui ne laissent rien à désirer pour la vigueur du ton et la force du coloris :

Il faut des châtimens dont l'univers frémissc.

.....

Que des peuples entiers dans le sang soient noyés.

.....

La nation entière est promise aux vautours.

Voilà, si je ne me fais illusion, un langage passablement âpre et farouche : d'où je serais tenté de conclure que si Racine se fût décidé à traiter, après *Esther* et *Athalie*, quelques nouveaux sujets dramatiques, il ne serait pas retombé dans les vices d'afféterie que l'on a si souvent fait contraster avec l'ampleur cornélienne. Ces défauts d'ailleurs, remarqués surtout dans ses premières œuvres, n'étaient-ils

pas les défauts de son temps. ? Et Corneille ne présente-t-il pas les mêmes faiblesses, quand il fait dire à Curiace :

Que les pleurs d'une amante ont de puissants discours,
Et qu'un bel œil est fort avec un tel secours ?

Remarquons encore que c'est à la suite de *Cinna* et de *Polyeucte* que Corneille nous a donné *Agésilas* et *Pertharite*. N'y a-t-il pas progrès, au contraire, dans le sens de l'énergie et de la grandeur, d'*Alexandre* à *Iphigénie*, de *Britannicus* à *Phèdre* et *Mithridate* ?

Je croyais être le premier à émettre cette opinion presque paradoxale à l'endroit de J. Racine, lorsque je l'ai rencontrée dans une page de critique signée : Guillemot (1), à propos de la réapparition d'*Esther* au Théâtre-Français, avec les chœurs de Jules Cohen.

Mais ce n'est pas là l'observation que je veux essayer de mettre en lumière pour le moment ; c'est au point de vue d'un emprunt que je suppose avoir été fait par Racine à un devancier inconnu que je viens vous soumettre quelques doutes : la réimpression d'une vieille tragédie d'*Aman*, à peu près ignorée, m'a fourni l'occasion d'un rapprochement avec l'*Esther* de Racine qui ne m'a pas paru dénué d'intérêt.

On est à se demander quelquefois d'où vient cette fièvre de résurrection d'une foule de morts qui semblaient assez profondément enterrés pour ne plus reparaitre au jour de la littérature et de la critique ; on réimprime aujourd'hui un tas d'écrivains décriés

(1) *Revue contemporaine*, juin 1864.

qui semblaient avoir dit depuis longtemps leur dernier mot. Un mouvement de décentralisation n'y est pas étranger ; le mérite de quelques professeurs de faculté, tels que M. Germain à Montpellier, M. Hippeau à Caen, qui furètent dans les paperasses des collections de province, peut y contribuer aussi, chacun d'eux étant bien aise de reproduire au grand jour sa gloire locale, et de revendiquer, pour l'honneur de son pays, un génie ignoré. On a déterré aussi, au grand profit du progrès des études de linguistique, les vieux conteurs et trouvères, les poètes de la table ronde, les créations du cycle carlovingien, toute une littérature inconnue, antérieure à ce qu'on appelait naguère exclusivement les siècles littéraires. Nous avons vu reproduire et remettre pompeusement en honneur : Olivier Basselin, Henri Baude, Jean Joret, Eustache Deschamps, Rivaudeau, et jusqu'à d'Assoucy, Gautier Garguille et les farces ignobles de Tabarin. C'était peut-être aller un peu loin ou un peu trop bas dans la voie des recherches rétrospectives.

Mais si les études comparatives de littérature et de linguistique ont peu de chose à gagner à la reproduction de la tragédie de *Pasiphaë* de Théophile ou du théâtre anodin de Corneille Blessebois, il n'en est peut-être pas de même de la tragédie d'*Aman*, de Rivaudeau. A la lecture de cette pièce, à peu près oubliée ou presque inconnue, je me suis demandé si elle a été ignorée de Racine, et j'ai cru reconnaître, dans le plan, les situations, les idées, la coupe, de frappantes analogies et des points de contact assez nombreux, pour me faire supposer que Racine a pu, sinon s'inspirer, du moins s'emparer de quelques in-

dications de cette œuvre informe pour les transporter dans son œuvre immortelle.

Sans doute, en passant sous sa plume (je ne veux pas me rendre coupable de plagiat en disant : *en passant par sa lyre*), les tableaux se sont heureusement transformés. Mais est-ce que La Fontaine, en empruntant à Phèdre, à Esope, à Pilpai, à Rabelais, à Boccace, ne s'est pas contenté de saisir au vol une heureuse donnée pour la transformer et se la rendre propre, en lui donnant cette couleur ravissante, ce ton leste et dégagé, cette délicatesse de touche qui font le charme de sa lecture ?

Ainsi Molière, ainsi Racine ; ce dernier a dû beaucoup pour son *Iphigénie* à *Euripide*, pour sa Phèdre à l'*Hippolyte* de Sénèque ; et, quel que soit le mérite incontestable de l'*Iphigénie*, M. Saint-Marc Girardin n'a pas hésité à placer les simples adieux de la victime à la lumière du jour, dans l'œuvre du poète grec, au dessus de sa renonciation résignée, dans l'œuvre de Racine, aux joies de la famille et aux splendeurs de la maison royale.

Je n'en dirai pas autant de l'*Aman* de Rivaudeau. En dehors de la reproduction de quelques situations ou inventions que je signale, on pourrait comparer l'œuvre, dans son ensemble, au fumier d'Ennius, témoin ces quelques vers plus que bizarres, que je livre aux risées de tout homme de goût :

- P. 80.— Et feroit sa perruque une traînante queue
S'el n'estoit à bouillons, de tresses sousteneue.
- P. 83.— Filles, ce clair soleil qui tous les coings du monde
Remplit de la clarté de sa perruque blonde.
- P. 112.— Fay son âme, son cœur, son foie et poumon cuire.
- P. 112.— Donne quelque relâche au ver qui me pincette.

Il n'en faut pas moins reconnaître, d'une manière générale, que ces reproductions de vieux auteurs, enfouis dans la poudre des bibliothèques, peuvent nous donner souvent la clé de bien des passages d'écrivains que nous admirons comme créateurs, pour ne pas connaître les sources où ils ont puisé, et fournissent souvent le moyen de constater par la comparaison des textes ignorés avec les créations littéraires plus rapprochées de nous, les transformations successives de la pensée et du langage.

I.

Je reviens à ma question particulière :

Racine a-t-il connu l'unique tragédie de Rivaudeau ? M. Mourain de Sourdeval, auteur de la préface placée en tête de la réimpression des œuvres de Rivaudeau, par les soins d'Aubry, en 1859; n'ose pas l'affirmer ; il s'exprime ainsi :

« Au-dessous du titre de sa pièce, l'auteur ajoute :
» Tragédie sainte. Racine devait plus tard immortaliser ce genre. Rivaudeau, en l'essayant et en traçant la voie à son illustre successeur, *qui ne l'a peut être pas méconnue*, ne tentait donc rien d'impossible ». C'est là tout.

Oserai-je être plus affirmatif ou plus explicite ? Il m'a semblé résulter, d'une comparaison minutieuse des deux œuvres, assez de points de contact ou de similitude pour admettre, dans le sens d'un certain degré de plagiat, plus qu'une supposition.

Le plan général, plusieurs détails scéniques, la disposition des chœurs, les idées qui en font le sujet, m'ont paru justifier cette assertion. Je sais bien qu'on pourra me dire, quant au fond et aux détails, que les deux poètes ayant puisé à une source commune, *le livre d'Esther*, dans la Bible, il n'est pas étonnant qu'ils se soient rencontrés sur quelques points. Pourquoi d'ailleurs Racine, qui n'a pas craint d'avouer ses emprunts à Euripide et à Sénèque, n'aurait-il pas déclaré qu'il avait eu quelque connaissance de l'œuvre informée de Rivaudeau? Il l'a tellement transformée et perfectionnée que son mérite personnel ne courait pas chance d'être amoindri par cet aveu.

J'ajouterai que, dans sa préface d'*Esther*, Racine se donne les gants de l'introduction au Théâtre-Français de l'élément du chœur, imité des tragiques grecs. Voici les termes de sa préface :

Après avoir proposé aux personnes illustres qui dirigeaient la maison de Saint-Cyr le sujet d'*Esther*, qui répondait à leur demande, « je crus, dit-il, de mon côté que je trouverais assez de facilité à traiter ce sujet. » J'entrepris donc la chose, et je m'aperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter les louanges de leurs fausses divinités ».

C'est ici que Racine se manifeste surtout comme inventeur; et c'est dans l'emploi, l'usage et le sujet des chœurs que je le prends surtout en flagrant délit d'imitation.

Il ne sera pas inutile de présenter une courte analyse de l'œuvre de Rivaudeau, pour servir de base et d'éclaircissement à mes suppositions.

Je note d'abord que la tragédie d'*Aman*, de l'auteur Poitevin, fut représentée pour la première fois à Poitiers, en 1561; elle n'avait été précédée en France que par deux pièces de Jodelle, imitées, ainsi que celle de Rivaudeau, de la forme grecque, avec la division en cinq actes et les chœurs, *Cléopâtre* et *Didon*.

Quant aux œuvres imprimées de Rivaudeau, y compris la tragédie d'*Aman*, elles parurent pour la première fois à Poitiers, en 1566, in-4^o; elles ont presque disparu : les bibliophiles n'en connaissent que deux exemplaires avant la publication d'Aubry, l'un à la bibliothèque de l'Arsenal, l'autre à celle de Nantes.

Le titre de la pièce porte :

Aman, tragédie sainte, tirée du septième chapitre d'Esther, livre de la sainte Bible.

A Janne de Foix, très illustre et très vertueuse royne de Navarre (1).

Les amateurs de Rivaudeau (je me garderais de dire ses admirateurs) ne se dissimulent pas ses défauts et son infériorité relative, en regard même des autres poètes, ses contemporains, de l'école de Ronsard. L'enflure, les pointes, le mauvais goût s'étalent à toutes les pages de son œuvre, au milieu cependant de quelques endroits, où l'on trouve à louer la vigueur

(1) L'éditeur pense que cette dédicace s'adresse à Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, âgée de trente sept ans, en 1566, et veuve alors, depuis quatre ans, d'Antoine de Bourbon.

ou le sentiment. Un des plus grands défauts, entre autres, dans la tragédie d'*Aman*, c'est le mélange constant des souvenirs bibliques et des emprunts à la mythologie grecque.

J'entre dans l'analyse, en signalant les points de contact des deux créations que je compare :

1^{er} Acte.— Long monologue, où Mardochée passe en revue toute l'histoire du peuple d'Israël : Caïn, Noé, Jacob, Moïse, Saül, David défilent à la suite. Il se prépare à subir le sort de ses infortunés ancêtres.

Dès la seconde scène, l'imitation est évidente :

Aman est en conversation avec un ennuque, qui n'est autre que le confident Hydaspe, dans Racine. Mêmes plaintes sur l'audace de Mardochée, qui brave le puissant favori.

On retrouve en germe, dans cette scène, les vers magnifiques :

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés...

.....
Son visage odieux m'afflige et me poursuit.

A la fin de l'acte, le chœur, appelé *la troupe*, chante :

La désolation d'Israël — la terreur inspirée par le pouvoir redoutable d'Aman.

Le fond, les détails sont identiques ; sauf la distinction et le goût, pas de différence.

2^e acte. — C'est au second acte que Mardochée réclame l'intervention d'Esther, et c'est par un inter-

médiaire qu'il lui fait reprocher les jouissances de sa cour, et ses satisfactions de luxe et de toilette, tandis que ses coreligionnaires sont courbés sous le coup de la persécution.

D'autre part, ses filles lui reprochent de couvrir de cendres sa belle chevelure, et de déchirer son corps avec ses ongles, plutôt que de se servir de ses beautés naturelles pour séduire de plus fort Assuérus.

Je relève dans cet acte, les formes agréables : *her soir, l'autre hier*.

. La porte n'estoit close
Her soir, quand je partis. — P. 64.
. Je vais voir s'on a droissé ce bois
En lieu plus éminent, lequel j'avoy fait faire
L'autr'hier en despit de mon fier adversaire.— P. 101.

Mais quel contraste par l'effet affreux de ce mot de perruque trop souvent reproduit dans le sens de chevelure :

De ceste occasion empoigne la perruque. — P. 101.

3^e acte. — Aman revient sur son dépit d'avoir contribué au triomphe de Mardochée.

La pensée qu'il exprime ainsi :

Le mal croist, l'endurant. — P. 99.

n'est-elle pas reproduite par Racine sous la forme :

La vengeance trop faible attire un second crime.

Cet autre passage :

. Jamais mon cœur n'aura
'Tant soit peu de plaisir, cependant qu'il vivra.— P. 99.

ne vous paraît-il pas , comme à moi , l'origine de la pensée correspondante dans Racine :

Et toute ma grandeur me devient insipide ,
Tandis que le soleil éclaire ce perfide .

Remarquez jusqu'à la concordance matérielle de *cependant que, tandis que, pour tout le temps que*, et tout le monologue où Aman caresse sa vengeance :

Seulement *la charoigne* dans Rivaudeau correspond aux *vautours* dans Racine.

Et n'en demourra pas messenger qui en porte
Nouvelles en Sion. — P. 99.

Racine exprime la même pensée , en disant :

Aussitôt de la terre ils disparurent tous.

Enfin toute la scène d'Aman avec sa femme, appelée *Zarasse*, tandis que Racine a conservé rigoureusement la forme des saintes Ecritures , *Zarès*, renferme exactement la même situation, les mêmes effets :

Zarès tâchant de contenir le courroux d'Aman, et lui recommandant la prudence.

4^e acte. — Le 4^e acte, très court, ne se compose que de deux monologues.

D'abord : les imprécations d'Aman, où se coudoient Tisiphone et les furies avec les éléments de la dévotion d'un autre temps.

Et aussitôt après, sans transition, sans respect pour l'unité de lieu ,

Une prière de Mardochée, avec cœur.

5^e acte. — Le 5^e acte, au contraire, est fort long. On prépare ce splendide banquet où sont conviés simultanément Esther et le persécuteur de sa race.

Le début est encore un grand monologue, où un serviteur explique, d'une façon peu délicate, qui me paraît un reflet des mœurs du xvii^e siècle, les causes de l'influence qu'Esther s'est acquise sur l'esprit du roi.

La reine justifie par son attitude les réflexions de l'esclave ; elle se montre pleine d'afféterie et de mi-gnardise.

Le succès d'ailleurs ne lui fait pas défaut : Aman se sent perdu ; il invoque en vain Jupiter et Neptune, et finit par se vouer lui-même à leur colère.

Il implore enfin la clémence d'Esther ; et ici encore la situation amène une exclamation d'Assuérus qui a son pendant exact au même endroit de la tragédie de Racine !

Quoi ! le traître sur vous porte ses mains hardies !

Rivaudeau est toujours moins heureux dans l'expression.

O paillard ! ô méchant ! encor' lui fais-tu force !

Voyez qu'en cent façons m'ahonter il s'efforce. — P. 129.

Enfin, la potence en fait justice ; Aman meurt en reniant tous les dieux.

Le chœur se réjouit de sa chute et remercie le Seigneur.

Pour rendre plus sensible encore la justification de ce que j'avance, je transcris en regard les deux textes de quelques passages où l'imitation est la plus saisissante :

RIVAL DEAL.

Ce Juif malitieux

Sera doresnavant bien plus audacieux ;

.....
Superbe, il mesprisoit ma fortune meilleure.

.....
Quel bienfait, quel honneur, quel avantage ou grâce
D'Assaère envers moy, si un homme estranger,
Un belistre incogneu ne se daigne renger,
Comme d'autres plus grans, à mon obéissance,
Mesprisant fièrement la très grande puissance
Que le roy m'a donnée, et d'un jaloux orgueil
Toujours eavisageant mon front d'un mauvais œil,
Quand je viens au chasteau? O monstrueuse audace,
Il voit les grans seigneurs tous adorer ma face,
Et lui seul..... Acte 1^{er}.

Que faut-il faire, Aman, mon père, dictes-moy,
A celui que désire honorer un grand roy?

.....
Sire, fay l'affabler de vestemens royaux,
Puis monter glorieux sur un de tes chevaux,
Chois de ton escurie, et que ta grand'couronne
Son chef, comme le tien, pour ce jour environne;
Et qu'un prince fort grand, premier de ceste cour,
L'aille ainsy promenant par Suse d'un long tour,
Et, criant près de luy, die qu'ainsy fait faire
A celui que désire honorer Assuère.

Acte 1^{er}.

RACINE.

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés,
Lui, fièrement assis et la tête immobile,
Traite tous ces honneurs d'impiété servile,
Présente à mes regards un front séditieux,
Et ne daignerait pas au moins baisser les yeux.
Du palais cependant il assiège la porte ;
A quelque heure que j'entre, Hydaspes, ou que je sorte,
Son visage odieux m'afflige et me poursuit.
Ce matin, j'ai voulu devancer la lumière ;
Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière,
Revêtu de lambeaux, tout pâle, mais son œil
Conservait, sous la cendre, encor le même orgueil.

(Acte 3^e. Sc. 1).

Dis-moi donc que doit faire un prince magnanime
Qui veut combler d'honneur un sujet qu'il estime ?

.....
Je voudrais donc, seigneur, que ce mortel heureux,
De la pourpre aujourd'hui paré comme vous-même,
Et portant sur le front le sacré diadème,
Sur un de vos coursiers, pompeusement orné,
Aux yeux de vos sujets dans Suze fût mené ;
Que, pour comble de gloire et de magnificence,
Un seigneur éminent en richesse, en puissance,
Enfin de votre empire, après vous, le premier,
Par la bride menât le superbe coursier,

Je pensé lors, et fut bien vaine ma pensee,
Que la partie estoit à mon honneur dressée.
(ibid).

O grand Dieus, qu'ay-je fait? O combien entamée
A esté, ce matin, ma haute renommée!
Quelle profonde playe a reçu mon honneur!
Ce jour infortuné me faict perdre tout l'heur
Et le bien que j'avois acquis par tant d'années.

.....
Amy, j'ay faict cela, et ma bouche honteuse
A loué ce meschant devant tous ceux de Suse;
Et moi-mesme aujourd'hui m'ay esté moyennour,
O chétif que je suis, d'un mortel deshonneur.

Acte 1^{er}.

Et lui même marchant en habits magnifiques.
Criait à haute voix dans les places publiques :
Mortels, prosternez-vous : c'est ainsi que le roi
Honore le mérite et couronne la foi.

(Act. 3^e. — Sc. v).

C'est pour toi-même, Aman, que tu vas prononcer;
Et quel autre que toi peut-on récompenser?

(Ibid).

O douleur, ô supplice affreux à la pensée !
O honte , qui jamais ne peut être effacée !
Un exécrationnel Juif, l'opprobre des humains,
S'est donc vu de la pourpre habillé par mes mains !
C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire ;
Malheureux ! j'ai servi de héraut à sa gloire.

(Acte 4^e. — Sc. 1.)

J'en ai dit assez pour montrer les points de rapport
des deux compositions ; il serait oiseux d'insister sur
les différences, et sur l'excellence de l'œuvre du xvii^e
siècle comparée à celle du xvi^e.

II.

J'ai tantôt nommé La Fontaine : avec lui, nous
n'en sommes pas aux conjectures, car le bonhomme
ne se met jamais en peine de dissimuler ses heureux
larcins ; son œuvre en contient l'aveu à chaque page.

Il cite lui-même Malherbe dans *le Meunier, son Fils et l'Ane*; Merlin Coccaïe, dans *le Rat et la Grenouille*; Socrate, Esope et Marc-Aurèle, dans *le Paysan du Danube, etc.*

Mais les commentateurs qui ont voulu nous éclairer sur l'origine de ses fables n'ont pas tout dit, parce qu'ils n'ont pas tout su.

Ch. Nodier nous apprend bien déjà que le sujet de la fable *le Gland et la Citrouille* (livre IX, F. 4) a été trouvé dans la farce intitulée *les Rencontres, Facéties et Coqs à l'âne gracieux du baron Gratelard*, qui viennent d'être réimprimées à la fin du volume des farces de Tabarin.

C'est la question : *Si la nature fait quelque chose en vain.*

Vous vous rappelez le début de La Fontaine :

Dieu fait bien ce qu'il fait. .

Mais Charles Nodier était passé maître dans la science des mots et des origines. Sa publication annotée de La Fontaine parut en 1818 ; cependant M. Victor Fournel, un autre chercheur et trouveur des plus érudits, nous donne cet emprunt comme une révélation, dans son curieux livre publié chez Dentu, en 1863: *Les spectacles populaires et les artistes des rues : tableau du vieux Paris*. Le commentaire de Charles Nodier lui aurait-il été inconnu ?

Un autre fureteur, que je me plais à reconnaître pour mon maître et mon guide, Francis Génin, dans ses *Récréations philologiques*, traite aussi cette question des origines des fables de La Fontaine, et nous dit très sensément .

« On attacherait du prix à posséder le texte dont La Fontaine s'est inspiré dans tel ou tel apologue. La comparaison du point de départ et du point d'arrivée pourrait offrir la matière d'une étude intéressante et profitable, en faisant voir comment le génie a su fertiliser et semer de fleurs un champ stérile. Bien entendu, la première condition serait la certitude d'avoir sous les yeux l'original authentique de La Fontaine. Mais nous en sommes bien loin ! On nous produit pour une fable vingt ou trente indications, et puis choisissez ! On poursuit le dénombrement de tous les auteurs qui, depuis le commencement du monde, ont raconté cet apologue dans toutes les langues issues de la tour de Babel. Me voilà bien avancé avec une pareille statistique ! Et encore y manque-t-il le premier, le seul mérite d'une statistique : l'exactitude ! »

Génin relève malignement deux erreurs de Ch. Nodier, qu'il se complait souvent à trouver en défaut, comme s'il était jaloux de la réputation faite au spirituel philologue.

1^{re} ERREUR. — Ch. Nodier a attribué faussement à La Fontaine l'invention du qualificatif *moutonnier*, dans le *Corbeau voulant imiter l'Aigle* (1).

La moutonnière créature
Pesait plus qu'un fromage.

Il est certain que *moutonnier* et *moutonnière* se rencontrent plus d'une fois sous la plume de Rabelais, et, avant Rabelais, de Merlin Coccaïe ou Folengo ; et

(1) Je croirais plus volontiers aux inventions plus hardies de *besaïer* et d'*épongier*.

La Fontaine connaissait parfaitement Rabelais et son prototype Folengo. On trouve aussi la même expression dans Villon.

2^e ERREUR. — Ch. Nodier avance que la fable *le Lion et le Rat* (iv, 2) a été prise par La Fontaine de la 4^e fable de Phèdre dans l'appendice de Gudian ; et Génin nous apprend que l'appendice de Gudian a paru, *pour la première fois*, dans l'édition de Phèdre de Burmann, publiée en 1698, trois ans après la mort de La Fontaine.

Le même Francis Génin, nous donne la clé de la fable *le Rieur et les Poissons* (viii, 8), extraite également d'une des historiottes de Merlin Coccaïe (1).

Nodier ne cite pas cette origine. M. Guillon encore moins.

Qu'est-ce que M. Guillon ? L'abbé Guillon, si je ne me trompe.

Celui-ci a publié un livre qui n'est pas sans mérite, sauf que le commentaire en est un peu trop complaisamment étendu, et, comme celui de notre compatriote Pierre Coste, a la prétention de nous apprendre une quantité de choses qu'on ne doit pas supposer ignorées, à moins qu'on ne s'adresse à des enfants.

Le livre de l'abbé Guillon s'adresse plus haut ; il a pour titre :

La Fontaine et tous les fabulistes, ou La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs.

Un pareil livre promet beaucoup, et devrait tout dire. Eh bien ! l'abbé Guillon ne dit pas tout. D'abord il se trompe comme Nodier, et avant Nodier, en suppo-

(1) Reproduite dans les *Serées* de Bouchet.

sant à La Fontaine la connaissance de l'appendice de Gudius. Il ne donne pas, pour *le Gland et la Citrouille*, l'origine, très curieuse, des facéties du baron de Gratelard; il ne donne pas pour *le Rieur et les Poissons* l'emprunt fait à Merlin Coccaïe; il ignore que *La Fortune et le Jeune enfant* se rencontre dans la XIII^e satire de Régnier.

Mais, en revanche, il a trouvé *le Rieur et les Poissons*:

Chez les Grecs : dans Philoxène, Plutarque et Diodore de Sicile; comme il n'indique pas le livre et la page, il est difficile d'y aller voir. Il trouve aussi cette fable, ainsi que *le Gland et la Citrouille*, dans le latin d'Abstémius.

Je n'affirmerai pas, moi, que j'ai fait une découverte. Je n'ai du moins rencontré, dans aucune édition de La Fontaine, l'indication dont je viens vous faire part. Il s'agit de la fable : *le Lion et le Moucheron* (II, 9). Ch. Nodier se borne à noter qu'elle est la 149^e d'Ésope : cela est parfaitement exact.

M. Guillon signale, parmi les modèles et les imitateurs :

Avant La Fontaine,

Chez les Grecs, Ésope, fable 149;

Chez les Latins, Phèdre, fable 4 (toujours dans l'appendice de Gudius, publié après la mort de La Fontaine) (1);

Chez les Français, l'*Ysopet* de Marie de France, fable *le Loup et la Guêpe*.

(1) M. Guillon commet ici une erreur grossière : il interprète *Leo et Mus*, *le Lion et le Moucheron*; tandis que cette fable est *le Lion et le Rat*, livr. IV, t. 2, de La Fontaine.

Depuis La Fontaine .

Chez les Français, Benserade, fable 105. L'abbé Aubert (iv, 6) sous le titre : *le Moucheron et les trois Dogues*.

En latin moderne, Desbillons (iii, 17).

En italien, Luigi Grillo, fable 70.

Enfin, au bout de ses observations littéraires, il cite encore une fable analogue de Dorat : *l'Aigle et le Moucheron*.

La fable de La Fontaine est évidemment la reproduction animée, ravivée, du simple récit d'Esopé ; il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs.

Mais ce qui paraît avoir échappé à tous les commentateurs jusqu'à présent, c'est que ce sujet se retrouve dans le roman d'Achille Tatius : *les Amours de Clitophon et de Leucippe*, qui n'est cité ni par l'abbé Guillon ni par Ch. Nodier ; ce qui m'étonne, de la part de ce dernier surtout.

Achille Tatius vivait au temps de l'empereur Constant II. La seule traduction française que je connaisse de son singulier roman est attribuée à J. Baudouin et a paru pour la première fois en 1635. On rencontre assez rarement cette édition originale, ornée de jolies figures de Rabel et d'un frontispice d'Abraham Bosse. Ces petites circonstances font le bonheur des délicats et des raffinés en bibliographie.

Je pourrais, à votre choix, mettre sous vos yeux le texte grec d'Achille Tatius, ou le latin de Saumaise, dans l'édition donnée par ce savant, texte grec en regard, en 1640, petite édition elzévirienne.

Le texte français aura l'avantage d'être plus intelligible à tous, le voici :

Un jour, le moucheron trop présomptueux s'était adressé au lion : « Sans mentir, lui dit-il, tu es bien t ompé, si tu penses être au-dessus de moi, comme tu crois surpasser tout le reste des animaux, vu qu'il est très-véritable que tu ne me surmontes ni en beauté, ni en force, ni en bonté, combien qu'il faille avouer que tu parais assez robuste de corps, et même que tu n'es pas sans adresse. Tu as des dents et des ongles, qui savent mordre et déchirer, il est vrai; mais, après tout, où trouvera-t-on la femme, quelque faible qu'elle soit, qui n'en fasse autant si on l'attaque? Voyons un peu maintenant ce qu'il y a en toi de grandeur et de beauté. Tu as la poitrine large, et les épaules aussi, outre que ton col est hérissé d'un crin épais, et qui donne de la peur; mais tu ne vois pas combien tu es laid par derrière. J'ai bien d'autres avantages, si tu le sais considérer, en ce que ma grandeur consiste en la vaste étendue de l'air, que mes ailes environnent, et ma beauté en l'agréable verdure des prairies, qui me tiennent lieu d'habillement, puisque je m'y repose quand il me plaît, lorsque je suis lassé de voler. Quant à ma force, elle est telle qu'il n'y a pas de quoi s'en moquer, vu que tout mon corps ne se peut mieux appeler qu'un vrai instrument de guerre, avec lequel j'entre toujours au champ de bataille. Ainsi, ma bouche me servant de trompe et de dard, je suis ensemble et trompette et arche; joint que je me rends moi-même et arc et flèche, pour ce que mes ailes me portent en l'air, d'où je m'élançe comme un trait, et blesse en même temps. Que si quelqu'un en reçoit la plaie, elle n'est pas si petite qu'elle ne le contraigne de s'écrier à l'instant et de chercher l'auteur de ce mal. Cependant je suis absent, ou présent, si bon me semble; car je m'arrête ou m'enfuis à ma volonté, voltigeant à tire d'aile autour de celui que j'ai blessé, duquel je me moque, comme je vois qu'il se débat et se tourmente, ayant senti ma piqûre. Mais, conclut-il, à quoi sont bonnes tant de paroles? Venons-en tout maintenant à l'épreuve, et nous verrons ce qui en arrivera ». Ce disant, il s'en vint fondre sur le lion, qu'il assaillit par les yeux et par les autres parties de la tête, où il n'avait point de poil, ne cessant de bourdonner à l'entour. Le lion cependant, irrité de

ces bravades, se tournait de tous côtés, sans se pouvoir revancher, et ne faisait que dévorer l'air. A quoi le moucheron se plaisait de plus en plus; et comme s'il eût fait trophée de mettre en colère son ennemi, qu'il assaillait sur le muffle, il faisait qu'il se tournait toujours en vain vers l'endroit où il se sentait piqué. Mais cet insecte volant ne cessait de gauchir du corps, qu'il ne rendait pas moins souple que pourrait faire un bon lutteur, et s'éconlait d'entre les dents, voire même il s'échappait de la gueule close du lion, qui, se voyant frustré de sa proie, se débattait des mâchoires. Comme ce combat eût duré longtemps, le lion, fâché de n'en pouvoir venir à bout, et lassé de sa propre colère, se coucha par terre, et se mit à reposer, tandis que le moucheron, volant autour de sa jambe, se plaisait à bourdonner, comme si, en signe de victoire, il eût sonné de la trompette. Mais lorsqu'enflé de cette bonne fortune, il voulut étendre son vol en l'air, et s'égayer avec plus d'audace que de routine, le malheur voulut qu'il tombât dans une toile d'araignée, qui le saisit et l'enveloppa tout à l'instant. Voyant donc qu'il ne pouvait point fuir, ni s'échapper de ce danger, il se mit à détester sa folie, et, s'en prenant à soi-même : « Ne suis-je pas bien misérable, dit-il, d'avoir eu naguère le courage de provoquer le lion au combat, et de ne pouvoir maintenant me sauver de la toile d'une araignée, qui est si facile à rompre et si déliée? »

(Edition de 1635, pag. 123 et suiv.)

Je pourrais signaler bien d'autres rencontres de même genre, qui ont échappé au flair des commentateurs.

Je relève, pour le moment, parmi les imitations ou reproductions que je n'ai trouvées mentionnées nulle part.

Dans les *Emblèmes* d'Alciat :

L'Ane chargé de reliques (emblème VII).

Le Pot de terre et le Pot de fer (emblème CLXV),

Le Renard et le Buste (emblème CLXXXVIII),

Dans les *Serées* de Guillaume Bouchet :

L'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses,
L'Enfouisseur et son Compère.

Et encore les apologues déjà cités :

L'Ane chargé de reliques ,
Le Ricur et les Poissons ,
Le Pot de terre et le Pot de fer.

Les *Emblèmes* d'Alciat et les *Serées* de Bouchet renferment aussi :

L'Aveugle et le Paralytique, de Florian.

Les emprunts à Rabelais :

Le Bûcheron et Mercure ,
Le Chartier embourbé ,

sont indiqués par M. Guillon ; le dernier rapprochement a échappé à Nodier, qui indique les fables d'Aviénus.

Il est bien probable que La Fontaine a tiré *le Chartier embourbé* de Rabelais, plutôt que des fables d'Aviénus.

Enfin, l'on rencontre les trois fables

Le Cheval et l'Ane ,
Le Vieillard et ses Enfants ,
Le Lion malade et le Renard ,

appliquées ou paraphrasées dans un livre où je ne les ai pas vues sans surprise, et où personne ne les avait déterrées, que je sache.

Il est vrai que le livre est fort rare, et, partant, peu connu.

Je veux parler des *Dialogues* publiés en 1574, à Edimbourg, sous le titre :

Le Réveille-matin des François et de leurs voisins, par Eusèbe Philadelphie.

On croit généralement que ce pseudonyme cache Théodore de Bèze ; une note d'un des bibliophiles qui m'ont précédé dans la possession de mon exemplaire, attribue l'ouvrage à M. Arnold (?)

Le sujet du livre est tout politique ; il traite, sous une forme satirique, parfois très mordante, de l'état de la France à l'époque des guerres de religion.

Je ne pousserai pas plus loin cette étude ; mon seul but, en vous faisant les communications qui précèdent, était de faire remarquer que, même à la suite des érudits les plus justement renommés, même dans les écrits les plus insignifiants ou les plus décriés, il arrive, de fortune, au premier venu, de faire une de ces trouvailles qui réjouissent l'amateur de curiosités littéraires.

SAINT-POINT;

Par M. Eug. BRUN,

Associé-résident.

Le mois de septembre dernier, je passais quelques jours de vacances, chez un de mes parents, dans la campagne de Mâcon. L'idée me vint d'aller visiter Saint-Point, la résidence favorite du poète des *Méditations* et le berceau de sa muse harmonieuse. Le privilège des écrivains dont le nom a été consacré par la gloire, est de rendre classiques les lieux qu'ils ont habités ou qu'ils ont célébrés dans leurs ouvrages. Parmi les sites déserts de Tivoli et les hauteurs abandonnées de Tusculum, on cherche avec plus de curiosité l'emplacement problématique des villas d'Horace et de Cicéron que celui de la demeure des grands capitaines. Il semble qu'un rayon de leur gloire s'y soit attaché et y éclaire encore leurs traces. La gloire poétique de Lamartine, le plus brillant et le plus aimé des poètes de notre siècle, jette sur les lieux qui nous parlent de lui ce prestige des lieux classiques. On désire connaître les sites qu'il a chantés, où il a écrit

ces belles poésies qui ont charmé notre jeunesse et d'où il a daté les plus mélodieuses inspirations de sa muse. Il a pu déchoir depuis ; il a pu avoir des défaillances de caractère et de talent, qui nous ont tristement impressionnés. On peut incriminer en lui le politique et l'historien. On peut même lui reprocher sa ruine et la dissipation de sa grande fortune par des dépenses inconsidérées. On peut n'avoir aucune pitié pour cet illustre vieillard, condamné à exploiter, par un rude travail, sa renommée littéraire au profit d'impaticiens créanciers, pour conjurer le désastre imminent d'une expropriation. Mais il restera toujours le grand poète. Lamartine, comme poète, n'a que des admirateurs et des amis. On oublie les dissidences d'opinions qui nous en séparent, et même les ressentiments qu'on a contre lui, pour applaudir le chantre inspiré d'Elvire. Et cependant, par une fatuité singulière, ce titre de poète auquel il doit toute sa réputation, et qui sera son plus beau, peut-être son seul titre de gloire auprès de la postérité, il le répudie presque comme une injure, dans ses conversations familières avec ses compatriotes, pour s'arroger le titre pompeux d'homme d'état. Tant il est rare que les hommes se connaissent et se jugent sagement eux-mêmes ! Il est très-sensible à la flatterie, et sa crédulité naïve accepte comme l'expression d'un sentiment sincère les formules d'admiration les plus paradoxales dont on se sert pour captiver ses bonnes grâces. Il a moins d'orgueil que de vanité. C'est un grand enfant qui aime passionnément les louanges et qui ne se défie pas de ses adulateurs, parce qu'il se croit encore bien au-dessus des éloges emphatiques qu'ils lui prodiguent. Et c'est là une des meilleures excuses des profusions qui ont

amené sa ruine. Un de ses amis de Mâcon, pour sauver du naufrage les derniers débris de sa fortune, avait eu l'heureuse idée de lui proposer de l'établir son intendant. Mais, aux premières réformes qu'il voulut entreprendre, ce furent de telles doléances qu'il dut presque aussitôt abandonner le gouvernail de cette barque entraînée par le courant, qui allait sombrer dans l'abîme. Tous ses fermiers se sont enrichis ; lui seul s'est ruiné. Il est d'un abord facile et simple, qui l'a rendu populaire parmi les habitants des campagnes. Son portrait est suspendu aux murs de toutes les auberges des villages où sont situées ses propriétés. Son costume est tout-à-fait rustique, et on le prendrait, si ce n'était son grand air, pour un des paysans qui cultivent ses terres. Tous les étrangers de passage, qui se présentent à lui comme les admirateurs enthousiastes de son génie, sont invités familièrement à sa table et reçoivent de lui une hospitalité affable. Il a vendu son domaine de Milly et sa maison de Mâcon, où il est né. Milly s'est vendu douze cent mille francs. Il lui reste son domaine de Monceau, qui en vaut autant, et celui de Saint-Point, qui en vaut trois cent mille. Je tiens tous ces détails d'un docteur en médecine avec lequel j'avais lié des relations de voisinage, ancien rédacteur d'un journal qui patronait ses candidatures politiques et autrefois l'un de ses confidents intimes.

Les trois domaines de Milly, Monceau et Saint-Point sont assez rapprochés l'un de l'autre et situés à l'ouest de la campagne de Mâcon. Monceau, le plus rapproché, est un vaste vignoble sans agrément, avec un château à pavillons d'ardoise, d'assez belle apparence. Milly, placé sur un terrain d'un aspect plus varié, n'offre guère plus d'agrément, et son petit château à

tourelles gothiques tombe en ruine. Saint-Point, le plus éloigné des trois, est situé derrière une chaîne de montagnes qui bornent l'horizon et que l'on contourne par un long circuit, lorsqu'on veut y arriver en voiture. En ligne droite, le chemin est beaucoup plus court, mais il faut gravir à pied ces montagnes, en suivant un sentier escarpé qui serpente parmi des bois touffus et qu'il faut bien connaître pour ne pas s'égarer.

Je m'acheminai en droite ligne, à travers la campagne, équipé en touriste, afin de mieux voir ce beau pays du Mâconnais, sans autre indication que le point de l'horizon où était placé le but de mon voyage. Je visitai, en passant, Monceau et Milly. Le Mâconnais n'est ni une terre de plaine ni une terre de montagne, mais un sol onduleux, formant une succession continue de côteaux plantés de vignes ou ensemencés de céréales, et de vallons parsemés de prairies et traversés par des cours d'eau où paissent des troupeaux de vaches. C'est une Suisse en miniature. On ne saurait imaginer des sites plus frais et plus gracieux. Le sol est si fertile que les villages se touchent et se ramifient en une foule d'élégantes maisons de campagne qui semblent les confondre.

Du côté de Saint-Point, les collines du Mâconnais se relèvent tout-à-coup et forment cette ligne de hautes montagnes derrière lesquelles il est situé. Saint-Point est une agglomération de plusieurs groupes de maisons disséminées sur le versant d'une de ces montagnes. Il domine une longue vallée, à travers laquelle court un ruisseau bordé de prairies et qu'ombragent des peupliers. Le château de M. de Lamartine est placé sur une éminence isolée. C'est le modeste manoir d'un

gentilhomme de campagne. Il se compose d'un corps de bâtiment à peu près carré, à deux étages, flanqué d'une tourelle à chacun de ses angles, avec un balcon en bois autour de son premier étage. La partie du bâtiment qui regarde le midi a été reconstruite depuis peu de temps. Le reste est dans un état de délabrement qui atteste l'épuisement des ressources du maître et son impuissance à poursuivre l'œuvre de restauration qu'il avait commencée. Le toit s'affaisse, les murs se lézardent, les fermetures tombent en pièces, le plancher du balcon en bois du premier étage est tout vermoulu, et le poète pourrait aujourd'hui, mieux que jamais, féliciter l'ami auquel il adressait, en 1838, ses *Recueils politiques*, d'oser coucher dans une des tremblantes tourelles de la partie non restaurée de sa vieille demeure. Le verger, qui descend par terrasses jusqu'au bas du vallon, est inculte. Derrière le château s'étendent des ménageries qui présentent le même aspect de dépérissement que lui. Le sommet du monticule est occupé par un petit parc, où l'on remarque quelques corbeilles de fleurs et trois ou quatre vieux tilleuls. Aucune avenue n'y mène. On y monte par un chemin étroit et à peine viable, au haut duquel s'élève la vieille église du village, dont la toiture en larges ardoises se crevasse et dont la ruine semble présager celle du château par les libéralités duquel elle se soutenait autrefois. En face de l'église, et dans le mur d'enceinte du parc, est le tombeau de la famille du poète, précédé de celui de madame de Lamartine. Une grille en fer les entoure l'un et l'autre. La statue mortuaire de cette dame, exécutée par une main amie, est couchée sur un bloc de pierre où on lit en caractères grossièrement gravés

cette inscription emphatique , ouvrage sans doute de quelque pédant du village :

« Il est plus doux de s'associer au deuil des grands hommes qu'à leur gloire ; leurs deuils sont à (une fleur de géranium , plantée dans un vase devant les mots qui terminent la phrase , m'empêcha d'en achever la lecture ; puis on continue à lire) : leur gloire appartient à tous ».

Faut-il plaindre ou féliciter Mme de Lamartine d'être morte avant l'explosion de la catastrophe où s'est engloutie la fortune de son mari ? Je n'ai pas , pour mon compte , le courage de répondre à ce point d'interrogation. L'infortuné sera-t-il assez heureux pour ne pas être obligé de vendre cet héritage de Saint-Point , où dorment ses ancêtres et la compagne de sa vie , *cette chère mesure de Saint-Point* , comme il l'appelle dans quelqu'une de ses préfaces , où il a grandi , où il a reçu les premières confidences de sa muse , où il nous dit qu'il aimait tant à venir se réfugier contre les orages de la vie politique , dans l'intervalle des sessions législatives ? C'est mon vœu le plus cher , et sans doute aussi celui de tous ses admirateurs !

On m'avait fait espérer que je le trouverais à Saint-Point. Je m'empressai d'aller frapper à sa porte pour demander à lui être présenté. Je l'aurais abordé avec la recommandation du souvenir de notre cher Reboul , son ami. J'aurais été heureux de sa rencontre. J'aurais été curieux de visiter l'intérieur de la demeure préférée du grand poète et de m'initier aux mystères de sa vie intime. Je lui aurais demandé à voir la table de chêne où il écrivait ses brillantes inspirations , le foyer où il se chauffait , dit-il , à la flamme pétillante d'un fagot

de sarments, lorsqu'il se levait à quatre heures du matin pour se livrer avec calme au commerce de sa muse, avant l'arrivée des domestiques qui venaient lui demander ses ordres pour le travail de la journée; la sombre tour voûtée qui lui servait de cabinet et où il venait s'inspirer, dans l'isolement de la solitude, par le spectacle du beau vallon qui se déroulait devant lui, des vertes montagnes qui l'environnaient et de cette nature sympathique au milieu de laquelle il se plaisait à vivre. J'aurais été fier de devenir pour quelques instants son hôte, et je l'aurais quitté en emportant de lui une poignée de main, dont j'aurais senti éternellement l'étreinte. Malheureusement il était absent; il venait de partir pour sa terre de Monceau, où il était allé, me dit-on, vendre sa récolte de vin. Je n'osai pas demander à visiter le château, dont les portes et les fenêtres étaient fermées. J'avais d'ailleurs le cœur trop navré par l'aspect de son délabrement extérieur, pour m'exposer à un redoublement de tristesse en retrouvant à l'intérieur, l'image de la même décadence. J'allai et je vins longtemps dans ses environs, foulant sur les allées du parc les vestiges récents des pas du maître illustre qui venait de les traverser, m'asseyant sous les vieux tilleuls où il avait rêvé, observant avec curiosité les moindres détails des alentours de son habitation, cherchant à graver par un long regard dans ma mémoire tous les sites du paysage qui l'avait inspiré, écoutant en imagination les échos éloignés des chants harmonieux de sa jeunesse, et déplorant cette grande infortune menacée dans sa vieillesse d'être chassée par l'expropriation de son dernier asile. Que n'est-il toujours resté poète? Que n'a-t-il continué, dans sa paisible retraite de

Saint-Point, ce grand poème, dont il nous annonçait que *Jocelyn* n'était qu'un épisode ? Il aurait eu moins d'éclat, mais plus de gloire. Il aurait peut-être conservé sa fortune, et il pourrait espérer de mourir en paix sur cette belle terre qu'il aime, où sont ensevelis sa femme et ses ancêtres, et qu'il est à chaque instant exposé à perdre. Il a beau mépriser cette poésie, qui l'a tiré de son obscur château de Saint-Point pour le conduire à la renommée. Sans elle, il serait retombé, comme tant d'autres, après une célébrité passagère, dans le dédaigneux silence de l'oubli. Qui parlerait aujourd'hui de l'*Histoire des Girondins* et du brillant tribun de 1848 ? Qui lui pardonnerait ses faiblesses de caractère ? Tout ce qu'il a écrit depuis ne l'a-t-il pas fait descendre plutôt que grandir dans notre admiration ? N'est-ce pas, soit dit en passant, une des tristesses de notre temps que de voir des écrivains célèbres ternir leur gloire passée par des œuvres indignes d'eux, prônées, le jour de leur apparition, par une basse flatterie et oubliées le lendemain ?

J'allais me retirer, quand j'avisai, dans un endroit écarté du parc, une chaumière vers laquelle je me hâtai de diriger mes pas. Elle s'ouvre au midi ; ses fenêtres regardent le couchant et le levant ; en sorte qu'elle reçoit en hiver, pendant toute la journée, les tièdes rayons du soleil ; ses parois intérieures et sa voûte sont tapissées d'une mousse flétrie. Un siège rustique, également garni de mousse, en occupe tout le pourtour. Quelques chaises et un guéridon en lattes de châtaigniers, avec un banc mobile de bois blanc porté sur des roulettes, en constituent tout le mobilier. Les piliers, en pierre de taille peinte en rouge, sont chargés d'une infinité d'inscriptions, de noms et de dates

qui ne laissent entre elles aucun intervalle pour y en intercaler de nouvelles, et qui attestent le nombre incalculable de visiteurs que la curiosité a conduits à Saint-Point comme moi. Quel témoignage éclatant de l'admiration générale qu'inspire le poète et de la popularité qui entoure ce nom brillant de Lamartine ! Comme son cœur, si sensible à la flatterie, doit être chatouillé d'une juste fierté à la vue de tous ces noms, qui sont comme autant de cartes de visite venues de mille lieux différents et comme les échos du retentissement universel de sa gloire. Ce sont des noms d'hommes et de femmes tous inconnus, et qui semblent se presser autour de lui, lorsqu'il vient s'y réchauffer aux rayons d'un beau soleil d'hiver, comme un cortège d'admirateurs muets. Mais à côté de ces visiteurs obscurs, que d'hôtes illustres n'a pas reçus Saint-Point ! Toutes nos célébrités littéraires et un grand nombre de celles de l'étranger sont venues en passant héberger sous les voûtes ébranlées de ses vieux donjons. Combien de fois, s'il faut l'en croire, à son retour de ses longues promenades à cheval, accompagné de son chien fidèle, dans les vallons solitaires de ses montagnes, n'a-t-il pas trouvé une caravane d'amis nouvellement arrivés, qui avaient, en l'attendant, attaché leurs chevaux de voyage aux barreaux de ses fenêtres !

Adieu, cher poète, enfant gâté de la renommée qui t'a porté de bonne heure sur ses ailes et qui a fait de toi l'un de ses plus heureux favoris ! Puisses-tu vivre longtemps en paix dans ta chère mesure de Saint-Point, et ne pas être forcé, comme Virgile, d'abandonner le toit de tes pères ! Tu ne sauras jamais que je suis venu te visiter et que j'ai foulé l'empreinte de

tes pas sur le sable de tes allées. Je n'ai pu même inscrire, faute de place, mon nom inconnu sur les piliers de ton chalet, pour t'annoncer mon humble visite. Mais que t'importe un hommage obscur de plus ou de moins? Le soleil connaît-il toutes les étoiles qui tournent autour de lui? La gloire est comme ces corps lumineux qui s'aperçoivent de loin, mais qui redoublent l'obscurité des objets qui les environnent. J'avais rêvé le bonheur de te voir, mais les douces émotions que j'éprouvai en visitant des lieux où mon imagination me retraçait partout ton image, suffirent pour me dédommager des fatigues de mon voyage.

Je suivis à mon retour le même chemin par où j'étais venu; la chaleur était accablante. Parvenu au sommet de la montagne d'où l'on domine Saint-Point, je m'assis à l'ombre d'un chêne pour reprendre haleine, et je crayonnai, à la vue du château de Lamartine, ces quelques vers que l'on va lire, en l'honneur de son illustre propriétaire :

Où donc, noble poète, étais-tu, Lamartine,
Lorsque je suis venu te voir,
Et lorsque de ton seuil la sonnette argentine
T'appelait pour me recevoir?
Étais-tu couché dans la plaine,
Sous l'ombrage écarté d'un chêne,
En rêvant quelque chant de ton grand *Jocelyn*?
Suivi de ton levrier rapide,
Sur les monts, d'un pas intrépide,
Chassais-tu le chevreuil, gibier du châtelain?

On dit que d'Apollon tout fils était prophète,
Et qu'il lisait dans l'avenir;

Pourquoi donc n'as-tu pas, ô sublime poète !
Deviné que j'allais venir ?
N'étais-je pas un hôte digne
De boire le jus de ta vigne ,
Qui grimpe en échelas sur les flancs du côteau ,
Ou de mordre le biscuit d'orge ,
Que tu récoltes dans la gorge
Du vallon sur lequel est assis ton château ?

Comme toi, cependant, j'aime la poésie ,
Les chants du poète divin ,
Et je sais , comme toi , savourer l'ambrosie
Des bons vers comme du bon vin
Nous aurions célébré la gloire ,
Par un hommage à sa mémoire ,
De Reboul , qui te doit son immortalité ,
Et peut-être un son de ta lyre ,
Que le souffle du ciel inspire ,
M'eût tiré , comme lui , de mon obscurité ?

Reviens ; fais sur ses gonds crier la vieille porte
De ton hospitalier manoir .
J'ai fait un long voyage ; ordonne qu'on apporte
Du miel, du lait et du pain noir .
Comme l'oiseau , que Dieu fit naître
Pour chanter et non point pour paître ,
Le poète frugal se contente de peu .
Assaisonne ces mets modestes
De quelqu'un de ces chants célestes
Que ta muse couvait sous son aile de feu .

Mais non ; de tous côtés vainement je t'appelle .
Le vent emporte au loin ma voix ,
Et dans toute la plaine, où perche ta tourelle ,
Je ne t'entends ni ne te vois .
Déjà la muette vallée
Des ombres du soir s'est voilée

Et le pâtre descend de la cime du mont.
Je reprends mon bâton de route ;
Je penche l'oreille, j'écoute,
Et du vallon désert l'écho seul me répond !

CARACTÈRE SPÉCIAL

DE LA

POÉSIE HÉBRAÏQUE¹;

Par M. Eug. ARNAUD,

Associé-correspondant.

Le caractère spécial de la poésie hébraïque ne consiste point dans la mesure ou le mètre, comme cela a lieu pour la poésie grecque ou latine, mais dans une certaine disposition symétrique des phrases et des périodes. Quant à la langue même de la poésie, elle s'éloigne de celle de la prose, soit par des formes et des significations de mots distinctes, soit par des tournures grammaticales particulières.

La poésie hébraïque se rencontre, non-seulement dans les livres poétiques proprement dits, comme Job, les Psaumes, les Proverbes et le Cantique des cantiques,

(1) *Robert Lovth. De sacra poësi Hebræorum*; Oxford, 1753.
— *Notas et epimetra adjicit J.-D. Michaëlis*; Gœttingue, 1758.
— II^e edit., accessionibus secundæ editionis oxoniensis ditata; Gœttingue, 1770, 2 vol. in-8^o. — Nouvelle édition augmentée par *E.-F.-C. Rosenmüller*; Leipzig, 1815.

J.-G. Herder. Vom Geiste der hebr. Poesie, eine Anleitung für

mais encore dans les livres historiques, où elle revêt la forme d'hymnes et de bénédictions, et dans les écrits des prophètes.

Elle est en général bien plus libre dans ses allures que la poésie grecque et la poésie latine. Son rythme ne dépend point d'une mesure régulièrement déterminée, non plus que du nombre de syllabes qui composent le vers : il consiste uniquement dans l'harmonie symétrique des divers membres ou parties du vers. Ce rythme, libre dans son originalité et sa diversité, et aussi riche qu'harmonieux, s'appelle le *parallélisme des membres*. Il se traduit dans une opposition réciproque et régulière des vers hébraïques, ou dans l'alternance de groupes de deux vers exprimant une pensée complète, laquelle se développe en plusieurs membres ou parties de vers. Cette disposition parallèle des phrases et des périodes ne tient pas compte des lois ordinaires de la poésie métrique ; elle est exclusivement subordonnée à l'euphonie et au rapport symé-

die Liebhaber derselben und der ältesten Geschichte des menschlichen Geistes. Dersau ; 2 vol. in-8°, 1782-83.

De Wette. Commentar über die Psalmen, Einleitung ; 4^e édit., Heidelberg, 1836. — Einleitung ins A. T., §§ 126-134.

H. Ewald. Die poetischen Bücher des A. B. erklärt, vol. 1^{er}, p. 52-92 ; Göttingue, 1839.

E. Meier. Die Form der hebr. Poesie ; Tübingue, 1852.

Heszog's theol. Real-encyclopædie ; article « hebräische Poesie », par *Ed. Reuss*.

F. Bleek, Einleitung in der Alte Testament ; Berlin ; 1860, p. 80-93.

Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique, traduit de l'allemand, par *J. Goschler*, article « Poésie hébraïque », tome XVIII, Paris, 1863.

Louis Segond, Chrestomathie biblique, Genève et Paris, 1863, p. 7-9.

trique ou logique que les idées ont entre elles. Par cette disposition, on peut déterminer, avec plus ou moins de netteté et de certitude, le caractère de certains fragments, très distincts les uns des autres, mais se complétant mutuellement.

§ I.

Lowth (*Præl.* xix) distingue trois espèces de parallélismes : le synonymique, l'antithétique et le synthétique.

(a) Le *parallélisme synonymique* est celui qui reproduit la même pensée dans plusieurs membres. Déjà complète dans le premier membre, la pensée ne fait que reparaître dans ceux qui suivent, à l'aide de formes nouvelles. Cette répétition néanmoins ajoute quelque chose au sens, parce qu'elle reproduit l'idée, mais la prose se serait contentée d'un seul membre. Exemples :

Ps. cxiv.

- 1 Lorsqu'Israël quitta l'Égypte,
Et la maison de Jacob un peuple au langage étrange,
- 2 Juda devint son sanctuaire,
Et Israël sa souveraineté.
- 3 A sa vue, la mer s'enfuit,
Et le Jourdain retourna en arrière.
- 4 Les montagnes bondirent comme des béliers,
Les collines comme de jeunes agneaux (1).

(1) La prose dirait : « Lorsque Israël, la maison de Jacob, sortit d'Égypte, le pays étranger, Juda fut son sanctuaire et sa souveraineté. Lorsque la mer et le Jourdain le virent, ils s'enfuirent ; les montagnes et les collines sautèrent comme des béliers et de jeunes agneaux ».

Esaïe ix.

- 1 Debout ! sois illuminée [Jérusalem] !
Car ta lumière arrive
Et sur toi la gloire de l'Eternel se lève !
- 2 Car voici : les ténèbres couvrent la terre ,
Et l'obscurite les nations.
Mais sur toi l'Eternel se lève ,
Et sa gloire se rend visible sur toi.
- 3 Et des nations viennent à ta lumière ,
Et des rois à la clarté qui se lève pour toi.

Cette sorte de parallélisme, très fréquemment employée dans les Psalms, s'explique par l'enfance et la naïve simplicité de la poésie hébraïque. Celui qui n'est pas encore maître de la langue se trouve naturellement amené à reproduire sa pensée, de crainte de ne pas l'avoir suffisamment exprimée. C'est de cet effort que procède originairement le parallélisme synonymique. La poésie l'a ensuite consacré et lui a donné une forme rythmique. La synonymie, il est vrai, n'est pas toujours entière et uniforme ; elle se rencontre même rarement dans les divers membres ; mais, si elle n'existe pas toujours dans la forme, elle se retrouve quelquefois dans la pensée et dans les mots, à tel point qu'elle devient alors de l'identité. Exemple :

Esaïe xv.

- 1 Oui, de nuit Ar. Moab est saccagée. détruite ;
Oui, de nuit Kir. Moab est saccagée, détruite.

Quelquefois, dans le second membre, on se contente de reproduire le sujet ou le verbe, ou d'ajouter une

petite idée incidente omise dans le premier membre.
Exemple :

Ps. xciv.

- 1 Dieu des vengeances, Eternel,
Dieu des vengeances, apparais!
- 3 Jusques à quand les impies, Eternel,
Jusques à quand les impies seront-ils triomphants!

(b) Quant au *parallélisme antithétique*, il fait ressortir, par le contraste du premier membre, la pensée exprimée dans le second. Exemple :

Ps. xx, 9.

Pour eux, ils plient et tombent ;
Mais nous, nous restons droits et demeurons debout.

Prov. x.

- 1 Un fils sage est la joie d'un père ;
Et un fils insensé le chagrin de sa mère.
- 2 Les gains iniques ne profitent pas ,
Mais la justice sauve de la mort.
- 3 L'Eternel ne laisse pas la justice souffrir de la faim,
Mais il repousse la convoitise des impies.
- 4 Celui qui travaille d'une main lâche s'appauvrit ,
Mais la main des diligents enrichit.
- 5 Qui recueille en été est un fils sauvé ;
Qui dort pendant la moisson est un fils qui fait honte.

Le parallélisme antithétique revient très souvent dans le livre des Proverbes. L'hébreu aimait le genre de sentence qui oppose la thèse à l'antithèse. Quelquefois, il est vrai, l'antithèse n'est que dans les mots, ce

qui nous ramène alors au parallélisme synonymique.
Exemple :

Prov. I.

8 Ecoute, mon fils, la leçon de ton père ,
Et ne néglige point la remontrance de ta mère (1).

Prov. VIII.

8 La rectitude est dans tous les mots de ma bouche ,
Ils n'ont rien de tortueux ni de détourné.

(c) Enfin, dans le *parallélisme synthétique*, les divers membres ne sont unis entre eux ni par la synonymie ni par l'antithèse, mais par la juxtaposition et la progression des idées, par l'antériorité et la postériorité des propositions, par le rapport de cause à effet.

Voici un exemple de parallélisme avec la progression des idées :

Ps. XXXVII.

25 Je fus jeune , et je suis un vieillard ;
Mais jamais je n'ai vu le juste abandonné ,
Ni sa postérité mendiant son pain.
26 Toujours il donne , toujours il prête ,
Et la bénédiction repose sur sa postérité.
27 Fuis le mal , et fais le bien ,
Et tu demeureras tranquille à jamais ;
28 Car l'Eternel aime la justice ,
Et ne délaisse pas ses saints :
Toujours ils sont gardés ;
Mais la race des impies est exterminée.

(1) On dirait en prose : « Ecoute les instructions de tes parents et ne t'écarte pas de leurs conseils ».

Voyez aussi le beau morceau de « la femme forte » dans le livre des Proverbes, xxxi, 10-31, qui offre un exemple du parallélisme synthétique avec la progression des idées.

Dans ces exemples, on peut, du reste, reconnaître les trois sortes de parallélisme observés par Lowth. Chaque membre exprime symétriquement une pensée qui concourt, avec celle des autres membres, à l'expression de la pensée générale.

(d) Il n'est pas rare cependant que, dans la poésie hébraïque, une idée soit exprimée d'une manière isolée, sans le concours synonymique, antithétique ou synthétique d'une idée correspondante. Dans ce cas, néanmoins, la loi du parallélisme est toujours observée. La proposition se fractionne en deux ou plusieurs membres, non point d'après l'ordre logique des idées, mais suivant un ordre purement rythmique. Lowth a fait rentrer cette sorte de parallélisme dans le mode synthétique; mais c'est à tort. Il vaud mieux, avec de Wette, le considérer comme un mode à part et le désigner sous le nom de *parallélisme rythmique*. Nous trouvons même que de Wette ne le distingue pas assez encore du parallélisme synthétique; car il s'agit bien ici d'un mode différent. Exemple :

Ps. xxv.

22 O Dieu, délivre Israël
De toutes ses détresses !

Ps. cxxiii.

1 Vers toi je lève les yeux,
O toi qui résides dans les cieux !

Lament. III.

- 1 Je suis l'homme qui a senti le malheur
Sous la verge de la colère.
- 2 Il m'a poussé, engagé dans les ténèbres,
Et non dans la lumière.
- 3 Oui, contre moi de nouveau,
Chaque jour, il tourne sa main.

Ib. III.

- 45 Comme du fumier et des immondices tu nous traites
Entre tous les peuples.
- 46 Sur nous, ils ouvrent la bouche,
Pour nos adversaires.
- 48 En ruisseau d'eau, coulons, mes yeux,
Sur la perte de mon peuple.
- 49 Mon œil pleure et ne se lasse point;
Il ne connaîtra point le repos,
- 50 Jusqu'à ce qu'il ait vu et contemplé
L'éternel [se manifestant du haut] du ciel.
- 51 Mon œil pleure et se lasse
Sur toutes les filles de ma cité.

§ II.

La connaissance de cette quadruple forme du parallélisme hébraïque ne suffit point pour être initié à toutes ses richesses. Il est nécessaire, pour le connaître complètement, de savoir distinguer entre les diverses formes sous lesquelles il apparaît encore dans le rythme poétique. Sous ce rapport, de Wette s'est livré à des recherches fort importantes, ainsi qu'Ewald, qui s'est occupé du même sujet, mais d'une manière tout autre, selon une habitude invétérée de son esprit pro-

fond, mais trop original pour être toujours vrai et pratique.

(a) La forme la plus régulière du parallélisme hébraïque, la forme-type, est celle où *deux membres se correspondent exactement sous le rapport de l'étendue*, si bien que chaque mot d'un membre a son parallèle dans le membre correspondant. Exemple :

Job. vi.

5 L'onagre brait-il auprès de la verdure ?

Le taureau mugit-il auprès de son fourrage ?

Pour le mode antithétique, voy. l'exemple de Prov. x, 4, cité page 5, comme aussi celui de Ps. xx, 9, même page. Pour le mode synthétique, suit un bel exemple :

Ps. xix.

8 La loi de l'Eternel est parfaite, elle restaure l'âme ;

Le témoignage de l'Eternel est sûr, il rend sage le simple ;

9 Les ordres de l'Eternel sont droits, ils réjouissent le cœur ;

Le commandement de l'Eternel est pur, il éclaire les yeux ;

10 La crainte de l'Eternel est pure, elle subsiste à jamais ;

Les préceptes de l'Eternel sont vrais, ils sont tous justes :

11 Ils ont plus de prix que l'or, que beaucoup d'or fin ,

Plus de douceur que le miel, que le suc des rayons.

Quant au mode synthétique, en voici un exemple :

Ps. ii.

6 *Vaani nassakethi malehi*

Hal-Tsijon har-quadeschi.

Moi-même j'ai oint mon roi

Sur Sion, ma montagne sainte.

Dans cet exemple, on trouve, à la fin des deux membres du parallélisme, le même son prosodique, une rime. Cela vient de ce que, en hébreu et dans toutes les langues sémitiques, la rime se produit plus facilement que dans nos langues occidentales, parce que certaines formes du verbe et du substantif y ont, en ce qui les concerne séparément, les mêmes terminaisons. Ainsi tous les noms pluriels se terminent en *im* ou *oth*, et, dans le verbe, la troisième personne du pluriel du parfait et de l'imparfait se termine toujours en *ou*. Cette assonance est encore facilitée par l'addition de suffixes communes aux verbes et aux noms. Et pourtant, la rime, toute proportion gardée, se rencontre très rarement dans la poésie hébraïque. Ce qui est d'autant plus étonnant que en poésie, l'hébreu aime les paronomases et les assonances, et généralement la juxtaposition de mots rendant le même son (1). La rime, dans nos langues modernes, est une espèce de paronomase, mais à cette différence près que l'assonance est toujours rejetée à la fin du mot qui termine le vers. Nous voyons par là que la rime n'est point, ainsi que quelques-uns l'ont prétendu, une loi essentielle à la poésie hébraïque. On ne peut nier, toutefois, que lorsqu'on rencontre des rimes dans cette poésie, elles ne soient quelquefois le fait d'une intention arrêtée de donner au rythme plus d'ampleur et d'harmonie (2). Tel est certainement le cas dans les trois exemples suivants :

(1) Voy. Gesenius, *Lehrgebäude*, p. 856 et suiv.

(2) Il est faux de dire, avec Ewald (p. 89), que la rime chez les Hébreux n'est jamais intentionnelle, et qu'elle est complètement étrangère à l'ancienne poésie hébraïque.

Gen. iv.

- 23 *Hadah vetsilah schamahan quoli,*
Neschei Lémeç haazénah imerathi,
Ki isch haraguethi lephitsehí
Véjéled lechaburathi.
Hadah et Tsilah, écoutez ma voix,
Femmes de Lémeç, écoutez ma parole !
Je tuerai l'homme qui me blessera,
Et le jeune homme qui me meurtrira.

Job. xvi.

- 12 *Schaler hajithi vajephareperéni*
Veachaz beharepi.
Je vivais tranquille, et il m'a brisé,
Et me saisissant au col, il m'a mené battant.

Prov. xi.

- 3 *Thumath jescharim thanekem,*
Vesseleph boquedim reschadem.
L'intégrité des hommes droits les guide ;
Mais les détours des perfides les perdent.

On pourrait trouver d'autres exemples encore de membres rimés ; cependant il est juste de reconnaître que le nombre en est assez restreint. On peut consulter sur ce point *Sommer* (1), qui cite de nombreux passages pour prouver que, dans la poésie hébraïque, principalement dans les morceaux les plus anciens, la rime a été intentionnelle et cherchée.

De Wette (§§ 129, 130) mentionne plusieurs cas du parallélisme à membres égaux ou parfait, qui nous

(1) *Bibl. Abhandlungen*, Band I; Bonn, 1846, p. 85-92 :
« Von Reim in der hebräischen Volkspoésie ».

occupe; mais les deux classes qu'il y distingue, et qu'il appelle, l'une *le parallélisme avec l'harmonie des mots*, l'autre *le parallélisme avec l'harmonie de la pensée*, peuvent se ramener à une seule et même classe. Ce savant, du reste, dans les deux exemples qu'il cite comme appartenant à ces deux classes, ne peut établir de différence bien tranchée.

Le parallélisme parfait se rencontre surtout dans le livre de Job et dans le livre des Proverbes, avec cette différence que, dans ce dernier livre, la forme est antithétique, tandis que, dans le premier, elle est synonymique et synthétique. Chaque membre se compose ordinairement de six à huit syllabes.

(b) La forme la plus générale du parallélisme hébraïque est celle qui se décompose en deux parties ou membres, quelquefois en trois, qui se rattachent entre eux synonymiquement ou synthétiquement.
Exemples :

Job. x.

- 17 Tu renouvelles contre moi tes témoins,
Tu augmentes contre moi ta colère,
Tu m'opposes toujours de nouvelles troupes.

Job. xiv.

- 11 L'homme se couche et il ne se relève pas;
Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de ciel, on ne se réveille pas,
Et l'on n'est point tiré de son sommeil.

Es. xxxiv.

- 3 Leurs morts sont jetés,
Et de leur cadavre s'exhale la puanteur,
Et les montagnes ruissellent de leur sang.

Ps. I.

- 1 Heureux l'homme qui ne suit point le conseil des impies,
Et ne pratique point la voie des pécheurs,
Et ne prend point place au cercle des moqueurs.

On ne trouve pas toujours entre les membres parallèles une proportion aussi parfaite. Dans les Psaumes surtout, on rencontre une inégalité frappante entre les membres, sous le rapport de l'étendue. Mais cette disparité ne sert qu'à faire ressortir la vivacité et la variété de la pensée. Quelquefois, tout l'effet du parallélisme consiste précisément dans la disproportion cherchée et manifeste des deux membres du vers. Exemples :

Ps. XLVIII.

- 5 *Ki hinch hamelakim nohadou ,*
Haberou jachdav.
Car voici , les rois se liguèrent ;
Ensemble ils disparurent.

Ps. LXVII.

- 8 *Jébarkénou Elohim ,*
Vejirehou otho hol-aphssei-arets.
Que Dieu nous bénisse ,
Et qu'il soit craint de toutes les extrémités de la terre.

Souvent, des deux membres du parallélisme, l'un se détache pour former un parallélisme subsidiaire qui appartient à une autre classe que le premier. Exemples :

Ps. LV.

- 23 1 Confie ton sort à l'Eternel,
2 { (a) Il te conservera ,
{ (b) Jamais il ne laisse dépouiller le juste.

Quelquefois il arrive qu'un des membres se subdivise en trois ou quatre autres membres, qui forment un parallélisme à part et contrastent avec le membre isolé par leur étendue. Exemples :

Ps. I.

- 3 { Il est comme l'arbre planté au bord de l'eau,
1 { Qui donne son fruit en son temps,
 { Et dont les feuilles ne se flétrissent point :
2 Tout ce qu'il fait prospérera.

Amos, iv.

- 13 { Il forma les montagnes et il crée le vent,
1 { Il révèle à l'homme ses propres pensées,
 { Il change l'aurore en ténèbres,
 { Et marche sur les hauteurs de la terre :
2 L'Éternel, Dieu des armées, tel est son nom.

Dans ce dernier exemple, le membre principal se décompose en quatre membres, auxquels un seul membre fait opposition.

On peut rencontrer encore, après deux membres parallèles simples, un troisième membre qui se prolonge comme un écho. Pour le sens, il appartient aux deux précédents, mais il fait opposition par son rythme. Exemples :

Ps. xxiii.

- 3 Il me donne du repos,
 Il me conduit par un sentier facile,
 Pour l'amour de son nom.

Ps. xxvii.

- 11 Éternel, montre-moi ta voie,
 Et conduis-moi dans le droit sentier,
 A cause de mes ennemis !

Parfois deux membres composés ou principaux se rattachent ensemble de la même manière, pour augmenter l'harmonie et le nombre. Exemples :

Ps. LV.

- 22 $\left\{ \begin{array}{l} 1 \ a \text{ Plus douces que le lait sont leurs lèvres,} \\ \quad b \text{ Mais leur cœur est la guerre.} \\ 2 \ a \text{ Plus douce que l'huile sont leurs paroles,} \\ \quad b \text{ Mais elles sont des épées nues.} \end{array} \right.$

1 et 2 sont synonymes, *a* et *b* antithétiques dans les deux groupes.

Ps. XLIV.

- 4 $\left\{ \begin{array}{l} 1 \ a \text{ Ce n'est pas leur épée qui prend le pays,} \\ \quad b \text{ Ce n'est pas leur bras qui leur donne la victoire.} \\ 2 \ a \text{ Ce n'est que ton bras, ta droite, l'éclat de ta force.} \\ \quad b \text{ Car tu leur fus propice.} \end{array} \right.$

1 et 2 sont antithétiques ; *a* et *b*, dans 1, synonymiques ; *a* et *b*, dans 2, synthétiques.

Ps. LXXIX.

- 2 $\left\{ \begin{array}{l} 1 \ a \text{ Ils donnent les corps morts de tes serviteurs} \\ \quad b \text{ En pâture aux oiseaux des cieux ;} \\ 2 \ a \text{ La chair de tes élus} \\ \quad b \text{ Aux bêtes sauvages de la forêt.} \end{array} \right.$

1 et 2 sont synonymiques, *a* et *b*, dans les deux groupes, simplement rythmiques.

Dans ces parallélismes condensés, il arrive parfois que les membres accessoires du second groupe correspondent plus ou moins exactement aux membres du premier. Exemple :

Ps. xxxiii.

- 13 1 { *a* Du ciel regarde Jéhovah,
 { *b* Il voit tous les enfants des hommes ;
 14 2 { *a* De sa demeure il regarde en bas,
 { *b* Et voit tous les habitants de la terre.

Les deux groupes forment, en regard l'un de l'autre, un parallélisme synonymique. Chacun d'eux est partagé, à cause de sa longueur, en deux membres secondaires, formant à leur tour deux parallélismes rythmiques. De plus, le premier membre du second groupe forme un parallélisme synonymique avec le premier membre du premier groupe, et il en est de même du deuxième membre du deuxième groupe par rapport au premier membre du premier groupe.

Ps. XLIV.

- 3 1 { *a* Avec ta main tu chasses les peuples,
 { *b* De ta main tu les transplantes ;
 2 { *a* Tu détruis les nations,
 { *b* Et tu les fais multiplier.

1 et 2 sont synonymes ; *a*, *a*, synonymiques ; *b*, *b*, synonymiques ; *a* et *b*, dans les deux groupes, antithétiques.

Dans ce genre de parallélisme aggloméré, il peut arriver qu'un membre composé ou principal comprenne plus de deux membres secondaires. Ce mode, à nombre indéterminé, se rencontre souvent dans les Prophètes, chez lesquels la poésie alterne avec la prose. Dans les Psaumes, au contraire, le plus souvent les membres secondaires sont peu nombreux ; ce qui donne aux strophes la fraîcheur et la vivacité que réclame la poésie lyrique.

§ III.

(a) Il faut se demander maintenant si la poésie hébraïque, indépendamment de l'harmonie de la pensée et du parallélisme des membres, connaît la *mesure* et une cadence régulière. On l'a souvent affirmé, mais sans données suffisantes. Josèphe et plusieurs Pères de l'Église reconnaissent, sans hésiter, à cette poésie une métrique analogue à celle des Grecs et des Latins, et quelques modernes partagent leur opinion, notamment *Bellermann* (1) et *Sommer* (2). Ce dernier croit cependant que si, d'une manière générale, les vers hébraïques ne connaissent que le rythme et ne sont pas soumis aux règles de la métrique, exceptionnellement quelques poètes se sont élevés, dans leur amour pour l'art, au dessus de la simple structure rythmique, et se sont imposé des lois plus précises et mieux déterminées, qu'ils ont suivies dans certains morceaux poétiques. Néanmoins nous tenons ce résultat pour incertain, puisque Sommer lui-même est obligé de convenir qu'on ne peut retrouver de nos jours le mètre dans la poésie hébraïque. Il cherche à expliquer le fait par l'ignorance où nous sommes de la véritable prononciation hébraïque. Mais cette raison est sans valeur; car, s'il est vrai que la prononciation hébraïque actuelle est loin de reproduire exactement l'ancienne, elle peut cependant nous en donner une idée approximative. Si donc quelques poésies hébraïques avaient

[1] *Versuch über die Metrik der Hebræer*; Berlin, 1813, in-8.

[2] *Liv. cit.* vol. 1, n° 3.

été composées en vers mesurés et soumis à la loi du mètre, l'annotation seule des consonnes, indépendamment de la connaissance exacte de leur prononciation, suffirait à nous le faire reconnaître. Mais cette découverte reste encore à faire.

Par contre, on peut aisément constater la présence de la *strophe* dans la poésie hébraïque. Kœster (1), qui, le premier, a dirigé l'attention de la critique sur ce point, est allé cependant trop loin, et d'autres après lui. En réalité, il en est de la strophe comme du rythme à l'égard du vers isolé. Au reste, d'après ce qui précède, nous ne pouvons pas nous attendre à rencontrer des strophes aussi régulières que dans la poésie grecque. Il est pourtant incontestable que l'hébreu possède la symétrie de la strophe. Quelquefois elle se reconnaît au premier abord.

Par exemple, les psaumes XLII et XLIII, qui ne forment qu'un seul tout, se décomposent en trois strophes, et à la fin de chacune d'elles (XLII, 6, 12 ; XLIII, 5) reparaît le même verset qui sert de refrain. Le voici :

Pourquoi t'abattre ainsi mon âme et t'agiter ?
Attends-toi à Dieu ! Tu auras encore à le louer,
Lui, mon sauveur et mon Dieu !

Le morceau poétique d'Ésaïe, IX, 7 — X, 4, se compose de quatre strophes, et chacune d'elles se termine par le refrain suivant :

Malgré tout cela sa colère ne cesse point,
Et sa droite reste toujours étendue.

(1) *Die Strophen, oder der Parallelismus der Verse der hebräischen poesie*. Theol. Stud. und Krit. 1831, I, p. 40-114.

Voy. aussi Amos, I, 3 — II, 8, qui renferme huit strophes qui commencent toutes par ces mots :

A cause de trois, de quatre crimes de.... je ne me rétracte point,

Et se terminent de même par cette conclusion uniforme (sauf la dernière) :

J'enverrai donc un feu dans....

Dans d'autres passages, où les grandes divisions ne se laissent pas si facilement apercevoir, on peut cependant constater que chaque chant se décompose en un certain nombre de fragments, qui se correspondent pour la pensée ou ont un rapport symétrique quelconque.

Ainsi, par exemple, le psaume I se divise en deux parties ou strophes qui se font opposition. Les versets 1 à 3 disent le bonheur du juste, les versets 4 à 6 le malheur des impies.

Le passage d'Esaië, v, 1-5 (parabole de la vigne), comprend trois strophes synthétiques, qui se composent chacune de deux versets. La première décrit les soins donnés à la vigne ; la deuxième, la délibération dont elle est l'objet, la troisième sa condamnation.

Il faut se garder toutefois d'aller aussi loin que Kœster, qui, dans la traduction des livres de Job et de l'Ecclésiaste, parue en 1831, a voulu constamment y retrouver la division en strophes. Il est dans la nature des choses que les chants et les sentences poétiques, comme les traités en prose, renferment diverses parties. Mais on ne saurait en conclure que ces parties ou fragments ont toujours la même étendue et le même nombre de vers. Que si l'on veut décomposer ces

morceaux en fragments, on trouve ceux-ci très inégaux, et ce n'est que par des procédés arbitraires qu'on réussit à leur donner quelque régularité. Tel est le cas de beaucoup de psaumes et d'autres écrits poétiques, où, malgré les efforts les plus consciencieux et les plus habiles, il est impossible de reconnaître des strophes. Voyez, par exemple, les psaumes IV, V, VII, X, XII, XV, XX, XXIII, etc., qui n'en fourniront aucune trace. C'est donc avec raison qu'Ewald affirme que la poésie hébraïque est sur la limite qui sépare l'inspiration poétique de l'art proprement dit, et que ce n'est qu'accidentellement qu'elle se traduit en strophes plus ou moins régulières.

§ IV.

La poésie hébraïque se distingue non-seulement par son rythme spécial, mais encore par la langue qui lui est propre. Elle a des mots et des locutions à elle; et, dans les expressions qui lui sont communes avec la prose, elle se permet des licences plus ou moins considérables, tant sous le rapport de la signification des termes que sous celui de leur disposition syntaxique.

Le même fait se reproduit, il est vrai, dans toutes les langues; mais dans aucune il n'est aussi saillant que dans la langue hébraïque. Le besoin de changer et d'étendre la nomenclature usuelle résulte ici de la forme particulière du rythme et du parallélisme hébraïques. La nécessité de varier les expressions apparaît surtout dans le parallélisme synonymique et antithétique, qui demande naturellement l'emploi de formes et de mots étrangers à la langue courante.

On peut désigner trois sources principales où la poésie hébraïque a puisé la plus grande partie de son vocabulaire : 1^o la langue antique, que la poésie a conservée, alors que cette langue avait cessé d'être usuelle, et qui imprime à la poésie un cachet particulièrement solennel ; 2^o la langue populaire, qui a enrichi la poésie de toutes les expressions que la prose écrite, et en quelque sorte classique, n'a pas voulu consacrer, spécialement les idiotismes particuliers à la terre natale du poète ; 3^o enfin, les dialectes étrangers, que la poésie s'approprie plus librement que la prose. C'est ainsi que la poésie hébraïque a fait des emprunts précoces à l'araméen, parlé dans l'Aram ou pays compris entre Canaan et le Tigre, tandis que la prose ne les a faits que plus tard. Quelquefois aussi la poésie hébraïque a créé des mots nouveaux ; mais ici la date et la limite ne sont pas toujours faciles à déterminer. Voici, en terminant, quelques exemples des particularités verbales de la langue poétique des Hébreux :

1^o Mots appartenant en propre à cette poésie, avec l'indication des expressions correspondantes de la prose :

Omer, pluriel *Amarim* (parole, chant, hymne) ;

Imerah, *Emerah* = *Dabar* (parole) ;

Millah, pluriel *Millin* (parole) ;

Athah = *Bo* (venir) ;

Gueber = *Isch* (homme) ;

Bal = *Lo* (non, ne) ;

Chivah = *Higuid* (indiquer, montrer) ;

Pahal = *Hasçah* (faire) ;

Hadah = *Habar* (passer) ;

Querab = Milchamah (combat, bataille) ;

Kéthem = Zahab (or) ;

Schathal = Natah (planter) ;

Leom = Guoï (nation, peuple).

2^o Significations verbales particulières à la poésie :

Orach (chemin, voie) = Dérec (manière de faire)
en prose ;

Tsar (ennemi) = Ojeb, en prose ;

Quédem ne se dit en prose que de l'espace ; en poésie,
il se dit aussi du temps, et désigne le temps passé
= Holam.

On trouve aussi des adjectifs qualificatifs, désignant
une manière d'être permanente, employés comme
substantifs. Par exemple :

Chamah, le brûlant, pour le soleil (Schémés) ;

Lebanah, la blanche, pour la lune (Jaréach) ;

Nozelim, les jaillissants, pour la source (Hajin) ;

Abir, le fort, pour le taureau (Par) et pour Dieu (El) ;

Charouts, fort, pour Dieu (El) ;

3^o Formes poétiques particulières de certains mots :

Elohah, Dieu, pour Elohim, pluriel seul usité en
prose ;

Jamoth, jours, pour Jamim ;

Schanoth, deux, pour Schanim,

Havah, être, pour Hajah ;

Hamamim, peuples ; en prose, on trouve seulement
Hammim ;

Mini, *Minei*, de, en prose Min ;

Elei, *Halei*, *Hadei*, vers, sur, jusqu'à, pour El,
Hal, Had ;

Jahaloc, aller = Jélec, en prose ;

Sçadai, champ = Sçadeh.

4^o Formes grammaticales :

Ah paragogique, au lieu de l'état absolu du féminin singulier (Jeschouathâh, conservé, sauvé, pour Jeschouah, etc.).

La terminaison féminine *âth*, au lieu de *âh* (Zimrâth, chant, pour Zimrah; Hézerâth, secours, pour Hézerah, etc.).

La terminaison plurielle *in* (Millin, paroles).

Formes particulières de certaines suffixes : *émô*, *âmô*, au lieu de *êm*, *âm*; *éimô*, au lieu de *èihem*; *éihoû*, *ôhî*, au lieu de *âiv*; *ajekî*, au lieu de *ajek*.

5^o Tournurés grammaticales :

Emploi du démonstratif pour le relatif; ce qui sert à rendre le discours plus impressif.

Omission du relatif et de l'article, dans les cas où la prose les emploierait nécessairement; ce qui donne à la pensée quelque chose de plus vague, de plus indéterminé.

§ V.

La poésie hébraïque, comme toutes les poésies, a une histoire. Elle fut d'abord rude et sans apprêt, comme dans les paroles sanguinaires de Lémec (Gen., iv, 23, 24), la bénédiction prophétique de Noé (Gen., ix, 25-27), et le chant joyeux que prononça Sara à la naissance d'Isaac (Gen., xxi, 6, 7); mais dans la bénédiction d'Isaac (Gen., xxv, 27-29, 39, 40), si la poésie est encore simple et naïve, elle est en revanche pleine de fraîcheur et de grâce :

Voyez! le parfum de mon fils

Est comme l'odeur d'un champ béni du Seigneur.

Que Dieu te donne la rosée du ciel
Et les lieux les plus fertiles de la terre :
Abondance de froment et de moût !
Que les peuples te servent,
Et que les nations se prosternent devant toi !
Maudits soient ceux qui te maudissent,
Et bénis soient ceux qui te bénissent !

La bénédiction de Jacob (Gen. XLIX, 1-27) se distingue par la beauté de la langue, qui se plaît déjà dans des paronomases, mais qui n'offre qu'un parallélisme imparfait et aucune trace de strophe. Dans le cantique composé par Moïse après le passage de la mer Rouge (Ex., xv), nous trouvons comme un type de la poésie lyrique. C'est le psaume de David avec ses strophes ; d'où l'on est autorisé à conclure que, dès cette époque reculée, la poésie avait pris de grands développements (1). Sous les Juges, elle paraît avoir subi un temps d'arrêt, sans disparaître pourtant ; car le chant de victoire de Débora (Jug., v) et le second chant d'action de grâce d'Anna (1 Sam., II) révèlent un grand génie poétique. Mais de tous les poètes inspirés, David est celui qui a montré le plus de fécondité. Il vulgarisa la poésie, comme Moïse dut la vulgariser de son temps ; et sous Salomon, son successeur, elle agrandit son domaine : d'exclusivement lyrique, elle devint didactique et philosophique, comme on le voit par les livres de l'*Ecclésiaste* et des *Proverbes*.

(1) Ce fait est confirmé par l'existence du magnifique poème de Job, qu'un grand nombre de critiques croient contemporain de l'époque mosaïque.

La période philosophique donna le jour à une poésie oratoire, dont les mâles accents agirent puissamment sur la conscience publique. Sous la plume des prophètes, elle s'éleva à la hauteur d'un enseignement et presque d'une institution. Indépendamment des promesses, des menaces, des prédictions prochaines et éloignées, auxquelles elle prêta sa forme libre et impulsive, elle donna encore naissance à des cantiques d'une grande beauté (1).

« Dans la période qui suivit l'exil, la poésie sacrée sembla vouloir suivre une marche toute contraire ; elle prit son essor dans les magnifiques prophéties de Zacharie, se transforma en proverbes, et se termina, comme un écho des psaumes, dans les prières des *Sopherim*, dans la poésie de *Thephilim* » (2).

(1) Voy. les psaumes XLVI, XLVIII, LXXV, LXXVI, LXXXI, LXXXVII.

(2) *Dict. encycl. de la Théolog. cathol.*, vol. XVII, p. 414.

SATIRE DE SULPICIA.

TRADUCTION

de M. Em. TEULON ,

Membre-résidant.

O muse, élève-toi jusqu'aux plus hautes cimes ;
Choisis le mode grave et les accents sublimes.
C'est à toi que je veux , ô muse , confier
Mes inspirations pour les fortifier.
Donne à ma poésie une forme sévère.
Je quitte le phaléuce à la marche légère ,
Le trimètre iambique, et celui qu'autrefois
D'Iliq ponax irrité fit entendre la voix.
Bien plus : tous ces essais de satire nouvelle,
Où j'offrais, jeune encor, l'exemple et le modèle,
Et défiais les Grecs sans autre appui que moi,
J'y renonce à jamais pour m'attacher à toi,
A toi qui des neuf Sœurs es la plus éloquente.
Viens, descends et souris aux vœux de ta cliente.

A quoi songe, dis-moi, le souverain des Dieux ?
Veut-il bouleverser et la terre et les cieux ;
Retirer aux humains, aux jours de leur vieillesse,
Les arts dont il avait embelli leur jeunesse ;

Leur ôter le langage et même la raison ;
Les ramener au temps où, sans pain, sans maison ,
Ils erraient en rampant, mornes, à l'aventure,
Cherchant le gland des bois et les sources d'eau pure ?
Ou bien, du monde entier protégeant les destins,
Frappe-t-il seulement la race des Latins ?

Car à quoi Rome enfin doit-elle sa puissance ?
Les lettres, les combats ont fait son existence.
Après avoir longtemps bravé mille périls
Contre les étrangers, dans les troubles civils,
Sur les mers, à Carthage elle porta la guerre,
Vainquit tous les Etats, soumit toute la terre.
Comme on voit un athlète immense, glorieux,
Sur l'arène resté seul et victorieux ;
Immobile en sa force et las de funérailles,
Ce peuple, n'ayant plus à livrer de batailles,
Aux rênes de ses lois enchaînant l'univers,
Fit des arts de la paix ses plaisirs les plus chers,
A la Grèce emprunta ses plus doctes usages,
Et le monde parut gouverné par des sages :
Tant cet ordre nouveau s'établit cimenté
Par la douce raison, les mœurs et l'équité !
C'étaient là ses appuis, et ce fut là sa gloire.
Sans eux, de moins d'éclat eût brillé son histoire,
Et du grand Jupiter l'oracle serait vain,
Quand il promit à Rome un empire sans fin.
Et voilà qu'un tyran, fléau de la patrie,
Qu'ont vieilli les excès de la gloutonnerie,
Affaissé sous le poids de son ventre grossier,
Bannit des écrivains le peuple tout entier.
Que dis-je ? par l'effet de son délire extrême,
Il fait plus : il bannit la sagesse elle-même.
Déjà nous désertions les lointaines cités ;
Nos murs par leurs savants se voyaient visités.
Et maintenant, pareils aux Gaulois en alarmes,
Que Camille força d'abandonner leurs armes,

Nos vertueux vieillards persécutés, proscrits,
Sont contraints de brûler eux-mêmes leurs écrits
Pour conserver leur tête. Oh ! quelle faute immense
Tu commis, Scipion, toi, vainqueur de Numance,
Vainqueur des Africains, quand, disciple zélé,
Dans une école grecque on te vit installé !
Et vous tous, dont les noms ont conquis la louange,
De soldats orateurs immortelle phalange ;
Toi surtout, vieux Caton, homme chéri des Dieux,
Qui demandais souvent s'il ne valait pas mieux,
Pour que Rome à jamais fût grande, libre, stable,
Des maux et des revers qu'un destin favorable !

Ah ! ce sont des revers qu'il faut à nos guerriers.
Quand l'épouse, captive au sein de ses foyers,
Quand la patrie en deuil aux combats les excitent,
Unis, pressés alors, ils accourent, s'agitent,
Comme un essaim doré dont l'épais bataillon
Aux guêpes de ses dards présente l'aiguillon.
Mais, le péril passé, l'abeille insouciant
Néglige ses rayons. Roi, foule confiante,
Dans un sommeil profond tous dorment à jamais.
Ainsi Rome se perd dans une longue paix.

Ce fut-là mon discours à l'aimable immortelle ;
Et, le moment venu de me séparer d'elle :
« O Muse, à qui je dois le charme de mes jours,
A ces infortunés prodigue tes secours,
Lui dis-je : inspire-les ; qu'ils sauvent leurs dieux Lares,
Tels que Smyrne autrefois à l'aspect des Barbares ;
D'émigrer, comme alors, qu'ils prennent le parti,
Ou bien suggère-leur un dessein plus hardi ;
Et du moins, en faveur de mon époux, abaisse
Sur Rome et sur Tibur un regard de tendresse ».

La déesse répond à ces tristes accens :
« Pour mon culte bannis l'effroi que tu ressens.

Le tyran des forfaits a comblé la mesure ,
Et sa mort doit venger une exécration injure.
Nous n'avons point quitté les bosquets de Numa,
Et la source sacrée où son cœur se forma
Aux leçons de la Nympe : un si vaste délire ,
Crois-moi , ne peut en nous exciter que le rire.
Mais ta noble douleur assure ton renom ,
Et je te le promets de la part d'Apollon ».

LA VEILLÉE DE VÉNUS ,

POÈME TRADUIT DE GALLUS ;

Par le même.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

C'est au printemps que règne l'harmonie ;
C'est au printemps que renaît l'univers ;
Que des amours la troupe est réunie ,
Qu'a lieu l'hymen de mille oiseaux divers.
Le bois étend sa chevelure ombreuse
Sous le réseau d'une pluie amoureuse.
Demain Vénus, déesse des amants ,
Sous les berceaux que forme le feuillage
Tresse le myrte et la rose sauvage ,
Et de nos prés les dons les plus charmants ;
Et puis, du haut d'un trône de verdure ,
Dicte ses lois à toute la nature.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

C'est au printemps que , plus féconde ,
Aux regards du ciel étonné ,
Du sein de l'écume et de l'onde
La mer enfanta Dioné ,

Parmi les cavales marines
Qu'attiraient ses beautés divines.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

Elle donne aux saisons une couleur pourprée
Et distribue aux fleurs leur nuance nacrée.
Ses mamelles, que gonfle un zéphyr caressant ,
Sur les tièdes gazons versent leur doux présent ,
Et répandent sur eux une vapeur sereine
Que respecte des puits la malveillante halcine ,
Afin que, par ses soins, d'invisibles vaisseaux
A la terre humectée aillent porter leurs eaux.
Des larmes sous leur poids à peine retenues
Brillent, s'arrondissant en gouttes suspendues ;
Bienfaisante rosée aux flots mystérieux ,
Pure émanation des astres radieux ,
Et qui, dès le matin, comme un voile splendide ,
Du bouton virginal se dégage fluide.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

Où, Vénus veut (c'est la loi qu'elle impose)
Qu'à l'attrait du plaisir cède la jeune rose ;
La rose qu'Adonis a teinte de son sang ,
Des baisers de l'amour encore rougissant ,
De l'éclat des rubis et de flammes parée ,
Et de brillants rayons du soleil empourprée.
De la robe de feu qui couvre sa pudeur ,
L'hymen, détachant la ceinture ,
Va livrer au Zéphyr, impatient d'ardeur,
Sa virginité chaste et pure.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

La voix de la Déesse , emplissant les campagnes ,
Sous le berceau de myrte appelle ses compagnes.
Les Nymphes accourant , se rangent sous ses lois.

L'enfant divin marche à leur tête ;
On ne pourrait le croire de la fête ,
S'il y portait son arc et son carquois.
Nymphes, rassurez-vous , il a posé les armes ;
Pour calmer de justes alarmes ,
Il vient nu , désarmé , sans flèche , sans flambeau.
A ces conditions , la troupe se hasarde
A l'inviter aux jeux. Cependant , prenez garde ,
Nymphes, veillez sur vous ; car l'amour est si beau !
Jamais ce dieu n'est plus à craindre
Que quand il est tout nu : souvent , c'est pour mieux feindre.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

O Vierge de Délos , à tes forêts antiques
Vénus amènera des compagnes pudiques
Et chastes comme toi. Ce que nous demandons ,
Que nous préférons même à tes plus riches dons ,
C'est que le sang des innocentes bêtes
Ne souille point tes paisibles retraites.
Vénus voudrait t'inviter à venir ,
Si vaincre ta rigueur était en sa puissance ;
Elle bénirait ta présence ,
Si de tels jeux pouvaient te convenir.
Pendant trois nuits de fêtes enivrantes
Tu verrais des nymphes charmantes
Former des chœurs sous de riants berceaux ,
Tresser des guirlandes fleuries ,
S'égarer dans les bois , danser dans les prairies ,
A l'ombre des verts arbrisseaux.

Ni Cérès, ni Bacchus, ni le dieu des poètes
Ne manqueront au rendez-vous.
Si tes nymphes et toi, vous demeurez muettes,
Nos chants, toute la nuit, n'en seront pas moins doux.
Que Vénus règne seule aux bois où l'on soupire !
Que Diane aujourd'hui lui cède son empire !

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

Vénus fait élever sur la fraîche pelouse
Un tribunal jonché de fleurs du mont Hybla.
Elle commande en reine, et les Grâces sont là ;
Chacune d'obéir et de plaire est jalouse.
O champs de la Sicile, envoyez-nous les fleurs
Que produisent dans l'an vos jardins magnifiques ;
Que les jeunes boutons dépouillent les tuniques
Qui cachaient aux regards leurs brillantes couleurs.

Voici venir les nymphes des campagnes,
Les nymphes des forêts et celles des montagnes,
Celles des bois sacrés, si chéris des oiseaux,
Et les divinités qui président aux eaux.
Toutes du bel enfant ont admiré les charmes.
Sa mère les convie aux plaisirs les plus doux,
Elle ajoute pourtant : Nymphes, défiez-vous
De l'Amour, bien qu'il soit sans armes.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

Demain la beauté va sourire
A la fleur captivant ses yeux ;
Le ciel lui-même va souscrire
A ce concert harmonieux.
Lui qui jadis avec la terre
Enfanta l'hymen glorieux,
Qui, lorsque tout s'use et s'altère,
Rajeunit le monde trop vieux,

Et renouvelle chaque année
Son immortelle destinée.
Pour se mêler à ce grand corps ,
Pour en activer les ressorts ,
Au sein de l'épouse féconde
Déjà l'époux fait couler l'onde ;
Dans ses veines et ses canaux ,
Bientôt Vénus génératrice
Infuse les esprits vitaux
Et la puissance créatrice.
Elle s'insinue à travers
Les cieux , les terres et les mers .
Et de sa divine semence
Remplit les éléments divers ;
Elle instruit enfin l'univers
Du secret de sa renaissance.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

C'est toi, Vénus, c'est toi qui des dieux de Pergame
As fait nos Pénates latins ;
Qui choisit à ton fils pour femme
La vierge des champs Laurentins.
C'est toi qui livras la vestale
A Mars qui l'étreignit de ses puissantes mains ;
C'est toi qui préparas l'union conjugale
Des Sabines et des Romains ;
D'où sont venus plus tard le peuple des Quirites ,
Les sénateurs, les chevaliers ,
Tous du grand Romulus les dignes héritiers ,
De la gloire et des dieux ces races favorites.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

La volupté des champs est la mère féconde :
Ils respirent Vénus, âme active du monde.

C'est aux champs que l'Amour est né,
L'Amour, enfant de Dioné.
Ce sont les champs qui l'accueillirent,
Quand du sein maternel échappa Cupidon,
Lui firent un lit de gazon,
Et du baiser des fleurs doucement le nourirent.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

L'Hymen enchaîne tous les êtres :
Amour, Hymen, voilà nos maîtres.
Sur les genêts, d'émoi tremblants,
Les taureaux allongent leurs flancs ;
Près des eaux, les brebis bêlantes
Et cherchant leurs époux, errent moins nonchalantes,
Et du cygne la rauque voix
Perce les étangs et les bois ;
Des oiseaux la troupe joyeuse
Entonne une hymne radiieuse ;
Et les surpassant tous par ses accords touchants,
Philomèle redit ses plus suaves chants.
Ce n'est plus d'un cruel beau-frère
Qu'elle se plaint dans sa misère ;
Ce sont de vrais accents d'amour
Lancés aux échos d'alentour.
Elle chante : Pourquoi me taire,
Lorsque luit le printemps serein ?
Rossignol, de ta voix légère
Ne puis-je imiter le refrain ?
Bientôt ma muse désolée
Va me retirer son appui ;
Apollon me délaisse et son souffle m'a fui.
Le silence perdit la ville d'Amyclée.

Aime demain qui n'a jamais aimé !
Aime demain le cœur autrefois enflammé !

LE PAPILLON ET LA CHENILLE.

Fable ;

Par M. J.-C. BOUSQUET,

Membre-résident

Un papillon aux brillantes couleurs
Était posé sur une rose,
Et, radieux, à la reine des fleurs,
Il tenait des discours que je vous tais, pour cause !
Une chenille écoutait et riait ;
Elle était fine, la commère :
Chacun de sa critique amère,
A juste droit, se méfiait.

Le papillon n'eut pas cette prudence :
Les parvenus sont vaniteux,
Et leur manquer de déférence,
C'est clocher devant les boiteux.
Pour se venger de la rieuse,
Il lui dit donc, pris de courroux :

« La dame au manteau roux,
De votre obscurité vous semblez oublieuse ;
Que faites vous, céans ? Ne vous souvient-il pas
Qu'il vous est défendu d'y promener vos pas » ?
— « A franchement parler, répondit la chenille,
Ce n'est point par l'esprit que ton espèce brille ;

Prince d'un jour, dois-je te rappeler
Que tu n'eus pas toujours des ailes pour voler ;
Et que, moins sot et moins superbe,
Tu te trouvais heureux, quand tu rampais sur l'herbe ?
Ce n'est pas tout, puisque nous y voilà . . . »
Mais, tout penaud, le drôle s'envola
Sans ramasser le reste de ses quilles.

A combien d'enrichis, changeurs de pavillons,
Et si vite oublieux de leurs vieilles guenilles,
Ne pourrait-on pas dire : « Orgueilleux papillons,
Souvenez-vous que vous étiez chenilles » !

LOU SABARNAOU ET LOU BANQUIÉ,

Fable imitée de La Fontaine,

Par M. A. BIGOT,

Membre-résident

Un courdougnié ressémélaire
Tou lou jour, ici-sèn, cantavo à plén gousié.
Es pa dou trò d'arjèn qu'èro countèn, péchaire !
Tiravo i canar, lou particuyé! . . .
Soum véyadou 'scranqua, sa margò, si lézéno,
Viel yé, vièyo crédanço et viel foundaou grésa,
Piei dous ou très fripel pér tapa sa coudéno,
• Vég' aqui sa fourtuno : on po la suspésa.

Proche de la turno, ounté noste gnafre,
Frés coumo un pajel, cara coumo un chafre,
En tiran lou lignoou s'escousiyavo à mor,
Un gros Banquié, néga din l'or,
Jâoune et maigre, dariès si bèou ridèou dé sédo,
De longo, én aïsséjan, countavo sa mounédo.
Carculavo lou jour, carculavo la gneu,
Susprés que très et cinq faguessoun pa qué yeu.
Savié ben ajusta, mai savié pa rébatre,
Et quan paousavo dous, toujours rétégüié quatre.

S'enfiocavo én countan , la som lou fujissié ;
La gueu , mai dé çèn cò sé chanjavo de plaço ,
Sé bourdouravó din soun yé ,
Sémblyavo que y'avie d'espigno à sa payasso. —
Et quan , pér asar , lou matin ,
Ourié 'n paou pluga l'ieul , lou gnafre , soun vésin ,
Coumo un gayar védel bramavo
Et de soun can lou drévévavo.
Alor , noste marchan d'arjèn ,
Din si lénçoou s'encafournavo
Et marmoutissié 'ntré si dèn ;
O moustre ! s'ou mércà lou dourmi s'achétavo ,
N'én prendriei bèn pér quaouqui soon.
Mai , bonsoir ! an bara la clédo ;
Es pa juste qu'én dé mounédo ,
L'on ague pa cé qué l'on voon !
Un jour , én cargan si brétèlo ,
Ye véngué 'no idèyo : Prèngné
Gént escu dine un sa dé tèlo ,
Et ver lou Sabarnaou , cò sus cò , s'énvéngué.
Noste pégò coumo uno ourguéno
Cantavo én plantan sa lézéno :
— Hola ! fagué 'n aoussan si lunéto à soun fron ,
Eu vésèn lou Banquié. Dion vou lou done bon ,
Vésin. Mai quanto aouro vou méno ? . . .
Bèlèou lis éléçiou . . . Sen ou tèm de vouta ;
Per estre conso ou députa
Saique çercas dé vois ? . . . Countés pa sus . . . — Péchaire !
Yiou ? fagué l'aoutre ; sé crèsès acò d'aqui ,
Couneissès pas lou canari .
Vole pa rèn estre , ai bèn proun à faire .
Mouinan qué mé laissés la pès ,
Vontas pér *Pipé* sé voulès .
Parlén sérious : Vostis affaire ,
Save pa coumo van , camarado ; ès égaou ,
Avès pa l'er de manja caou .

Pamén , vou carçinas pa gaire ;
Toujour risès , toujours cantas . . .
Et quan gagnas pér an , digas ?

— Père an ? . . . ma fé ! sériei bèn én péno d'ou dire ,
Réspoundguè lou gnafre én sé metèn à rire .

Yiou foou pa dé carcul ansin ;
Conte un jour après l'aoutre , et vèse qu'à la fin
Ai pa bésoun d'un sa pér métre cé qué resto ;
Un soou s'envai et l'aoutre vèn .

La bésougno anarié proun bèn
Se noste capélan s'èro pa més én testo
Un ta de nouvel sèn et de novvèli festo ,
A déspar li dilus et li jour qué chaouman

San counsulta lou capélan .
Pér alésti la bourso éncaro ,
L'iver , quan l'on véyo un paou tar ,
L'on vai toumba 'n litre à la *Baro*
Ou bèn quicha 'n grun ou *Canar* .
Abéne pa trò de fourchéto ;

Un jour , y'a de pan soul ; un jour , y'a 'n paouque mai .

Manje pu souvèn , vou dirai ,
D'arécado que d'alouéto ;
Aco 's égaou , siei toujours gai !
Ou vèsès ; pér ventre ou pér costo
L'on dérabo soun flò dé pan

En cantan ,

Et l'on arivo ou bou de l'an
Itan lèou qu'én prènèn la posto

— Sès urous s'ou prènès ansin ,

L'amì ; mai vou métès à canta 'n paou matin ,
M'empachas de dourmi . Dinc aquelo saqueto
Y'a cènt éscu pér vous , sé lou cur vou n'én dis .
Lou pégo sus soun nas reb'issè si lunéto :

— Cènt éscu ! cènt éscu ! soudis ;

Espincho . . . Ou foun dou sa l'arjèn dindo et luisis . . .

De sa vido n'avié tan vis .

— Oûi cènt éscu , moun camarado ,
Vou li done , li vèj'aqui ;
Mai 'mb' uno coundicioun : Fasés-mé lou plési
Dé mé laissa dourmi la grasso matinado.
Aro qué sès riche , vou fouu
Pa lèva tan matin pér tira lou lignoou.
Aça 'nén , pa de badinado ;
M'ou proumètès? — S'ès pa qu'acò,
Fagué lou courdougnié , 'n émpougnan lou magô,
Es éntédu , vous ou proumète.
Me gratas bèn ounté me prus.
— Se quitèroun aqui dessus.

Lou gnafre uno fés soul : — Aça , mouté lou mète,
Soudis , aquéste arjèn? . . . Souto lis éscayé?
Din la payasse ? Ou mié-souyié? . . .
A forço de vira lou més din la crédanço ;
Peilo , émpocho la claou , dou véyadou s'avanço ,
Travayo . . . Mai se viro , énquié , de tèms én tèm
Pér éspincha se rés ye pré n pas soun arjèn.
Avan dé sé coucha chanjo l'arjèn de plaço ;
L'encafournou din sa payasso ,
Régardo souto lou yé,
Tapo lou traou de l'évié ,
Sé cocho , amoussou sa candèlo . . .
Mai sís yeul yé fan parpantêlo.
Ou bou d'un paou qu'és amata ,
S'aoubouro , éscouto , éntèn grata :
Quicon a rascla la murayo . . .
Quaouqu'un a tonca la sarayo . . .
Soun fron yé suzo . . . Es li voulur !
Vite , atubo soun lun , sé lèvo et fai lou fur.
Conto l'arjèn dé la sacochou ;
Lou conte y'és. Tourna sé cocho ;
Mai tournamai , ou bou d'un paou .
Sus soun yé sé lèvo én sursaou.

Zou ! dé lun et dé trafusaje.
Espoussé jusqu'is acataje,
Mai dé voulur , pajén. — Aï éntédu quaouqu'un
Pamèn , fasié noste ome én boufan sus soun lun.
Et sé cocho , et sé lèvo encaro ,
Li péou én l'er , tout éspouri :
Un contro-vèn qué l'aouro baro ,
Un ra qué sé més à couri ,
Sa margò qu'énvesso si boto
En accassan de babaroto ,
Tou yé sémblo un voulur qué vèn
Pér y'escamouta soun arjèn.
Paoure guafre ! Passé quaou sa quan dé gneu franco.
Cantavo pa pus , lou foutraou !
Dé bon matin , li man dessouto soun foundaou ,
En souci pèr si pèço blanco ,
La figuro boullido , outour dé soun oustaou
Roudavo coumo un por malaou.
— Aï ! sou-diguè 'n matin ; içò mé vèn én ôdi
Dè varaya touto la gneu.
Fouu qué finigue aquél sèndôdi ;
S'acò duravo , sérièi quieu.
Za ! prén l'arjèn din sa payasso ,
Encò dou Banquié s'encouris ,
Et yé dis :
Gachas , la fourtuno m'alasso ;
Pér vioure émbé l'arjèn mé sente pa nascn.
Trouvas lou méstié bon , fasès-lou : bon courage !
Véj'aqui vosti cènt escu :
Rèndès-mé mi cansoun et mi bon roupiyage !
Bravo ! moun Sabarnaou ; bravo ! Faguères bèn.
Sé rèndre éscravo pèr d'arjèn ,
Es pa d'un ome . Din la vido ,
Vioure dé pan , dé cébo , émbé d'aigo-boullido ,
Empacho pa d'estre countèn.

D'un ta d'estansiur sùvignes pa la drayo ;
Paoure énfan dou travail , as travaya , travayo.
S'as dé cur et dé bras , té laïsses pa 'ssista ;
Vèn , s'ou foon , ta camiso , et gardo ta fierta !
Quatre méno dé jèn méritoun dé caloto :

L'ouvrié tiraïre de caroto

Qué viou dé charita , quan po gagna soun pan ,
L'ome qué s'aplatis pér un bou dé ruban ,
Lou poucto qué vèn soun can ,
Lou citouyèn qué vèn soun vote !

LA
DÉLIVRANCE DE PROMÉTHÉE;

Par M. C. LIQUER,

Membre-resident.

La fable mythologique de Prométhée livré par Jupiter au plus affreux supplice, sur un des grands sommets de la Scythie, pour avoir, par dévouement pour l'humanité, dérobé le feu du ciel, a eu en tous les temps le privilège de toucher vivement les peuples divers de l'antiquité païenne. C'est sur ce sentiment qu'est fondée la tragédie de *Prométhée enchaîné* du poète grec Eschyle.

Dans cette œuvre, qui a été le sujet de tant d'admiration et de tant de critiques, Prométhée, par sa position et son caractère, attire toutes les sympathies; Jupiter n'a qu'un rôle odieux, celui d'un tyran, inflexible et barbare.

Au milieu de ses tourments, le titan, pour qui l'avenir n'a pas de secrets, prédit la chute de son persécuteur et l'avènement d'un culte nouveau (1). En vain Jupiter, effrayé par cette prédiction, cherche-t-il à la faire éclaircir par son auteur; en vain le fait-il

(1) Je ne vois de terme à mon infortune que le jour où Jupiter tombera, dépouillé de son empire. L'événement s'accomplira, c'est certain. Que Jupiter reste assis dans la sécurité, comptant sur le bruit qui roule à travers l'étendue; qu'il secoue dans sa main le dard enflammé, vain appareil, et qui ne le gardera pas de tomber d'une chute ignominieuse, irréparable, tant il sera terrible, cet adversaire qu'il se prépare à lui-même! (Eschyle, *Prométhée enchaîné*.)

interroger par Mercure, qui le presse de questions, le flatte et le menace successivement : Prométhée refuse obstinément toute révélation, et se résigne à souffrir tant qu'il plaira à l'éther (1) et au destin, dont la puissance, dit-il, domine celle du maître des cieux, de laisser durer son supplice.

Cette prédiction, mise par le poète dans la bouche de son héros, a fait supposer à d'illustres Pères de l'Eglise (2) et à de grands théologiens qu'Eschyle avait eu une connaissance des prophéties hébraïques concernant le Messie, ou qu'il avait joui d'une sorte d'intuition de son avènement. Ces suppositions ont donné naissance à divers écrits théologiques plus ou moins connus.

La philosophie et la fiction poétique (3) se sont aussi approprié le même sujet, parmi les écrivains anciens et modernes; et elles ont recomposé à leur manière la plus intéressante des deux parties perdues de la trilogie dramatique d'Eschyle, c'est-à-dire la partie ayant pour sujet la *Délivrance de Prométhée*.

L'idée de ce même sujet est venue à l'esprit de l'auteur de la pièce dont lecture va être donnée, par la communication, que l'Académie a reçue de l'un de ses membres, de la remarquable traduction en vers français des principales scènes du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle.

Cet auteur suppose que la délivrance de Prométhée s'est accomplie à la mort du Christ, au milieu des phénomènes qui, d'après les livres saints, accompagnèrent cette mort.

Prométhée, frappé de ces phénomènes inattendus, dont le mystère s'éclaircit pour lui graduellement, exprime, dans les termes suivants, son étonnement et la joie que lui inspire la chute de Jupiter et la fin de ses tortures :

Le sol tremble ; d'épaisses ombres
La nuit soudain couvre les airs....
Les mânes, vainqueurs des enfers,
S'échappent des demeures sombres !...

(1) Et toi, Eber, toi qui fais rouler sur le monde le flambeau de la lumière, tu vois mes injustes tourments. (Eschyle, *Prométhée enchaîné*.)

(2) Tertullien, entre autres.

(3) Edgard Quinet a fait un roman poétique sur la délivrance de Prométhée par la passion de Jésus-Christ.

Menaçant d'engloutir les cieux,
Les mers entr'ouvrent leurs abîmes. ...
S'élevant aux plus hautes cimes,
Leurs flots semblent braver les dieux !...
Quels bruits sinistres retentissent
De tous les points de l'horizon?...
Quelle main force la prison
Des vents déchainés qui mugissent ? ..
Entre eux luttent les éléments...
Au hasard éclate la foudre...
Le monde, près de se dissoudre,
Croule-t-il sur ses fondements ?
Est-il déchu de sa puissance,
Mon barbare persécuteur ?
L'éther serait-il son vainqueur ?
Vient-il terminer ma souffrance?...
Oui ; mon corps cesse de souffrir...
Instruments des ardentes haines
De mes tyrans, ces lourdes chaînes
Cessent enfin de me meurtrir !
Oui ; je sens finir la torture
Qui me déchirait nuit et jour....
Il s'éloigne, l'affreux vautour
Dont mon flanc faisait la pâture !...
Oui ; je vois Jupiter chassé
Du trône prix du parricide ;
Les dieux ont fui..... L'Olympe est vide...
Sans retour leur règne est passé !...
Où vont-ils, ces maîtres du monde,
Implacables dans leur courroux,
Incestueux, traîtres, jaloux,
Sans frein dans leur licence immonde,
Qui, d'un vain encens enivrés,
S'associaient aux plus grands crimes,
Et du sang fumant des victimes
Se montraient sans cesse altérés ?

Êtres sans cœur, de l'esclavage
Qui faisaient un devoir pieux,
Et contemplaient d'un air joyeux
Les champs souillés par le carnage !...
Oui, l'âge du chant sibyllin
Est enfin venu pour la terre :
J'aperçois une nouvelle ère
Qui s'ouvre pour le genre humain...
L'éther, dont l'essence immortelle
S'étend partout dans l'infini,
Le Dieu, que nul n'a défini,
A d'autres autels nous appelle !...
Peuples, accourez à sa voix....
Avez-vous pu le méconnaître ?
De l'univers, c'est le vrai maître ;
C'est le sauveur, le roi des rois . . .
Pour subir un cruel supplice ,
Dépouillant sa divinité ,
Sous les traits de l'humanité ,
Il s'est offert en sacrifice. ..
Ami de tous les malheureux ,
Ce Dieu les soutient, les console ,
Et dans son sein accueille aux cieux
L'âme du juste qui s'envole...
Hors des langes de son berceau, ■
L'esprit humain n'a plus d'entraves ;
Le monde n'aura plus d'esclaves....
La liberté sort du tombeau !...
Par moi de sa céleste flamme
L'homme a partagé le trésor ;
Il est d'un prix plus grand encor,
Le don nouveau fait à son âme.
Par la charité ralliés
Pour s'entr'aider dans leurs misères,
Désormais les hommes sont frères....
Tous mes tourments sont oubliés !....

Adieu, monts altiers de Scythie,
Géants sous la foudre abaissés,
Qui, maîtrisant les vents glacés,
M'abritiez avec sympathie....
Forêts, qui, sur mon front brûlant,
Versant une ombre bienfaisante,
Fermiez ma paupière pesante
Par votre doux fréuissement....
Mer, qui, pour abréger mes veilles
Et me distraire de mes maux,
Des nymphes qui peuplaient tes eaux
Portais les chants à mes oreilles....
Et vous tous, qui pleuriez mon sort
Aux nobles accents du poète,
Adieu, l'éternité s'apprête :
Elle s'ouvre à moi par la mort !....

TRADUCTION
DE
L'ODE D'HORACE : A MERCURE;

Par le même.

Mercure, dieu de l'éloquence,
Qui, des arts enseignant les lois
Aux humains charmés par ta voix,
Eclairas leur sauvage enfance ;
Messager du maître des dieux,
Je chante ta gloire immortelle.
De la lyre, fille des cieux,
C'est toi qui donnas le modèle,
Et des larcins tu fais tes jeux.
Quand tu dérobas les génisses
Dont Apollon était pasteur,
Ce dieu te glaçait de terreur,
Enfant, pour que tu les rendisses.
Soudain, privé de trait vengeur,
Il sourit de tes artifices.
De Priam tu guidais les pas,
Lorsqu'il franchissait les barrières
Du camp des phalanges guerrières
O'Ilion hâtant le trépas.

Dans les demeures bienheureuses,
Cher aux dieux des lieux souterrains,
Tu conduis les âmes pieuses,
Et la verge d'or, par tes mains,
Des morts aux rives ténébreuses
Chasse les timides essaims.

TRADUCTION

DE

L'ODE D'HORACE : A SEXTIUS;

par le même.

Devant les doux zéphyr, l'hiver fuit ; les prairies ,
Longtemps par les frimas blanchies ,
Se parent de vives couleurs.
Le printemps de retour sème partout les fleurs
Sur nos campagnes rajeunies.
La plage rend aux flots les barques des pêcheurs ;
Les troupeaux sans regret quittent leurs bergeries ,
Et le foyer plaît moins aux laboureurs.
L'astre des nuits planant à la voûte céleste ,
Déjà Vénus préside aux danses de sa cour ,
Et se joignant aux nymphes en ce jour ,
Les Grâces , au maintien modeste ,
Frappent d'un pied léger la terre tour à tour ;
Tandis que le Cyclope , en sa caverne ardente ,
Fait jaillir des fourneaux la flamme étincelante.
Ceignons nos fronts du myrte vert
Ou de fleurs au brillant calice.
Au faune , qui nous est propice ,
Des bois sous le sombre couvert ,

D'agneaux ou de chevreaux offrons un sacrifice !
La pâle mort, égale dans ses lois ,
Heurte aux portes de la chaumière
Et du palais altier des rois ;
Mesure ton espoir sur ta brève carrière ,
Heureux Sextius ; chez les morts
Bientôt t'entraînera la Parque impitoyable ;
Tu connaîtras ces sombres bords
Qu'en ses récits nous peint la fable ;
Pour toi plus de banquets où , par les dés , alors
Tu sois fait le roi de la table.
Là, ton jeune ami Lycidas ,
Que nos jeunes hommes admirent ,
Que déjà nos vierges désirent ,
A tes yeux ne s'offrira pas.

· EPITRE ·

A M. L. MAURIN ;

par le même.

Te souviens-tu quand, pleins d'une ardeur entraîante,
Aux premières lueurs du jour,
Des monts nous gravissions la pente;
Lorsque la meute haletante
Des sons de sa voix éclatante
Remplissait les bois d'alentour?
Du sommet du roc qui domine
Les prés et les champs florissants,
De l'aube, à la cime voisine (1),
Nous admirions les feux naissants.
L'air frais enflait notre poitrine;
Nous étions libres et contents.
Que nos cœurs étaient palpitants,
Quand le lièvre, chassé de colline en colline,
Venait enfin s'offrir à nos coups foudroyants !...
Qu'est devenu cet heureux temps?

(1) Le mont Saint-Guiral.

Hélas ! la vieillese chagrine
A grands pas vers nous s'achemine...
Ami, nous n'avons plus vingt ans !
Tu vois encor ces hautes plaines (1)
Dont les extrémités lointaines
Vont se perdre dans l'horizon ;
Ces hêtres touffus, ces grands chênes,
Dont jamais les têtes hantaines
Ne fléchirent sous l'Aquilon ;
Ces bois, rivaux en étendue
Des vastes champs ensemencés ;
Ces pins l'un par l'autre pressés,
Arbres géants qui, dans la nue,
Cachent leurs sommets élancés !
Tu connais la brise légère
Qui fait frissonner leurs rameaux,
Tu te plaisais sur la bruyère
A voir se jouer les chevreaux.
Du lieu la légende naïve,
Que le traqueur te racontait,
Tenait ton oreille attentive,
Et son récit te captivait.
Il te montrait l'herbe foulée
Sur une clairière isolée,
Où, dans l'hiver, à la veillée,
Les sorcières tiennent leur bal ;
Et l'empreinte au rocher laissée
Du pied du coursier infernal,
Sur la colline traversée,
Après sa révolte insensée,
Par l'ange ténébreux du mal (2).

(1) Le Larzac et le Causse-Noir.

(2) Ce lieu est appelé dans le pays : *Le pas de la mule du diable*.

Puis venait l'histoire émouvante
Du fermier de loups entouré,
Et sauvé par l'aide puissante
Du Saint au pays honoré.
De temps en temps, ta main savante
Interrogeait sur ton chemin
Ou le calice d'une plante,
Du grès la paillette brillante,
Ou le caillou diluvien.
Là, c'était un bloc erratique,
Des temps monument solennel,
Te rappelant ce monde antique
Où rien n'était que l'Éternel.

Plus loin, au centre de la plaine,
Pour tout explorer plein d'ardeur,
D'une cavité souterraine
Tu calculais la profondeur.
En vain à ton regard avide
Le gazon cachait du Druide
Le dolmen noirci par le temps;
En vain, de ses bras serpentants,
La ronce semblait le défendre;
Ta main au jour savait le rendre
Et le dévoiler aux savants.
C'est ainsi que, dans ton printemps,
Tu n'étais jamais las d'apprendre.
De ce zèle aujourd'hui laisse-moi te reprendre;
Au besoin de repos il faut enfin se rendre :
Ami, nous n'avons plus vingt ans !

Au sortir de l'adolescence,
Tu conquérais des prix flatteurs ;
Et bientôt à des auditeurs
Tu faisais part de ta science.

Des profonds penseurs de nos jours
Tu leur exposais les systèmes ;
Par toi les plus obscurs problèmes
A leurs yeux s'éclairaient toujours.

La liberté fut ton idole ,
Non cette liberté frivole
Dont les traits ne respectent rien ;
Non cette liberté farouche ,
Ayant la menace à la bouche ,
Au front le bonnet phrygien ;
Mais la liberté vertueuse ,
Humaine, grande , généreuse ,
Et qui de l'ordre est le soutien.
Pour cette liberté chérie ,
Pour les lois de notre patrie
Et pour leurs défenseurs fervents ,
Nous aurions donné notre vie...
Ami, qu'ils sont loin nos vingt ans !!

Longtemps, dans une œuvre commune ,
La justice nous réunit ;
Mais, un jour, l'aveugle Fortune
Du temple des lois te bannit.
De cette cruelle disgrâce
Quand l'Empire, effaçant la trace ,
A tes collègues te rendit ,
Plus sage que la république ,
Avec feu la raison publique
A cet acte juste applaudit.
Depuis lors, auprès d'une mère ,
Que ton cœur chérit et révère ,
Entre les Muses et Thémis ,
Ta famille et d'anciens amis,
Tu partages ta vie entière.

De nos fraternels sentiments,
Dans l'âge mur ou le jeune âge,
Tu le sais bien, aucun nuage
N'altéra les rapports constants.
Ami, j'ai l'espoir légitime
Que, jusqu'à mes derniers instants,
J'aurai ton cœur et ton estime...
Moi, je t'aime comme à vingt ans!!...

REPONSE

A M. C. LIQUIER;

Par M. L. MAURIN,

Membre-residant.

Ami , nous n'avons plus vingt ans ;
Mais de nos vingt ans il nous reste
Ce sentiment dont la flamme céleste
Est à l'abri des injures du temps.

Ta voix a rappelé dans mon âme attendrie
Des souvenirs lointains , mais non pas effacés ,
Cette hospitalité bénie
Que je reçus dans tes foyers ,
Alors que, Sirius dévorant nos campagnes ,
Tu m'avais emmené dans tes fraîches montagnes ,
Et que , pour y semer sur mes pas l'agrément ,
Ton cœur ne s'épargnait nul effort complaisant.

Je n'ai rien oublié . . . ni la poursuite ardente
Du lièvre que forçait la meute haletante ,
Ni tes hêtres touffus , les pins à rangs épais ,
Les chênes vigoureux , orgueil de tes forêts ,

Ni la bruyère en fleurs aux couleurs purpurines
Sur la roche celtique au dolmen en ruines,
Ni le frugal repas, sans nappe et sans couvert,
Où le traqueur contait la légende au dessert :
Ici, c'était le pas de la mule infernale,
Là, le saint qui du loup domptait la dent fatale.

Mais, réponds-moi, que sont-ils devenus,
Ces joyeux compagnons, partis avant l'aurore
Pour chasser avec nous?... Hélas! ils ne sont plus.

Le temps à l'aile qui dévore

A fait le vide dans leurs rangs :

Donnons-leur une larme.. Ils n'avaient plus vingt ans,
Alors que, nous guidant de colline en colline,
Pour lancer la perdrix ils fouillaient la ravine.
C'est notre tour à nous de n'avoir plus vingt ans,

Ami; mais encore il nous reste

Ce sentiment dont la flamme céleste

Est à l'abri des injures du temps.

Quand a fui la jeunesse, aux ailes éperdues,
Qu'on aime à remonter les pentes descendues!

Ah! si des jours de soie et d'or filés,

Sous ton toit si vite écoulés,

Je me montre inhabile à dérouler la trame,
D'un ingrat souvenir n'accuse pas mon âme.
Je n'ai pas tes pinceaux... et mon humble crayon
Ne peut que, devant eux, mettre bas pavillon.

Dans un vallon où coule, avec un doux murmure,
En nappe de cristal une onde fraîche et pure,

A demi-pente du côté,

S'élève un antique château

Qu'enveloppe un épais ombrage.

Deux tourelles marquent son âge,

C'est le dehors ; et le dedans
Répond à ce signe des temps :
La gigantesque cheminée ,
La salle immense, écussonné,
Aux murs tout de damas tendus
Des aïeux vénérés les portraits suspendus . . .
Mais mieux que tout cela quelque chose m'attire :
C'est, vieil ami, permets-moi de le dire,
Le flot respectueux qui, du matin au soir ,
Autour de toi circule en ton manoir.
Là, je vois ta mère entourée
Des hommages de la contrée ;
Son âge autant que ses vertus
Expliquent ces honneurs rendus.
Pour toi, si jeune encor, qui donc les sollicite,
• Si ce n'est pas ton précoce mérite ?
Car le donjon seigneurial ,
En qualité de puissance déchué,
Ne connaît plus que l'outrage brutal :
C'est le bon grain qui lève, en toi, que l'on salue.
Ah ! si je retournais à Nant, quand parmi nous
Le bon grain a mûri, sans faire de jaloux
(Car tu fus toujours simple, et par ta modestie
Tu désarmas tous ceux qu'aurait piqués l'envie),
Je n'y trouverais pas ceux que j'avais connus ;
Mais je n'y trouverais rien de changé non plus :
Si ce n'est un degré plus haut de sympathie ,
Car tout pays est fier de qui le glorifie.
Ils ne savent pas tout, tes bons voisins, je croi ;
Qui le leur eût appris ? Certes ce n'est pas toi.
Ils ignorent qu'un jour ton nom fut de lui-même
Proposé pour la Cour de justice suprême ;
Et que toi, plus surpris que séduit de l'honneur,
Tu négligeas de faire éclore la faveur.
Ce bonheur orgueilleux qu'on ressent en soi-même
De voir à ses côtés grandir l'homme qu'on aime ,

Ont-ils été les seuls à l'éprouver ? . . . Oh ! non ,
Quiconque te connaît l'éprouve à l'unisson.
Ta seule ambition à demi-dévoilée
 Était de nous appartenir ;
A l'heure où, parmi nous, elle fut révélée ,
 On s'empressa de l'accueillir ;
Mais ceux qui t'appelaient songeaient à la conquête
 Du légiste , de l'orateur
 Et de l'habile prosateur :
Ils ne se doutaient pas des talents du poète ,
Qu'à connaître étaient seuls tes amis les plus chers.
Il n'en est plus de même , aujourd'hui que tes vers
 Sont applaudis de tes confrères.
En te prêtant l'oreille , il me semblait , naguères ,
 A l'ardeur de tes sentiments ,
Qu'ils auraient pu se dire : Il a donc ses vingt ans ?
 Moi , j'aurais pu répondre :
 Il est bien vrai qu'on peut confondre ;
Mais c'est son cœur qui passe dans ses chants
 Et qui n'a pas plus de vingt ans.
Heureux si , l'amitié me tenant lieu de muse ,
On pouvait de mes vers en dire presque autant.
Alors je te dirais , plus que jamais content
(Que ma témérité trouve là son excuse) :
 Ami , nous n'avons plus vingt ans ;
 Mais de nos vingt ans il nous reste
Ce sentiment dont la flamme céleste
Est à l'abri des injures du temps.

LE MATÉRIALISME ;

Par M. Eug. BRUN ,

Associé-résident.

I.

Jouissons, jouissons ! s'est écrié notre âge ,
Car je n'ai pas de lendemain.
Je suis né sous un ciel que sillonne l'orage ,
Les abimes sont mon chemin.

Je n'ai pu me bâtir une demeure stable :
La tempête emporte dans l'air
L'abri que je me dresse, en tremblant , sur le sable
Comme la tente du désert.

J'ai rêvé vainement un nouvel évangile ,
J'ai scruté d'un regard profond
Le destin des humains sur ce globe d'argile ,
Et n'en ai pu sonder le fond.

L'autre âge, mon aieul, fatigué de détruire,
M'a légué, par son testament,
Difficile entreprise ! un monde à reconstruire,
Et je n'en suis qu'au fondement.

Je suis las de combattre, et déserte la lice ;
D'autres combattront après moi.
Je veux jouir, avant que l'on m'ensevelisse :
Le plaisir est ma seule loi.

Que le monde aille ou non au gré de notre envie,
Laissons-nous mener par le sort.
Jouir est le seul bien, le seul bien de la vie :
Il n'est plus rien après la mort !

II.

Faisons rapidement fortune,
Roulons en carrosse doré.
Etouffons la voix importune
Des remords d'un cœur timoré.
J'aime la bonne chère et les belles maîtresses ;
Sur le velours et le satin,
Des vénales beautés savourons les caresses ;
Dansons du soir jusqu'au matin.

Qu'on m'apporte des mets suaves !
De la morale et du devoir
Repoussons les rudes entraves ;
Courbons-nous au pied du pouvoir.
Que jusques au plafond jaillisse le champagne,
Parmi les fleurs et les bouquets ;
Que les vins renommés d'Italie et d'Espagne
Circulent dans mes longs banquets.

Place aux brillantes courtisanes !
Honnêtes matrones , fuyez ,
Et sur les robes diaphanes ,
Lustres des danses , flamboyez !
Pressez-moi sur vos seins , ô lascives lorettes ,
De mon amour objets charmants ;
Tenez , voilà de l'or et de riches toilettes ,
Des perles et des diamants !

Je suis l'âge de la finance ,
Des jeux de Bourse et de hasard ,
Du luxe , de l'incontinence
Et des festins de Balthazar.
L'argent est mon seul dieu ; c'est lui seul que j'estime ,
Il ennoblit ses possesseurs.
D'une fortune injuste , il épure le crime :
Loin de moi d'austères censeurs !

La richesse est reine du monde ,
C'est par elle que l'on grandit ;
Elle distribue à la ronde
Et les honneurs et le crédit.
Tous les biens de la terre à la fois en dépendent ,
Elle nous fait d'heureux loisirs ;
Ses libérales mains autour d'elle répandent
L'amour , la joie et les plaisirs.

Que le Barbare nous insulte ,
La rente monte , triomphons ;
Des armes je crains le tumulte :
La gloire fait tomber les fonds.
Que l'on me laisse en paix cultiver mon négoce ,
Fabriquer , vendre mes produits ,
Et jouer à la baisse et jouer à la hausse ,
En faisant courir de faux bruits.

III.

Je suis l'âge de l'industrie
Et des machines à vapeur.
Frappons le fer avec furie ,
Et secouons notre torpeur.
Roulez , mécaniques bruyantes ,
Mon seul amour , ma seule foi ;
Par vos secousses effrayantes
De bon matin éveillez-moi.
Parez-moi de riches étoffes ,
De tapis jonchez mes sentiers ,
En attendant les catastrophes
Qui briseront tous nos métiers.
Que votre fracas m'étourdisse ,
Et que , décorant tous nos murs ,
L'éclat du luxe respandisse
Jusqu'au fond des hameaux obscurs.
La soif de l'or en moi s'allume ;
Rassasiez l'immense ardeur
De bien-être qui me consume :
Faites ma gloire et ma splendeur.
J'aime votre sombre harmonie ;
Vos rudes et stridents accords
Cbassent de mes nuits d'insomnie
Le spectre vengeur du remords.
Que les vieilles muses se taisent.
Les sons de nos claviers d'airain
Sont les seuls accents qui me plaisent.
Exécutez un long refrain.
Pars , fuis , âme immatérielle ,
Tu me fatigues de tes pleurs ;
Retourne à ta sphère immortelle
Par des chemins semés de fleurs.

Taillons artistement et le marbre et la pierre ,
 Bâtitsons de belles maisons ,
Et du bonheur des cieus jouissons sur la terre
 Que de nos pleurs nous arrosons.
De nos vieilles cités abattons les murs sombres ,
 Et que, sur leurs emplacements ,
 Des palais et des monuments
Surgissent tout à coup de leurs fumants décombres !

 Que , par un bond précipité ,
Tous les matériaux , dans leur métamorphose ,
 Comme aux sons d'un luth enchanté ,
Se rangent sous la main du maçon qui les pose !
 Disparaissez de mes regards ,
Informes carrefours et fétides repaires ,
 Où, disciples grossiers des arts ,
Pullulaient sans soleil nos misérables pères !
 Du fond de vos pauvres hameaux ,
Villageois, fatigués par le travail champêtre ,
 Accourez , oubliant vos maux ,
Vous asseoir parmi nous au banquet du bien-être.
 Vendez votre indigent foyer ,
Quittez vos durs labeurs, œuvres de mains serviles,
 Et venez en foule essuyer
La sueur de vos fronts à l'ombre de nos villes !

IV.

J'ai de sombres pressentiments ;
Pour me distraire , à moi les fêtes ,
Les concerts à mille instruments ,
Les boissons qui troublent les têtes ,
Et les fougueux amusements.
Qu'on m'ouvre des cafés, et de droite et de gauche ,
Des bals, des casinos et des lieux de débauche.

Dans le vermeil et le ruolz,
Versez-moi les brûlants alcools.
Orchestres mugissants, secouez vos cymbales,
Montez votre diapason.
Orphéons, entonnez vos hymnes triomphales,
De tous les points de l'horizon !

Ecrivains à plumes vénales,
De l'art immortel sous vos pieds,
Dans vos impures saturnales,
Renversez les sacrés trépieds.
Insultez aux vertus naïves,
Peignez-moi des amours lascives
Le libertinage éhonté.
De l'hymen éteignez les cierges,
Mettez à nu le sein des vierges,
Et prostituez la beauté !

V.

Voyageons, dissipons l'ennui de nos fronts mornes ;
Courons le monde en sens divers.
Sous tous les cieux de l'univers,
Emporte-moi, vapeur, dans l'espace sans bornes ;
Berce-moi sur le rail glissant.
Galope, cavale légère,
Sois ma rapide messagère ;
Prends-moi sur ta croupe, en passant.
Pars, fougueuse locomotive,
Poursuis ta course fugitive,
Bois les torrents dans tes relais,
Jette le feu par tes narines,
Sème les champs de tes ruines,
Déchire l'air par tes sifflets.
Engloutis-toi sous les montagnes,
Incendie au loin les campagnes,

Entraîne , pêle-mêle , épars ,
Villes , bourgs , hameaux et villages ,
Populations et bagages ,
Daus le tourbillon de tes chars.
Plus rapide que l'hirondelle ,
Dépose-moi , fille des airs ,
Partout où le plaisir m'appelle ,
Sur la plage fraîche des mers ,
Dans les sites riants des boissons minérales ,
Loin des lieux où se font sentir
Et les brûlants étés et les froides raffales.
Arrivons avant de partir !

De mon génie enfant sublime ,
Oh ! quel souffle puissant t'anime !
Qui pourrait compter tes exploits ?
Tu fais trembler jusques aux toits ,
Sous le roulement des machines ,
Mes ateliers et mes usines !
Tu m'enrichis par tes travaux ,
Tu me fais des loisirs nouveaux.
Travaille , travaille à ma place ,
Il est temps que je me délasse.
Laisse en paix le bœuf indolent
Gagner l'étable d'un pas lent.
Laboure mes terres fécondes ,
Moissonne mes semailles blondes ,
Et de la plaine où je m'endors
Epanche à mes pieds les trésors.
Rassemble toute ton audace ,
Et sur tes ailes , dans l'espace ,
Par un élan digne de toi ,
En triomphe transporte-moi.

VI.

Que tous les éléments confessent ma puissance !

Vents, écoutez ma voix avec obéissance :

La nature m'a révélé

De son livre profond les plus secrets arcanes ,

Et de l'œuvre divine à mes regards profanes ,

Le mystère s'est dévoilé.

J'ai pesé l'ange et Dieu , le monde et les atomes ;

Des superstitions j'ai chassé les fantômes.

De mon compas audacieux ,

J'ai mesuré le cercle où roulent les planètes ;

J'ai vu vagabonder de nouvelles comètes

Dans le vaste désert des cieux.

Je monte la vapeur, et je vole avec elle ;

Ma parole franchit l'espace d'un coup d'aile.

Sous mon char, à l'axe de feu ,

J'aplanis les hauteurs, comme des cataclysmes ,

Je transperce les monts , je disperse les isthmes ,

Et de l'homme j'ai fait un dieu !

Je suis le démiurge et le frère de l'ange ;

Pour embellir le monde , à mon gré je le change.

Je brave, pour me divertir ,

L'enfer, le vieil enfer , avec ses vains supplices ,

Et je métamorphose en un lieu de délices

La terre qui doit m'engloutir !

VII.

Siècle dur , siècle impie , arrête , tu blasphèmes ;

Sur ton front orgueilleux fument les anathèmes .

Une implacable ardeur de lucre te poursuit :
La fortune est le dieu que ton vil cœur adore ;
L'amour des voluptés comme un feu te dévore ,
Et tu cherches sans cesse un bonheur qui te fuit.

Dans les désirs fougueux de gain qui et tourmentent,
Tu frelates' les dons du ciel qui t'alimentent.
Tu trompes sans pudeur la foi du genre humain ,
Et la mort , débitant les poisons que trituré
Ton coupable trafic pour notre nourriture ,
S'assied à ton comptoir, la balance à la main.

De tes rudes sueurs la terre est inondée ;
De funèbres chagrins ton âme est obsédée.
Mille besoins urgents t'assaillent à l'envi.
Tu tressailles au sein d'éternelles paniques,
Tu brises tes enfants entre tes mécaniques ,
Et ton amour du gain n'est jamais assouvi !

Ton temple est une usine , et la houille enflammée
Souille ton front des flots de sa noire fumée.
Ton génie est un jet des flammes de l'enfer.
Tu souffles les fourneaux, tu plonges dans les mines,
Du gaz pestiféré , la nuit , tu t'illumines ,
Et tu ne dors jamais sur ta couche de fer !

Un malaise profond angoisse tout ton être ,
Et tu sens dans ton cœur incessamment renaitre
Les désirs dévorants dont il est embrasé.
La coupe du bonheur trompe ta lèvre avide ,
Et nulle volupté ne peut combler le vide
Que l'absence de Dieu dans ton sein a creusé.

De l'obscur avenir le sceptre t'épouvante ,
Tu ne peux reposer sous la tente mouvante ,

Que tu te construisis en un jour de terreur.
Le prolétariat menace tes richesses,
Et des ides de juin les hordes vengeresses
Te poursuivent encor de leur sinistre horreur.

Malheureux ! que te sert cette science altière,
Qui te fait dominer sur la nature entière ?
Le lendemain pour toi n'est pas même certain.
Sous leurs vices pompeux croulent tes vains systèmes,
Et tu n'as pu résoudre un seul des grands problèmes,
Que, lorsque tu naquis, te posa le destin.

Tu désertes de l'art le culte magnanime ;
Nul souffle inspirateur, nulle foi ne t'anime :
Tu rampes sous les pieds de maîtres absolus.
Ton génie affaibli tombe en décrépitude,
Et tu ressens au cœur la froide langueur
Qui précède la fin des mondes dissolus !

VIII.

O générations que souille la matière,
Jouissez, jouissez, ruez-vous à la mort !
Elle vient vous chasser, comme le vent du Nord,
Et balayer au cimetière !

Ouvrez-vous devant elle, à rapide battant,
Demeures du trépas, que sans cesse l'on creuse !
La voici qui vers vous amène, en se hâtant,
Une race luxurieuse !

Nous sommes terrassés par ses coups foudroyants,
Son souffle nous mûrit à la fleur de notre âge,
Comme de jeunes blés aux épis verdoyants
Mûris par un soleil d'orage.

Elle saisit sa proie au milieu des festins ,
Dans les calculs profonds d'une injuste richesse ,
Dans les transports fougueux des amours libertins
Et sur le lit d'une maîtresse.

Nous tenons la fortune, et nous allons jouir !
Dans nos rêves dorés, soudain elle nous frappe ;
Nous sentons sous nos pieds le sol s'évanouir ,
Et la fortune nous échappe.

Le jeune homme, caduc à son premier printemps ,
Se flétrit comme un lis par un amour précoce ;
L'impudique vieillard , épargné par le temps ,
Se précipite dans la fosse.

Compagnes du plaisir, de cruelles douleurs ,
Juste expiation, dans leurs bras nous éteignent ,
Et sur des lits d'angoisse , arrosés de nos pleurs ,
Nos jours misérables s'éteignent,

Nous demandons au ciel de nous faire mourir ,
Nos cris frappent en vain les célestes portiques :
Traînez-vous à la tombe , en vivant pour souffrir ,
Ecloppés et paralytiques !

Courez , courez en foule aux minérales eaux ,
Infirmes , impotents et valétudinaires ,
Pour y purifier la moelle de vos os
Et calmer vos toux poitrinaires !

O peuples sensuels , dont les impurs cancers
Dévorent en secret les virulents viscères ,
Partez , abattez-vous sur la rive des mers ,
Pour y nettoyer vos ulcères !

La mort monte avec vous sur le même wagon,
Et, dans votre voyage, elle vous sert d'escorté.
Elle suit votre char dans son vol vagabond,
Où que la vapeur vous emporte.

Creusez, bâtissez-vous de superbes tombeaux,
Pour défendre vos corps de l'affreuse vermine ;
Elle y déchirera vos orgueilleux lambeaux,
Enveloppés dans leur hermine.

Moins heureux que le pauvre, aucun fidèle ami
Ne viendra d'une larme y mouiller votre pierre,
Et sur leur seuil désert, qui s'efface à demi,
Croîtront les herbes et le lierre.

D'avidés héritiers, convoitant votre mort,
Jouiront de ces biens qui firent votre gloire,
Et sur votre tombeau les tireront au sort,
En reniant votre mémoire !

IX.

Ah ! vous voulez jouir ! Eh bien ! serrez vos rangs,
Le prolétaire aussi veut être de la fête ;
Il veut de vos festons se couronner la tête
Et se rassasier à la table des grands !

Vous avez nié Dieu, le grand vengeur du crime,
Ce Dieu qu'on lui prêchait de craindre et d'adorer ;
Il n'est plus sur la terre aucun droit légitime,
Et vos biens sont à lui, s'il peut s'en emparer !

Vous avez excité ses ardeurs sensuelles,
Il crève de travail et ne peut s'assouvir ;

Il convoite vos biens , richesses criminelles ,
Et , pour les gaspiller , il veut vous les ravir !

Du banquet social il assiège les portes ;
Il en dispersera les convives blasés ,
Et , de vos garnisons repoussant les cohortes ,
Il accourra s'asseoir sur vos sièges brisés !

D'un pouvoir chancelant le bras seul vous protège ,
La crainte de sa chute est votre cauchemar.
On ne peut affermir un monde sacrilège :
Vieux Romains , embrassez les genoux de César !

X.

Foyer sacré des nobles flammes ,
O foi ! descends du firmament ;
Relève nos serviles âmes
De leur trop long abaissement.
Un siècle infortuné t'implore.
Comme un lumineux météore ,
Eclaire la profonde nuit
Que les noires ombres du doute
Répandent au loin sur la route
Où le doigt de Dieu nous conduit.
Suscite-nous quelque Messie ,
Qui , des sommets de la raison ,
A notre pensée obscurcie
Découvre un nouvel horizon.
Les dogmes antiques s'affaissent ,
Les barrières du mal s'abaissent ,
Les méchants sont démuselés ,
La tempête au loin s'amoncelle
Et la société chancelle
Sur ses fondements ébranlés.

Raffermissa sa base tremblante ,
Change la tente vacillante ,
Qui nous sert d'abri passager ,
En monument impérissable
Qui ne porte plus sur le sable
Et qui puisse nous protéger ;
Où les grands et les petits s'aiment ,
Où, sous les rayons d'un beau ciel,
Des peuples tranquilles essaient
Comme dans une ruche à miel.
Que la liberté , ton image ,
Déchirant enfin le nuage ,
Descende du ciel comme toi ;
Et de l'équité fraternelle
Inaugurez l'ère éternelle
Sur notre monde plein d'effroi !

LE PONT DU GARD;

par le même.

I.

Salut, vieil aqueduc, au sublime portique,
Père nourricier de la Nîmes antique:
Je te salue au moins pour la centième fois!
J'aime d'aller m'asseoir sur tes hautes arcades,
D'entendre murmurer en songe tes cascades
Et de me reposer à l'ombre de tes bois!

II.

Je rêve aux temps lointains, où, dans la vaste enceinte
De notre Némausus, à la grandeur éteinte,
Des rivages d'Uzès tu versais les flots purs;
Où tes eaux bouillonnaient dans notre amphithéâtre,
Nos thermes, nos forums, nos fontaines d'albâtre,
Et répandaient partout la fraîcheur dans nos murs.

III.

Maintenant dans tes flancs niche l'oiseau de proie
Et la noire corneille en longs girons tournoie
Sur ton sommet superbe , élançé dans les airs.
L'étranger te visite en passant , et t'admire ,
Comme ces grands debris de l'antique Palmyre ,
Que l'Orient recèle au fond de ses déserts.

IV.

Tu bravas la fureur des Goths et des Vandales ;
Le temps n'a pu ronger et dissoudre tes dalles :
Depuis plus de mille ans tu n'as pas chancelé.
L'impétueux Gardon dans sa course t'assaille ;
Et tandis que, sous toi, la montagne tressaille ,
Tu supportes ses chocs sans en être ébranlé.

V.

C'est que tu fus bâti pour charrier un fleuve ,
Où toute une cité d'âge en âge s'abreuve.
Tu plonges dans le roc ton fondement altier ,
Tu saisis dans tes bras le bord qui te surplombe ,
Et, pour te démolir , il faudrait une trombe ,
Qui bouleverserait le vallon tout entier.

VI.

Le temps respecte en toi, par un pieux hommage,
D'un illustre passé la magnifique image :

Loin de te dégrader, l'âge te rajeunit.
Cent générations, en acclamant ta gloire,
Pour immortaliser leur fragile mémoire
Ont incrusté leurs noms sur ton front de granit.

VII.

Oh ! comme on est ému, lorsque tu te dessines
Pour la première fois entre tes deux collines,
Et qu'après un détour, à l'œil du spectateur,
Dans un panorama de sites pittoresques
Se montrent tout à coup les trois rangs gigantesques
De tes arcs suspendus à cent pieds de hauteur !

VIII.

Le voyageur surpris, pour t'admirer, s'arrête.
Le regard se fatigue à mesurer ton faite.
De grâce et de grandeur quel mélange savant !
Ton portique léger aux belles galeries
Semble un frêle tissu de fines broderies
Qui va se déchirer au premier coup de vent.

IX.

Lorsque le jour décroît, tes grandissants décombres
Jonchent au loin le sol de leurs immenses ombres.
Non, dans le monde, non, tu n'as pas de rival !
Sur ton couronnement la foule se promène.
Tu portes le cachet de la grandeur romaine,
Et de tes triples ponts tu domines le val.

X.

Comme pour te parer et célébrer ta fête ,
Le printemps de ses fleurs te couronne la tête :
Ta beauté de l'artiste inspire les pinceaux.
Le temps jette sur toi sa pourpre vénérable,
Et tu paraîs encor deux fois plus admirable ,
Quand le soleil couchant colore tes arceaux.

XI.

Rien ne trouble la paix de ta grandeur sereine,
Si ce n'est les soupirs du ramier sur le chêne
Et le chant du pasteur à la cime des mouts.
Le désert t'environne ; à peine sur la route
Quelques chars en passant font résonner ta voûte,
Et l'errant bohémien bivaque sous tes ponts.

XII.

Dans un morne silence , on croit ouïr en songe
Le temps creuser les blocs de tes piliers qu'il ronge ;
La montagne gémir, lasse de te porter ,
Et les siècles anciens , d'une aile fugitive ,
Passer en murmurant, comme une ombre plaintive,
Sur ton fier frontispice , où l'on n'ose monter.

XIII.

Nos Arènes, tes sœurs, sont plus dignes d'envie ;
Dans leur flanc colossal circule encor la vie :

Dès que leur porte s'ouvre, en tourbillons épars,
La foule, envahissant leur enceinte profonde,
Jusqu'aux plus hauts gradins de ses flots les inonde
Et l'on se croit encore au siècle des Césars !

XIV.

Toi, tu pleures tes eaux depuis longtemps taries,
Et, par delà tes monts, sur les vertes prairies,
Tu regardes en vain si tu les vois venir.
Le temps a démoli les arcades lointaines,
Qui d'Eure t'amenaient les limpides fontaines,
Et tu n'es aujourd'hui qu'un brillant souvenir.

XV.

Mais le Nimois n'a pas oublié son vieux père;
Sa Tour-Magne elle-même à son cœur est moins chère:
Tous les ans avec joie il vient te visiter.
Ce ne sont sur tes prés que banquets et quadrilles,
Sur la pelouse en fleur courent les jeunes filles,
Et tu te réjouis, en te voyant fêter.

XVI.

Conduis-nous un torrent de quelque grand rivage
Où nous puisions enfin un abondant breuvage
Et qui de notre ciel rafraîchisse l'ardeur.
Soutiens nos arts mourants; à larges flots arrose
Nos jardins desséchés, où se flétrit la rose,
Et rends à Némausus son ancienne splendeur !

TRADUCTION

DE

L'ODE D'HORACE : A LA FORTUNE ;

par M. Irénée GINOUX ,

Associé-résident.

Du riant Antium ô puissante déesse ,
Toi qui peux élever du fond de la détresse
Au faite enivrant des grandeurs ;
Qui changes d'un regard la face des batailles ,
Et soudain convertis en tristes funérailles
La gloire des triomphateurs ,

C'est toi qu'un laboureur poursuit de sa prière ,
Tremblant de sa moisson que tu fasses litière ;
Et c'est toi, maîtresse des flots,
Toi qu'un navigateur audacieux supplie ,
Lorsque , sur son vaisseau parti de Bithynie ,
Il court la mer de Carpathos.

Le Scythe vigabond et le farouché Dace ,
Les peuples, les cités, jusqu'à l'altière race

Du Latium , craignent ta loi.
Tyrans dans leur palais , mères des rois barbares ,
Ont connu tour à tour les caprices bizarres
Et savent qu'il dépend de toi ,

Du revers de ton pied , d'abattre leur colonne ,
D'ameuter leurs sujets et de briser leur trône
A ce cri deux fois répété :
Aux armes ! Devant toi , suppôt de ta justice ,
Marche, les pleines mains d'instruments de supplice,
La cruelle Nécessité.

Là, sont d'énormes clous ; là, le coin redoutable ;
Là, c'est le plomb fondu, le croc inexorable
Qui traîne un cadavre à l'égout.
L'Espérance te suit. Aussi rare que franche ,
La Fidélité seule , avec sa robe blanche ,
Ose t'accompagner partout ;

Même lorsque des grands tu quittes les demeures ,
Même lorsque du deuil viennent les longues heures.
Mais la foule des courtisans ,
Objet de tes faveurs , la parjure matrone
A ton joug de malheur lâchement t'abandonne ,
Et tu n'as plus de partisans .

Ils ont bu cependant ton vin jusqu'à la lie !
Fortune , en ce moment son peuple te confie
César, qui va partir demain ,
Pour chercher les Bretons aux limites du monde ;
Veille sur lui , Fortune ; en même temps seconde
L'épouvante du nom Romain ,

Que notre jeune armée en Orient promène
Des rivages du Nil à la mer indienne.

De nos fratricides fureurs
Nous voudrions cacher les honteuses blessures !
De quel crime avons-nous conservé les mains pures,
Hélas ! dans ces temps de malheur ?

Et quels sont les autels sauvés du sacrilège !
Est-il un seul fléau duquel , par privilège ,
Nous n'ayons pas été frappés ?
Nos fers sont émoussés ; mais la forge s'allume :
Que le Parthe et l'Arabe , à la nouvelle enclume ,
Trouvent nos glaives retrempés !



ÉTUDE SUR LE CHOLÉRA

Théorie sur la manière dont le fléau distribue ses coups
dans les localités qu'il ravage;

Application de cette théorie à la mortalité cholérique due aux
quatre épidémies que la ville de Nîmes a subies;

Par M. D. DELOCHE,

Membre-resident.

L'épidémie cholérique qui a commencé de parcourir l'Europe en 1865, et qui ne l'a pas encore quittée, n'y a pas fait, généralement, autant de ravages que les épidémies précédentes. Ses atteintes ont été, en outre, moins soudaines, et ses effets moins rapides, quand ils ont été funestes. La maladie, étant devenue moins brusque à son début et plus lente dans son cours, a pu être mieux étudiée; les médecins et les savants ont multiplié leurs observations et leurs expériences et en ont soumis les résultats, à mesure qu'ils les ont obtenus, à l'appréciation des juges compétents. Pendant les cinq derniers mois de l'année 1865, il n'est pas un numéro des *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences qui ne contienne quelque note, quelque lettre ou quelque mémoire sur les symptômes du choléra, les traces qu'il laisse dans les corps de ses victimes, les moyens de s'en préserver ou de s'en guérir, ce qu'il est en lui-même et la manière dont il se propage. Ces communications ont

continué pendant l'année 1866 et elles continuent encore; car, malheureusement, elles sont toujours de circonstance.

Quel a été jusqu'à ce jour le produit de tant et de si constants efforts? La médecine est-elle aujourd'hui mieux armée qu'autrefois contre cet ennemi mystérieux qui frappe à l'improviste et mortellement, pour peu qu'on laisse les blessures s'invétérer? La science, de son côté, a-t-elle surpris le secret de ses apparitions et de ses attaques? Telle est la double question que nous nous sommes proposé d'examiner.

A ceux qui s'étonneraient que l'idée ait pu nous en venir, nous ferions remarquer que les travaux des médecins et des savants ne se font pas uniquement pour les Facultés et les Académies, mais qu'ils sont aussi destinés au public, qui reste en dehors du sanctuaire. Faisant partie de ce public, il nous était permis de prendre connaissance de ce qui vient à son adresse; et, pour accomplir la tâche que nous voulions entreprendre, il ne nous fallait aucune aptitude spéciale. Tout se réduisait, en effet, à extraire quelques passages soit des *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences, soit des monographies des épidémies cholériques qui ont sévi dans des localités particulières, et à accompagner ces extraits de quelques-unes de ces réflexions sans prétention scientifique qui peuvent se présenter à tout le monde. On aurait donc tort, ce nous semble, de nous appliquer le vers de Boileau :

Mais vous, pour en parler, vous y connaissez-vous? .

En fait de monographies du choléra, nous avons sous la main tout ce qu'il est possible de désirer; car

aucune des quatre épidémies qui ont éclaté sur divers points de l'Europe n'a été épargnée à la ville de Nîmes, et les effets qu'elles y ont produits ont été, chaque fois, soigneusement recueillis par l'administration municipale.

Indépendamment de ces détails statistiques, la première épidémie, celle qui a désolé la France de 1832 à 1835, est l'objet d'un rapport qui fut présenté au Conseil municipal par MM. Girard et Fontaines. Ces deux signatures, l'une, d'un administrateur qui a une place à part dans les annales de la municipalité nîmoise; l'autre, d'un praticien consommé dans l'art médical, garantissent trop bien la valeur de l'ouvrage, pour qu'on puisse exciter la moindre surprise en l'appelant un modèle de précision, de clarté et de bon sens.

M. le docteur Tribes a décrit dans deux estimables mémoires l'épidémie de 1849 et celle de 1865, sur laquelle M. le docteur Mazel a publié également une intéressante notice.

Ces études locales, qui marquent les traces du fléau dans chacun de ses passages à travers la ville de Nîmes, jointes aux *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences, qui nous les montrent sur divers points de la France et de l'Europe, nous fournissaient, et au delà, tous les éléments du travail dont nous avons conçu la pensée. Mais, le hasard ayant mis sous nos yeux un résumé de l'histoire du choléra dans la Savoie, nous avons cru qu'il y aurait quelque intérêt à rapprocher des effets cholériques produits autour de nous ceux qui ont été observés dans un pays si différent du nôtre.

Entouré de tous ces documents, nous ferons d'abord

l'inventaire de nos connaissances actuelles sur les moyens d'éviter le choléra ou de nous délivrer de ses étreintes, pour voir de combien s'est augmenté, dans ce dernier temps, le dépôt que le passé nous avait transmis. Nous exposerons ensuite ce que l'on sait ou ce que l'on pense de la cause de cette étrange maladie et de la manière dont elle se propage.

Ce que notre travail renferme d'original est relatif à la question de la propagation du choléra. En traitant cette question, nous présenterons quelques idées qui nous sont propres et d'après lesquelles il est possible de décrire d'avance la manière dont le fléau aura distribué ses coups dans certaines localités, après plusieurs épidémies, et même de déterminer, pour les divers quartiers de ces localités, les conditions atmosphériques dans lesquelles ils sont le plus ou le moins exposés à ses ravages.

I.

Première question, et la plus importante : Connait-on, à l'heure qu'il est, un spécifique qui enraye le choléra comme le quinquina coupe la fièvre intermittente ? A défaut d'un remède souverain, possède-t-on, du moins, un mode de traitement dont le succès soit à peu près certain, toutes les fois que les caractères morbides se dessinent nettement et sans complication, comme, par exemple, quand on a affaire à une simple fluxion de poitrine ?

Ainsi qu'on devait s'y attendre, les remèdes n'ont pas manqué. Il est venu de tous côtés des donneurs de recettes. Mais, malgré l'avalanche de découvertes qui a traversé l'Académie des sciences, les cent mille francs du legs Bréant sont encore intacts; ce qui prouve que l'antidote du choléra est encore inconnu.

Quant aux modes de traitement employés pour lutter contre la maladie, il y en a deux, très rationnels l'un et l'autre, mais diamétralement opposés entre eux. L'un cherche à expulser du corps le principe du mal, en favorisant les évacuations; l'autre s'efforce de détruire ce principe sur place, en empêchant les évacuations de se produire. Chaque méthode a, d'ailleurs, ses partisans convaincus: «Plusieurs médecins distingués, dit un mémoire des *Comptes-rendus*, soutiennent que chercher à arrêter la diarrhée, toutes les fois que l'influence cholérique s'y mêle, c'est précipiter la crise (1)». — «Arrêtez la diarrhée, dit un autre mémoire du même recueil, et vous arrêterez le choléra (2)». En conséquence de ces deux systèmes, il y a des médecins qui prescrivent les vomitifs et les purgations, pendant que d'autres médecins les condamnent.

Il ne nous appartient pas et nous n'avons nulle intention de nous établir juge entre les deux systèmes. Nous n'avons voulu que constater leur emploi simultané, pour en conclure que chacun d'eux a réussi et échoué, puisque chacun d'eux est en même temps préconisé et proscrit.

(1) *Comptes-rendus*, tome LXI, page 558.

(2) — — — 556

La médecine des symptômes, c'est-à-dire celle qui cherche à les faire disparaître, emploie, pour atteindre son but, des substances extrêmement variées : l'alcool, l'opium, la belladone, l'aconit, les acides, les alcalis, les sels métalliques, tout un arsenal de poisons. Tous ces remèdes réussissent et ils échouent tous, suivant les circonstances, comme les deux systèmes de traitement dont nous venons de parler : « Dans toutes les épidémies, dit M. Velpeau, dans la violente épidémie de 1832, comme dans celles de 1849 et de 1854, plus de la moitié des cholériques ont guéri par les médications les plus opposées et les plus variées » (1).

Celle qui a les préférences de l'illustre praticien est des plus simples : « Souvent, très-souvent, dit-il, quelques symptômes, peu graves en apparence, se montrent : de la diarrhée, des coliques, des nausées, quelques vomissements, quelques jours ou au moins quelques heures avant le début violent du mal. Alors, versez trois ou quatre gouttes de laudanum sur un morceau de sucre que vous avalerez avec une cuillerée d'eau ; répétez cette dose toutes les heures ou toutes les deux heures. Si les accidents persistent, ajoutez-y, en cas de diarrhée fréquente, de six à dix gouttes de la même teinture dans un quart de lavement amidonné, deux ou trois fois le jour, des boissons douces, légèrement toniques ou diffusibles, et vous aurez, en général, le temps de guérir ou d'attendre le médecin » (2).

Les bons effets que M. Velpeau fait espérer de l'usage du laudanum pour arrêter le mal à son début,

(1) Comptes-rendus, tome LXI, page 558

(2) — — page 726.

M. le docteur Lisle, médecin de l'Asile des aliénés de Marseille, les a obtenus en administrant le sulfate de cuivre à petites doses. Avec ce médicament, donné le plus près possible du commencement de la maladie, M. Lisle a guéri soixante-dix-huit fois sur cent » (1).

Ce qui vient d'être dit de l'emploi du laudanum ou du sulfate de cuivre pourrait être répété, sur la foi de divers médecins, de l'alcool, de l'arsenic, de la belladone, de l'ammoniaque, de l'acide sulfurique, des sels de mercure; en un mot, de toutes les substances plus ou moins vénéneuses que nous avons citées. Tous ces remèdes triomphent du choléra, quand il commence; tous sont impuissants, quand on lui a laissé faire quelque progrès : « Quand le choléra est déclaré, dit M. Velpeau, il faut peu compter sur les remèdes actifs donnés à l'intérieur, par la raison que, d'ordinaire, ils ne sont point absorbés. La faculté du système absorbant est alors, à peu près, complètement éteinte » (2).

Ce qui est à noter, dans ce que nous venons de dire des modes de traitement et des remèdes employés contre le choléra, c'est que, d'ordinaire, il s'écoule, entre l'apparition des premiers symptômes et l'attaque violente du mal, un intervalle plus ou moins long pendant lequel la maladie cède facilement soit à la médecine des évacuants, soit à la médecine des symptômes, mais passé lequel l'un et l'autre système n'ont aucune efficacité. Cet intervalle a été appelé la période *prémonitoire*, parce qu'elle avertit du moment où les

(1) Comptes-rendus, tome LXI, page 718.

(2) — — — page 727.

remèdes guérissent. L'existence de cette période est un fait parfaitement constaté (1) et on peut le regarder comme une règle générale. Mais cette règle a ses exceptions, comme toutes les autres, exceptions qui constituent ce que l'on nomme les cas *foudroyants* et qui sont peu nombreuses, puisqu'il n'y en a guère que 5 ou 6 pour 100 cas ordinaires.

Ce n'est pas seulement pour les individus, considérés isolément, qu'il y a une période prémonitoire du choléra. Il y en a une aussi pour les populations prises en masse. En effet, quand le fléau sévit dans une ville, les malaises avant-coureurs, ce qu'on appelle la *cholérine*, en employant un diminutif du nom du choléra, se font sentir dans les localités non encore envahies. Dans une même ville, il y a des quartiers, des rues, un côté ou des maisons d'une rue qui souffrent de la cholérine, pendant que d'autres quartiers, d'autres rues, l'autre côté ou d'autres maisons de la même rue sont en proie au choléra (2). La cholérine est alors le choléra dans son état naissant ou dans sa première période, sa période prémonitoire (3).

Un second point aussi bien constaté que l'existence de la période prémonitoire, c'est que tout le monde n'est pas accessible au choléra, au même degré. La prédisposition à cette maladie, qui affecte les organes digestifs, augmente avec tout ce qui affaiblit ces organes. Or, les causes d'affaiblissement des organes digestifs sont de deux sortes. Les unes sont naturelles, les autres accidentelles. Les causes naturelles se résument

(1) Comptes-rendus, tome Lxi, page 518.

(2) — — page 553.

(3) — — page 519.

dans la faiblesse de constitution de l'individu, qui tient généralement à son âge trop jeune ou trop vieux. Les causes accidentelles sont celles qui viennent du dehors ébranler par moments l'organisation. Parmi ces dernières, il faut comprendre, en premier lieu, les circonstances climatiques qui prédisposent aux maladies intestinales, et, en second lieu, les secousses morales ou physiques, telles que les émotions fortes ou les sensations vives, les écarts de régime et les excès de tout genre.

La prédisposition au choléra dans les âges extrêmes de la vie est mise en pleine lumière par la statistique. Par exemple, l'épidémie de 1865 a occasionné à Nîmes 132 décès cholériques, qui sont répartis comme il suit, par rapport à l'âge des victimes :

| | | |
|----------------------------------|----|--------|
| Enfants au dessous de 5 ans..... | 3 | décès. |
| Individus de 5 à 15 ans..... | 7 | — |
| — de 15 à 20 ans..... | 2 | — |
| — de 20 à 40 ans..... | 35 | — |
| — de 40 à 60 ans..... | 55 | — |
| — au dessus de 60 ans..... | 30 | — (1). |

Si, d'après ces nombres de décès et d'après la population de chaque âge, on cherche les nombres de décès par 10,000 individus, on trouve les résultats suivants :

(1) Rapport de M. Tribes sur l'épidémie cholérique qui a régné à Nîmes, en 1865.

| AGE. | NOMBRES DE DÉCÈS. | POPULATION PAR AGE. | NOMBRES DE DÉCÈS PAR 10,000. |
|----------------------|-------------------------|------------------------|------------------------------------|
| De 0 à 5 ans..... | 3 | 6,284 | 5 |
| De 5 à 15 ans..... | 7 | 10,854 | 6 |
| De 15 à 20 ans..... | 2 | 5,142 | 4 |
| De 20 à 40 ans..... | 35 | 17,139 | 20 |
| De 40 à 60 ans..... | 55 | 11,997 | 46 |
| De 60 et au dessus.. | 30 | 5,713 | 50 |

D'après ce tableau, la mortalité due au choléra qui a régné à Nîmes en 1865 aurait été la plus faible pour les individus de 15 à 20 ans. A partir de ce terme, elle aurait augmenté continuellement avec l'âge, mais cette augmentation continue n'aurait pas existé pour les âges inférieurs à celui de 15 à 20 ans. La mortalité aurait été plus faible pour les enfants au dessous de 5 ans que pour les individus de 5 à 15 ans.

Il est tout simple que la mortalité cholérique ait augmenté avec l'âge, à partir d'un certain terme de la vie et que les vieillards aient été plus frappés que les jeunes gens. Mais ce qui est contraire à toutes les prévisions, c'est que les enfants au dessous de cinq ans aient mieux résisté au mal que des enfants rendus plus forts par quelques années de plus. Cette anomalie tient à ce qu'on n'a compté comme décès cholériques que les décès enregistrés avec la mention de choléra proprement dit ou de cholérine bien caractérisée. Or, il faut un certain ensemble de symptômes pour faire reconnaître l'une ou l'autre de ces deux périodes de

la maladie, et il est à croire que les enfants du premier âge cèdent aux toutes premières atteintes du mal, à celles qui ne se trahissent que par des symptômes isolés. C'est l'idée qu'exprimèrent MM. Girard et Fontaines, quand ils arrivèrent, en 1835, au même résultat anormal : « Nous devons faire remarquer, dirent-ils à cette occasion, qu'il peut et doit y avoir erreur dans cette appréciation. Les gens pauvres tiennent malheureusement peu de compte des maladies de leurs jeunes enfants. Rarement un médecin est appelé pour eux. Leur mort, arrivée d'une manière plus ou moins prompte, est attribuée à l'effet de la dentition ou à des attaques de vers, quels qu'aient été d'ailleurs les symptômes de la maladie. Le choléra peut donc en avoir moissonné un assez grand nombre d'une manière inaperçue et sans que les tableaux de l'état-civil en aient fait mention ».

Pour vérifier cette opinion, autant que nous pouvions le faire, nous avons fait le relevé de tous les décès qui, pendant le mois d'octobre 1865, alors que l'épidémie sévissait avec le plus de violence, sont survenus, à Nîmes, à la suite d'une affection quelconque des voies digestives. Nous avons trouvé 123 décès de cette nature, que nous avons répartis par catégories d'âge ; et, en rapportant le nombre de décès, dans chaque catégorie, à la population qu'elle renferme, nous avons formé le tableau suivant :

*Mortalité par catégories d'âge, pendant le mois
d'octobre 1865.*

| AGE. | POPULATION PAR AGE | NOMBRE de DECES CHOLÉRIQUES | NOMBRE DE DECES CHOLÉRIQUES par 10,000 | NOMBRE de DECES ORDINAIRES | NOMBRE DE DECES ORDINAIRES par 10,000 |
|------------------------|-----------------------|-----------------------------------|--|----------------------------------|---|
| Au dessous de 6 ans | 7,446 | 32 | 43 | 29 | 39 |
| De 6 à 10 ans . . . | 5,541 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| De 11 à 20 ans . . . | 10,397 | 5 | 5 | 9 | 9 |
| De 21 à 30 ans | 9,255 | 8 | 9 | 12 | 13 |
| De 31 à 40 ans | 7,770 | 12 | 16 | 10 | 13 |
| De 41 à 50 ans | 6,318 | 10 | 16 | 7 | 11 |
| De 51 à 60 ans | 5,027 | 23 | 46 | 13 | 25 |
| De 61 à 70 ans | 3,428 | 19 | 55 | 12 | 35 |
| De 71 à 75 ans | 972 | 6 | 62 | 5 | 52 |
| Au dessus de 75 ans. | 974 | 7 | 72 | 10 | 109 |

D'après cette manière de compter les décès cholériques, la mortalité due au choléra pendant le mois d'octobre 1865 aurait été, comme on le voit par la troisième colonne du tableau qui précède, la plus petite pour les enfants de six à dix ans; et, à partir de ce terme, elle aurait augmenté d'une manière continue dans les deux sens, ainsi qu'on devait s'y attendre.

Les deux dernières colonnes du tableau sont relatives à la mortalité due aux maladies ordinaires. Les nombres qu'elles renferment, calculés de la même manière que ceux des deux colonnes précédentes, montrent que la mortalité ordinaire a subi la même loi que la mortalité cholérique, eu égard aux divers âges de la vie, et que par conséquent, de quel-

que nature qu'aient été les maladies, on a d'autant mieux résisté à leurs atteintes qu'on a eu à leur opposer un tempérament plus vigoureux.

Si nous voulions maintenant étudier les causes accidentelles d'affaiblissement des organes digestifs, ce n'est pas à la statistique qu'il faudrait demander des renseignements. Elle n'aurait rien à nous apprendre. Il faudrait interroger l'observation particulière, qui nous répondrait par des faits tout aussi concluants.

Le premier qui se présente, c'est que le choléra ne se manifeste guère dans nos pays qu'à l'époque des chaleurs, alors que les dérangements d'entrailles sont, pour ainsi dire, endémiques.

On peut noter ensuite, comme preuve de l'influence des causes accidentelles, le petit nombre de victimes que fait le choléra partout où on prend les précautions nécessaires pour s'en garantir. A Nîmes, en 1865, les établissements d'instruction publique ou de bienfaisance n'ont compté, à eux tous, qu'un seul décès cholérique. Il a eu lieu dans l'orphelinat de la *Providence*. Il n'y en a pas eu un seul dans l'*Hospice de la Vieillesse*. La *Maison centrale* en a eu trois. Ces trois décès avec celui de l'orphelinat de la *Providence*, sont les seules exceptions à l'immunité absolue dont ont joui les réunions d'individus soumis à des règles communes, immunité qui ne s'explique que par la régularité de vie qui leur est imposée en tout temps et qui devient plus rigoureuse en temps d'épidémie.

A l'appui de cette explication nous avons à rapporter un fait assez remarquable : A l'École normale de Nîmes, quelques affections gastro-intestinales, d'une gravité assez inquiétante, se manifestèrent chez plu-

sieurs élèves, à l'époque de la plus grande intensité de la dernière épidémie. Immédiatement, les crudités et la charcuterie furent bannies du régime alimentaire, une ceinture de flanelle fut donnée à chaque élève et une terrine de chlorure de chaux fut placée dans les latrines. Ces mesures suffirent pour faire disparaître, comme par enchantement, toute menace de choléra.

Les observations particulières que nous venons de citer et les détails de statistique dans lesquels nous étions entrés auparavant concourent à démontrer que la résistance à l'action cholérique est d'autant plus grande que les organes de la digestion sont naturellement en meilleur état et mieux préservés contre les influences exceptionnelles.

Voilà déjà trois faits importants qui sont bien établis : premièrement, l'existence d'une période *pré-moitoire* pour les localités et pour les individus ; en second lieu, la possibilité de se mettre à l'abri du mal, à l'aide de quelques précautions hygiéniques, pourvu toutefois que la constitution s'y prête, et enfin la facilité avec laquelle on se débarrasse de la maladie, si on se hâte d'y porter remède.

Il y a un quatrième point à discuter, celui de savoir si le choléra est contagieux, c'est-à-dire s'il se transmet au contact comme la peste ou la gale. Cette question est aujourd'hui résolue, et elle l'est négativement. C'est ce que démontrent les expériences que nous allons rapporter :

On a mêlé à la nourriture d'un certain nombre de souris des petits morceaux de papiers à filtre trempés dans le liquide intestinal des cholériques, puis desséchés ; et aucune d'elles n'a manifesté de

symptômes morbides (1). Des lapins, des poules, des pigeons, des sangsues ont été soumis au même régime, et rien n'a indiqué qu'aucun de ces animaux en ait souffert (2). Mais ce qu'il y a de plus concluant, ce sont les expériences auxquelles des hommes se sont soumis. Il s'en est rencontré qui n'ont pas craint de se revêtir des habits des cholériques, de se couvrir de leur linge, de se coucher dans leurs lits, de prendre à l'intérieur leurs produits liquides; et tout cela, ils l'ont fait impunément (3).

Après de pareilles épreuves, on ne doit pas s'étonner que la mortalité cholérique, parmi les personnes qui, par profession, séjournent auprès des malades, ait été nulle, en 1865, comme le constate le travail de M. Tribes : « Aucun médecin, lit-on dans ce travail, aucun prêtre, aucun pasteur, aucune sœur de charité, aucun infirmier, aucune religieuse garde-malade n'est comprise au nombre des personnes décédées ».

Que faut-il de plus pour croire que le choléra ne passe pas d'un individu malade à l'individu sain qui le touche, et qu'on peut, par conséquent, sans craindre de prendre son mal, aller auprès d'un cholérique et lui donner tous les soins que son état réclame ?

Loin de nous la pensée de vouloir rabaisser le mérite de ces généreux dévouements que fait éclore l'amour de Dieu, l'amour de l'humanité ou l'amour de la science, et dont un auguste exemple a excité naguère l'admiration de la France entière. Les natures d'élite

(1) Comptes-rendus, tome LXI, page 1033

(2) — — page 1053.

(3) — — page 756.

qui obéissent à ces nobles inspirations n'ont que faire de nos raisonnements. Elles se portent d'instinct là où il y a des souffrances à soulager ou des découvertes à faire. Mais s'il était bien prouvé que le choléra ne se transmet pas au contact des malades, on verrait peut-être se joindre aux secours que leur apporte l'élan du cœur ou de l'esprit ceux qu'en éloigne le sentiment de la conservation personnelle. A ce point de vue, la question qui nous occupe mérite la plus grande attention et il convient de l'examiner sous toutes ses faces.

Est-il bien vrai qu'il n'y ait aucun danger à s'approcher des cholériques ? Les expériences des savants ne sont-elles pas démenties par une observation que tout le monde a faite, à savoir, que, très souvent, plusieurs décès cholériques se succèdent à des intervalles très rapprochés dans la même maison ? D'un autre côté, si aucune des personnes qui ont séjourné, à Nîmes, auprès des cholériques n'a succombé, cette exception a-t-elle été observée partout ailleurs, et n'apprend-on pas au contraire, de temps à autre, que des médecins ont péri victimes de leur zèle ?

La succession de plusieurs décès cholériques dans la même maison ne saurait être contestée. Il est également vrai que plus d'un médecin est mort en combattant l'épidémie. Mais ces accidents peuvent facilement se concilier avec les résultats non moins certains des expériences et des observations que nous avons décrites. En effet, on peut remarquer d'abord que si, ailleurs qu'à Nîmes, il y a eu des décès cholériques parmi les personnes qui se sont mises en contact plus ou moins prolongé avec les malades, on n'a observé nulle part que la mortalité ait été plus grande dans cette catégorie d'individus que dans toute autre. Or, nul n'est allé

jusqu'à prétendre que la communication avec les cholériques fût un préservatif contre le choléra. Après cela, il est possible qu'il existe une atmosphère infectieuse dans la maison où un cas de choléra s'est déclaré, et que, parmi les personnes qui en subissent l'influence, il s'en trouve plusieurs qui n'y résistent pas. L'existence de cette atmosphère expliquerait la multiplicité des décès cholériques dans la même maison, et même la mort de quelques unes des personnes qui n'y viennent que pour apporter aux malades des soins ou des consolations, sans contredire les expériences qui prouvent directement la non transmissibilité du choléra par le contact.

Qu'importe, dira-t-on peut-être, que le mal ne soit pas transmis par le malade, s'il peut venir d'une atmosphère qui se forme autour de lui? Le résultat étant le même, on ne saurait prétendre qu'on peut, sans danger, s'approcher des cholériques. Non, le résultat n'est pas le même; car il suffit de chasser ou de détruire l'atmosphère infectieuse pour que tout danger disparaisse. C'est ce qui se pratique dans les hôpitaux, où l'on a soin d'aérer et de désinfecter les salles, c'est-à-dire d'en chasser ou d'y détruire les atmosphères empoisonnées qui auraient pu s'y former. Ces mesures expliquent pourquoi on n'a compté aucun décès parmi les personnes qui, dans ces établissements, sont employées au service des malades, tandis que plusieurs cas se sont succédé dans les maisons particulières où l'on n'a pas usé des mêmes précautions.

Nous avons terminé l'inventaire médical que nous nous étions proposé de faire de nos connaissances actuelles sur les symptômes du choléra et sur les moyens de nous en préserver ou de nous en guérir.

Cet inventaire ne contient que les quatre articles suivants :

1^o Le choléra annonce son arrivée par des malaises d'estomac ou d'entrailles qui se font , plus ou moins, sentir à tout le monde ;

2^o On est à peu près sûr de lui échapper, si, étant d'ailleurs dans un état satisfaisant de santé, on est assez avisé pour introduire, au besoin, quelque amélioration ou quelque réforme dans sa manière de vivre ;

3^o Dans le cas où l'on viendrait à être saisi par le mal, il y a vingt-quatre à parier contre un que les symptômes ne s'aggraveront que peu à peu, et il est presque certain qu'on s'en débarrassera, si on se hâte d'y porter remède ;

4^o Il n'y a nul danger à communiquer avec les cholériques, pourvu que la maison où ils se trouvent ait été convenablement aérée et désinfectée.

Voilà tout ce que nous savons aujourd'hui sur les symptômes avant-coureurs du choléra et sur les moyens de nous préserver ou de nous guérir de cette maladie. Y a-t-il, dans tout cela, quelque chose de nouveau ? Non, car les quatre articles de notre inventaire ont été enregistrés chaque fois que le choléra s'est déclaré en Europe, et dans tous les lieux où il s'est déclaré. Cette uniformité dans l'action du mal et dans la manière de l'éviter ou de le combattre est attestée et par les mémoires de l'Académie des sciences que nous avons cités et par les monographies écrites en divers lieux et à diverses époques.

Prenons, pour premier exemple, l'histoire du choléra dans la Savoie, en 1854, la seule fois qu'il s'y est établi. Nous lisons dans ce travail, dû à M. le docteur Guiland, l'un des médecins les plus distingués d'Aix-

les-Bains, que l'influence cholérique s'est fait sentir de la façon la plus générale; que la *diarrhée prémonitoire* a été observée presque toujours, et que l'épidémie a choisi ses victimes, avec une préférence presque exclusive, parmi les gens mal nourris, mal logés ou qui se livraient à des excès. A Aix, en particulier, les personnes qui suivaient un régime convenable ont été épargnées sans exception, à tel point qu'on a pu dire : « Ici, a le choléra qui veut l'avoir ». La médecine des évacuants et celle des symptômes ont été appliquées avec un égal succès. Le premier de ces deux modes de traitement a même offert un cas de guérison qui mérite d'être remarqué, à cause de la simplicité du remède : « Un faucheur, surpris par le mal, se couche auprès d'une fontaine. Il y boit largement, après chaque vomissement, et il se guérit ». — « Enfin, dit le résumé de M. le docteur Guiland, aucune des personnes qui ont approché des cholériques ou qui leur ont donné des soins n'a été atteinte, si ce n'est les parents de quelques uns de ceux qui ont succombé ». Ainsi, en 1854, dans la Savoie, on a constaté : la période prémonitoire pour la localité et pour les individus; l'influence préservatrice d'une bonne hygiène; la facilité des moyens de guérison, au début du mal et l'innocuité des communications avec les cholériques, sauf la succession de quelques décès dans la même maison, succession qui peut être attribuée au défaut de précautions que nous avons indiqué.

Ouvrons maintenant le rapport de MM. Girard et Fontaines, qui a été écrit en 1835, peu de temps après que le nom de *choléra* a été prononcé pour la première fois en France. On y lit d'abord ce passage : « Depuis le mois de janvier de cette année jusqu'au

mois de juillet, l'attention publique fut plusieurs fois occupée par quelques décès très éloignés les uns des autres et occasionnés par des maladies dont la nature avait été jugée suspecte par les médecins. La mort était arrivée après des affections gastro-intestinales profondes, que l'on attribuait volontiers à des imprudences. C'était des diarrhées et des vomissements simultanés, accompagnés de douleurs abdominales plus ou moins aiguës, de crampes et de refroidissement. Dans deux de ces cas, la cyanose avait été apparente et la terminaison fatale très prompte. Mais l'absence de plusieurs des signes caractéristiques du choléra asiatique et surtout l'isolement de ces faits étaient, selon nous, des motifs suffisants pour qu'il ne fût pas permis de déclarer l'épidémie établie dans notre ville ». On ne saurait mieux dépeindre la période prémonitoire, pour la ville de Nîmes, de l'épidémie de 1835, période qui dura six mois, pendant lesquels l'épidémie procéda par des cas très rares ou par des symptômes incomplets.

Le choléra bien accentué se déclare enfin du 25 juillet au 1^{er} août, et voici comment il se comporte : « Le choléra, dit le mémoire que nous analysons, a agi par rapport aux âges comme le font toutes les épidémies. Son action a été d'autant plus énergique qu'elle a rencontré moins de force vitale ».

Les recherches statistiques ayant accusé, pour les enfants au dessous de dix ans, une mortalité relativement très faible, les auteurs du mémoire expriment, comme nous l'avons dit, le soupçon d'une erreur dans l'appréciation des causes des décès pour les enfants de cet âge; et, à l'appui de cette opinion, ils font remarquer que la mortalité totale des enfants au dessous de dix ans a

dépassé, en 1835, la plus grande mortalité qu'ils aient éprouvée pendant les dix années précédentes.

L'influence du régime alimentaire et du genre de vie est constatée en ces termes : « Les réunions de personnes soumises à des règles fixes de régime, de travail, d'habitudes, sont moins exposées à contracter la maladie que d'autres individus placés, en apparence, dans des conditions meilleures, mais qui n'observent pas le même ordre, la même exactitude dans l'emploi de leur temps ou leur conduite habituelle. . . . La mortalité a été de cent cinquante-six sur dix mille parmi les pauvres secourus, tandis qu'elle n'a été que de vingt-quatre sur dix mille parmi les personnes non secourues, qui cependant ne sont pas toutes dans l'aisance ».

Voici maintenant de quelle manière sont signalées la période prémonitoire pour les individus et la facilité de guérison pendant cette période : « Plus de quatre-vingt-dix fois sur cent, le choléra n'est point arrivé d'une manière soudaine et sans avoir été précédé par des dérangements plus ou moins anciens des voies digestives. . . . L'issue de la cholérine n'a jamais été funeste ». Quant à la médication employée, elle est double en 1835, comme en 1865. Il y a la médecine qui fait usage des évacuants en concurrence avec celle qui combat les symptômes, et cette dernière se sert des mêmes remèdes : laudanum, sels métalliques etc.

Enfin la non transmissibilité du choléra au contact, est observée dès cette époque : « Si l'on considère maintenant (nous continuons à citer) la mortalité parmi les personnes employées immédiatement aux soins des cholériques, telles que médecins, élèves en médecine, sœurs de charité, infirmiers, gardes-

malades , inhumateurs , ecclésiastiques , on sera sans doute surpris de l'événement. Il n'y a pas eu, dans cette classe d'individus, un seul décès cholérique ».

Comme on le voit, dès sa première apparition, on a dit, sur les moyens de nous préserver ou de nous guérir du choléra, tout ce qu'on en a dit depuis et, sur ce point, nous n'en savons pas plus aujourd'hui qu'on n'en savait il y a trente années. Nous pourrions ajouter que nous n'en savons pas plus qu'on n'en a su de tout temps ; car, dans les prescriptions de la médecine contre le choléra, il n'y a rien qui ne s'applique à toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine. Le choléra, nous dit-on, attaque de préférence les constitutions débiles. Il en est même de toutes les maladies. Pour se garantir du choléra, il faut être sobre et réglé dans ses habitudes; pour s'en guérir, il faut, dès les premiers symptômes, couper le mal dans sa racine. N'est-ce pas ce qu'il faut toujours faire pour se maintenir dans un bon état de santé, ou pour y revenir quand on en est sorti? N'est-ce pas ce que l'on a conseillé dans tous les temps? On n'apprend rien à personne quand on recommande la sobriété, la régularité de la vie et le calme de l'âme comme les moyens les plus sûrs de prolonger son existence, et on avait dit en grec, bien avant qu'Ovide l'eût dit en latin : « Arrêtez le mal dès son origine ; le remède vient trop tard, quand le mal s'est accru par de longs délais ». Nous n'avons rien de plus pour nous défendre contre le choléra, malgré les efforts persévérants des médecins et leurs observations répétées à toutes les époques et sur tous les points où il s'est manifesté.

Gardons-nous cependant d'accuser la médecine

d'impuissance. Si elle n'a pas découvert de spécifique contre le choléra, c'est qu'il n'en existe point, ou que c'est du hasard seul qu'il faut l'attendre. Elle a fait tout ce qu'on pouvait raisonnablement demander d'elle, en mettant hors de doute cette vérité relativement rassurante : que le choléra n'agit pas autrement que toute autre maladie, et que l'on s'en préserve en usant des mêmes précautions hygiéniques ; qu'il frappe rarement à la manière des apoplexies foudroyantes, mais que, d'ordinaire, c'est peu à peu qu'il envahit les organes ; et enfin que, si l'on commence à sentir ses atteintes, on peut être secouru sans que la santé des autres soit compromise et mis promptement hors de danger par des remèdes qu'on peut toujours avoir sous la main. Les conseils puisés dans ces indications, pour n'être pas nouveaux, n'en sont pas moins utiles et il est nécessaire de les rappeler sans cesse, parce qu'ils sont trop souvent méconnus, quoique personne ne les ignore.

Si la médecine n'a rien trouvé de spécial pour nous préserver ou nous guérir du choléra, la science a-t-elle été plus heureuse dans ses recherches ? Ses expériences, ses observations ont-elles découvert la cause du fléau et la manière dont il se propage ? Nous allons montrer que l'un de ces deux problèmes, le dernier, est complètement résolu, et qu'il ne reste autour de l'autre qu'un léger nuage, qui est sur le point de se dissiper.

II.

Un premier fait qu'il n'est plus possible de contredire, c'est que le choléra voyage avec les personnes qui partent des pays où il règne. Ainsi on ne doute pas que, cette fois, il ne nous soit venu de la Mecque. Les travaux de M. Grimaud de Caux, que l'Académie des sciences a hautement récompensés, nous montrent le fléau partant de la Mecque, passant successivement par Djedda, Suez et Alexandrie, et débarquant à Marseille, le 11 juin 1865 (1). Il est vrai que l'exactitude de ces observations, malgré l'autorité qu'elles ont reçue du suffrage académique, a été contestée. On a nié que l'épidémie se soit déclarée à Marseille peu de temps après l'arrivée des navires sortis du port d'Alexandrie, ou, tout en admettant la coïncidence de ces deux faits, on n'a voulu voir, dans la liaison que M. Grimaud de Caux établissait entre eux, qu'un nouvel exemple du sophisme : *Post hoc, ergo propter hoc*. Mais tant de coïncidences pareilles ont été observées en des lieux si divers qu'il a bien fallu les admettre et regarder l'apparition du choléra comme un *propter hoc* parfaitement logique.

Nous n'avons que l'embarras du choix pour citer des exemples. Nous nous décidons pour les deux sui-

(1) Comptes rendus, tome LXII, page 939.

vants, parce qu'ils sont moins généralement connus que beaucoup d'autres.

Voici, premièrement, la déclaration de la commission médicale d'Aix-les-Bains sur l'origine du choléra dans cette ville, en 1854. Nous la transcrivons textuellement du rapport de M. le docteur Guillard :

« Le 18 juillet, arriva dans notre ville une dame venant de Marseille, où le choléra sévissait avec beaucoup d'intensité. Cette dame offrait, à son arrivée, tous les symptômes d'un choléra grave, qui s'était déclaré chez elle sur le bateau à vapeur de Lyon à Aix. Elle succomba, le 10 août suivant, à une fièvre typhoïde qui avait succédé au choléra. Il est bon de remarquer qu'aucune des nombreuses personnes qui ont donné des soins à cette dame n'a été atteinte par le fléau, et qu'il n'a sévi ni dans la maison ni dans le quartier qu'elle habitait au centre de la ville, dans la rue des Bains. Le premier cas de choléra, parmi les habitants d'Aix, eut lieu, le 24 juillet, chez une marchande de tripes, âgée de soixante-quinze ans, habitant une maison malsaine et encombrée. Cette femme succomba rapidement ».

L'autre exemple a pour garant le témoignage de M. le docteur Carret, médecin des épidémies du département de la Savoie :

« Au mois de septembre 1865, pendant que l'épidémie régnait à Marseille, une jeune fille, domestique dans cette ville, vint se réfugier chez sa mère-nourrice qui habitait un petit village de la Savoie, appelé *Puisgros* et situé à dix kilomètres de Chambéry. Huit jours se passent sans que l'une ou l'autre de ces deux femmes, qui demeuraient seules dans la même maison, éprouve la moindre indisposition. Au bout de ce

temps, le choléra se déclare chez la mère-nourrice, et l'emporte en quelques heures. La fille tombe malade deux jours après ; mais elle se guérit , grâce à une bouteille de rhum qu'elle avait apportée de Marseille. La maladie se répand ensuite dans tout le village. Sur une centaine d'habitants dont il se compose, vingt-trois sont atteints, et neuf succombent malgré la liqueur de la Grande-Chartreuse qu'on met à leur disposition gratuite, peut-être un peu trop tard. Là s'arrêtent les ravages du choléra dans le village de Puisgros et dans la Savoie tout entière, la maladie étant restée concentrée dans ce village, situé à mi-côte d'une haute montagne ».

Comment expliquer les faits dont nous venons de faire le récit sans admettre que c'est la jeune fille qui a apporté le choléra de Marseille à Puisgros ? Avec cette hypothèse, au contraire, tout devient parfaitement clair : Le village de Puisgros, où il n'y avait pas trace de choléra avant l'arrivée de la domestique de Marseille, est infecté par le virus cholérique qu'elle y introduit. Ce virus, renfermé d'abord dans la maison qu'elle habite, tue du premier coup la mère-nourrice qui, très âgée, ne résiste pas à son action, et il ne fait qu'abattre la jeune fille qui, plus robuste, finit par se relever ; puis, répandu par le vent dans tout le village, il y continue ses ravages jusqu'à ce que son énergie soit épuisée.

Nous voilà donc conduits, par le fait de la domestique venue de Marseille à Puisgros, comme nous le serions par celui de la dame arrivant de Marseille à Aix-les-Bains et par une infinité d'autres que nous avons passés sous silence, à entrer dans les vues de M. Grimaud de Caux ; à admettre avec lui que le virus

cholérique est apporté par les voyageurs qui sortent des pays infectés ; que, dans les lieux où ils viennent séjourner, ce virus se dissémine dans l'air atmosphérique, et qu'il pénètre avec lui dans l'intérieur des corps vivants pour y produire les désordres qui caractérisent le choléra. Voyons si cette hypothèse, qui découle si naturellement des faits les plus directs, est vérifiée par l'observation dans toutes les conséquences qu'on peut en déduire.

La conséquence qui se présente la première à l'esprit, c'est que, si le choléra résulte de l'absorption d'une substance vénéneuse, il doit rester quelque chose de cette substance dans les corps des cholériques. C'est en effet ce que confirme l'expérience que nous allons décrire : Nous avons parlé, dans la première partie de cette étude, de souris auxquelles on avait fait avaler des petits morceaux de papier trempé dans les déjections des cholériques et qui n'avaient aucunement souffert de ce régime. Nous sous-entendions que ces déjections étaient fraîches. Alors, en effet, elles sont tout-à-fait inoffensives. Mais il n'en est pas de même quand elles ont vieilli de trois à neuf jours. Au bout de ce temps les déjections des cholériques sont devenues vénéneuses et les souris qui mangent les morceaux de papier qu'on y a trempés meurent ou du moins sont malades en présentant tous les symptômes du choléra. On a soumis à cette épreuve trente-quatre souris. Sur ce nombre, trente ont montré des caractères morbides, douze ont succombé et la dissection a fait reconnaître dans leurs cadavres les lésions organiques que le choléra occasionne (1). Il est donc prouvé qu'il reste

(1) Comptes-rendus, tome LXI, page 718; tome LXII, page 541.

dans le corps des cholériques une partie plus ou moins grande du virus qu'ils avaient absorbé.

Voici une autre conséquence de l'hypothèse du transport du choléra par les voyageurs et de sa propagation par l'air. L'idée de cette conséquence et les développements que lui sont donnés forment la partie de cette étude qui nous appartient en propre. Nous le déclarons tout de suite, afin qu'on ne lui attribue pas l'autorité qu'elle emprunterait à un nom d'auteur connu dans la science et qu'on ne la prenne que pour ce qu'elle vaut par elle-même.

Admettons, nous sommes-nous dit, que ce soient les voyageurs venus des pays où sévit le choléra qui l'apportent avec eux. S'il en est ainsi, les hôtels qui les reçoivent doivent, pendant leur séjour, devenir des foyers d'infection d'où le virus cholérique est emporté par le vent, tantôt dans une direction et tantôt dans une autre. Ces foyers étant ainsi en activité, il peut se faire que les conditions topographiques soient telles que le virus, devenu le jouet du vent, s'accumule en certains endroits pour y former de nouveaux foyers, que l'on peut nommer *foyers secondaires*, pour les distinguer de ceux qui sont nés primitivement dans les hôtels de voyageurs. Ainsi donc, s'il est vrai que les voyageurs apportent le choléra dans une ville, par le seul fait de leur arrivée, il se forme dans les hôtels, et il peut se former, sur certains points de la ville, des foyers d'infection d'où le virus s'échappe sans cesse dans la direction du vent.

La quantité de virus cholérique que le vent emporte à chaque instant de l'un quelconque de ces foyers, soit primitifs soit secondaires, est évidemment d'au-

tant plus grande que le foyer est plus intense et que le vent y puise avec plus de force. Cette quantité de virus est poussée vers tel ou tel quartier de la ville, mais elle n'y pénètre pas tout entière. Il s'en disperse, pendant le trajet, avec l'air qui lui sert de véhicule, une portion d'autant plus considérable que la distance parcourue est plus longue. Le reste arrive sur le quartier, et, là, il se divise en deux parties, dont l'une est réfléchie par les murs, et l'autre, celle qui se présente à l'ouverture des rues, pénètre dans le massif. D'où l'on voit que la quantité de virus cholérique qui, partie d'un foyer quelconque, entre à chaque instant dans le quartier vers lequel le vent la pousse, dépend, premièrement, de l'intensité du foyer et de la force du vent qui l'en a enlevée; deuxièmement, de la distance qui sépare le quartier du foyer d'infection; troisièmement, de la manière plus ou moins efficace, dont le quartier est abrité par ses murs contre les émanations du foyer que l'on considère.

Supposons que, pendant un temps donné, le vent ait soufflé tour à tour dans toutes les directions, et que, dans chacune d'elles, il ait soufflé avec la même persistance et la même force. Dans ce cas, la quantité de virus cholérique qui, pendant le temps donné, est partie de chaque foyer d'infection, est la même dans toutes les directions du vent, et, par suite, la quantité qui est entrée dans chaque quartier ne dépend plus que de la distance du quartier au foyer et de l'efficacité des abris.

Le résultat serait le même, si, dans certaines directions, le vent eût soufflé avec plus de persistance ou plus de force que dans les autres, pourvu que, là ou la persistance a été plus grande ou plus petite, la force

eût été plus petite ou plus grande, de manière à ce que les effets de ces deux variations contraires se fussent compensés.

Dans ces deux cas, l'action du vent ayant été la même dans toutes les directions, les quantités de virus cholérique qui sont parties de chaque foyer d'infection dans toutes les directions sont égales, et, par conséquent, le quartier qui, pendant un temps donné, a reçu le plus de virus cholérique de tous les foyers d'infection, à la fois, est celui qui est le plus près des foyers les plus nombreux ou les plus énergiques et le moins bien abrité contre leurs émanations, et le quartier qui en a reçu le moins est celui qui se trouve dans les conditions contraires.

Mais ces deux cas d'égalité entre les actions du vent dans toutes les directions, et, par suite, entre les quantités de virus cholérique qui, pendant un temps donné, sont parties de chaque foyer d'infection dans toutes les directions du vent, ne sont-ils pas de pures chimères ? Peut-on croire que, dans un temps donné, le vent passera tour à tour par toutes les directions, en conservant la même action dans chacune d'elles ? Non et oui. Non, si le temps donné est de courte durée, comme celui d'une épidémie ; oui, si ce temps est d'une durée assez longue, comme celui de plusieurs épidémies successives. En effet, pendant la durée d'une épidémie, il y a tant de causes accidentelles qui peuvent influencer sur la persistance ou sur la force du vent et faire ainsi varier son action, qu'on ne saurait dire d'avance s'il y aura, ou non, égalité entre les quantités de virus cholérique emportées de tous les foyers dans chaque direction, et que ce qu'il y a de plus probable, c'est que, dans une

direction déterminée, il en partira plus ou moins que si l'action du vent eût été partout la même. Mais précisément parce que les causes qui font varier l'action du vent, dans une direction déterminée, sont purement accidentelles, elles n'agissent pas toujours dans le même sens, et, à chaque épidémie, elles ne produisent pas constamment une augmentation ou une diminution dans la quantité de virus cholérique emportée dans la direction que l'on considère. Pendant une épidémie, c'est une augmentation qu'elles produisent; pendant une autre épidémie, c'est une diminution. Or, après un nombre suffisant d'épidémies, ces augmentations et ces diminutions se sont, à peu près, annulées les unes par les autres. Donc le total des quantités de virus emportées par le vent dans une direction déterminée est à peu près le même que si, pendant la durée de toutes ces épidémies, le vent eût passé tour à tour par toutes les directions en conservant la même action dans chacune d'elles.

En ne faisant dépendre que de l'égalité de l'action du vent l'égalité des quantités de virus parties, pendant un temps donné, des foyers d'infection dans toutes les directions possibles, nous avons tacitement supposé que l'intensité de ces foyers, considérés dans leur ensemble, était demeurée la même pendant le temps que l'on considère. Si l'on imagine que cette intensité ait varié, on n'en arrive pas moins à conclure qu'après un certain nombre d'épidémies, les quantités de virus, parties des foyers d'infection dans toutes les directions possibles, sont devenues égales. Car, les variations de l'intensité des foyers étant tout aussi accidentelles que les variations de l'action du vent, les résultats de ces deux sortes de variations se combinent entre eux pour

produire, pendant chaque épidémie, une augmentation ou une diminution de la quantité totale de virus qui, dans le cours de plusieurs épidémies, part dans une direction quelconque, et se dégage de ces augmentations et de ces diminutions, détruites les unes par les autres.

On peut, en conséquence, prédire quels seront les quartiers d'une ville qui, après un certain nombre d'épidémies, auront reçu le plus de virus cholérique et quels sont ceux qui en auront reçu le moins. Pour faire cette prédiction, on détermine d'abord la place des foyers primitifs d'infection, qui sont les hôtels, et puis la place des foyers secondaires, qui sont les points de la ville où, d'après sa configuration, il doit se produire une accumulation de virus cholérique. Cette double détermination faite, la question est résolue ; car il suffit de choisir les quartiers qui sont le plus rapprochés des foyers les plus nombreux ou les plus énergiques et le moins bien abrités contre leur action, pour avoir les quartiers où il a dû pénétrer le plus de virus cholérique ; et, pour avoir les quartiers où il a dû en pénétrer le moins, il n'y a qu'à prendre ceux qui répondent aux conditions contraires.

Faisons à la ville de Nîmes l'application de cette règle. Les principaux hôtels de voyageurs y sont, comme on sait, situés sur les boulevards. Si on en fait le tour, en partant de la place de *la Bouquerie* et en allant de l'ouest à l'est, par le midi, on rencontre d'abord, à l'ouest, l'hôtel *du Gard* et l'hôtel *Manivet* ; puis, après un intervalle assez considérable, on passe, au midi, devant l'hôtel *du Cheval-Blanc* ; on trouve ensuite, à l'est, l'hôtel *du Luxembourg*, l'hôtel *du Midi* les petits hôtels de la place de *la Couronne* et du

boulevard des *Calquières*, l'hôtel du *Petit-Saint-Jean* et, si l'on veut tout compter, l'hôtel du *Veau-D'or*, l'hôtel de l'*Orange*, qui vient de disparaître, et l'hôtel du *Commerce*.

C'est là que naissent, à Nîmes, en temps d'épidémie cholérique, les foyers primitifs d'infection, si ce sont les voyageurs qui apportent le choléra dans les hôtels.

La position des foyers primitifs d'infection étant ainsi fixée, considérons les conditions topographiques de la ville, pour voir si elles ne sont pas de nature à favoriser la formation de quelques foyers secondaires. Ces conditions peuvent être résumées en deux mots : La ville s'appuie, du côté du nord, contre une colline qui la domine, et elle descend librement dans la plaine à l'est, au midi et à l'ouest.

Il résulte évidemment de cette configuration que, lorsque, en temps de choléra, l'un des vents du sud emportera avec lui, le long des boulevards de l'est et de l'ouest, le virus cholérique puisé dans les hôtels, ce virus sera retenu par la colline, qu'il s'accumulera contre elle et qu'il s'amassera à ses deux extrémités plus qu'en tout autre endroit, parce que c'est vers ces points qu'il est directement poussé. Enfin, à cause des obstacles que le vent du sud rencontre et sur lesquels il se brise, quand, après avoir parcouru les boulevards, il arrive à la fin de sa course, le virus qu'il emporte s'étendra à droite et à gauche des deux amas dont il vient d'être parlé.

Il se formera donc, contre la colline septentrionale, un foyer secondaire continu qui aura deux maximums d'intensité, situés aux endroits où les boulevards prolongés rencontreraient le foyer secondaire. Ces deux maximums seront inégaux et le maximum nord-est

sera plus intense que le maximum nord-ouest, parce qu'il sera entretenu par les foyers primitifs, plus nombreux et non moins puissants, que recèlent les hôtels situés à l'est de la ville. A droite et à gauche de chaque maximum, le virus ira en diminuant de densité. Mais en un point situé à l'ouest du maximum nord-est et à l'est du maximum nord-ouest, les virus venus des deux côtés se superposeront, et donneront lieu à un troisième maximum intermédiaire entre les deux premiers.

Il est à remarquer que les maximums extrêmes du foyer secondaire ne sont pas généralement aussi riches en virus que l'ensemble des foyers primitifs qui les alimentent. En effet, la quantité de virus qui va grossir le foyer secondaire n'est que la différence entre la quantité qui est partie des hôtels et celle qui est restée dans l'espace qui sépare le point de départ du point d'arrivée. Tant qu'il arrive du virus au foyer secondaire, et qu'il ne s'en échappe point, son intensité augmente; mais quand le foyer secondaire rayonne à son tour, son intensité diminue. D'où l'on voit que, si le foyer secondaire gardait tout le virus qu'il reçoit, il lui faudrait un temps plus ou moins long pour que son intensité s'élevât au degré où est celle de l'ensemble des foyers primitifs qui l'entretiennent, et que, généralement, son intensité baisse avant d'avoir atteint ce degré, à cause de l'affaiblissement qu'il subit, lorsque le vent vient puiser dans son sein.

Rien n'est plus aisé maintenant que de désigner les quartiers de la ville de Nîmes qui auront reçu le plus ou le moins de virus cholérique, à la fin d'un certain nombre d'épidémies. Les quartiers qui en auront reçu le plus sont, en première ligne, ceux qui occupent la

partie orientale des faubourgs, depuis les *Casernes* jusqu'à l'*Avenue Feuchères*, puisque c'est dans cette partie de la ville que les principaux hôtels sont en plus grand nombre, et que c'est à l'une de ces extrémités que réside le plus grand maximum du foyer secondaire.

Après ces quartiers, il faut nommer immédiatement ceux dont se compose la partie orientale de l'intérieur de la ville, attendu que cette partie n'est séparée de la précédente que par la largeur du boulevard, et que, si elle est moins exposée aux émanations cholériques, ce n'est que parce qu'elle est, jusqu'à un certain point, défendue par ses murs.

Au troisième rang, nous placerons les quartiers situés au nord-ouest, à droite et à gauche de la ligne qui joindrait l'hôtel *du Gard* à l'extrémité nord-ouest des faubourgs. Ces quartiers, étant menacés, d'un côté, par l'hôtel *du Gard* et l'hôtel *Manivet*, et, de l'autre côté, par le maximum nord-ouest du foyer secondaire, qui est moins intense que le maximum nord-est, ces quartiers sont les plus exposés aux émanations cholériques, après ceux que nous avons déjà classés.

Quant aux quartiers qui auront reçu le moins de virus, il faut les prendre dans l'intervalle qui sépare l'hôtel *Manivet* de l'hôtel du *Cheval-Blanc*, c'est-à-dire dans l'espace situé à droite et à gauche de la ligne qui joindrait ces deux hôtels. Mais, dans cet espace, il faut distinguer la partie qui, renfermée dans l'intérieur de la ville, est, dans une certaine mesure, abritée par ses murs, de la partie qui, comprise dans les faubourgs, est plus librement exposée aux émanations cholériques. La première de ces deux parties

doit évidemment avoir reçu moins de virus que la seconde, et par conséquent être nommée la dernière dans l'ordre que nous avons suivi.

Nous pouvons préciser davantage les résultats auxquels nous sommes parvenu, en jetant les yeux sur le plan de la ville divisé en sections.

Nous y voyons, premièrement, que le massif qui forme la partie orientale des faubourgs, depuis les *Casernes* jusqu'à l'*Avenue Feuchères*, comprend toute la section 5, toute la section 9 et une portion de la section 8, dont l'autre portion s'engage dans l'intérieur de la ville.

Au sujet de la section 8, il est à remarquer que si la portion qui s'engage dans l'intérieur de la ville est mieux abritée contre le rayonnement épidémique que la section 5 ou que la section 9, en revanche la portion qui s'enclave dans le massif des faubourgs, tout près des hôtels, est plus exposée à ce rayonnement. Il se fait donc, entre ces deux portions de la section 8, une sorte de compensation qui empêche de décider si elle doit avoir reçu plus ou moins de virus cholérique que la section 5 ou que la section 9.

Dans cette incertitude, nous ne pouvons faire aucune distinction entre ces trois sections, et nous les plaçons, en conséquence, toutes trois sous une accolade, en tête de la liste des sections urbaines, rangées dans l'ordre des quantités totales de virus cholérique qu'elles ont dû recevoir pendant plusieurs épidémies successives.

La partie orientale de l'intérieur de la ville, que nous avons nommée immédiatement après la partie orientale des faubourgs, se compose d'une portion de la section 8 et de la section 7. Nous avons déjà classé

la section 8. Il faut donc mettre la section 7 immédiatement après l'accolade sous laquelle la section 8 est comprise.

Passant ensuite au nord-ouest du plan de la ville, nous remarquons que la partie située à droite et à gauche de la ligne qui joindrait l'hôtel *du Gard* à l'extrémité nord-ouest des faubourgs n'est pas autre que la section 1. Ecrivons donc la section 1 immédiatement après la section 7, et nous aurons ainsi formé le commencement de la liste des sections urbaines prises dans l'ordre des quantités de virus cholériques qu'elles doivent avoir reçues, après un certain nombre d'épidémies successives.

Pour avoir la fin de cette liste, il faut venir à l'endroit du plan qui comprend l'espace situé à droite et à gauche de la ligne qui joindrait l'hôtel *Manivet* à l'hôtel du *Cheval-Blanc*. Or, à cet endroit, nous trouvons la section 10, pour la partie comprise dans les faubourgs, et la section 11, pour la partie renfermée dans l'intérieur de la ville. Donc notre liste doit se terminer par la section 10 et par la section 11, la section 11 étant placée la dernière.

Ainsi, après un nombre d'épidémies assez grand pour qu'il y ait égalité entre les quantités de virus cholérique qui sont parties des foyers d'infection dans toutes les directions possibles, les sections de la ville de Nimes auront reçu des quantités de virus qui les rangeront dans l'ordre suivant :

Sections 5, 8, 9, section 7, section 1, sections 2, 3, 4, 6, 12, section 10, section 11.

Il s'agit, maintenant de vérifier par l'expérience cette liste de sections, déduite de la théorie des foyers d'infection, primitifs et secondaire. A cet effet, nous

classerons les sections urbaines dans l'ordre de la mortalité cholérique totale qu'elles ont éprouvée pendant les quatre épidémies qui ont régné à Nîmes; et, comme la mortalité dont chaque section a été frappée ne peut être attribuée qu'à la quantité de principe mortel qu'elle a reçue, nous comparerons ce classement à celui qui résulte de l'idée des foyers d'infection.

S'il y a désaccord entre les deux classements, ce désaccord ne prouvera pas que l'idée des foyers soit fausse; car il pourra tout aussi bien tenir à ce que les quatre épidémies n'ont pas suffi pour rendre égales les quantités de virus cholérique parties des foyers d'infection dans toutes les directions du vent.

Si les deux classements s'accordent, leur accord signifiera, de deux choses l'une, ou que l'idée des foyers d'infection est vraie, et en même temps que les quatre épidémies ont suffi pour rendre égales les quantités de virus cholérique parties de tous les foyers dans toutes les directions du vent, ou que cette idée est un rêve, d'où est sorti un classement de pure fantaisie, et que, par hasard, ce classement s'est trouvé conforme à celui qu'on tire de la mortalité cholérique totale.

Il faut cependant avouer que ce serait un hasard bien extraordinaire que celui qui ferait concorder un classement en l'air avec un autre classement basé sur des faits certains. Mais comme, quelque extraordinaire qu'il soit, ce hasard est rigoureusement possible, nous ne concluons de l'accord du classement théorique avec celui que donne la mortalité cholérique totale, que l'extrême probabilité de l'existence des foyers d'infection primitifs et secondaires.

Cela posé, occupons-nous du classement des sections urbaines d'après la mortalité cholérique totale qu'elles ont éprouvée, pendant les quatre épidémies qui ont régné à Nîmes.

Pour obtenir ce classement, nous avons commencé par faire un tableau comprenant cinq divisions, dont les quatre premières correspondent aux quatre épidémies, et la cinquième, à leur totalité. Chacune de ces cinq divisions se compose de trois colonnes. La première colonne contient les nombres de décès cholériques dans l'ordre des numéros des sections, ou le total de ces décès, s'il s'agit de la cinquième division du tableau. La seconde colonne indique la population de chaque section, à l'époque de l'épidémie à laquelle cette colonne se rapporte, ou la moyenne des populations de toutes les sections, si la colonne se rapporte au total des quatre épidémies. La troisième colonne renferme les nombres de décès par dix mille individus.

| Numéros d'ordre des sections. | EPIDÉMIE DE 1853. | | | EPIDÉMIE DE 1849. | | | EPIDÉMIE DE 1854. | | | EPIDÉMIE DE 1865. | | | TOTAL DES QUATRE EPIDEMIES. | | |
|----------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------------|----------------------|-------------|------------------------------------|----------------------|-------------|------------------------------------|----------------------|-------------|------------------------------------|--------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| | Nombres de décès. | Population. | NOMBRES de décès par 10,000 | Nombres de décès. | Population. | NOMBRES de décès par 10,000. | Nombres de décès. | Population. | NOMBRES de décès par 10,000. | Nombres de décès. | Population. | NOMBRES de décès par 10,000. | Nombres de décès. | Population. | NOMBRES de décès par 10,000 |
| 1 | 13 | 4134 | 31 | 26 | 4896 | 53 | 18 | 4758 | 38 | 13 | 5221 | 25 | 70 | 4751 | 147 |
| 2 | 5 | 5535 | 9 | 28 | 3304 | 85 | 4 | 3101 | 13 | 11 | 3388 | 32 | 48 | 3832 | 125 |
| 3 | 13 | 5062 | 26 | 12 | 2978 | 40 | 14 | 2749 | 51 | 6 | 3267 | 18 | 45 | 3514 | 128 |
| 4 | 13 | 2483 | 52 | 12 | 4209 | 29 | 7 | 4242 | 17 | 9 | 4475 | 20 | 41 | 3852 | 106 |
| 5 | 17 | 1626 | 105 | 33 | 5064 | 65 | 29 | 4966 | 58 | 16 | 5704 | 28 | 95 | 4340 | 219 |
| 6 | 8 | 5854 | 14 | 15 | 2739 | 55 | 8 | 2792 | 29 | 15 | 2552 | 59 | 46 | 3484 | 132 |
| 7 | 8 | 1904 | 42 | 13 | 3037 | 43 | 16 | 2954 | 54 | 12 | 3084 | 39 | 40 | 2745 | 179 |
| 8 | 30 | 2724 | 110 | 8 | 2172 | 37 | 9 | 2089 | 43 | 7 | 2259 | 31 | 54 | 2311 | 234 |
| 9 | 17 | 2807 | 61 | 22 | 2875 | 77 | 23 | 2980 | 77 | 8 | 3745 | 21 | 70 | 3103 | 226 |
| 10 | 16 | 2113 | 76 | 11 | 8211 | 13 | 27 | 8099 | 33 | 10 | 8061 | 12 | 64 | 6621 | 97 |
| 11 | 0 | 2490 | 0 | 2 | 2403 | 8 | 6 | 2271 | 26 | 4 | 2078 | 19 | 12 | 2310 | 52 |
| 12 | 18 | 4770 | 38 | 20 | 5327 | 38 | 17 | 6005 | 28 | 14 | 6498 | 22 | 62 | 5650 | 110 |

Disposons actuellement, dans chacune des cinq divisions du tableau que nous venons de décrire, les numéros des sections dans l'ordre décroissant des nombres de la troisième colonne. En opérant ainsi, nous formons, pour chaque épidémie et pour leur ensemble, les listes des sections urbaines, rangées par ordre de mortalité cholérique.

Numéros des sections urbaines par ordre de mortalité cholérique.

| EPIDÉMIE de 1833. | EPIDÉMIE de 1849. | EPIDÉMIE de 1854. | EPIDÉMIE de 1863. | TOTAL des quatre épidémies. |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------------|
| 8 | 2 | 9 | 6 | 8 |
| 5 | 9 | 5 | 7 | 9 |
| 10 | 5 | 7 | 2 | 5 |
| 9 | 6 | 3 | 8 | 7 |
| 4 | 1 | 8 | 5 | 1 |
| 7 | 7 | 1 | 1 | 6 |
| 12 | 3 | 10 | 12 | 3 |
| 1 | 12 | 6 | 9 | 2 |
| 3 | 8 | 12 | 4 | 12 |
| 6 | 4 | 11 | 11 | 4 |
| 2 | 10 | 4 | 3 | 10 |
| 11 | 11 | 2 | 10 | 11 |

Les quatre premières listes montrent les écarts, plus ou moins considérables, que présente chaque section, d'une épidémie à l'autre, au point de vue de la mortalité. Par exemple, la section 5, après s'être placée deux fois au deuxième rang et une fois au troisième, tombe au sixième rang, pendant l'épidémie de

1865. La section 8 est encore plus remarquable sous ce rapport. Elle occupe successivement le premier rang, le neuvième, et deux fois le cinquième. Il y a une section qui mérite d'être signalée pour la raison contraire, c'est-à-dire à cause du peu d'amplitude de ses écarts. C'est la section 11. Cette section s'est placée deux fois au douzième et dernier rang, et, les deux autres fois, au dixième.

La cinquième liste est celle des sections urbaines, d'après la mortalité cholérique due aux quatre épidémies. Elle nous donne la série suivante :

Section 8, section 9, section 5, section 7, section 1, section 6, section 3, section 2, section 12, section 4, section 10, section 11.

En comparant cette série à la série que nous avons déduite de l'idée des foyers d'infection, nous voyons : qu'elles commencent, l'une et l'autre, par les sections 5, 8 et 9, qu'elles continuent par la section 7 et par la section 1, et qu'elles finissent par la section 10 et par la section 11. Il y a donc entre ces deux séries un accord aussi parfait que le permettent les lacunes que nous avons été obligé de laisser subsister dans la série théorique, faute de savoir classer entre elles certaines sections.

Comme nous l'avons expliqué, cet accord nous donne le droit de dire qu'il est, sinon certain, du moins extrêmement probable : 1^o que la mortalité cholérique occasionnée par chaque épidémie dans les diverses sections urbaines, est due au virus que le vent y apporte, soit des foyers primitifs que les voyageurs produisent dans les hôtels, soit du foyer secondaire que ces foyers primitifs font naître dans la région septentrionale de la ville ; 2^o que ce qui fait varier, à

chaque épidémie, la mortalité cholérique dans chaque section, c'est que le vent y apporte plus ou moins de virus que s'il en avait poussé la même quantité dans toutes les directions possibles; 3^o que ces plus et ces moins de virus apportés dans chaque section se sont annulés les uns par les autres pendant les quatre épidémies que la ville a subies, et que, par conséquent, le classement déduit de la mortalité cholérique totale est celui qu'on obtiendrait à chaque épidémie, si, pendant sa durée, le vent passait dans toutes les directions, en entraînant, dans chacune d'elles, la même quantité de virus cholérique.

Avant d'aller plus loin, il convient d'écarter de notre chemin quelques difficultés plus apparentes que réelles, mais qui paraissent faire obstacle à l'idée de foyers d'infection qui naîtraient dans les hôtels.

Une première difficulté vient de ce que nous n'avons tenu compte que des hôtels, sans nous préoccuper des maisons particulières où descendent des voyageurs qui arrivent des pays ravagés par le choléra. On peut se demander si les foyers primitifs qui se forment dans ces divers lieux, aussi bien que dans les hôtels, ne compensent pas, par leur nombre, l'infériorité de leurs actions isolées, et si la résultante de toutes ces actions ne pourrait pas changer l'ordre des sections urbaines, que nous avons classées en ne considérant que la distance qui les sépare des hôtels et la manière plus ou moins parfaite dont elles sont abritées contre leurs émanations. Si cet ordre était changé, il n'y aurait plus accord entre les deux listes que nous avons comparées, et on ne pourrait rien conclure en faveur de l'hypothèse des foyers d'infection dans les hôtels de voyageurs.

Une première remarque à faire au sujet des maisons particulières dans lesquelles viennent descendre quelques-unes des personnes qui fuient le choléra, c'est qu'aucune section de la ville n'ayant le privilège d'en renfermer plus que les autres, il est à présumer qu'elles sont distribuées partout d'une manière à peu près égale et que leur influence est ainsi réciproquement compensée, du moins en partie. En second lieu, s'il y en a un peu plus dans une section que dans une autre, comme les foyers que ces maisons recèlent ne sont alimentés que par un petit nombre de personnes, l'excédant de virus que la section en reçoit est très faible, et s'annule quand on le compare à la grande quantité qui vient des hôtels où les voyageurs arrivent en masse. Il n'y a donc pas lieu de croire que, si l'on pouvait faire la part de ces petits foyers primitifs, on fût conduit à modifier sensiblement les résultats auxquels on parvient, en ne considérant que les foyers primitifs qui naissent dans les hôtels de voyageurs.

Une autre difficulté contre l'existence de foyers d'infection dans les hôtels, c'est qu'il semble que les personnes qui les habitent devraient être les premières frappées, et donner à l'épidémie le plus grand nombre de ses victimes. Or, ce n'est pas ce qui arrive généralement, et, quelquefois, au contraire, les hôtels ont été préservés d'une manière absolue.

La solution de cette difficulté se trouve dans le fait, précédemment établi, que le virus cholérique contenu dans les déjections n'agit que lorsqu'elles sont anciennes de trois à neuf jours. En effet, s'il en est ainsi, l'atmosphère imprégnée de ce virus inactif est tout à fait inoffensive, et il suffit qu'elle ait été chassée avant d'avoir pu devenir dangereuse pour que les person-

nes qu'elle entoure, dans les premiers instants, n'aient rien à en redouter. Il suit de là que, si les hôtels sont convenablement aérés, le virus épidémique qui s'y forme incessamment doit aller produire ses ravages au dehors, sans nuire aux personnes qui vivent dans le milieu qu'il constitue, au moment de sa naissance.

III.

Nous avons démontré, sinon la certitude, du moins la très grande probabilité de la formation, en temps de choléra, de foyers d'infection dans les hôtels de voyageurs, d'où le vent emporte le virus épidémique. Nous allons essayer d'ajouter encore à cette probabilité, en cherchant à déterminer la manière dont le vent doit répartir ce virus entre les divers quartiers de la ville que le fléau ravage.

A cet effet, nous considérerons comme un fait acquis l'existence d'un foyer primitif dans chaque hôtel de la ville de Nîmes et celle d'un foyer secondaire le long de sa colline septentrionale, toutes les fois que le choléra est venu l'envahir. Nous admettrons que le vent emporte incessamment le virus que ces foyers dégagent et le répand dans les sections urbaines sur lesquelles il souffle. D'après cela, et en supposant con-

nues les actions du vent dans toutes les directions, nous chercherons, non pas à dresser la liste des sections rangées dans l'ordre des quantités de virus qu'elles doivent recevoir, pendant une épidémie quelconque, mais seulement quelques caractères de cette liste. Nous examinerons ensuite si les résultats de cette recherche sont vérifiés par l'expérience.

L'impossibilité de dresser la liste complète des sections dans l'ordre des quantités de virus qu'elles reçoivent pendant une épidémie se reconnaît au premier coup d'œil. En effet, pour atteindre ce but, il faudrait pouvoir tenir compte, non-seulement de l'action de chaque vent, mais encore de la distance de chaque section à chacun des foyers qui la menacent, de l'intensité de ces foyers et de l'efficacité des abris qui la protègent contre le virus que tel ou tel vent lui apporte. Or, il y a là une si grande complication dans les données et tant d'incertitude dans la détermination de leurs valeurs relatives, qu'on ne voit pas comment on pourrait les apprécier et les combiner entre elles pour en déduire un résultat précis.

Mais si, au lieu de comparer toutes les sections les unes aux autres, dans le but de les classer, on se borne à chercher, pour chacune d'elles considérée isolément, quelles sont les directions dans lesquelles l'action du vent doit avoir prédominé pour qu'il soit certain que la section ait reçu plus ou moins de virus que si le vent en eût entraîné d'égales quantités dans toutes les directions possibles, la question, ainsi restreinte, peut, le plus souvent, être résolue d'une manière satisfaisante.

Pour cela, il suffit de déterminer les directions suivant lesquelles le vent apporte à la section la plus

grande quantité de virus. En effet, si, dans les directions suivant lesquelles le virus arrive le plus condensé, l'action du vent a été plus grande que dans toutes les autres, il est évident que la section a reçu plus de virus que dans le cas où le vent en eût entraîné des quantités égales dans toutes les directions. Si, inversement, dans les directions suivant lesquelles le virus arrive le plus condensé, l'action du vent a été plus petite que dans toutes les autres, il est encore évident que la section a reçu moins de virus que dans le cas où le vent en eût entraîné des quantités égales dans toutes les directions.

La question étant ainsi ramenée à trouver les directions suivant lesquelles le vent apporte à chaque section la plus grande quantité de virus cholérique, nous allons tâcher de la résoudre pour chacune des douze sections de la ville de Nîmes.

1^o Section 5. — La section 5 est principalement exposée, par les vents du nord-ouest, aux émanations du maximum nord-est du foyer secondaire, et, par les vents du sud-ouest, à celles des hôtels de voyageurs situés au midi de la section. L'intensité d'un maximum du foyer secondaire est, il est vrai, généralement moins forte que celle de l'ensemble des foyers primitifs qui l'entretiennent; mais, comme le rayonnement du maximum nord-est, sur la section 5, est fortifié par les rayonnements des hôtels *du Commerce*, *de l'Orange*, *du Veau-d'Or* et *du Petit-Saint-Jean*, il est naturel d'admettre que la plus grande quantité de virus viendra à la section 5 de ce maximum, ainsi renforcé, c'est-à-dire qu'elle lui sera apportée par les vents du nord-ouest.

2^o Section 8. — La section 8 est composée de deux portions dont l'une est extérieure à la ville et l'autre lui est intérieure. Si l'on considère la situation de cette section, par rapport à l'hôtel *du Midi*, à l'hôtel *du Luxembourg* et à l'hôtel *du Cheval-Blanc*, qui renferment les principaux foyers qui puissent rayonner sur elle, on reconnaîtra facilement que les émanations de l'hôtel *du Cheval-Blanc* atteignent sa portion intérieure par les vents du sud-ouest; et que celles de l'hôtel *du Luxembourg* et de l'hôtel *du Midi* atteignent sa portion intérieure par les vents du sud-est et du sud-ouest. Donc, c'est en définitive la totalité des vents du sud qui introduit dans la section 8 la plus grande quantité de virus cholérique.

3^o Section 9. — La section 9 est exposée au rayonnement des mêmes hôtels que la section 8, mais non pas par les mêmes vents. On peut voir aisément que ce sont les vents d'ouest qui sont le plus funestes à cette section.

4^o Section 12. — Ce sont encore les mêmes hôtels qui menacent la section 12. Les hôtels *du Midi* et *du Luxembourg* l'attaquent par les vents du nord-est, et l'hôtel *du Cheval-Blanc* par tous les vents du nord. Donc la section 12 recevra le plus de virus cholérique, quand les vents du nord souffleront.

5^o Section 10. — La section 10 est principalement exposée par les vents du sud-est aux émanations de l'hôtel *du Cheval-Blanc*. Elle est exposée par les vents du nord-est aux émanations des hôtels *Manivet* et *du Gard*. La section 10 est donc le plus me-

nacée, quand les vents du nord-est soufflent, puisque les foyers d'où ces vents lui apportent le virus épidémique sont plus nombreux et plus près d'elle que les foyers qui l'attaquent par tout autre vent.

6^o Section 1. — La section 1 est comprise entre les hôtels *Manivet* et *du Gard*, situés au sud, et le maximum nord-ouest du foyer secondaire, du côté du nord. Les hôtels *Manivet* et *du Gard* attaquent cette section par les vents du sud, et le foyer secondaire, par les vents du nord. Comme le maximum nord-ouest du foyer secondaire est généralement moins intense que l'ensemble des foyers primitifs qui l'entretiennent, il s'ensuit que ce sont les vents du sud qui introduiront généralement le plus de virus cholérique dans la section 1.

Nous avons parcouru successivement toutes les sections des boulevarts, à partir de la place *des Casernes* jusqu'à la place *de la Bouquerie*, en passant par *l'Esplanade*. Avant de considérer les sections de la partie des boulevarts comprise entre la place *de la Bouquerie* et la place *des Casernes*, ainsi que celles de l'intérieur de la ville, nous allons voir si, jusqu'à présent, nous sommes d'accord avec les faits.

Pour trouver le moyen de nous en assurer, imaginons d'abord qu'une seule section ait reçu une plus grande quantité de virus que si le vent en eût entraîné des quantités égales dans toutes les directions. Il est évident que cette section devra monter seule dans la liste dressée sous la condition de l'égalité des quantités de virus entraînées dans toutes les directions possibles. En d'autres termes, la liste des sections

rangées dans l'ordre des quantités de virus qu'elles ont reçues, pendant l'épidémie que l'on considère, ne devra différer qu'en un seul point de la liste des mêmes sections rangées dans l'ordre des quantités de virus qu'elles auraient reçues, si le vent en eût entraîné des quantités égales dans toutes les directions. Cette différence unique consistera en ce que la section que l'on imagine avoir reçu du virus en excès devra être placée plus haut dans la première liste que dans la seconde, ou, en d'autres termes, aura dû monter dans cette dernière liste.

Si l'on suppose que plusieurs sections aient reçu plus de virus que si le vent en eût entraîné d'égales quantités dans toutes les directions, il faut concevoir que toutes ces sections ont une tendance à monter dans la liste dressée sous la condition de l'égalité des quantités de virus entraînées dans toutes les directions possibles. Mais comme elles auront, généralement, des tendances ascensionnelles inégales, il pourra se faire que quelques unes restent à leurs places et que d'autres descendent. Ce que nous venons de dire des sections qui ont reçu du virus en excès, il faut le dire, dans un sens inverse, des sections qui en ont reçu en défaut. Il peut se faire que, parmi celles-là, il y en ait qui restent à leurs places, ou montent, au lieu de descendre, dans la liste dressée sous la condition de l'égalité des quantités de virus entraînées par le vent dans toutes les directions

Il peut donc arriver, pour la double raison qui vient d'être donnée, que la tendance d'une section à monter ou à descendre, dans la liste dressée sous la condition de l'égalité des quantités de virus emportées par le vent dans toutes les directions, soit dissimulée

sur la liste formée d'après les quantités de virus reçues pendant une seule épidémie. Toutefois, si l'on considère plusieurs épidémies, il est probable que, dans l'ensemble des listes qui s'y rapportent, on verra se manifester la tendance à monter ou à descendre des sections qui ont reçu du virus en excès ou en défaut.

Tels sont les principes sur lesquels se fonde le genre de vérification que nous voulons faire. La liste des sections dressée sous la condition de l'égalité des quantités de virus emportées par le vent dans toutes les directions est, comme nous l'avons vu, identique à celle de ces mêmes sections rangées dans l'ordre de la mortalité due aux quatre épidémies. D'un autre côté, les listes de mortalité qui appartiennent à ces épidémies sont évidemment les mêmes que celles qui rangent les sections dans l'ordre des quantités de virus qu'elles ont reçues pendant chacune d'elles. Nous avons donc tout ce qui est nécessaire à la vérification des résultats que nous avons théoriquement obtenus.

Pour rendre cette vérification plus facile, nous avons formé le tableau suivant, qui fait connaître de combien de rangs la place occupée par chaque section dans la liste de mortalité relative à chaque épidémie diffère de la place qu'elle occupe dans la liste par ordre de mortalité totale, ou, en d'autres termes, de combien de rangs chaque section est montée ou descendue, à chaque épidémie, dans la liste de mortalité cholérique totale, qui est identique à celle qui est dressée sous la condition de l'égalité des quantités de virus emportées dans toutes les directions.

Tableau faisant connaître de combien de rangs chaque section est montée ou descendue, à chaque épidémie, dans la liste de mortalité cholérique totale.

| NUMÉROS des sections. | EPIDÉMIE de 1853. | EPIDÉMIE de 1849. | EPIDÉMIE de 1854. | EPIDÉMIE de 1863. |
|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 1 | —3 | 0 | —1 | —1 |
| 2 | —3 | +7 | —4 | +5 |
| 3 | —2 | 0 | +3 | —4 |
| 4 | +5 | 0 | —1 | +1 |
| 5 | +1 | 0 | +1 | —2 |
| 6 | —4 | +2 | —2 | +5 |
| 7 | —2 | —2 | +1 | +2 |
| 8 | 0 | —8 | —4 | —3 |
| 9 | —2 | 0 | +1 | —6 |
| 10 | +8 | 0 | +4 | —1 |
| 11 | 0 | 0 | +2 | +2 |
| 12 | +2 | +1 | 0 | +2 |

Le chiffre 0 veut dire que la section à laquelle il se rapporte n'a pas changé de place; le signe + indique que la section est montée et le signe — qu'elle est descendue; les nombres qui suivent le signe + ou le signe — font connaître de combien de rangs elle est montée ou descendue.

Pour en venir maintenant à la vérification de nos résultats théoriques, supposons d'abord que, pendant la durée d'une épidémie, les vents du nord aient prédominé sur les vents du sud. Dans ce cas, la section 12, qui reçoit le plus de virus par les vents du nord, aura pris une tendance à monter dans la liste qui suppose l'égalité des quantités de virus em-

portées dans toutes les directions possibles. Les sections 1 et 8, au contraire, qui reçoivent le plus de virus par les vents du sud, auront pris une tendance à descendre.

Les tendances de la section 12 et des sections 1 et 8 se seraient produites en sens inverse, si, pendant l'épidémie, les vents du sud avaient prédominé sur les vents du nord.

Supposons, en second lieu, que, pendant l'épidémie, les vents de l'est aient prédominé sur les vents de l'ouest. Dans ce cas, la section 9, qui reçoit le plus de virus par les vents de l'ouest, aura pris une tendance à descendre. Dans le cas contraire, cette section aurait pris une tendance à monter.

Supposons enfin que, pendant l'épidémie, les vents du nord aient prédominé sur les vents du sud et qu'en même temps les vents de l'est aient prédominé sur les vents de l'ouest; dans ce cas, à cause de la prédominance des vents du nord, la section 12 aura pris une tendance à monter, et les sections 1 et 8 une tendance à descendre; à cause de la prédominance des vents de l'est, la section 9 aura pris une tendance à descendre, et, à cause de la double prédominance des vents du nord sur les vents du sud et des vents de l'est sur les vents de l'ouest, la section 10, qui reçoit le plus de virus lorsque ce sont les vents du nord-est qui soufflent, aura pris une tendance à monter.

Par un raisonnement semblable, on ferait voir :

1^o Que, si les vents du nord ont prédominé sur les vents du sud, et qu'en même temps les vents de l'ouest aient prédominé sur les vents de l'est, les

sections 1 et 8 ont eu une tendance à descendre, la section 12 une tendance à monter, la section 9 une tendance à monter et la section 5, qui reçoit le plus de virus par les vents du nord-ouest, une tendance à monter;

2^o Que, si les vents du sud ont prédominé sur les vents du nord et qu'en même temps les vents de l'est aient prédominé sur les vents de l'ouest, les sections 1 et 8 ont eu une tendance à monter, la section 12 une tendance à descendre, la section 9 une tendance à descendre et la section 5 une tendance à descendre;

3^o Que, si les vents du-sud ont prédominé sur les vents du nord, et qu'en même temps les vents de l'ouest aient prédominé sur les vents de l'est, les sections 1 et 8 ont eu une tendance à monter, la section 12 une tendance à descendre, la section 9 une tendance à monter et la section 10 une tendance à descendre.

Il faut voir maintenant si ces résultats de la théorie s'accordent avec ceux de l'observation. A cet effet, nous remarquerons d'abord que les sections 1 et 8 ont une tendance à monter ou à descendre, suivant que la prédominance appartient aux vents du sud ou aux vents du nord, et que, dans les mêmes circonstances, la section 12 a une tendance à descendre ou à monter. Donc, en consultant le tableau des différences de rangs, nous devons voir se manifester cette tendance commune des sections 1 et 8 en même temps que cette tendance inverse de la section 12. Or, nous trouvons, en parcourant ce tableau, les résultats suivants :

En 1835, la section 1 est descendue, la section 8 est restée à sa place et la section 12 est montée ;

En 1849, la section 1 est restée à sa place, la section 8 est descendue et la section 12 est montée ;

En 1854, les sections 1 et 8 sont descendues et la section 12 est restée à sa place ;

En 1865, les sections 1 et 8 sont descendues et la section 12 est montée.

La tendance commune des sections 1 et 8 et la tendance inverse de la section 12 sont donc parfaitement bien accusées.

Seconde remarque : La section 9 prend une tendance à monter ou à descendre suivant que la prédominance appartient aux vents de l'ouest ou aux vents de l'est. Donc, lorsqu'on voit que, pendant une épidémie, la section 9 est montée, on doit en conclure que, probablement, pendant cette épidémie l'action des vents de l'ouest a été plus forte que l'action des vents de l'est. Si, au contraire, on voit que, pendant une épidémie, la section 9 est descendue, on doit en conclure que, probablement, les vents de l'est ont prédominé sur les vents de l'ouest, pendant cette épidémie. Donc, quand on voit, à la fois, que la section 12 est montée et que la section 9 est descendue, on doit juger que, probablement, les vents du nord ont prédominé sur les vents du sud, en même temps que les vents de l'est sur les vents de l'ouest ; et que, par conséquent, pendant l'épidémie que l'on considère, la section 10, qui reçoit le plus de virus par les vents du nord-est, a eu, probablement, une tendance à monter. Si l'on voit, à la fois, que la sec-

tion 12 et la section 9 sont montées, on doit juger que, probablement, les vents du nord ont prédominé sur les vents du sud, en même temps que les vents de l'ouest sur les vents de l'est; et que, par conséquent, la section 5, qui reçoit le plus de virus par les vents du nord-ouest, a eu, probablement, une tendance à monter, pendant l'épidémie que l'on considère.

Voyons ce que dit l'expérience à ce sujet :

En 1835, la section 12 est montée, la section 9 est descendue et la section 10 est montée;

En 1849, la section 12 est montée, la section 9 et la section 10 sont restées à leurs places, ainsi que la section 5;

En 1854, la section 12 est restée à sa place, mais les sections 1 et 8 sont montées; ce qui revient au même pour l'indication de la prédominance des vents; la section 9 est montée aussi et la section 5 est montée;

En 1865, la section 12 est montée, la section 9 est descendue et la section 10 est légèrement descendue, au lieu de monter.

La tendance à monter de la section 10, quand la section 12 est montée et que la section 9 est descendue, ainsi que la tendance à monter de la section 5, quand la section 12 est montée et que la section 9 est montée aussi, sont donc encore très bien indiquées par l'expérience.

Il ne reste plus qu'une vérification à faire, qui consiste à rechercher si, pendant les quatre épidémies qui ont régné à Nîmes, les vents du nord ont constamment prédominé sur les vents du sud, comme

l'indique la tendance constante à monter de la section 12, et si, en même temps, la prédominance a appartenu aux vents de l'est sur les vents de l'ouest, pendant les épidémies de 1835 et de 1865, et aux vents de l'ouest sur les vents de l'est, pendant l'épidémie de 1854, comme l'indiquent les tendances à descendre ou à monter de la section 9.

Nous ne pouvons faire cette vérification que pour l'épidémie de 1865, parce que les observations météorologiques nous manquent pour les années antérieures. Ce n'est, en effet, qu'à partir du 1^{er} octobre 1864 que des observations de ce genre se font régulièrement à Nîmes. Elles ont lieu à l'École normale par les soins des élèves et des maîtres. Voici comment elles sont faites et enregistrées :

Il se fait six observations par jour, de trois en trois heures, à partir de six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. On note, chaque fois, le rumb du vent, tel que l'indique la girouette. Quant à sa force, on en juge par l'agitation qu'il imprime aux branches ou aux feuilles des arbres, et on l'exprime par l'une des qualifications : *calme, faible, modéré, assez fort, fort, très fort.*

Comme il ne se fait aucune observation pendant la nuit, il nous fallait d'abord combler cette lacune, si nous voulions avoir la durée et la force de chaque vent pendant tout le temps de l'épidémie de 1865. Nous l'avons comblée de la manière suivante : Quand le vent de neuf heures du soir de la veille était le même que celui de six heures du matin du lendemain, nous supposons qu'il n'avait pas varié de toute la nuit, et en conséquence nous augmentions de deux unités le nombre des vents de cette direction et de cette vitesse.

Quand au contraire le vent de neuf heures du soir de la veille n'était pas le même que celui de six heures du matin du lendemain, soit pour la direction, soit pour la vitesse, nous partagions par moitié, entre ces deux vents, l'intervalle de la nuit, c'est-à-dire que nous admettions que le premier vent aurait encore été observé à minuit et que le second aurait commencé à l'être à trois heures du matin, et nous augmentions d'une unité le nombre des vents de l'une et de l'autre espèce.

Après avoir ainsi obtenu la série complète des observations pour toute la durée de l'épidémie, nous avons compté le nombre des vents de chaque direction et de chaque vitesse, et nous avons formé le tableau ci-après, qui contient quatre cent seize observations pour cinquante-deux jours, à huit observations par jour.

Nombres des vents qui ont soufflé à Nîmes, du 13 septembre au 3 novembre 1865, d'après des observations faites de trois en trois heures.

| Force du vent. | N | NNE | NE | ENE | E | ESE | SE | SSE | S | SSO | SO | OSO | O | ONO | NO | NNO |
|----------------|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Très fort. | 2 | 2 | 2 | ... | ... | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Fort..... | 4 | 1 | 1 | ... | ... | ... | 3 | 9 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... |
| Assez fort. | 10 | 4 | 2 | ... | ... | 1 | 3 | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 4 |
| Modéré .. | 1 | 1 | 1 | ... | ... | 2 | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Faible .. | 57 | 13 | 11 | ... | 2 | ... | 18 | 2 | 21 | 8 | 16 | .. | 13 | 4 | 41 | 11 |
| Calme ... | 20 | 6 | 18 | ... | 5 | ... | 11 | 8 | 12 | 34 | 3 | 3 | 4 | ... | 6 | 4 |
| Totaux.... | 94 | 27 | 35 | ... | 7 | ... | 32 | 16 | 49 | 42 | 19 | 3 | 17 | 4 | 52 | 49 |

Pour avoir en chiffres la durée de chaque vent, nous avons pris pour unité de temps l'intervalle de trois heures qui s'écoule entre l'instant d'une observation et celui de l'observation suivante, et nous avons admis que chaque vent a soufflé pendant l'unité tout entière qui commence à l'instant où il est observé.

Pour exprimer numériquement la vitesse, nous avons pris pour mesure le nombre moyen de kilomètres que le vent parcourt pendant une heure.

Ces nombres de kilomètres, que donnent les instructions de l'Observatoire impérial, sont les suivants :

| | | | | |
|----------------|-------------------|------------------|---------|----------------|
| Vent calme | de 0 ^k | à 4 ^k | moyenne | 2 ^k |
| Vent faible | de 4 | à 14 | — | 9 |
| Vent modéré | de 14 | à 25 | — | 19,5 |
| Vent ass. fort | de 40 | à 60 | — | 50 |
| Vent fort | de 60 | à 80 | — | 70 |
| Vent très-fort | de 80 | à 100 | — | 90 |

En adoptant les nombres : 2, 9, 19.5, 50, 70 et 90 pour mesures de la vitesse, et en multipliant par chacun d'eux le nombre des vents de chaque rumb qui lui correspondent, nous avons obtenu la mesure de l'action de chacun de ces vents, laquelle est évidemment en raison composée de la durée et de la vitesse. En opérant ainsi, on trouve les résultats suivants :

| | | | |
|----------|------|----------|------|
| N..... | 1532 | S..... | 1282 |
| NNE..... | 598 | SSO..... | 140 |
| NE..... | 504 | SO..... | 150 |
| ENE..... | 0 | OSO..... | 6 |
| E..... | 28 | O..... | 125 |
| ESE..... | 0 | ONO..... | 36 |
| SE..... | 462 | NO..... | 651 |
| SSE..... | 399 | NNO..... | 307 |

En additionnant, d'un côté, les valeurs des actions de tous les vents du sud, et, de l'autre côté, les valeurs des actions de tous les vents du nord, on trouve, pour la première somme, le nombre 2,459, et, pour la seconde, le nombre 3,628. D'où il suit que, pendant l'épidémie de 1865, l'action totale des vents du nord a été plus forte que l'action totale des vents du sud.

L'action totale des vents de l'est a pareillement été plus forte que l'action totale des vents de l'ouest ; car on trouve le nombre 1991, pour la somme des valeurs des actions de tous les vents de l'est, et le nombre 1,415 pour la somme des valeurs des actions de tous les vents de l'ouest.

La vérification est donc complète pour l'épidémie de 1865.

Obtiendrait-on le même résultat pour les épidémies antérieures, si on pouvait leur faire subir la même épreuve ? Il n'est guère possible d'en douter, quand on considère que la corrélation de la section 12 avec les sections 4 et 8, d'une part, et, d'autre part, la corrélation des sections 12 et 9, combinées entre elles, avec la section 10 ou la section 5, ont lieu dans toutes les listes de mortalité cholérique. Cet accord constant de la théorie avec l'expérience, à chaque épidémie, prouve évidemment que, toutes les fois que le choléra s'est établi à Nîmes, les sections 5, 8, 9, 12, 10 et 1 ont reçu le principe du mal, par l'intermédiaire du vent, des foyers d'infection auxquels l'arrivée des voyageurs donne naissance.

Nous pourrions nous dispenser d'aller plus avant dans les recherches auxquelles nous nous livrons, si l'étude de l'action des vents sur les sections que nous avons laissées de côté ne devait servir qu'à confirmer

les preuves, déjà données, de la naissance des foyers d'infection, due à l'arrivée des voyageurs. Mais comme ces sections sont principalement soumises à l'influence du foyer secondaire, cette étude peut nous apprendre, en outre, comment le virus cholérique se distribue dans ce foyer. A ce point de vue, la question présente assez d'intérêt pour qu'on s'y arrête. Nous allons donc considérer, tour à tour, les sections que l'on rencontre en allant de la place *de la Bouquerie* à la place *des Casernes*, par le boulevard septentrional, ainsi que celles que renferme l'intérieur de la ville, et nous chercherons, pour chacune d'elles, comme nous l'avons fait pour les précédentes, quelles sont les directions suivant lesquelles le vent lui apporte la plus grande quantité de virus.

La section 2, qui s'offre la première, se compose de deux portions, l'une intérieure à la ville, l'autre extérieure. Celle-ci est comprise entre les rues *de la Lampèze* et *du Fort*, au couchant, et la rue *Saint-Charles*, au levant. La portion intérieure a pour limites latérales la rue *du Grand-Couvent*, qui fait suite à la rue *du Fort* et la rue *des Lombards*, à laquelle la rue *Saint-Charles* aboutit. Au midi, la section 2 se termine à la rue *de l'Agau*.

Immédiatement au dessous de la section 2, se trouve la section 6, qui est comprise, à peu près, entre les prolongements des mêmes limites latérales et qui s'étend en profondeur depuis la rue *de l'Agau* jusqu'à la rue *de la Madeleine*. La section 6 peut donc être considérée comme la continuation de la portion intérieure de la section 2.

Cette double section étant exposée au rayonnement du foyer secondaire, il faut, pour apprécier ce rayonne-

ment, s'être fait une idée exacte de la distribution du virus cholérique, et particulièrement de la place des maximums, dans ce foyer. Nous avons déjà dit que le foyer secondaire possède deux et même trois maximums : un vers son extrémité nord-est, un autre vers son extrémité nord-ouest, et le troisième entre les deux premiers. Nous avons, en outre, assigné approximativement les places des deux maximums extrêmes, lesquelles doivent se trouver aux points que chaque boulevard intercepterait, sur la colline, s'il était suffisamment prolongé. Le maximum nord-est serait donc situé au-dessus des Casernes et le maximum nord-ouest au couchant du Fort. Quant au maximum intermédiaire, nous le supposons au levant de la rue *Saint-Charles*, de manière à ce que la portion extérieure de la section 2 soit comprise entre le maximum nord-ouest et le maximum intermédiaire. Nous rappelons enfin que le maximum nord-est est plus intense que le maximum nord-ouest et que la condensation du virus cholérique va en diminuant, à partir de chaque maximum, dans un sens et dans l'autre.

D'après la place occupée par le maximum nord-ouest du foyer secondaire, il est évident que les vents du sud n'apporteront que très-peu de virus à la portion extérieure de la section 2; car ces vents arrivent en masse aux maximums du foyer et ne font que refluer aux environs, en deçà et au-delà. Tout le virus que reçoit la portion extérieure de la section 2 lui est donc apporté par les vents du nord. Reste à savoir si c'est la totalité ou une partie de ces vents qui sert de véhicule à ce virus.

A cet effet, figurons-nous, pour un moment, que

le maximum nord-ouest et le maximum intermédiaire sont, à la fois, égaux en intensité et également distants de la portion extérieure de la section 2. Dans ce cas, il est évident que le virus cholérique sera moins condensé en dedans de la section qu'au-dehors, à partir de chaque limite latérale, puisque la condensation du virus diminuera de la même manière à partir de chaque maximum. Il en serait de même si, les maximums étant inégaux en intensité, le plus intense était à la plus grande distance et que l'excédant de la distance compensât l'excédant de l'intensité.

Nous supposerons qu'il en est ainsi, c'est-à-dire qu'il y a, exactement ou à peu près, compensation entre les intensités des maximums et leurs distances à la section 2, et que, par conséquent, la condensation du virus est moindre en dedans qu'en dehors, à partir de chaque limite latérale.

Cela posé, remarquons que tous les vents du nord refouleront vers le sud le virus du foyer secondaire. Mais pour savoir ce que, dans ce refoulement, il en passera par la portion extérieure de la section 2, il faut distinguer entre les directions particulières des divers vents du nord.

Si le vent vient du nord plein, le virus qui passera par la portion extérieure de la section 2, ne sera que celui de la partie du foyer secondaire qui serait interceptée par les limites latérales de cette section, si elles étaient prolongées jusqu'à la colline, attendu que la direction de la portion extérieure de la section 2 est, à peu près, celle du nord plein. Mais si le vent vient dans une direction inclinée vers l'est ou vers l'ouest, le virus de la partie du foyer secondaire, interceptée par les limites prolongées de la section 2, ne passera

ni tout entier ni seul par la portion extérieure de la section 2.

Supposons, en effet, que la direction du vent soit inclinée vers l'est. Il y aura, du côté de la limite occidentale de la section, une certaine quantité de virus qui sera poussée au dehors; mais, en même temps, il y en aura, du côté de la limite orientale, une quantité correspondante qui sera portée en dedans. Comme cette dernière quantité de virus est plus condensée que la première, la section 2 gagnera la différence, et cette différence sera d'autant plus grande que l'action du vent sera plus puissante.

Supposons, en second lieu, que la direction du vent soit inclinée vers l'ouest. Une certaine quantité de virus sortira de la section 2, du côté de la limite orientale, tandis qu'une quantité correspondante, mais plus condensée, entrera du côté de la limite occidentale; et la section bénéficiera encore de la différence, qui sera d'autant plus considérable que l'action du vent sera plus puissante.

Ainsi, toutes les fois que l'un des vents du nord soufflera, la portion extérieure de la section 2 prendra au foyer secondaire, en dehors de ses limites latérales, du virus cholérique en quantité d'autant plus considérable que l'action du vent sera plus forte. Par conséquent, c'est par l'action totale des vents du nord que la portion extérieure de la section 2 reçoit le plus de virus cholérique.

Nous pouvons appliquer cette conclusion à la portion intérieure de la section 2 et à la section 6 tout entière, puisque le quartier qu'elles composent, étant situé directement au dessous de la portion extérieure

de la section 2, est disposé de façon à recevoir le virus qui s'en échappe. Donc ce sont les vents du nord, en totalité, qui introduisent dans les sections 2 et 6 le plus de virus cholérique.

En conséquence, lorsque les vents du nord auront prédominé sur les vents du sud, les sections 2 et 6 auront reçu plus de virus que s'il en avait été lancé des quantités égales dans toutes les directions, et auront pris une tendance à monter dans la liste qui suppose cette égalité. Ce sera l'inverse, lorsque les vents du sud auront prédominé sur les vents du nord.

Pour que les faits s'accordent avec la théorie, en ce qui concerne les sections 2 et 6, il faut, d'abord que l'ensemble des listes de mortalité relatives aux quatre épidémies montre la tendance commune que ces deux sections ont à monter ou à descendre. Il faut, en second lieu, que la tendance commune à monter corresponde à la prédominance des vents du nord, et la tendance commune à descendre, à la prédominance des vents du sud.

Le tableau des différences de rangs met bien en évidence la tendance commune dont les sections 2 et 6 doivent être animées à chaque épidémie. En effet, on y voit que ces deux sections sont, toutes deux, descendues en 1835 et en 1854, et montées en 1849 et en 1865. Il n'en est pas de même pour la correspondance qui doit exister entre le sens de la tendance des sections 2 et 6 à monter ou à descendre et la direction des vents qui ont prédominé. Le tableau des différences de rangs fait voir que les sections 2 et 6 sont descendues deux fois, alors qu'elles auraient dû monter, puisque la tendance constante à monter de la section 12 indique que, pendant les quatre épidé-

mics, la prédominance a constamment appartenu aux vents du nord.

En résumé, la manière dont la théorie prévoit que les sections 2 et 6 doivent se comporter pendant une épidémie cholérique, est pleinement justifiée par les faits, pour la communauté de tendance de ces deux sections. Le sens de cette tendance commune, tel qu'il est indiqué par la théorie, n'est manifesté sur les listes de mortalité cholérique que deux fois sur quatre. Le sens contraire que ces listes manifestent, les deux autres fois, n'est pas, d'ailleurs, un démenti donné à la théorie, puisqu'elle a prévu la possibilité de ces écarts.

Considérons actuellement les sections 3 et 4. La section 3 est contiguë à la section 2. Elle a pour limites latérales la rue *Saint-Charles*, au couchant, et la rue *Ranqueil*, au levant. Elle pénètre dans l'intérieur de la ville par la rue *des Lombards* et la rue *du Château*, et s'y étend en profondeur jusqu'à la rue *du Bât-d'Argent*.

La section 4 est contigue à la section 3. Ses limites latérales sont, au couchant, la rue *Ranqueil*, et, au levant, le *chemin d'Uzès*. Elle s'enfonce dans la ville, au couchant, et, dans le faubourg, au levant, et se termine, au midi, par une ligne qui, partant de la rue *de l'Ecluse*, suit le *chemin d'Avignon*, circonscrit la place *des Carmes*, passe devant le *Grand-Temple* et aboutit à la rue *du Château*.

D'après cette situation des sections 3 et 4, il est évident que le maximum nord-est du foyer secondaire est situé en dehors de la section 4, ou, pour mieux dire, en dehors de sa partie habitée et près de cette partie. Quant au maximum intermédiaire, nous le

supposerons placé dans la section 3, et près de sa limite occidentale, c'est-à-dire près de la rue *Saint-Charles*. Il résulte des positions qui viennent d'être assignées aux deux maximums du foyer secondaire, qui rayonnent sur les sections 3 et 4, que le virus est moins condensé à droite et à gauche de la rue *Ranguéil*, qui sépare les deux sections l'une de l'autre, qu'il ne l'est à droite et à gauche de la rue *Saint-Charles*, qui limite la section 3 du côté de l'ouest, et à droite et à gauche de la limite de la partie habitée de la section 4. Cette double différence en moins vient de ce que la rue *Ranguéil*, qui sépare les deux sections, est le plus loin possible des deux maximums, dont chacun est tout près de l'une des deux autres limites.

Cherchons d'après cela à apprécier ce qu'il vient de virus aux sections 3 et 4, soit par les vents du sud, soit par les vents du nord. Les vents du sud apportent peu de virus à ces deux sections, attendu que le maximum extrême du nord-est est situé hors de leur ensemble. Quant aux vents du nord, la quantité de virus qu'ils introduisent dans les sections 3 et 4 varie suivant que leur direction est inclinée vers l'est ou vers l'ouest.

Si le vent du nord est incliné vers l'est, il entrera dans la section 4 plus de virus qu'il n'en sortira, puisque le virus est plus condensé aux environs de sa limite orientale qu'aux environs de sa limite occidentale. Pour la section 3, ce sera le contraire. Il y entrera moins de virus qu'il n'en sortira, puisque, près de sa limite orientale, le virus est moins condensé que près de sa limite occidentale.

Si le vent du nord est incliné vers l'ouest, les phé-

nomènes auront lieu en sens inverse. Il entrera dans la section 3 plus de virus qu'il n'en sortira, puisque, aux environs de la limite occidentale de cette section le virus est plus condensé qu'aux environs de sa limite orientale. Pour la section 4, ce sera le contraire. Il sortira plus de virus qu'il n'en entrera, puisque, aux environs de sa limite orientale, le virus est plus condensé qu'aux environs de sa limite occidentale.

Ainsi ce sont les vents du nord-est qui apportent le plus de virus à la portion extérieure de la section 4 et ce sont les vents du nord-ouest qui en apportent le plus à la portion extérieure de la section 3.

La portion intérieure de la section 3, étant placée directement au dessous de la portion extérieure, reçoit le virus qui s'échappe de cette dernière, et, par suite, en reçoit plus ou moins, suivant que celle-ci en reçoit plus ou moins elle-même. Donc, la conclusion à laquelle nous sommes arrivé pour la portion extérieure de la section 3 s'applique à cette section tout entière.

Il en est de même pour la section 4, par la raison que sa portion intérieure, quoique assez étendue, renferme très peu de maisons comparativement à sa portion extérieure, et que, par conséquent, ce qui se passe dans la portion intérieure ne peut modifier que très légèrement les conséquences que nous pouvons déduire, en ne considérant que la portion extérieure de cette section.

Donc, en définitive, ce sont les vents du nord-est qui apportent le plus de virus à la section 4, et ce sont les vents du nord-ouest qui en apportent le plus à la section 3.

Il suit de là que, lorsque les vents du nord auront prédominé sur les vents du sud, et qu'en même temps les vents de l'est auront prédominé sur les vents de l'ouest, la section 4 aura reçu plus de virus que si le vent en eût entraîné des quantités égales dans toutes les directions, et que, par suite, elle devra avoir pris une tendance à monter dans la liste qui suppose cette égalité. Quant à la section 3, elle aura pris en même temps une tendance à descendre ou à monter. Mais, si elle a pris une tendance à monter, cette tendance devra être plus faible que celle de la section 4, puisqu'elle aura reçu moins de virus cholérique que s'il y avait eu égalité d'action entre les vents de l'ouest et ceux de l'est.

Lorsque les vents du nord prédomineront sur les vents du sud, et qu'en même temps les vents de l'ouest prédomineront sur les vents de l'est, les sections 4 et 3 changeront de rôles. La section 3 prendra une tendance à monter, tandis que la section 4 prendra une tendance à descendre ou à monter; mais, dans ce dernier cas, sa tendance sera moindre que celle de la section 3, parce qu'elle aura reçu moins de virus cholérique que s'il y avait eu égalité d'action entre les vents de l'est et ceux de l'ouest.

Jetons maintenant les yeux sur le tableau des différences de rangs. Nous y voyons, d'abord, que, des deux sections 3 et 4, l'une est constamment montée et l'autre constamment descendue dans la liste qui suppose l'égalité des quantités de virus entraînées dans toutes les directions. Nous y voyons, en second lieu : 1^o que la section 4 est montée toutes les fois que la section 12 est montée et qu'en même temps la section 9 est descendue, c'est-à-dire toutes les fois que les

vents du nord ont prédominé sur les vents du sud et qu'en même temps les vents de l'est ont prédominé sur les vents de l'ouest ; 2^o que la section 3 est montée en 1854, lorsque les sections 1 et 8 sont descendues et qu'en même temps la section 9 est montée, c'est-à-dire lorsque les vents du nord ont prédominé sur les vents du sud et qu'en même temps les vents de l'ouest ont prédominé sur les vents de l'est ; 3^o que les sections 3 et 4 sont restées à leurs places, laissant leurs tendances dans le doute, lorsque, en 1849, la section 9 est restée elle-même à sa place, c'est-à-dire lorsque la prédominance des vents de l'est sur ceux de l'ouest est restée douteuse. L'accord est donc aussi complet que possible entre la théorie et l'expérience, au sujet des sections 3 et 4.

Cet accord, rapproché de celui que nous avons constaté pour les sections 2 et 6, confirme une fois de plus l'existence d'un foyer secondaire qui s'étend d'un bout à l'autre de la colline septentrionale. Il indique, en outre, que ce foyer renferme trois maximums d'intensité et que ces trois maximums occupent réellement les places que nous leur avons assignées.

Il ne nous reste plus à examiner que la section 7 et la section 11. La section 7, étant placée immédiatement au dessous des portions intérieures des sections 3 et 4, participe aux augmentations et aux diminutions de virus que ces dernières sections éprouvent. Mais comme elle est aussi ouverte, par les rues qui débouchent sur le boulevard des Calquières, au virus que les vents du sud-est lui apportent des hôtels situés sur la façade opposée de ce boulevard, la section 7 reçoit, en définitive, le plus de virus par les vents du nord et par les vents du sud-est, c'est-à-dire qu'on ne peut

particulariser les directions suivant lesquelles le vent apporte le plus de virus à la section 7.

Nous en dirons autant de la section 11, qui est accessible au virus du foyer secondaire, lorsque les vents du nord soufflent ce virus sur elle à travers la section 6, et qui est, en outre, exposée par les vents du sud aux émanations des petits hôtels qui avoisinent la rue *des Arènes*.

Les sections 7 et 11 doivent, en somme, se comporter à peu près de la même manière pendant les épidémies cholériques. En effet, en 1835 et en 1849, la section 7 est descendue, tandis que la section 11 restait à sa place ; en 1854 et en 1865, les sections 7 et 11 sont montées toutes les deux.

Nous avons pu constater que, en 1865, c'est par l'action du vent du nord que le virus a principalement pénétré jusqu'à la section 11, en traversant la section 6. En effet, la section 11 a eu quatre décès cholériques en 1865. De ces quatre décès, trois ont eu lieu dans la rue *de la Madeleine*, qui forme la ligne de juxtaposition de la section 11 et de la section 6. Le quatrième a été observé dans la rue *des Arènes*.

La théorie des foyers d'infection que viennent former dans les hôtels les voyageurs partis des lieux envahis par le choléra, explique aussi les recrudescences dont il est susceptible, ces résurrections de l'épidémie, qui obligent de compter encore avec elle, alors qu'on croyait être quitte. Voici cette explication :

Quand la fin de l'épidémie s'annonce par la cessation des décès cholériques, la disparition des symptômes caractéristiques de la maladie ne prouve pas qu'il ne sort plus de virus des foyers que recèlent

les hôtels de voyageurs, mais seulement qu'il n'en sort plus assez pour produire des effets aussi funestes ou aussi prompts qu'auparavant. Mais s'il arrive que, pendant un certain temps, les vents qui apportent le virus au foyer secondaire aient une action prépondérante sur les vents contraires, le virus, qui part des hôtels en quantités insensibles mais continues, ira grossir peu à peu ce foyer, et finira par le rendre capable de frapper de nouveaux coups, lorsque la direction du vent viendra favoriser son explosion. Alors l'épidémie reparaitra pour s'éteindre définitivement, après avoir fait quelques nouvelles victimes.

Si cette explication est fondée, les nouveaux cas de choléra doivent se déclarer surtout aux environs des maximums des foyers secondaires ou dans les lieux vers lesquels ces maximums rayonnent le plus directement sous l'action du vent qui les fait éclater.

Or, tout ce que nous venons de dire sur la reconstitution des forces du foyer secondaire et sur la manière dont il révèle de nouveau son énergie, s'est réalisé à Nîmes, en 1865. Depuis le 3 novembre, époque à laquelle l'épidémie a cessé ses ravages, jusqu'au 12 inclusivement, le vent du nord n'a pas cessé de souffler. A partir du 13, les vents du sud, ceux qui, d'après la théorie, alimentent le foyer secondaire, ont repris le dessus et ils ont régné presque constamment jusqu'au 27. Dans cet intervalle de quatorze jours, l'action de ces vents, évalués d'après leur durée et leur vitesse, a acquis une valeur totale représentée par 3,714, tandis que la valeur de l'action totale des vents du Nord n'a été que de 564.

L'épidémie ne donnait plus signe de vie depuis le 3 novembre, lorsque, le 27, elle s'est relevée tout-à-coup

pour occasionner huit décès cholériques, dans l'espace de quatorze jours. De ces huit décès, sept se sont produits, soit aux environs de l'extrémité nord du boulevard *des Calquières*, là où nous avons marqué la place du plus fort maximum du foyer secondaire, soit à son extrémité sud, dans la direction du vent du nord.

Un de ces décès a été observé rue *Fléchier*; un, rue *Richelieu*; un, *chemin de Beaucaire*; un, *place du Château*; un, *boulevard des Calquières*; deux, au commencement de *l'Avenue Feuchères*. Le huitième a eu lieu au *mas de Mirman*, chez une femme âgée de quatre-vingt-onze ans.

Une objection a été opposée à la doctrine de la contagion du choléra à distance. Cette objection consiste en ce que le choléra ne se déclare pas partout où émigrent, même en très grand nombre, les personnes qui le fuient, et qu'il saute, pour ainsi dire, d'une station à une autre en franchissant des localités plus ou moins considérables. Lyon, par exemple, n'a jamais eu le choléra, et sept départements en ont été exempts en 1865. Il n'a paru, cette année là, ni à Versailles, pendant qu'il régnait à Paris, ni à Belleville, dans Paris même. Des exceptions analogues ont été remarquées à chaque apparition de l'épidémie : « Lorsqu'en 1832, lit-on dans le rapport de MM. Girard et Fontaines, le choléra se déclara à Arles et qu'il y prit des proportions effrayantes, une grande partie des habitants vint se réfugier à Nîmes et y séjourna. Ces arrivages n'eurent pourtant pour notre pays aucune conséquence fâcheuse. Bien plus, les communes voisines, telles que Fourques, Bellegarde, Tarascon, Beaucaire, ne participèrent nullement aux influences

épidémiques. La maladie, dans cette circonstance, resta donc concentrée sur un seul point, malgré les irradiations incessantes d'une population prétendue infectée ».

Voilà l'objection dans toute sa force. Avant de montrer comment on peut y répondre, nous ferons une observation préliminaire : c'est qu'il n'est pas toujours facile de savoir si le choléra n'a pas existé dans une localité, quand il n'y a pas fait de grands ravages. Considérons d'abord une localité peu peuplée, et supposons que le choléra n'y ait pas sévi plus fortement qu'il n'a sévi à Nîmes en 1865. A Nîmes, l'épidémie de 1865 a duré cinquante-deux jours, du 13 septembre au 3 novembre, et dans cet intervalle elle a fait 117 victimes, y compris onze cas mortels de cholérine. 117 décès sur 57,000 habitants, pendant cinquante-deux jours, c'est un décès par jour sur 25,000 habitants. A ce compte, Beaucaire, dont la population se compose de 9,544 individus, aurait eu onze décès cholériques par mois ou deux décès tous les cinq jours ; Bellegarde, qui compte 2,855 âmes de population, aurait eu trois décès cholériques par mois ou un décès tous les dix jours ; Fourques, qui a 1,240 habitants, aurait eu un décès cholérique tous les vingt et un jours. Or, quand le nombre des cas mortels est aussi minime, ose-t-on prononcer tout de suite le nom d'un mal qui répand la terreur ? N'est-on pas, au contraire, porté à imiter la sage réserve dont usèrent MM. Girard et Fontaines, lorsque, au début de l'épidémie de 1835 à Nîmes, ils ne se crurent pas permis de déclarer l'épidémie établie, malgré plusieurs décès occasionnés par des maladies suspectes ?

Quant aux centres de population plus importants,

tant qu'il n'y a qu'un décès cholérique par jour sur 25,000 habitants, si d'ailleurs les décès de cette nature se répartissent d'une manière à peu près égale entre le nombre de jours qui forme la durée de l'épidémie, est-il impossible à l'administration municipale de dissimuler la réalité de la situation, quand elle le juge à propos? Il faut, croyons-nous, faire la part des raisons naturelles ou administratives qui empêchent que l'état sanitaire d'une localité puisse être bien apprécié, et il n'est pas téméraire de penser que l'immunité absolue dont certaines villes ont la réputation de jouir se réduit souvent à une question de plus ou de moins.

Cette observation faite, on ne saurait nier que le choléra a pu se réduire, dans certains lieux et à diverses époques, à des proportions insignifiantes. Ce privilège tient évidemment à une cause identique à celle qui éloigne le fléau de certains quartiers d'une ville ou de certaines maisons d'une rue pour le concentrer dans les autres quartiers ou dans les autres maisons. C'est ainsi qu'en 1835, l'épidémie n'a occasionné aucun décès dans la section 14 de la ville de Nîmes, tandis que, dans la section 8, elle faisait trente victimes sur 2,700 individus. Cette cause préservatrice peut être attribuée aux circonstances atmosphériques. Que serait-il arrivé, par exemple, si, toutes les fois que l'épidémie cholérique a régné à Nîmes, le vent du nord eût soufflé d'une manière presque continue? Dans les idées de la propagation du choléra par l'air, on répondra que le virus ne se serait pas accumulé dans la région septentrionale de la ville; qu'il se serait, au contraire, dispersé dans la plaine, là où les habitations sont rares et éparpillées, et que les effets de

ce virus, considérablement amoindris, auraient passé inaperçus. Le mémoire de MM. Girard et Fontaines ne raisonne pas autrement, abstraction faite de l'idée de la propagation du choléra par l'air, qui est le résultat d'observations postérieures : « La prédisposition aux maladies intestinales, dit ce mémoire, nous avait fait penser, depuis longtemps, que, si le choléra épidémique devait nous atteindre, ce serait dans l'été, plutôt que dans les autres saisons, qu'il ferait parmi nous des ravages notables. Une autre raison qui donnait quelque appui à cette pensée, c'est que les vents du nord, qui, d'ordinaire, débarrassent si promptement notre atmosphère des principes accidentels qu'elle peut contenir, règnent rarement pendant les chaleurs ». C'est exactement ce que nous disons, en précisant la nature de ces « principes accidentels » qui se répandent dans l'atmosphère aux environs des lieux où sévit l'épidémie, et nous concluons de même que les circonstances atmosphériques suffisent à expliquer les préférences du choléra et ses bizarreries.

Comme nous l'avons montré en détail, il y a une telle relation entre les faits propres à chaque épidémie cholérique et les actions des divers vents qui ont régné pendant sa durée ; il y a un accord si frappant entre la mortalité cholérique dont chaque quartier est frappé pendant plusieurs épidémies successives et la position de ce quartier par rapport aux hôtels de voyageurs, qu'il n'est plus possible de ne pas regarder comme certain que le choléra est apporté par les voyageurs dans les hôtels, et que c'est de là que le vent l'emporte pour le distribuer dans les divers quartiers de la ville, avec plus ou moins d'abondance, suivant sa direction, sa puissance et la situation des quartiers.

A Nîmes, où la configuration de la ville s'y prête, les foyers d'infection créés dans les hôtels engendrent, avec le secours du vent, un foyer secondaire qui s'étend le long de la colline septentrionale. Ce foyer secondaire possède trois maximums d'intensité. L'un, le plus fort, occupe les points situés au dessus des Casernes, le second se trouve à l'ouest du Fort et le troisième est placé entre les deux premiers, au dessus de la place *Saint-Charles*, tout près de la rue du même nom. Tous ces foyers, tant ceux des hôtels que celui de la colline, cèdent du virus cholérique au vent qui l'emporte et le dissémine, dans les quartiers qu'il traverse, suivant la direction dans laquelle il souffle. La mortalité cholérique ne se distribue pas, au hasard, entre les diverses sections urbaines. Elle est soumise à des lois fixes qui la font dépendre de la direction et de la force du vent. Quand la girouette est au nord, ce sont les sections 2, 6 et 12 qui reçoivent les coups de l'épidémie. Si le vent passe au sud, ce sont les sections 1 et 8 qui sont frappées, et par les vents d'ouest, c'est la section 9. Lorsque la direction du vent est comprise entre le nord et l'est, ce sont les sections 4 et 10 qui souffrent, et lorsque la direction du vent est comprise entre le nord et l'ouest, c'est le tour des sections 3 et 5. Quant aux sections 7 et 11, elles sont exposées aux ravages du fléau aussi bien par les vents du nord que par les vents du sud; mais la section 7 l'est beaucoup plus que la section 11, qui a le privilège d'être généralement la plus épargnée, parce qu'elle est la mieux défendue contre les émanations des foyers d'infection.

IV.

D'après tout ce qui vient d'être exposé sur la manière dont le choléra se propage, il est facile de faire ce que nous pourrions appeler *l'histoire d'une épidémie cholérique*.

Toute épidémie cholérique doit son existence à des corpuscules invisibles qui sont répandus dans l'air. Ces corpuscules s'accrochent aux objets matériels qu'ils rencontrent et s'en détachent sous l'action du vent. Les corps vivants les absorbent avec l'air qu'ils respirent et les restituent, en partie, avec leurs émanations de toute nature, et particulièrement avec leurs déjections. Lors donc que des personnes passent des lieux infectés dans une ville qui ne l'est pas encore, elles y apportent avec elles des germes épidémiques, et, par suite, font naître des foyers d'infection dans les maisons où elles descendent, et principalement dans les hôtels, où elles arrivent en grand nombre. Le vent puise dans ces foyers, emporte les corpuscules avec lui, et les sème çà et là, en les accumulant sur certains points, si la direction dans laquelle il souffle et les conditions topographiques favorisent cette accumulation. De là résultent des foyers secondaires d'infection, qui concourent, avec les foyers primitifs que recèlent les hôtels, pour fournir d'une manière con-

tinue les éléments d'une couche corpusculaire qui se forme dans l'air et qui finit par couvrir la ville entière.

- Si les directions par lesquelles le vent a passé, depuis l'arrivée des voyageurs, avaient été telles que les germes épidémiques eussent été poussés loin de la ville, les foyers secondaires d'infection ne se seraient pas formés ni la couche corpusculaire, et la ville eût été préservée de l'épidémie. Mais nous supposons le cas contraire.

La couche corpusculaire a donc fini par couvrir la ville entière. Pendant les premiers jours, cette couche est partout peu épaisse, excepté en certains endroits, vers lesquels le vent a poussé les éléments de l'épidémie avec plus de persistance ou plus de force. L'action qu'elle exerce sur la population se traduit alors par des malaises qui se font sentir d'une manière générale et par quelques décès isolés. C'est la *période prémonitoire* de l'épidémie pour la population en général.

Plus tard, lorsque le vent a poussé les germes épidémiques en plus grande masse vers tel ou tel quartier, et qu'il les a fait pénétrer dans telles ou telles rues de ce quartier et dans telles ou telles maisons de ces rues, là où ils se sont amassés, ils déterminent des décès ; là où ils sont plus rares, ils n'occasionnent que des indispositions plus ou moins graves. A ce moment, l'épidémie s'est déclarée.

Les émanations des malades et leurs déjections ne donnent, pendant les trois premiers jours de leur sortie du corps, aucun élément d'infection, parce que, pendant les trois premiers jours, le principe épidémique contenu dans ces émanations reste sans énergie.

Si donc, après avoir débarrassé la maison où le choléra s'est manifesté de l'atmosphère infectieuse qui a été la cause du mal, on a soin de la tenir constamment purifiée, les corpuscules qui sortent incessamment du malade ayant disparu quand ils pouvaient devenir dangereux, il n'y a plus rien à craindre ni du malade ni de l'air qui l'environne.

Quand les voyageurs n'apportent plus avec eux autant de germes épidémiques, les foyers d'infection, tant primitifs que secondaires, s'affaiblissent; leurs émanations, que le vent entraîne, sont, généralement, moins condensées, et la couche corpusculaire répandue dans l'air décroît de plus en plus. Par suite, l'épidémie décline progressivement et finit par disparaître.

Cependant il peut se faire que les corpuscules cholériques, emportés des hôtels en trop petites quantités pour produire des ravages sur leur chemin, aillent continuellement grossir les amas qui constituent les foyers secondaires. Quand cette circonstance arrive, les foyers secondaires, sans cesse alimentés, finissent par acquérir assez de puissance pour éclater de nouveau. Alors il se manifeste une recrudescence de l'épidémie, dont les coups, moins répétés que ceux de l'épidémie proprement dite, se font sentir aux environs des points des foyers secondaires où les corpuscules sont le plus condensés et dans la direction du vent qui les en fait sortir.

Quant à ce qui se passe dans le corps des habitants d'une localité soumise à l'influence cholérique, il est aisé de s'en rendre compte. Les corpuscules absorbés avec l'air agissent sur les organes avec d'autant plus de force qu'ils sont plus nombreux. Les organes, de leur côté, résistent à cette action avec d'autant

plus d'efficacité qu'ils sont plus forts et mieux préservés contre les causes accidentelles d'affaiblissement. Si, dans cette lutte, les corpuscules l'emportent, les signes du mal qu'ils ont fait apparaissent au dehors et signalent la *période prémonitoire*, ou l'urgence de porter secours aux organes, en attaquant la cause du mal. Ces moyens d'attaque sont analogues à ceux qu'on met en usage pour faire disparaître les germes épidémiques des maisons qu'ils ont envahies. On les chasse par des courants liquides, à l'aide de la médication évacuante, ou bien on les détruit sur place par des poisons au moyen d'un traitement symptomatique. Si les secours arrivent à temps, le malade se relève plus ou moins vite, suivant que les blessures faites aux organes sont plus ou moins légères. Dans le cas contraire, la terminaison de la maladie est funeste et plus ou moins prompte, suivant le plus ou le moins de profondeur des plaies dont les organes sont atteints.

On voit, par ce qui vient d'être dit, en quoi consiste le problème qui a pour but de découvrir le spécifique du choléra. Il faut que ce spécifique soit susceptible de produire deux effets distincts : chasser ou détruire les petits êtres malfaisants, et guérir en même temps le mal qu'ils ont déjà fait. On sait depuis longtemps satisfaire à la première de ces deux conditions. Ce qu'il faut trouver, c'est la manière de les remplir toutes les deux à la fois.

En attendant cette solution, soit de l'étude, soit du hasard, il faut songer aux moyens préservatifs, et ces moyens s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit. Ils consistent évidemment à empêcher, autant que possible, les corpuscules cholériques d'arriver jusqu'à nous, et, quand nous n'avons pu y réussir, à en détruire le plus que

nous pouvons parmi ceux qui sont venus nous atteindre.

Empêcher les corpuscules d'arriver jusqu'à nous, cela n'est praticable que dans les ports de mer, en retenant au loin les navires qui, sortis des pays infectés, sont devenus des foyers mobiles d'infection. Si on n'admet ces navires à la libre pratique qu'après le temps nécessaire pour que le venin cholérique dont leur cargaison est imprégnée se soit dissipé, on nous préservera des épidémies qui arrivent par mer, comme est arrivée celle de 1865, et nous n'aurons plus à combattre que les épidémies apportées par les chemins de fer.

Quant à ces dernières, nous nous en défendrons très bien, si nous savions organiser des mesures propres à tenir constamment désinfectés les lieux d'aisance dans toutes les maisons et à y établir une aération suffisante. Ces mesures, jointes aux précautions hygiéniques conseillées pendant toutes les épidémies, nous mettraient complètement à l'abri.

Ce n'est pas une simple opinion que nous exprimons ici, c'est une doctrine appuyée sur des faits qu'on ne conteste pas. On ne doute plus aujourd'hui que le choléra ne se propage à distance et que les déjections ne soient les principales sources d'où il s'échappe dans l'air. Les moyens préservatifs que suggère ce mode de propagation ont été mis en usage; et, partout où ils l'ont été, ils ont produit des résultats merveilleux. A Zwickau, ville de 22,000 âmes du royaume de Saxe, il y a une maison de correction qui renferme 1,286 détenus. Cette ville a été, en 1866, cruellement éprouvée par le choléra. Depuis le mois de juillet jusqu'au mois de novembre, on y a compté plus de cinq

cents décès cholériques, dont cent dix-neuf ont eu lieu dans le voisinage de la maison de correction. Or, dans cette maison, sur une population composée, presque à moitié, d'ivrognes et de vagabonds, il n'y a pas un seul individu qui soit mort ni même qui ait été malade. Telle a été la conséquence des mesures qu'on avait prises dans l'établissement pour désinfecter les lieux d'aisance, aérer le local et entourer les personnes de précautions hygiéniques. A Paris, partout où l'on a suivi les mêmes prescriptions, on a obtenu les mêmes résultats. Ainsi, aucun décès cholérique ne s'est manifesté, en 1865, parmi les personnes employées au blanchissage du linge des hôpitaux, lequel était désinfecté au sortir de la salle, en cas de provenance cholérique. Un seul employé des pompes funèbres, administration qui compte près de onze cents personnes dans son service, a été frappé par l'épidémie, cette administration ayant soigneusement observé toutes les précautions hygiéniques qui lui avaient été imposées (1).

Ces précautions sont décrites dans une instruction qui, rédigée par M. Dumas, vice-président du Comité d'hygiène, a été portée à la connaissance du public (2). Il est évident qu'elles produiraient les mêmes effets partout où on les mettrait en usage, et que, par conséquent, elles préserveraient une ville entière, si elles pouvaient y être rigoureusement observées.

Nous avons étudié la question du choléra de tous les côtés qui laissent entrevoir une conséquence pratique.

(1) Comptes-rendus, tome LXIV, page 25

(2) Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique, année 1866, page 330.

Il reste un point de vue qui, pour être purement scientifique, n'en présente pas moins un grand intérêt. C'est de savoir au juste ce que sont ces corpuscules invisibles qui, répandus dans l'air, font naître l'épidémie. A quel règne naturel appartiennent-ils ? Sont-ils les éléments extrêmement ténus d'une poussière minérale, ou de petits champignons, ou des animalcules vibrionnaires ? Sur ce point, la science n'a pas encore dit son dernier mot ; mais tout indique que c'est à des vibrions que nous avons affaire. Il y a deux raisons qui portent à le croire : la première, c'est que les vibrions jouent un très grand rôle dans la nature, et qu'ils sont particulièrement la cause de la plupart des maladies contagieuses chez les animaux et chez l'homme (1) ; la seconde raison, c'est que l'on a découvert des vibrions dans l'intestin grêle des cholériques et dans leurs déjections (2), là précisément où l'on sait qu'il existe une substance qui donne le choléra aux animaux.

Il n'en faudrait pas davantage, aux gens du monde étranger à la science, pour trancher la question ; mais les savants sont plus exigeants ; ils veulent aller au fond des choses, et avoir vu avant que d'affirmer. La question est portée d'ailleurs à l'ordre du jour de leurs travaux. Dans une séance de l'Académie des sciences, M. Dumas a annoncé que les savants les plus autorisés se sont dévoués à cette mission ; qu'ils ne cessent de s'occuper à réunir tous les éléments du problème ; que les recherches se poursuivent par tous les moyens que peuvent offrir la chimie, la microgra-

(1) Comptes-rendus, tome LXII, page 543.

(2) — — — 540.

phie et la physiologie, et que les résultats seront mis sous les yeux de l'Académie, quand ils auront été obtenus et discutés (1). D'après ces paroles de notre grand chimiste, il n'est pas douteux que le dernier coin du voile qui couvrait tous ces mystères ne soit bientôt levé et qu'il ne nous soit donné d'assister aux expériences qui nous montreront à l'œuvre ces vibrions de malheur.

Il sera certainement très curieux de les voir se dégager des émanations humaines, s'élancer dans l'atmosphère sur les ailes du vent, s'introduire dans les corps vivants par les voies respiratoires, et battre en brèche leurs organes. Mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'il résulte de ces expériences un procédé nouveau pour assurer ou rétablir la santé publique. Qu'elles soient causées par une poussière minérale, par des végétaux microscopiques ou par des animalcules, les épidémies cholériques ne pourront jamais être vaincues que par les armes qu'indique la manière dont elles se propagent et que nous avons décrite.

Pour faire disparaître ce fléau de la surface de la terre, il faudrait aller l'étouffer dans son berceau, sur les bords de l'Indus et du Gange. C'est le but de la mission que les gouvernements européens se sont donnée, sur l'initiative du gouvernement français. Il faut faire des vœux pour le succès de cette belle entreprise, mais sans se flatter de l'espoir qu'il soit bientôt réalisé, à cause des obstacles politiques et religieux à travers lesquels il faut le poursuivre.

(1) Comptes-rendus, tome LXI, page 728.

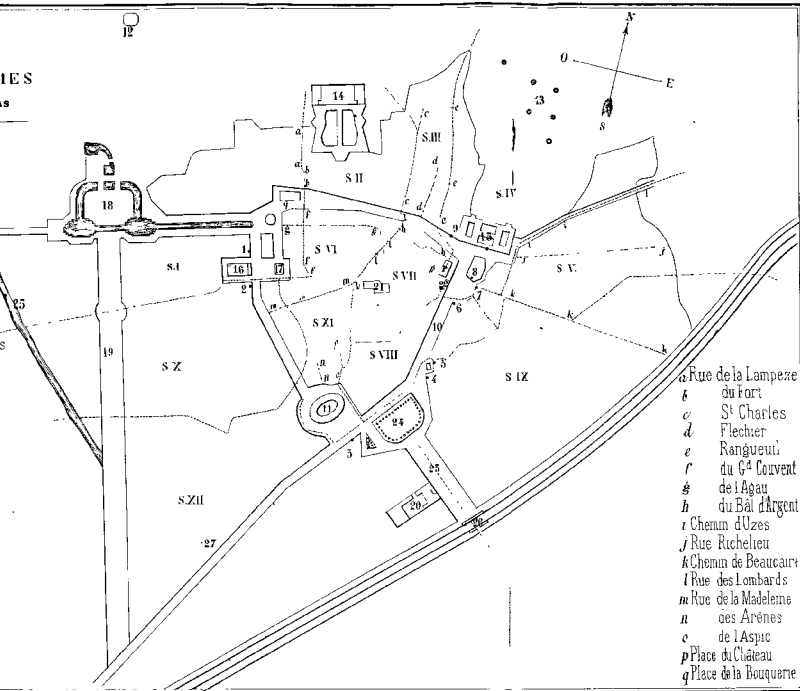
On obtiendrait, sans aller le chercher si loin, un résultat équivalent, si on pouvait mettre en pratique dans toutes les maisons les mesures indiquées par M. Dumas. Le choléra serait ainsi désarmé partout, comme il l'a été dans les établissements où ces mesures ont été appliquées. Mais il ne faut pas compter sur l'observance universelle de précautions qui exigent des soins assidus.

Ce qu'on peut obtenir, c'est la désinfection constante en temps d'épidémie des lieux d'aisance dans les hôtels de voyageurs. On réaliserait par là un très grand avantage. Car cette simple mesure suffirait pour rendre peu redoutables les épidémies cholériques que les quarantaines n'auraient pu arrêter loin de nous. Les vibrions, artisans du mal, ne viendraient plus alors fondre sur nous en colonnes serrées. Moins puissants par le nombre, ils trouveraient dans nos organes une résistance que les ménagements les plus ordinaires rendraient presque invincible; et si, parfois, ils en triomphaient, ce ne serait pas sans donner le temps de repousser leurs attaques. Ceux qui ont quelque souci de leur préservation personnelle seraient assurés d'échapper au fléau; et l'on pourrait dire, pendant chaque épidémie, ce qui a été dit à Aix-les-Bains, pendant l'épidémie de 1854 : « Ici a le choléra qui veut l'avoir ».



PLAN
de la
VILLE DE NIMES
Divise en Sections

- 1 Hôtel du Card
- 2 Hôtel Manivet
- 3 Hôtel du Cheval blanc
- 4 Hôtel du Luxembourg
- 5 Hôtel du Midi
- 6 Hôtel du Petit St Jean
- 7 Hôtel du Veau d'Or
- 8 Hôtel de l'Orange
- 9 Hôtel du Commerce
- 10 Boulevard des Calquières
- 11 Les Arènes
- 12 Tourmagne
- 13 Moulins à vent
- 14 Le Fort
- 15 Les Casernes
- 16 Théâtre
- 17 Maison Carrée
- 18 Jardin de la Fontaine
- 19 Cours-neuf
- 20 Prefecture
- 21 Eglise Cathédrale
- 22 Grand Temple
- 23 Avenue Feuchères
- 24 Esplanade
- 25 Cadereau
- 26 Embarcadere
- 27 Chemin de Montpellier



- a Rue de la Lampeze
- b du Fort
- c St Charles
- d Flecher
- e Rangueui
- f du G^d Couvent
- g de l'Agau
- h du Bal d'Argent
- i Chemin d'Uzes
- j Rue Richeiu
- k Chemin de Beaucaire
- l Rue des Lombards
- m Rue de la Madeleine
- n des Arènes
- o de l'Aspic
- p Place du Château
- q Place de la Bouquarie

DE LA
MAISON PATERNELLE DE METTRAY ;

Par M. Alph. DUMAS ,

Membre-residant.

« MESSIEURS ,

» Il y a deux ans, lors de l'inauguration de la statue de M. de Gasparin, à Orange, j'eus l'honneur de faire la connaissance de M. Demetz, l'un des fondateurs de la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray. Il voulut bien m'entretenir d'un établissement analogue, également fondé par lui à Mettray, mais moins ancien, et destiné à une autre classe de la société. Les détails que je recueillis de la bouche de M. Demetz, et les documents sur cette institution, que je dus plus tard à son obligeance, me semblèrent de nature à intéresser l'Académie : je lui en présentai un exposé que je fis précéder et suivre de quelques réflexions qui me sont personnelles, et c'est l'ensemble de ce faible travail que l'Académie m'a engagé à vous communiquer aujourd'hui ».

La France ne connaît plus le respect, entendons-nous répéter chaque jour. — L'accusation est-elle

fondée? La génération dans la force de l'âge et les générations plus jeunes ont-elles, en effet, cessé d'entourer de leur déférence et de leur respect tout ce qui, jusqu'au présent siècle, en avait paru digne, c'est-à-dire les croyances religieuses, les lois de la patrie, la personne du souverain, celle du vieillard, celle du père de famille?

Pour répondre avec franchise et vérité, il faut convenir que, sans être entièrement détruit, l'antique prestige attaché à ces personnes et à ces institutions n'existe dans la société moderne qu'à un degré très affaibli et tend à s'y affaiblir encore. C'est un fait trop général et trop positif pour être méconnu. Quant aux causes qu'on lui assigne, elles sont aisément trouvées et naturellement invoquées à décharge par ceux que l'on accuse.

On établit en principe que le respect traditionnel, pas plus que d'autres traditions universellement délaissées, ne porte en lui-même son droit à l'éternité, et que le front n'a plus à s'incliner devant ce qui ne dit plus rien à l'âme. Or, en un temps où les dogmes du christianisme les plus clairement écrits dans les Évangiles sont ouvertement discutés ou niés, non seulement par les libres penseurs, mais aussi par quelques-uns des hommes auxquels en a été spécialement confié le dépôt; en un temps où sinon les lois civiles, du moins les lois politiques, n'ont d'autre durée que celle du monarque régnant, dont l'origine et le pouvoir n'émanent plus de Dieu, mais d'une simple majorité, et qui, depuis un siècle, ne transmet plus, mais emporte avec lui sa couronne; en un temps où le vieillard veut oublier son âge et se dépouille de toute gravité; où le père, absorbé par sa personnalité propre, dédaignant

le rôle de sage et bienveillant conseiller de ses fils, ne les suit que de loin et d'un regard distrait, si même il ne rivalise avec eux de vaines dissipations et de folles dépenses; en un pareil temps, que devient le respect, où peut-il s'adresser?

Les apologistes du fait regrettable dont je signale l'existence, appellent encore d'autres arguments à leur aide : toutes choses s'étant faites nouvelles par le merveilleux développement des sciences et de leurs applications, de quels titres à la prééminence ont-ils à se prévaloir, ces hommes d'un entendement vieilli et fatigué, devenus étrangers à un mouvement d'idées et d'affaires qui les a dépassés? Les initiateurs et ceux qui marchent à leur pas n'occupent-ils point, en réalité, les premières places? et, de ces sommets élevés, quel état peuvent-ils faire d'opinions surannées, de connaissances attardées et d'erreurs persistantes?

Avec un peu de vérité, de telles assertions présentent assurément beaucoup d'exagération et d'injustice. Les progrès accomplis, et qui se continuent dans le domaine de la pensée comme dans celui des faits, ne sont point uniquement dus aux générations nouvelles; ils sont le résultat de longs et laborieux efforts, un commun héritage dont nul n'a le droit de s'attribuer exclusivement l'honneur et la propriété. Et quant à la supériorité des jeunes intelligences sur l'âge et l'expérience, c'est chose au moins contestable; car l'esprit et le génie ne sont le privilège d'aucune époque déterminée de la vie, et de tout temps, ainsi que de nos jours, on a vu, dans la science, dans les lettres, dans les arts et dans la politique, des hommes qui, jusqu'à la fin de leur carrière, ont conservé la puissance et l'activité de leur intelligence, la finesse et la sûreté de leur

goût, même leur talent de parole ou l'habileté pratique dans l'exécution de leurs œuvres.

Mais ne serait-ce point du relâchement général des principes et de l'universelle décadence des mœurs, que sortiraient à la fois l'explication et l'excuse de l'abandon du respect? — On ne peut nier que de graves perturbations ne soient venues altérer l'équilibre du corps social; l'austérité des habitudes ne se retrouve plus dans nos familles, et la rigoureuse observation des devoirs nous semble au dessus de nos forces; nous aspirons à une vie douce et commode, et faisons volontiers bon marché de toute obligation qui pèse. Mais cette disposition, dont l'envahissement n'a épargné aucune classe, n'est-il point permis de la considérer comme l'une des conséquences inévitables, et cependant temporaires, de cette grande révolution qui, préparée de longue main, a fini par éclater et s'accomplir dans notre pays en ébranlant le monde, et renversant du même effort mœurs, institutions et croyances? Pouvait-on croire possible de ne point en subir les contre-coups, c'est-à-dire le bouleversement des positions et des fortunes, les amours-propres et les ambitions partout surexcités, les témérités inouïes des uns, l'absolu découragement des autres?

Si, dans la première partie de cette période d'agitations, de luttes et de combats dont nous ressentons encore les effets et la lassitude, et qui, à côté de précieuses conquêtes, a laissé après elle tant de douleurs et de ruines, on a vu les bases éternelles de toute civilisation assimilées aux antiques iniquités à bon droit condamnées, ne remarque-t-on point que les populations reviennent par degrés de ces profonds égarements; et se berce-t-on d'un chimérique espoir,

en se flattant que, le calme une fois assuré aux esprits et la stabilité aux institutions, les grandes vérités sociales reprendront successivement leur empire? Au surplus, si ces vérités, par suite de défaillances plus ou moins générales, ont pu paraître à certains moments négligées et perdues, contre leur funeste oubli a-t-il jamais cessé de s'élever de vivantes protestations? Et les hommes au cœur vraiment religieux et chrétien, les magistrats pleins de droiture et de courage, les vaillants soldats, les administrateurs consciencieux, les pères de famille dévoués, ayant su les uns et les autres garder en toutes circonstances leur poste d'honneur et d'autorité, ont-ils jamais manqué de s'offrir aux hommages mérités de notre siècle, et le retour des temps paisibles ne doit-il pas certainement multiplier leurs imitateurs? Ainsi la théorie de la légitime suppression du respect ne trouvera pas un meilleur appui, dans l'universel naufrage de la dignité et de la moralité, que dans l'infériorité relative des hommes plus ou moins avancés dans la vie. Une réaction naturelle et probablement prochaine ne saurait donc être mise en doute. Mais, jusque là, tel étant l'esprit du jour, de descendre volontiers vis-à-vis des hommes et des choses au minimum de l'obéissance et des égards, on conçoit qu'il doit se rencontrer des individualités plus excessives et plus hardies, s'autorisant des idées reçues et des usages établis pour en franchir encore les trop larges barrières, ériger à leur tour en principe l'entière indépendance de toute règle et de tout frein, et tenir sans pudeur école de licence.

Qui ne sent que de pareilles doctrines, et surtout leur application, plaisent aux instincts naturels de l'homme, et particulièrement du jeune homme? Il est

si doux de céder à la fantaisie, au caprice, à la passion ; si pénible de consulter la raison et la conscience, et de résister à ce qui charme ! Cette facile morale du laisser-aller trouve partout de complaisants échos ; elle est dans les livres, au théâtre, dans le monde, presque dans l'air qu'on respire. Son énervante action ne s'étend pas à tous, mais s'exerce visiblement sur la jeunesse, et n'attend pas toujours l'âge de l'ardeur et de l'entraînement ; car bien souvent l'enfance elle-même se trouve atteinte et flétrie par ce souffle corrupteur. C'est un mal trop réel qui se traduit en faits plus fréquents qu'on ne pense, et généralement on ignore combien de familles se voient placées sous le coup de ces humiliantes et amères douleurs, leur venant de ceux-là mêmes qui devraient être leur honneur et leur joie.

L'existence de ce précoce esprit d'indiscipline, de cette jeune impatience du joug paternel et de tout autre, n'a été que trop bien constatée, puisque récemment des pétitions ont été présentées au Sénat pour démontrer la nécessité et obtenir la création d'une maison pénitentiaire, destinée à rendre pratiquement possible au chef de famille l'application des articles 376 et 377 du code civil, l'autorisant à réclamer la détention d'un enfant rebelle ou coupable. Les auteurs de ces pétitions furent alors informés qu'on était allé au devant de leur vœu ; en effet, un homme de hautes lumières et d'une capacité éprouvée, l'un des deux fondateurs de la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray, l'honorable M. Demetz, sous une inspiration toute chrétienne, avait tenu à poursuivre son œuvre de régénération de l'enfance et de la jeunesse égarées, en créant auprès, mais tout-à-fait en

dehors de sa colonie depuis bientôt trente ans existante et prospère, un asile discret et supérieurement organisé dans son ensemble et ses moindres détails, où les fils de famille déjà livrés au courant de la révolte ou du vice étaient efficacement ramenés dans la voie de l'ordre et du devoir.

Il y a maintenant dix années que cet établissement, auquel M. Demetz donna le nom, depuis si bien justifié, de *Maison paternelle*, fonctionne sous son habile direction ; et bien qu'il ne puisse à la fois contenir au delà de trente-six élèves, plus de cinq cents familles lui doivent aujourd'hui le relèvement moral de l'enfant dont elles avaient désespéré. Tel refusait toute obéissance à sa mère devenue veuve, d'après ce principe qu'il n'est pas de la dignité d'un homme de se soumettre aux volontés d'une femme ; tel autre, chassé de diverses institutions privées, puis enfin d'un lycée, et apprenant que tous lui seraient désormais fermés : « Parfait, s'écriait-il, vacances à perpétuité ! » Un troisième, ne pouvant obtenir le consentement paternel à une fin anticipée de ses études universitaires, annonçait hautement que, puisqu'il ne pouvait quitter le collège, ce serait le collège qui le quitterait ; et, conséquent avec lui-même, il mettait le feu à la maison, après avoir pris ses mesures pour que rien n'échappât à l'incendie.

C'étaient des cœurs et des intelligences ainsi pervertis que M. Demetz se donnait pour mission de rappeler par degrés à la saine raison et à tous les bons sentiments ; et il y a réussi, car presque toujours le succès est venu couronner ses efforts. Ce qui étonne aussi dans ce succès, c'est le peu de temps qui a été nécessaire pour l'obtenir : dans la plupart des cas, et surtout quand les jeunes coupables sont âgés de moins de seize

ans, quelques semaines peuvent suffire. Il faut toutefois ajouter, pour ne se point voir accuser d'hyperbole, que, jugés dignes d'être rendus à leur famille et à la société, ces jeunes gens, à leur sortie de Mettray, n'échappent pas à l'œil vigilant de leur réformateur, qui, continuant à les suivre dans leur existence nouvelle, les y soutient de sa correspondance, de ses conseils, et au besoin de ses visites. C'est surtout à cette tutelle officieuse, ainsi que la nomme M. Demetz, qu'il attribue l'affermissement définitif des pas du jeune homme dans le chemin de l'honneur.

Les deux grands moyens mis en œuvre dans l'établissement sont, outre l'éloignement absolu de tout camarade, l'isolement du contact extérieur, qui force l'esprit à se replier sur lui-même et sur la situation présente, aussi bien que sur les causes qui l'ont amenée; et ensuite, l'affectueuse persuasion, qui réveille la sensibilité, remet en lumière la notion obscurcie du devoir, redresse le jugement et le replace avec douceur et fermeté sous l'autorité du droit méconnu. — A cet effet, chaque élève occupe une chambre particulière, où n'ont accès d'autres personnes que le chef de la maison, les professeurs chargés de l'enseignement, et un précepteur spécial, qui, choisi avec la plus attentive sollicitude, s'attache essentiellement à gagner l'estime et la confiance du jeune homme, objet de tous ses soins. Il l'accompagne dans ses récréations comme dans ses promenades, et s'en fait l'ami autant que le mentor.

Cette passagère détention ne laissera d'ailleurs au dehors aucune trace; car à Mettray, l'élève n'est connu que sous un prénom, et de minutieuses précautions sont prises pour que nulle circonstance de l'arrivée ou

du départ ne soit de nature à trahir son incognito. Cet avantage lui est si bien garanti que deux frères ont ainsi pu vivre sous le même toit, sans s'y être doutés de leur présence simultanée, qu'ils n'ont apprise que plus tard et par une mutuelle confiance.

On se fait une idée de la sûreté gardée au secret du séjour dans la maison, en remarquant la disposition des cellules ménagées dans la chapelle : tous les élèves y assistent ensemble à la célébration du service divin, et bien que chacun ait sous les yeux l'ecclésiastique officiant, il se trouve dans l'impossibilité de voir ses camarades, comme d'être aperçu d'aucun d'eux.

Les récidives sont rares, mais cependant prévues; alors un régime de répression plus sévère, auquel l'élève sortant s'était soumis d'avance et par un engagement écrit, lui est rigoureusement appliqué à sa rentrée, et n'est adouci que successivement et en proportion de ses nouveaux progrès vers le bien.

Si, au moment où commence sa captivité, l'enfant était au collège, il lui sera facile de suivre, à Mettray, les études de ses anciens camarades; car on se procurera, pour les lui donner, les mêmes sujets de compositions, et il recevra, comme s'il était au milieu d'eux, les places que lui aura values son travail personnel.

Les amis et les admirateurs de cette maison de réforme ont souvent exprimé le regret que le haut prix de la pension, deux cents francs par mois, vint en fermer les portes à l'enfant dont les parents ne jouissent que d'une fortune médiocre. M. Demetz est le premier à ressentir vivement ce regret, et il convient que son œuvre de régénération de l'enfance déçue présentera une notable lacune tant qu'un lieu d'asile

n'y aura pas été préparé à ceux dont la place ne se trouve ni dans sa colonie pénitentiaire ni dans sa maison paternelle. Mais il s'est arrêté devant la grandeur de l'entreprise, ayant par devers lui l'expérience des obstacles si difficiles à vaincre, semés sur la route de tout homme qui met la main à la réalisation d'une généreuse pensée, et ne veut de repos qu'après avoir accompli son dessein.

C'est ainsi que, lorsque tout semblait déjà prêt dans la maison paternelle pour y admettre les premiers élèves, M. Demetz sentit qu'il ne parviendrait sûrement à son but qu'autant qu'il aurait préalablement obtenu le concours dévoué de jeunes gens appartenant à des familles dignes de toute estime, qui, pourvus eux-mêmes d'une excellente éducation, auraient le courage de venir le seconder dans la belle mais épineuse tâche qu'il offrait à leur chrétienne émulation. Ces jeunes hommes, d'abord au nombre de vingt-cinq, M. Demetz sut les trouver; et, selon ses expressions, il n'ouvrit son nouvel hospice moral qu'après avoir formé les *internes* chargés d'y traiter les pauvres infirmes, dont la guérison deviendrait le prix de leur constante sollicitude. Cette école préparatoire, pépinière des précepteurs qui se consacrent à chacun des élèves, continue à prospérer et à répondre à tout ce qu'il était permis d'en attendre; on y est reçu dès l'âge de seize ans et sans rétribution: l'aptitude et le bon vouloir sont les seules conditions demandées.

On comprend donc que M. Demetz, en sage fondateur, n'ait voulu toucher successivement qu'aux parties de son vaste édifice, dont la construction lui paraissait immédiatement praticable. Si, plus tard, les ressources lui arrivent, appelées par les avantages

constatés et hautement reconnus de ce qu'il a déjà établi, il complètera de grand cœur l'ensemble de son utile création. C'est son vœu le plus cher et l'ambition de sa vie.

L'ambition des familles, et particulièrement de celles qui ont les moyens et les loisirs de veiller à l'éducation de leurs enfants, devrait être au contraire d'amener de jour en jour la dépopulation de pareils établissements par l'amélioration croissante des générations qui s'élèvent. Malheureusement, notre époque, plus qu'aucune de celles qui l'ont précédée, et par le fait même de l'immense essor de l'activité générale, est absorbée par d'autres préoccupations et s'inspire d'autres pensées. La tendance utilitaire, qui la domine trop exclusivement, ne lui permet d'envisager ni l'absence du développement moral ni les mécomptes de tout genre, naturelles conséquences de la direction première le plus souvent imprimée aux jeunes intelligences.

Celles-ci, essentiellement instruites à ne considérer que le côté positif de la vie, à ne rechercher en toutes choses que *le profit*, en viendront sans doute à priser infiniment les richesses et à s'efforcer d'y atteindre. Mais cette ardente poursuite n'a-t-elle point des chances de ruine, aussi bien que de fortune? Et supposant cette dernière obtenue, et les voies légitimes seules acceptées pour arriver à sa possession, qui nous en garantira l'utile ou honorable emploi? — Notre enfant, venu à l'âge d'homme sans s'être pénétré des salutaires influences d'une sage et forte éducation, ne demeurera-t-il pas placé entre le double écueil de la prodigalité, provoquée par les séductions du monde, et de l'avarice, sollicitée par l'orgueilleux et stérile désir de se faire riche parmi les riches?

Nous, qui redoutons également de si déplorables excès pour l'avenir de ceux qui nous sont chers, gardons-les, s'il se peut, de marcher vers la rapide pente qui les y conduirait infailliblement ; et commençons par ne point permettre à nos familles de ressembler à celle dont un auteur contemporain a tracé pour le théâtre le satirique tableau, au sein de laquelle, ne faisant pas même pressentir l'idée d'un devoir quelconque, il n'a mis qu'un seul culte, celui des affaires ; qu'un seul amour, celui du plaisir.

LE POSITIVISME MATÉRIALISTE,

Par M. A. VIGUIÉ,

Membre-résidant.

La Circulation de la vie, par Moleschott, traduit de l'allemand par le docteur
Cazelles — 2 vol, Paris, Germer-Bailliére,

Nous suivons tous avec un sympathique intérêt les progrès admirables des sciences naturelles ; c'est d'un cœur reconnaissant que nous applaudissons aux travaux de nos vaillants contemporains et à leurs découvertes merveilleuses, récompense et couronnement de consciencieux et persévérants efforts. Le plus profane en ces matières ne saurait demeurer indifférent devant ce mouvement de notre génération : il est forcément initié en quelque mesure à ces recherches et à ces résultats, soit par des expositions pleines de clarté et souvent de charme, faites par d'illustres vulgarisateurs, soit surtout par les applications journalières de ces découvertes à tous les usages de la vie. Déjà de grands services ont été rendus par la science

contemporain à l'humanité, des faits nouveaux demeurent constatés, des idées vraies et fécondes ont été formulées dans toutes les branches du savoir humain, dans la médecine, dans l'agriculture, dans l'industrie, dans l'économie sociale et politique : dans la morale elle-même, il y a eu comme un mouvement sous l'influence des découvertes scientifiques : on doit dire que toute la vie moderne en est singulièrement modifiée et transformée. Et voilà pourquoi toute notre gratitude doit être acquise aux travailleurs austères et désintéressés qui explorent le champ difficile mais jamais ingrat de la nature.

On aurait pu croire que l'étude d'une science particulière, qui demande tant de soins, de persévérance et de tension d'esprit, inviterait le savant à se renfermer dans le cercle propre de ses investigations. Il semblait que le chimiste dût rester chimiste, le physicien physicien, l'astronome astronome, et qu'il n'y eût pas de sciences plus propres que les sciences exactes à produire des spécialités. Le contraire a eu lieu. Sans doute les savants, dont je veux parler en ce moment, sont, chacun dans sa sphère particulière, des chercheurs et des initiateurs puissants ; mais ce qui leur donne peut-être un cachet plus original, c'est que, partant de ce point particulier de la science qu'ils se sont donné la mission d'étudier, ils ont parcouru tous les autres domaines de la pensée et y ont apporté comme explication universelle la solution spéciale, de laquelle ils s'étaient premièrement occupés. C'est sans doute un besoin de notre temps auquel nous ne pouvons pas résister que cette préoccupation, et je dirai volontiers cette passion de l'unité des choses : le courant panthéiste nous saisit et nous entraîne

comme malgré nous ; le besoin de la synthèse nous gouverne et nous domine. Ceci est particulièrement remarquable chez le chimiste, quand il applique le résultat de ses recherches très spéciales à la physiologie et à la biologie. Alors il reconstruit le monde, il donne la solution des éternels problèmes qui sont le noble tourment de l'humanité : la pensée, la volonté, la vie, la création, Dieu, rien ne demeure étranger à ce savant possédé du désir de la construction et de l'édification du monde. La science spéciale, agrandie par lui, devient une science générale, une politique, une morale, une religion. Enthousiasmé par les découvertes du laboratoire et surtout de la balance, il le prend de très haut avec les profanes, il condamne d'une façon sommaire et toutes les religions et toutes les philosophies, il rend des arrêts, des oracles, il prophétise : en vérité, c'est le délire et l'ivresse de la science, et toutes les questions sont dès lors tranchées avec un dogmatisme effrayant.

Cette tendance peut s'appeler le panthéisme matérialiste ou le positivisme panthéistique. Elle apparaît partout, en France comme en Angleterre et en Allemagne ; car aujourd'hui les barrières des nations sont renversées et les peuples vivent d'une pensée commune. Un des représentants les plus distingués de cette tendance, est sans contredit M. Moleschott, aujourd'hui professeur à Turin, dont le livre allemand *Kreislauf des Lebens*, parvenu à sa quatrième édition, a eu un immense retentissement. Ce livre, écrit d'une façon savante, simple et vive, sous forme de lettres, est destiné à exposer au grand public les vues synthétiques de l'auteur. M. le docteur Cazelles en offre aux lecteurs français une traduction d'un mérite incon-

testable et fait précéder son travail d'une préface pleine d'intérêt, où on s'aperçoit bien vite que celui qui l'a écrite est un esprit vigoureux et distingué, complètement initié à tous les secrets de la pensée contemporaine. Je ne crois pas que ma sincère et vive amitié pour M. Cazelles me fasse illusion sur son mérite. Il est de ceux dont on est en droit de beaucoup attendre. Il débute dans le monde littéraire par ce grand travail de traduction, mais sa pensée se fera jour certainement bientôt dans des œuvres personnelles, où il sera plus aisé de saisir le fond même de sa conviction. M. Cazelles est un positiviste, mais le positivisme, qui est plutôt une tendance et une méthode qu'une école proprement dite, abrite aujourd'hui bien des esprits qui ont entre eux des écarts considérables. M. Cazelles prendrait-il à son compte tous les résultats de M. Moleschott et toutes les affirmations du savant anglais, M. Herbert Spencer, dont il cite avec complaisance quelques passages des *First Principles*? Rien ne nous autorise à l'affirmer. C'est donc de l'œuvre de M. Moleschott, ou plutôt de la tendance générale dont elle est le signe que nous voulons exclusivement nous occuper.

Nous désirons sincèrement bien entendre tout ce que nous dit le savant allemand, et nous n'avons point d'arrière-pensée en exposant ses vues. On est vraiment bien embarrassé quelquefois avec les savants; sans le vouloir sans doute, ils professent à l'endroit du critique, qui n'est pas du métier, un dédain inquiétant. Je ne suis pas rassuré du tout en lisant ces vives paroles du traducteur : « Nous connaissons une critique préventive qui se considère comme commissionnée par la congrégation de l'*Index*. Elle a mission d'es-

tampiller les livres, d'en autoriser ou d'en prohiber la lecture; elle semble se proposer pour but suprême de fulminer des réquisitoires fondés sur des aveux très francs, de montrer l'auteur *reum confitentem* et d'obtenir du jury un verdict passionné ». Et plus loin, cette phrase à l'adresse des critiques spiritualistes : « Ecrivains élégants et corrects plutôt que logiciens, ils excellent dans l'argumentation négative; s'ils ont étudié les sciences, c'est pour n'en voir que les lacunes ». Cependant un autre endroit de la préface donne quelque courage; on nous dit du livre de M. Moleschott : « C'est un livre accessible à tous les esprits cultivés ». Sans trop d'orgueil et sans trop de modestie, je me place, comme lecteur de cet ouvrage, dans une moyenne honnête; et, sans entrer dans les détails, sans contester les faits chimiques et physiques qui sont exposés et qui sont fort instructifs, je vais essayer de dire l'esprit général de l'ouvrage et la synthèse qui en est le couronnement.

Voici comment je crois pouvoir résumer la pensée de M. Moleschott :

La science est désormais l'autorité souveraine. Il y a incompatibilité absolue entre la science et la foi. D'illustres savants, comme Liebig, dans ses *Chemische Briefe*, ne parviendront jamais à opérer une conciliation honnête entre la révélation et la libre recherche. « L'hybridité de cette conciliation conduit au mensonge l'homme qui manque de sincérité et à l'inintelligible l'homme de bonne foi ». Tenons-nous donc fermes à la science, et consultons les faits.

Et d'abord quel fond devons-nous faire sur nos propres connaissances? Quelle en est l'origine? Toutes nos connaissances nous viennent des sens. Il est temps

de se défaire de tout l'attirail philosophique : les idées innées, les axiômes, les lois, les prétendus concepts de l'esprit. Il n'y a rien, absolument rien d'*à priori*, rien d'existant en soi, indépendamment des sens, rien qui soit une propriété de l'entendement pur. Voyez les axiomes : « Le tout est plus grand que la partie; le tout est égal à la somme de ses parties ». Et pourtant l'enfant ne connaît pas ces vérités, à moins d'avoir vu cent fois disparaître une pomme quand on la coupe en quatre et qu'on en distribue les morceaux à quatre petits garçons. Le temps et l'espace ne sont pas de purs concepts, ce sont des notions venant des sens et qui n'existeraient jamais sans les perceptions du simultané et du consécutif. L'idée en soi n'existe pas, l'idée de l'arbre, de la plante, de l'homme; il n'y a que des arbres, des plantes, des hommes : personne n'a vu l'homme en soi, la plante en soi ; la chose en soi est identique à la chose telle qu'elle est pour nous : nous ne percevons un être que par ses propriétés et ses rapports avec nous. La loi n'est pas davantage un produit pur de l'esprit. Nous n'arrivons à la loi que par des expériences indéfiniment répétées; elle n'est loi qu'à force de perceptions sensibles : c'est une idée générale induite des caractères sensibles. Donc il n'y a pas de différence entre la philosophie et la science : « L'expérience doit se réduire à la philosophie, la philosophie à l'expérience ».

La matière est indestructible. Rien ne se perd d'elle. La balance l'a prouvé; quand la matière se transforme, le produit de cette transformation est le même quant au poids : « La balance nous apprend que l'acide carbonique, qui représente le produit principal de la combustion, augmente le poids des plantes, fait

pousser, comme par enchantement, la verdure dans les champs. au printemps, et change un rameau de quelques feuilles en une forêt. Si nous brûlons le bois accumulé dans une forêt, un nouveau courant d'acide carbonique affluera vers les fruits de nos champs. Le fruit nourrira l'homme et l'urine fumera le champ. A travers ces milliers de changements, la balance suit la piste de la matière ».

Qu'on prenne telle transformation dans le monde extérieur, c'est toujours la matière qui se déplace, mais qui ne se détruit jamais. La circulation éternelle de la matière, c'est une chose sacrée, c'est l'âme du monde. L'arbre, l'animal, l'homme ne sont ce qu'ils sont que par des déplacements de la matière. La quantité de la matière dans l'univers ne peut augmenter ni diminuer; aussi les propriétés de la matière sont de toute éternité.

Comment apparaissent à l'existence les plantes et les animaux? Par des procédés exclusivement chimiques : la terre est l'organe de la création ; elle fournit tous les sels qui sont les éléments de la nutrition et de la croissance, et les sels sont les combinaisons inorganiques du sol. Sans les matières organiques, la formation des principes organiques de la feuille et de la tige est chose impossible. Il en est de même pour l'homme : « Ni le sang de l'homme ni celui des vertébrés ne pourrait se développer, si la terre ne lui fournissait le fer et si la plante n'enlevait ce fer à la terre pour le lui transmettre. Sans le phosphate de chaux, les parties du corps de l'animal qui sont riches en albumine n'existeraient pas plus que celles des plantes. Le phosphate de chaux constitue presque la moitié de nos os ».

La matière est éternellement en circulation ; elle passe simplement d'une forme à une autre : « Le

même acide carbonique, le même azote que les plantes tirent de l'air, de l'acide humique et de l'ammoniaque deviennent successivement herbe, trèfle, froment, animal et homme, pour redevenir enfin de l'acide carbonique, de l'eau, de l'acide humique et de l'ammoniaque : c'est en cela que consiste le miracle naturel de la circulation de la matière. . . Ainsi donc la sublime création, dont nous sommes chaque jour témoin, qui ne laisse rien vieillir ni rien se perdre, c'est que l'air et les plantes, les animaux et les hommes se tendent partout la main, se purifient, se rajeunissent, se développent et s'anoblissent perpétuellement ; c'est que l'individu qui tombe n'est qu'un sacrifice à l'espèce, c'est que la mort même n'est que l'éternité de la circulation de la matière ».

Suivant la nature du sol, les plantes et les hommes varient. Tel sol, telle plante : suivant les sels que contiennent les terres, les principes organiques sont différents. Si un amandier a des amandes amères et cet autre des amandes douces, la cause en est dans le sol lui-même ; de là l'utilité, pour refaire les principes inorganiques du sol, des jachères, des assolements, des engrais minéraux, de la marne, des os. Le sol est donc la grande influence de la vie des plantes et des hommes. Par les plantes, nous tenons à la terre ; « par elles, nous suçons dans les champs l'albumine de notre sang et le phosphate de chaux de nos os » ; aussi, quoi qu'il en ait, l'homme est toujours attaché à la glèbe.

Comment les plantes et les animaux vivent-ils, se nourrissent-ils, respirent-ils et procèdent-ils à l'acte de désassimilation ? Sur tous ces sujets, Moleschott entre dans des détails pleins d'intérêt et de science, dont on

retire le plus grand profit : tantôt il admet les résultats de Liebig, dont il admire le génie scientifique; tantôt il le combat avec vivacité et semble lui en vouloir surtout de son spiritualisme élevé. Mais, outre qu'en développant longuement les divers actes chimiques de la nutrition, de la respiration et de la désassimilation, je m'écarterais du but que je me propose, je ne sais pas parler avec assez d'aisance et de correction la langue de la chimie pour entreprendre un pareil exposé. Je me borne à faire une citation qui donnera une idée générale et sommaire et à relever deux faits curieux dans l'acte de désassimilation :

« En reportant la pensée sur l'élimination d'oxygène qu'opère la plante et sur la combustion qui a lieu dans l'animal, on peut soutenir que l'intensité de la vie se mesure dans les plantes par l'oxygène et dans l'animal par l'acide carbonique qu'ils dégagent. C'est par l'oxygène que la plante exhale que l'homme respire ; c'est par l'acide carbonique que l'animal échange contre de l'oxygène que la plante vit ».

Les deux faits intéressants que je tiens à relever dans l'acte de désassimilation se rapportent, le premier, au travail intellectuel, le second, à la transformation de notre corps. La croyance générale est que le travail corporel seul procure une forte désassimilation, c'est-à-dire donne de l'appétit. M. Moleschott affirme « qu'un accroissement du travail de l'esprit produit une augmentation de l'appétit, comme le ferait un mouvement musculaire intense. L'appétit n'est qu'un symptôme d'un appauvrissement du sang et des tissus, apprécié au moyen d'une sensation. L'activité cérébrale, comme le travail des membres, augmente l'élimination par la peau, les poumons et les reins ».

Quant au renouvellement entier de notre corps, il s'opèrerait en trente jours : « Les sept ans que la croyance du peuple fixait pour la durée de ce laps de temps sont donc une exagération colossale, et si Jean Paul avait voulu accommoder sa plaisanterie à la science actuelle, il aurait pu réduire à un mois le temps après lequel l'homme et la femme doivent vivre l'un avec l'autre en adultère, puisqu'ils ne sont plus les mêmes quant à la matière ».

L'homme tire donc tout de la matière, il ne vit que par la respiration et la nutrition. S'il en est ainsi, poursuit Moleschott, la matière gouverne l'homme, les aliments ont sur lui une influence décisive; suivant qu'il se nourrira de telle ou telle substance, il sera différent. La viande fait surtout le sang, les végétaux les tissus : « Si donc le sang et les tissus, le lait, l'urine, ainsi que l'air respiré, en un mot tous les actes matériels du corps se modifient quand nous vivons exclusivement de végétaux ou d'animaux, il n'y a pas lieu de s'étonner que la nourriture empruntée exclusivement au règne végétal ou au règne animal domine tous les états de l'homme, tous les actes de sa vie. Nous ne pouvons pas nous défendre de rattacher la mollesse et le manque de caractère des Hindous au régime d'herbes dont ils vivent. Haller ne nous a-t-il pas appris qu'il avait à se plaindre d'une certaine inertie et de dégoût pour le travail toutes les fois qu'il s'était limité pendant quelques jours au régime végétal? »

Une des supériorités de l'homme, c'est qu'il a le privilège de pouvoir se nourrir à la fois de végétaux et d'animaux; et Rousseau, qui conseillait un régime exclusivement végétal, et Helvétius, qui conseillait un

régime exclusivement animal, sont également dans l'erreur. Il y a d'ailleurs une affinité secrète entre les besoins de l'homme à tel degré de civilisation et les produits de la nature. Aujourd'hui, avec l'activité croissante de l'espèce humaine, on ne peut guère se passer de thé et de café, ce qu'on faisait fort bien jadis : « Le café, comme le bateau à vapeur et le télégraphe électrique, met en circulation une série de pensées, donne naissance à un courant d'idées, de fantaisies, d'entreprises qui nous emporte tous avec lui ». Si donc le café met la pensée en activité, comme les épices favorisent la digestion, comme la vanille, les radis excitent les plus violents appétits sensuels, il est vrai de dire que la matière gouverne l'homme et que la chimie est la vraie science de la vie.

Un des points les plus fortement traités par M. Moleschott est peut-être celui dont s'occupe la dix-septième lettre, intitulée : *Force et Matière*. L'auteur commence par s'indigner contre les causes finales; il prend à partie Liebig, qui admire la sagesse et la prévoyance de la nature et du Créateur dans tant de phénomènes concourant à un but utile et providentiel. Moleschott n'a pas de paroles assez vives contre une pareille conception, et demande avec aigreur si c'est aussi un but providentiel que les fortes passions qui, chez les phthisiques, accélèrent leur fin, et que l'horreur de la viande, qui seule pourrait les sauver, chez les jeunes filles atteintes de la chlorose; puis il pose sa thèse que la force n'est pas indépendante de la matière, mais qu'elle est seulement la matière elle-même à un certain état. La force n'est pas une propriété surajoutée à la matière, ce n'est pas un attribut que le Créateur lui aurait donné; non, la propriété

ne vient jamais du dehors, elle est dans la matière elle-même : « La force n'est pas un Dieu qui pousse, ce n'est pas une essence des choses séparée du principe matériel. Elle est une propriété inséparable de la matière, inhérente de toute éternité à la matière ». Il n'y a pas une force qui s'appelle la chaleur, l'électricité, la lumière; il n'y a que la matière dans un certain état chimique, il y a des matières chaudes, des matières excitées, des ondes lumineuses, rien de plus. Et la vie, est-ce une force? Nullement, c'est toujours la matière dans un certain état chimique : « Quiconque parle d'une force vitale est forcé d'admettre une force sans matière. Mais une force sans substrat matériel est une représentation absolument sans réalité, une idée abstraite dépourvue de sens. La seule différence fondamentale, qui existe entre la matière organisée et les substances inorganiques, consiste en ce que la matière organique possède une composition beaucoup plus complexe. Aussitôt que la matière a atteint un degré de composition compliquée, la fonction de la vie prend naissance avec la forme organisée. La conservation de cet état de composition chimique au milieu de l'échange constant des matières produit la vie des individus ». En ce cas, la chimie, en combinant divers éléments dans des proportions déterminées, pourrait-elle faire un homme vivant? Pourquoi pas, pourquoi reculer devant cette conséquence que les gens du monde élèvent toujours comme une objection contre la physiologie? Berthelot a déjà fait de l'esprit de vin sans raisin et sans sucre! Si nous pouvions nous rendre maîtres de la lumière, de la chaleur, de la pression atmosphérique, comme des rapports de poids de la matière, non seulement nous

serions à même de faire plus qu'aujourd'hui, non seulement nous pourrions recomposer des corps organiques, mais nous serions capables de remplir les conditions qui donnent naissance aux formes organisées ».

Ainsi donc « la vie n'est point le produit d'une force particulière ; elle est plutôt un état de la matière fondé sur ses propriétés inaliénables, résultat de phénomènes, de mouvements spéciaux ».

Cette dissertation est comme la transition aux deux dernières lettres qui sont le couronnement de l'œuvre. La pensée et la volonté, manifestations supérieures de la vie, que sont-elles, que peuvent-elles être, sinon des modifications de la matière ?

Avec M. Moleschott, il y a ceci d'excellent, que sa conviction est toujours sans voiles, et que non seulement il la pose carrément et parfois avec un excès de vivacité, mais encore qu'il court sus à ses adversaires et les gourmande vertement ; de sorte que la méprise n'est jamais possible, le principe étant établi à la fois d'une manière positive et d'une manière négative.

Occupons-nous d'abord de la pensée.

On a fait grand bruit de la fameuse formule de Moleschott : « Sans phosphore, pas de pensée ». M. Moleschott la maintient en l'expliquant : le cerveau contient, en effet, une certaine graisse phosphorée nécessaire à son fonctionnement. Mais cela ne veut pas dire que le cerveau ne contienne que du phosphore ou même que le phosphore soit le signe de l'intensité de la force pensante ; cela veut dire simplement que le phosphore est un des éléments essentiels, le plus original de la pensée. Le cerveau a d'autres parties constitutives, la cholestérine, l'albumine, la potasse, etc., qui

sont des éléments de sa composition chimique, mais ils ne sont pas aussi caractéristiques que l'élément de la graisse phosphorée. On pourrait, à la rigueur, dire : Sans potasse, point de pensée ; mais il est mieux et plus vrai de dire : Sans phosphore, point de pensée.

Tel cerveau, telle pensée : la moindre altération du cerveau produit une modification de la pensée. Les faits abondent, sont constatés, sont évidents, et M. Moleschott entre dans quelques détails que les récents travaux de MM. Flourens, Lélut, Leuret, Gratiolet, etc., rectifient ou confirment : non-seulement la composition chimique du cerveau, mais sa forme, sa disposition, son poids, sa masse influent directement sur la pensée. Liebig lui-même, qui se contredit, affirme Moleschott, Liebig ne craint pas d'écrire : « Il est certain que trois hommes qui se sont rassasiés l'un avec de la viande de bœuf et du pain, l'autre avec du pain, du fromage et de la morue, le troisième avec des pommes de terre, envisagent à des points de vue tout-à-fait différents les difficultés qui se présentent à eux. L'effet que ces difficultés font sur le cerveau et le système nerveux varie suivant certaines parties constitutives propres aux divers aliments ».

Moleschott applaudit à ces paroles ; il affirme que c'est là la pensée de tout le monde : le joyeux compagnon répète que le vin réjouit le cœur, l'artiste et le savant disent que, dès qu'ils ont pris du café, leur esprit s'anime à la production ; mais lorsqu'on voit cette croyance populaire érigée en formule générale, on hésite, on a peur, on ne veut pas avouer que « l'esprit est une propriété de la matière ; mais on ne peut esquiver l'observation : le fait est souverain ».

Nos idées générales, nos jugements proviennent de

de cette même source ; par des expériences renouvelées, nous classons les êtres, les choses, nous portons des jugements : « L'idée n'est donc pas autre chose que la source des caractères communs dont le nombre détermine son étendue et ses limites.

» Les jugements, les idées et les raisonnements forment la totalité de notre pensée. Le raisonnement résulte de l'idée, l'idée du jugement, le jugement de l'observation par les sens. Mais l'observation par les sens est la perception de l'impression que fait sur nos nerfs un mouvement matériel qui se propage jusqu'au cerveau. La pensée est un mouvement de la matière ; elle n'est pas plus un fluide que la chaleur ou le son ; elle est un mouvement, une transformation de la matière cérébrale... Il est aussi impossible que le cerveau intact ne pense pas qu'il est impossible que la pensée soit liée à une autre matière que le cerveau... ».

Enfin la volonté elle-même n'est qu'une modification de la matière. La conscience, la conscience de soi, n'est que la faculté de percevoir les rapports des choses avec nous. Il y a un double mouvement : un mouvement, une transmission des choses extérieures vers le centre, le cerveau, le lieu de la sensation, et un mouvement du centre, du cerveau, vers la circonférence, au moyen de cordons nerveux qui, à leur point d'émergence, contiennent les fibres motrices. On dit que l'action est volontaire ou involontaire, suivant que la sensation est plus ou moins perçue par le cerveau : si elle l'est nettement, le mouvement est volontaire ; si elle l'est obscurément, le mouvement est involontaire. La conscience n'est donc aussi qu'une propriété de la matière.

L'action n'émane donc jamais d'une volonté prétendue libre ; ce ne sont que les excitations du dehors combinées avec les sensations qui nous déterminent : nous sommes, les esclaves de tous les milieux et de toutes les circonstances, de cet océan de matière dans lequel nous sommes plongés, dès que nous sommes engendrés. L'élément matériel nous domine même avant notre naissance ; c'est ce qui explique ces générations successives d'hommes qui ont les mêmes aptitudes, souvent le même génie : les Vesale ont tous été des médecins distingués ; les Bach des harmonistes de premier ordre. « L'homme est la résultante de ses aïeux, de sa nourrice, du lieu, du moment, de l'air et du temps, du son, de la lumière, de son régime et de ses vêtements ; sa valeur est la conséquence nécessaire de toutes ces causes, elle est liée à une loi de la nature que nous reconnaissons dans sa manifestation, comme la planète à sa marche, et la plante au sol sur lequel elle croît ».

La volonté est donc différente, suivant les temps et les lieux ; voilà pourquoi la moralité est changeante et progressive, elle est le résultat des milieux divers, le cerveau et son activité se modifiant avec le temps. L'homme et l'espèce sont éternellement compris dans le devenir.

Mais le moraliste se récrie : S'il n'y a plus de liberté et de volonté, il n'y a plus de bien ni de mal. Qu'entend-on par ces paroles ? Qu'est-ce que le bien et le mal ? Le bien, c'est ce qui correspond aux exigences de l'espèce, à un moment donné ; le mal, ce qui y est contraire : ce sont là des phénomènes naturels ; voilà pourquoi il faut avoir des sentiments de pardon pour toutes les fautes et tous les crimes, suivant le mot

de Mme de Stael : « Tout comprendre, c'est tout pardonner ».

Le juriconsulte réclame au nom de la responsabilité, qui n'est plus alors qu'une chimère. Sans doute, mais le droit naît du besoin ; la peine à infliger par la société ne doit être que l'expression des exigences de l'espèce, surtout le besoin de la conservation.

Le politique réclame au nom de la liberté ; mais c'est être libre que de sentir et de vouloir propager les exigences de l'espèce.

Enfin les pharisiens disent : S'il n'y a ni liberté ni responsabilité, alors pourquoi ne pas vous plonger dans tous les désordres ? Mais ces débordements ne sont pas des exigences de l'espèce, et la société ne sera pas moins haute en civilisation et en moralité, avec la conviction que la conscience n'est qu'un phénomène naturel.

Telle est la circulation de la vie : voilà la synthèse de tout ce qui est. Tout est un, tout s'enchaîne, tout est reproduction, tout est rajeunissement, engendrement, éternel devenir ; du plus humble fœtu à la plus audacieuse pensée, au plus sublime dévouement, se retrouve et persiste la substance toujours une ; elle est tout et elle produit tout, elle se meut en des sens divers et infinis, sans jamais se perdre ; c'est la mort dans la vie et la vie dans la mort ; c'est une fontaine de Jouvence toujours jaillissante, c'est le mouvement, le progrès, la transformation, la transfiguration incessante de tout ce qui est. Voilà la poésie, la grandeur, l'harmonie de cette réalité unique et sacrée : l'échange de la matière, l'éternelle circulation de la vie.

Que faut-il penser de ce système? Comment envisager cet essai philosophique de construction de l'univers?

En examinant un système qui se pose comme rigoureux, au point de vue de la pensée, il est bon et il est juste de se garder de toute effusion de sentiment et de juger au point de vue de la logique pure. Un mouvement d'indignation n'est pas une preuve, une exclamation n'est pas une raison : je suis tout à fait de cet avis ; mais alors, que l'auteur ne provoque pas son critique de ce côté là ! Quand nous entendons à la fin de l'ouvrage cet hymne à la matière, et que nous voyons complaisamment s'étaler cette prétention que le système panthéiste donne à l'univers plus de grandeur, de joie et de poésie, en vérité c'est par trop fort, et nous n'y tenons plus. Tout cela nous fait l'effet d'une cruelle ironie. Parlons net et franc. Vous nous faites un monde sans la liberté, sans l'espérance, sans le devoir, sans la vie future, sans Dieu, et vous nous dites que ce monde renferme plus de grandeur et de poésie. Nous ne nous entendons plus et le triste courage de votre affirmation nous confond et nous épouvante. Ah ! j'en suis bien sûr, si, par impossible, l'humanité en venait à croire, un jour, que le devoir, le ciel, l'espérance, Dieu, ces réalités augustes et sacrées dont elle s'est nourrie, dont elle a fait sa noblesse, sa consolation, son enchantement, sa vie, ne sont que des vanités et des chimères, ce n'est pas un cri de joie, c'est un sanglot qui s'échapperait de son sein ; elle n'aurait pas assez de larmes pour pleurer sur les ruines de ce qui fut sa gloire et son bonheur. Ravir à l'humanité la liberté, le devoir, Dieu, non, ce n'est pas, pour l'organisme social, le

triomphe et le progrès : une société qui ne connaîtrait que les exigences de l'espèce, si nous entendons bien, les appétits impérieux ; une société dont le droit serait le besoin ; une société pour qui la responsabilité personnelle et la spontanéité ne seraient que des mots, qui considérerait tous les événements comme des fatalités qu'il faut subir et qui ont leur raison d'être puisqu'ils sont ; une société pour qui la morale serait un phénomène accidentel et variable, sans origine supérieure et sans sanction future ; une société pareille serait vite engloutie sous le despotisme et les débordements matériels. Si elle pouvait vivre quelques années, vous m'en diriez des nouvelles, et lors même qu'elles fussent transmises par le télégraphe électrique, je suis bien sûr qu'elles accuseraient une irréremédiable catastrophe.

Le système donnerait-il au monde plus de beauté et de poésie ? Le pouvez-vous croire, quand vous enlevez à l'être humain tout essor, tout élan, toute espérance et toute consolation ? Vous lui défendez de se donner, puisqu'il n'est plus maître de lui-même ; vous le laissez sans soutien, sans force, lui ôtant le droit de regarder plus haut et de nourrir le moindre espoir. Que lui reste-t-il pour supporter la douleur, pour s'encourager à bien faire, pour se consoler dans sa misère ? Pour marcher dans le rude chemin de cette existence, quel viatique lui donnez-vous ? Le ciel est vide, ici-bas tout est fatal, sombre et désenchanté. En vérité, vous êtes cruels !

Mais enfin, je l'avoue volontiers, tout cela c'est, si l'on veut bien, de l'utilitarisme, c'est de la compassion. Toutefois, quand un système est condamné

d'une telle façon par ses conséquences, si bien qu'on peut dire qu'il est un péril et une cruauté, ce système est bien près d'être faux. Je comprends cependant que l'on me dise : Laissons là toute rhétorique, il ne s'agit pas de faire appel à la peur et de se lamenter. C'est vrai ou c'est faux, qu'y voulez-vous faire? Si les faits vous condamnent, ils vous condamnent. Prenez en votre parti tout au moins, si vous ne voulez pas vous en réjouir avec nous.

C'est juste, il s'agit, avant tout, de la vérité, quand on parle de système. Je rends donc à mes adversaires politesse pour politesse, par quoi je veux dire sincérité pour sincérité, et je leur dis sans aucune hésitation et avec la plus tranquille assurance que leur système matérialiste est impuissant et faux.

Tout l'effort du système est de montrer comment la matière devient esprit : or, c'est là que le système échoue. La science de la nature est déjà bien avancée, le matérialisme contemporain a fait de grandes promesses; il ne les tient pas, on peut parler déjà de sa banqueroute, comme lui-même parle de la banqueroute de l'idéalisme. Prenons, en effet, et comme exemple concluant, les deux termes importants, couronnement du système entier, la pensée et la volonté. La pensée, nous dit-on, est le mouvement de la matière. Cette prétendue explication est une contradiction. Un mouvement est quelque chose d'extérieur, de matériel, d'objectif; une pensée est quelque chose d'intérieur, d'invisible, de non matériel; un mouvement se voit, il est dans telle direction, il est du ressort des sens; la pensée est un phénomène d'un tout autre ordre, elle n'est ni matière, ni propriété de matière. Enfin, si elle est matière, où est-elle? La

fameuse balance l'a-t-elle pesée? Si elle est matière, si rien de la matière ne se perd, montrez-la donc, déterminez-en la forme et la masse. Les idées de justice, de sainteté, de vérité, où apparaissent-elles extérieurement dans ce monde des phénomènes? Non, il y a toujours ce saut à faire, cette distance à franchir, cette explication à donner, le passage du matériel à l'immatériel : là est l'impuissance et l'échec du système.

Prenons la volonté. Certainement nous ne nous déterminons pas sans raisons, sans motifs, sans quoi nous agirions follement; les choses extérieures agissent sur nous, mais nous les examinons, nous les pesons; puis, d'une volonté souveraine, nous nous déterminons. Les motifs et les milieux ne nous déterminent pas, mais nous nous déterminons nous-mêmes au moyen des milieux et des motifs. Dans le système, nous serions une machine que les influences du dehors feraient fatalement mouvoir. Notre être tout entier proteste contre cette conception. Je me sens libre, libre d'aller ici ou là, et de faire, s'il me plaît, le contraire de ce que les circonstances du dehors me conseillent. Il y a trois moments dans l'acte de la volonté. Une décision est à prendre : les motifs pour et contre m'apparaissent, je les vois distinctement, premier moment : puis ces motifs, je les considère, je les pèse, je les compare; c'est la délibération, second moment : enfin voici l'acte capital, je me décide d'un effort volontaire, qui n'appartient qu'à moi, *sui generis* : je veux ceci, et non point cela, et au moment où je vais accomplir l'acte, je sens que j'en suis le maître, que j'en suis responsable, que si je voulais faire autrement je le pourrais, que si je voulais aller contre mes motifs, mes intérêts, mes

besoins, je le pourrais. Il y a donc là un acte tout spirituel, souverain, indépendant de la matière. La matière, mes désirs, mes appétits, les exigences de l'espèce, comme dit le système, je sais les mépriser, les fouler aux pieds pour un but plus noble, idéal; je puis en un mot me dévouer, me sacrifier, m'immoler, et c'est dans ces actes sublimes que l'homme se retrouve vraiment lui-même et que la liberté s'affirme dans sa souveraine indépendance. Ce moi qui va en dehors de la matière, contre la matière; cet esprit qui dit: Je veux! où est-il dans les combinaisons chimiques de l'être humain? Qu'on le montre, qu'on le pèse. — C'est toujours l'échec du système; il est impuissant à montrer comment la matière devient esprit.

Il y a plus à dire contre le système pris dans son ensemble. Le positivisme panthéistique est la prétention d'expliquer le monde au moyen de la matière, et de suffire ainsi à toutes les exigences de l'humanité. Cette prétention est mal fondée. Le positivisme est une mutilation de la nature humaine. Il méconnaît et il méprise tout un ordre de faits et de besoins aussi légitimes, aussi impérieux, aussi humains que ceux qu'il lui plaît de considérer et de reconnaître d'une façon exclusive. Cette méthode est anti-scientifique, parce qu'elle est d'un flagrant arbitraire. De quel droit la science vient-elle me dire que les instincts supérieurs que je sens en moi ne sont pas positifs? De quel droit les supprime-t-elle? Pour que la science soit vraie, il faut qu'elle tienne compte de toutes les données fournies par la nature. Or, il y a dans ma nature des faits premiers, souverains, irrésistibles, des intuitions que l'expérience ne fournit pas, des évidences en dehors et au dessus de la matière. J'ai besoin d'aimer, de me dévouer, de

m'élancer au-delà de ce monde, de croire, d'aimer, d'espérer, d'adorer; j'en ai besoin tout au moins autant que de manger et de dormir. Ce sont des aspirations qui me dominent, qui m'élèvent et que je ne puis pas étouffer. En vain la science nous dit que toutes ces chimères qui nous hantent nous quitteront, que la terre nous suffit pleinement, que les exigences matérielles sont seules impérieuses et certaines, qu'il est bon de s'en tenir là. Il faut compter cela aux taupes, pour employer le mot d'un judicieux et spirituel contemporain. Et si nous nous sentons faits pour de meilleures et de plus grandes choses! Que la science rende compte de ces faits, sans quoi elle demeure arbitraire et étroite, sans quoi elle méconnaît les éléments positifs de la nature. Du reste, qu'elle le veuille ou non, l'humanité ne pourra jamais s'associer à la mutilation qu'on lui propose. Il en est de ces besoins supérieurs de l'âme, auxquels on oppose des négations ou des doutes, comme de ces grands fleuves auxquels on oppose des digues pour les arrêter : irrésistibles, ils les emportent, et leur courant en est à peine ralenti. Quels que soient les conseils des positivistes matérialistes, l'humanité continuera, c'est une loi souveraine, à vivre de ses religieuses aspirations et à placer sa grandeur et son espérance dans ce qui est invisible et éternel.

Après ces paroles, que je n'ai pas essayé de rendre moins vives, il ne m'en coûte pas de terminer par un remerciement et par un aveu. Les recherches du genre de celles dont je viens de m'occuper rendent un grand service à la philosophie spiritualiste; elles la forcent à approfondir les questions, à les poser sous une forme nouvelle et à rectifier au besoin ses solutions. Or, il y a un mal inhérent au spiritualisme classique; ce mal,

c'est le dualisme dont il souffre depuis Descartes : d'un côté, le corps ; de l'autre, l'âme, trop séparés, trop distincts, et dont la division mettrait presque en péril l'unité de l'être. L'homme est, avant tout, une personne une : il n'est pas une âme plus un corps, ni un corps plus une âme, il est corps et âme à la fois. Cette unité, cette pénétration intime, la philosophie française ne l'a pas peut-être poursuivie avec assez de fermeté : or, il faut que ses efforts tendent à la conception de cette harmonie, de cette unité supérieure ; c'est ce à quoi nous convient et nous obligent par leurs recherches les partisans de la substance une et éternelle. Il n'en demeure pas moins vrai cependant que si l'homme ne peut être sans le corps, si la pensée ne peut être sans le cerveau, le corps, au sens absolu, n'est pas l'homme, le cerveau n'est pas la pensée ; le corps, le cerveau doivent seulement être considérés comme les instruments nécessaires à la production de l'esprit.

Vous avez tous présent au souvenir cet immortel dialogue, où Platon nous raconte les derniers entretiens de Socrate avec ses amis. Le sage, attendant la mort avec sérénité, parle à ses disciples de cette âme, qui ne saurait mourir, et de cette vie future, dont il entrevoit et dont il espère la réalisation. Un de ses auditeurs, Simmias, élève alors, comme scrupule et comme objection, cette pensée, qui est à peu près celle des positivistes contemporains : « L'âme ne serait-elle pas semblable à l'harmonie d'une lyre ? Sans doute, l'harmonie n'est pas la lyre elle-même, mais elle ne saurait exister sans cet instrument matériel. Et si la lyre se brise, l'harmonie, l'âme ne s'évanouit-elle pas par le fait » ?

Oui, dirai-je volontiers, il y a un instrument matériel

de la pensée : nous l'appelons le cerveau. Mais l'instrument ne rend pas de lui-même de mélodieux accords ; il faut qu'un artiste inspiré fasse vibrer la lyre entre ses doigts, pour que l'harmonie s'en échappe. L'âme, ce n'est donc pas cette harmonie, cette résultante des cordes cérébrales ; l'âme, c'est l'artiste invisible qui se sert de l'instrument pour produire la pensée, l'harmonie. L'artiste n'est pas l'instrument, ni l'instrument l'artiste ; le cerveau n'est pas l'esprit, ni l'esprit le cerveau ; mais il faut les deux pour mettre au jour l'harmonie , la pensée.

UN MOT

sur

LE LIBRE-ÉCHANGE

ET

LES CRISES QUI EN SONT LA CONSÉQUENCE ;

Par M. Irénée GINOUX .

Associé-respondant

Messieurs ,

Dans votre séance ordinaire du 16 décembre dernier, vous m'avez fait l'honneur de me confier le compte rendu d'un opuscule que M. Amédée Béchard, administrateur des mines du Soulier et président du Conseil d'arrondissement de Nîmes, a adressé à notre Compagnie.

Ce travail, qui a pour titre : *Quelques mots sur le libre-échange et les grandes industries du Midi*, pourrait faire l'objet d'autant de volumes qu'il contient de pages, tant les matières qui y sont abordées sont grandes et complexes.

En effet, M. Amédée Béchard ne se propose rien moins que de relever les grandes industries en général, et celles des produits chimiques en particulier,

de l'affaissement dans lequel il prétend qu'elles sont tombées depuis le libre-échange; et, pour arriver au résultat qu'il poursuit, il touche à tous les grands problèmes de l'économie politique :

La production ,

La circulation ,

La consommation des richesses !

Tout le programme de J.-B. Say. Et, vous le savez, l'illustre professeur du Conservatoire des arts et métiers n'avait voulu en quelque sorte que poser les éléments d'une science alors nouvelle, et compléter les doctrines de son maître Adam Smith.

Il suffit de lire les conclusions de M. Amédée Bécharde, pour être convaincu que les remèdes indiqués par lui, au mal qu'il a signalé, exigent la solution préalable des questions les plus ardues et les plus controversées de la science économique.

Que faut-il, d'après lui, pour rendre à l'industrie son ancienne splendeur ?

1^o Etablir les usines sur les lieux mêmes ou près des lieux de la production des matières premières, et, par suite, supprimer et amoindrir les frais de transport ;

2^o Compléter le réseau des chemins de fer, réduire les prix de transport, faire disparaître les tarifs différentiels et les remplacer par des tarifs proportionnels à la distance parcourue ;

3^o Perfectionner et uniformiser les voies navigables, supprimer les droits de navigation sur les fleuves, les abaisser sur les canaux ;

4^o Enfin, remplacer les droits d'octroi par une taxe directe, locale.

Quand je disais que rien ne manquait au programme, je me trompais, il resterait deux ou trois chapitres à traiter qui ne laissent pas d'avoir leur importance : je veux parler des salaires, du crédit et des débouchés ; mais, ainsi restreint, le cadre est encore assez large pour défrayer ceux qui aiment à méditer sur la richesse ou la pauvreté des nations.

Nous allons voir comment M. Béchard l'a rempli.

I.

D'abord, il parle fort à son aise, selon nous, du premier moyen qu'il fournit à nos industriels, pour lutter contre la concurrence étrangère.

On ne transplante pas une industrie comme on ferait l'arbre d'une pépinière, et je serais assez porté à croire que, comme pour l'arbre, la transplantation d'une industrie est d'autant plus difficile qu'elle a dans le sol des racines plus vieilles et plus profondes.

Il est vrai qu'aujourd'hui, dans notre impatience de jouir, nous en sommes venus à transplanter des arbres séculaires ! Que voulez-vous ? au hasard d'être pris pour un attardé de la civilisation et du progrès, je suis ici de l'avis de M. Alphonse Karr, qui prétend que les jeunes gens plantent des arbres vieux, mais que les vieux plantent des arbres jeunes.

L'expérience est là pour me dire qu'il n'est pas bien facile d'opérer le transbordement d'une industrie d'un lieu dans un autre. De combien d'essais infructueux n'avons-nous pas été témoins ? Pour ne

citer qu'un exemple, que d'efforts inutiles n'avons-nous pas faits pour acclimater l'industrie des rubans de soie à Nîmes, où elle aurait tant de raisons d'être, au lieu de la laisser à Saint-Etienne, où logiquement elle paraît en avoir si peu ?

Il faut compter non seulement avec l'imprévu, ce je ne sais quoi qui fait hésiter, mais encore avec la réalité qui fait reculer. Ce sont des pertes considérables qu'entraîne fatalement un déplacement de cette nature : tel matériel, tel outillage qui fonctionne encore sur place et qui aurait à être mis au rebut, si on voulait le porter ailleurs. Et puis, tout n'est pas susceptible d'être transféré. Il ne faut pas espérer qu'un négociant se résolve facilement à passer d'un trait de plume par profits et pertes, comme on dit en termes de comptabilité commerciale, un chapitre aussi important de son actif que celui des constructions.

Dans les grandes industries, le capital *engagé* doit être en rapport avec le capital *circulant*; il arrive même, malheureusement trop souvent, que la disproportion se fait au profit du premier, ce qui est alors un élément de ruine : comment espérer qu'un commerçant va s'avouer à lui-même qu'une valeur qu'il avait coutume de considérer comme constituant la moitié, le tiers ou le quart de sa fortune, est complètement nulle ?

Comme il faudrait peu connaître le cœur de l'homme pour se faire une pareille illusion ! Non : il pourra se faire que l'employé ou les employés d'une maison de commerce choisissent, pour aller fonder une usine, une autre localité que celle où s'est fait leur apprentissage ; les chefs jamais. Et c'est en leur main que se trouvent les capitaux aventureux ; quand

ils sont ailleurs, ils sont plus timides, ils ne s'engagent pas sans de sérieuses garanties.

Il y a une considération d'un autre ordre avec laquelle il faut encore compter : c'est la difficulté de dépayser une population ouvrière.

Pourquoi, même dans les pays les plus pauvres, les migrations ne sont-elles pas plus nombreuses ?

Pourquoi le Cévénol, par exemple, ne descend-il pas de ses montagnes, depuis si longtemps que la sériciculture lui fait défaut et rend son existence si précaire ?

C'est que l'homme n'est pas seulement un chiffre, c'est qu'il est un être pensant ; c'est que le sol qui l'a vu naître le retient quand il y est, et l'attire comme un aimant quand il en est sorti ; c'est que, comme l'a dit Châteaubriand, le sauvage tient plus à sa hutte que le monarque à son palais.

Remarquez qu'ici l'évolution qu'on demande aux populations ouvrières doit être plus difficile à obtenir ; on veut leur faire quitter les villes, où la plupart sont nés, pour aller se confiner à la campagne, les grands centres pour les petits. Or, je ne dis pas que ce ne fût pas un bon résultat que celui-là ; mais demandez aux grandes compagnies houillères, aux grandes compagnies de chemin de fer avec quelle difficulté et au prix de quels sacrifices elles sont arrivées à former, les unes leur centre de mineurs, les autres leur centre de constructeurs !

Il y a longtemps que l'agriculture se plaint de la tendance qu'ont les populations des campagnes à quitter les champs pour la ville, la charrue pour la lime et le rabot ; croyez-vous que l'agriculture ne donne pas d'excellentes raisons pour ramener ou

retenir ceux qui l'ont abandonnée ou qui voudraient l'abandonner? Et cependant elle n'est point écoutée!

Ferait-elle mieux de se taire? Ce ne sont pas mes conclusions, vous le verrez tout à l'heure. Ce que je tiens à constater, c'est que le sentiment n'est pas toujours avec la logique, et qu'il faut lui faire sa part dans les mobiles des actions humaines.

Après cela, je ne touche pas aux calculs auxquels se livre M. Béchard pour établir quelle est la quantité de matières premières que consomment, soit à Marseille, soit dans les environs, les usines de produits chimiques, pour faire ressortir les avantages qu'il y aurait à utiliser sur place les mêmes quantités de minerais.

Ces calculs, je les suppose exacts : je ne suis pas assez renseigné sur la différence que coûte une tonne de houille, de pyrite ou de sel marin à Marseille, comparée à ce qu'elle coûte à Alais, par exemple. Il y a cependant un élément que néglige M. Béchard, quand il suppose le bénéfice de son opération : ce sont les frais de transport du lieu de production au lieu de consommation.

II.

La deuxième proposition de M. Béchard me paraît contenir deux termes qui s'excluent réciproquement : compléter le réseau des chemins de fer et réduire le prix des transports.

En effet, maintenant que les grandes lignes rému-

nératrices sont construites, on aurait tort d'espérer que les lignes secondaires, qui doivent rapporter moins, s'exploiteront à des tarifs inférieurs.

Il est vrai qu'on a la ressource de demander ou à l'Etat ou aux grandes Compagnies déjà concessionnaires l'exécution de ces nouveaux chemins de fer.

Dans la première hypothèse, l'Etat retrouverait, sous forme d'impôt ou d'emprunt, ce qui revient au même, la prime qu'il accorderait à vos produits en opérant les transports au dessous du prix de revient. Ce serait une prime de circulation intérieure remplaçant la prime d'exportation supprimée par le libre-échange.

Dans la seconde hypothèse, l'injustice serait encore plus révoltante : on ferait payer à l'industrie privée des transports le déficit que le libre-échange coûterait aux manufactures.

Oh ! je sais avec quelle facilité on imposerait des charges nouvelles, indéfinies, aux Compagnies concessionnaires des grandes lignes ; oh ! je sais qu'il y aurait une tendance à faire tenir par autrui le cordon de leurs bourses, sous prétexte que les actions d'émission de 500 fr. seraient cotées aujourd'hui à 830 à 840 fr. et quelquefois plus ; mais, qu'on y prenne garde, dans cette voie, la pente est glissante : on s'apercevrait bientôt que les actions d'émission de la banque de France, de 1,000, sont aujourd'hui cotées à 3,800 fr., que les actions de la Compagnie générale contre l'incendie, émises à 5,000 fr., sont montées à 40,000 fr., et la convoitise porterait bientôt ses regards de mille autres côtés.

Si je défendais ailleurs que dans cette enceinte les Compagnies de chemin de fer, on ne manquerait pas

de supposer que je combats *pro aris et focis*. Malheureusement, Messieurs, il n'en est rien; mais je puis vous le dire ici : si j'étais actionnaire des chemins de fer, je pourrais les défendre avec plus d'intérêt, mais pas avec plus de conviction, à ce point de vue.

Quoi! parce qu'on aura fait le bilan des industries nationales, bilan plus ou moins sincère — car il faut savoir que les commerçants qui réalisent le plus de bénéfices sont ceux qui crient le plus à la ruine, de peur d'attirer la concurrence; ceux qui ne gagnent pas ou qui perdent se taisent, de peur de nuire à leur crédit — Quoi! parce qu'on trouvera dans ce bilan que le prix de revient de nos industries est de 15 % au dessus du prix de revient des produits similaires fabriqués à l'étranger, on arriverait à cette conclusion que l'Etat ou l'industrie des transports doit faire les frais de cette différence!

Mieux vaudrait déclarer franchement que nous n'étions pas prêts pour la lutte, et qu'on a tort, en pareille matière, de faire des innovations trop brusques.

Mais, dira-t-on : l'Etat a accordé aux chemins de fer certains avantages qui lui donnent le droit de se montrer exigeant. A cela la réponse n'est pas difficile!

Il y a deux cents ans que Colbert, voulant encourager les manufactures naissantes, a inauguré le droit protecteur dans notre système économique; il y a deux cents ans que notre industrie dormait sur ce doux oreiller. Est-ce bien à elle de se plaindre, parce que la secousse du libre-échange est venue la réveiller? est-ce bien à elle de se plaindre des encouragements qu'a reçus cette industrie nouvelle qui date à peine de trente ans et qui a fait des prodiges?

Il faut vouloir pour tous la justice et la liberté.

Prenons pour habitude de respecter les droits acquis par des traités librement débattus; laissons l'aiguille du cadran marquer l'heure fixée pour la durée de ce droit; sans cela nous légitimerons toutes les usurpations et toutes les défaillances.

Que si on se borne à réclamer l'achèvement des réseaux déjà concédés et que des lenteurs, intéressées peut-être, laissent à l'état de projet, les principes que nous invoquons nous font un devoir de joindre nos réclamations à celles des parties intéressées.

Quand M. Béchard se récrie contre les tarifs différentiels, qui consisteraient à baisser le tarif sur le parcours d'une locomotion rivale, sauf à le reprendre à l'endroit où elle s'arrête, nous proclamons hautement qu'il a raison, que cette élasticité donnée aux cahiers des charges faisait naître une concurrence déloyale, consacrait une iniquité; mais il faut tout de suite ajouter que les tarifs différentiels n'existent plus et qu'on n'a pas par conséquent à les supprimer. L'Etat ne pouvait pas permettre qu'une richesse nationale, comme celle des voies navigables, fût perdue pour la France, et c'est à quoi auraient abouti les tarifs différentiels.

Il est vrai que les chemins de fer n'ont pas, ainsi que le réclame M. Béchard, des tarifs proportionnés aux distances parcourues.

Loin de blâmer la mesure, il faut au contraire y applaudir : ils ne font pas payer le même prix du kilomètre à la marchandise qui parcourt 60 ou 100 kilomètres, comme à celle qui ne va que d'une station à l'autre.

N'est-ce pas justice? Les frais généraux de gare pour l'embarquement, pour le débarquement, sont

les mêmes pour la marchandise qui va près comme pour celle qui va loin et qui paie par conséquent davantage.

Et puis l'industrie doit-elle se plaindre de ce qu'elle paie moins en raison de la distance ?

Il suffit que cette mesure soit générale, et n'ait pas pour objet de supprimer la navigation intérieure.

Mais puisque nous en sommes aux voies navigables, disons un mot de ce que l'auteur de la brochure qui nous occupe propose à leur égard.

III.

Il faut, dit M. Béchard, les uniformiser, supprimer les droits de navigation sur les fleuves, les abaisser sur les canaux.

Vous le voyez, Messieurs, nous pivotons toujours autour du même système : faire payer par l'Etat ou par l'industrie privée l'écart que l'on remarque dans le prix de revient de nos manufactures, comparé au prix de revient des manufactures étrangères.

Ce qui préoccupe le moins ceux qui tiennent ce langage et ce qui nous met le plus en considération, ce sont les voies et moyens.

Qui uniformisera les voies navigables ? Les anciens concessionnaires des canaux ? Ils se débattent contre l'agonie de leur industrie, et ils ne seraient pas fâchés à leur tour de faire racheter par l'Etat une valeur dont ils tirent toute la substance ; mais ne comptez pas sur leur concours pour entrer dans la voie des

dépenses et des améliorations, surtout si l'on songe à abaisser les droits de navigation.

Mais l'Etat ne devrait-il pas faire la dépense, consommer le sacrifice au moins sur les canaux qui sont sa propriété et surtout sur les fleuves qui devraient être, comme la propriété des mers, celle de tout le monde ?

Oui, mais ces ressources que l'Etat abandonnerait et qui diminueraient d'autant son budget des recettes, ces frais nouveaux qui grèveraient son budget des dépenses, à qui faudra-t-il les demander ? Chacun prétend payer outre mesure ! Nous voilà encore ramenés à l'impôt. Vous savez mieux que moi, messieurs, combien l'assiette en est difficile. C'est là qu'aboutissent tous les problèmes de l'économie sociale.

Nous voulons tout demander à l'Etat, et lui accorder le moins possible ; la solution sera longtemps difficile à trouver. Quant à moi, vous me permettez de ne la pas chercher ici.

IV.

Pour cicatriser la blessure faite par le libre-échange, un dernier remède est proposé : c'est le remplacement des droits d'octroi par une taxe directe locale.

Encore une substitution de l'impôt : l'impôt direct remplaçant l'impôt de consommation. La guerre faite contre les douanes, il faut la poursuivre à plus forte raison contre les octrois, qui sont les douanes de l'intérieur.

Il y a longtemps que les octrois font l'objet de récriminations de la part des politiques, des financiers, des économistes.

Au point de vue de l'intérêt général, on les accuse de percevoir un impôt inégal, et au nom de l'égalité devant l'impôt, on en demande la suppression; sous le point de vue financier, on prétend qu'ils ne sont qu'un mode grossier et tyrannique de perception; enfin, sous le rapport de l'économie politique, on les condamne comme entravant la liberté de circulation et supprimant la rapidité du commerce par ces mille barrières échelonnées à chaque pas.

Il est possible — et je le crois — que ce mode de perception de l'impôt ait fait son temps; il a déjà contre lui d'être bien vieux dans un pays où les choses vicilissent si vite! et, de plus, il a cessé d'être en harmonie avec la rapidité de communication que les chemins de fer ont faite de ville à ville.

Vainement on essaierait de rajeunir le nom en conservant la chose, comme on fit autrefois *des droits réunis* qui devinrent les contributions indirectes, de la conscription qui devint le recrutement militaire. Quel plus beau nom pourrait-on trouver que celui que lui ont donné les inventeurs de cette mesure fiscale? Quel nom plus philanthropique, plus démocratique que celui-là : Octroi municipal et de bienfaisance? Quelle chose pourra être plus équitable que de faire payer par ceux qui consomment? Quelle combinaison plus ingénieuse trouvera-t-on que celle de l'entrepôt fictif, au moyen duquel les droits n'étaient perçus qu'autant que la matière imposable était livrée à la consommation?

Je ne dis pas qu'il ne se fasse quelque tentative

plus ou moins prochaine dans ce sens ; rien ne sera assez radical.

Quelques villes ont déjà essayé de la mesure à propos de l'impôt des boissons ; l'expérience est loin d'avoir donné satisfaction unanime.

Il n'y a plus à discuter ; les octrois deviennent de plus en plus impossibles : d'abord, comme débris d'une institution féodale qui a le tort d'avoir duré ; en second lieu, parce que la perception de ces droits deviendra impraticable. Les chemins de fer tueront les octrois, comme ils ont porté le coup de grâce aux foires déjà plusieurs fois séculaires.

Mais conclure de là que certains produits seront affranchis des droits qui les frappent aujourd'hui, ce serait vivre dans une étrange illusion. Comme par le passé, l'impôt viendra chercher les boissons, les liquides, les comestibles, les combustibles, les fourrages et les matériaux, c'est-à-dire toutes les matières actuellement imposables aux octrois. Les plus abondantes feront toujours les frais de la perception, parce qu'en définitive, que la répartition se fasse par l'Etat, qu'elle se fasse par les municipalités — autre grave question — il faudra toujours qu'on crée aux villes des ressources en harmonie avec les besoins toujours croissants de la civilisation. Il faudra toujours les éclairer, les paver, les doter de monuments et d'écoles, leur fournir les moyens de venir en aide à ceux qui, par eux-mêmes ou par leur famille, ne peuvent pourvoir à leur subsistance.

La taxe unique transformera l'impôt, elle ne le dégrèvera pas. Ainsi on aurait tort de fonder de grandes espérances sur l'abolition des octrois, pour se promettre de lutter alors avec plus d'avantage contre la

concurrence étrangère. Les pays où les octrois sont abolis, ceux où ils n'ont jamais existé, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, la Prusse et l'Amérique, sont encore tributaires des autres nations, comme celles où on les conserve pour parer aux dépenses municipales.

Mais je m'aperçois que j'ai fait une part trop large à la critique, et qu'à propos d'un petit opusculé, je suis entré dans des considérations toutes personnelles, pour le développement desquelles j'ai trop abusé de votre patience et de votre bienveillante attention. Il est temps de conclure.

N'allez pas croire que, comme le docteur Pangloss, je trouve que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; que je sois d'avis de ne toucher ni à l'industrie privée, ni aux chemins de fer, ni aux canaux, ni aux douanes, ni aux octrois, ni aux impôts; seulement je pense que les modifications à introduire dans notre système commercial, financier, économique, sont des lettres de change tirées à trop longue échéance au profit de la prospérité des nations; seulement je suis d'avis qu'en fait d'innovations, surtout lorsque les expériences, comme dans l'espèce, doivent être faites sur chair vive, on doit mettre beaucoup de prudence, s'entourer des données les plus exactes de la statistique, faire précéder les réformes du flambeau de la science; seulement je dis qu'il ne faut pas faire litière des droits consacrés par des traités librement consentis, quand les éventualités imprévues lors de la signature auront tourné au profit des uns ou des autres des contractants.

J'ajoute qu'il ne vaut pas mieux se cramponner au passé que de se jeter tête baissée dans les hasards de l'avenir, qui est l'inconnu; qu'il ne faut pas jeter l'ana-

thème à la protection, parce qu'elle a fait son temps, ni se lasser de la liberté si vite, parce qu'elle rencontre ses épreuves.

Au lieu de toujours demander à l'Etat, laissons tant que nous pouvons à l'initiative particulière. Que chacun se meuve librement et comme il l'entend pour améliorer sa position; que chacun sache que c'est de lui surtout, de son activité, de sa persévérance à mieux faire, qu'il doit attendre le succès. Nécessité est mère de l'industrie. L'émulation a fait des prodiges, elle est appelée à en faire de nouveaux, secondée par la liberté.

La vie est une lutte permanente contre la nature; l'industrie est un des combats de la vie; laissons-la faire, laissons-la passer, et tout s'équilibrera dans les forces sociales, de particuliers à particuliers, de nations à nations. Aide-toi, et le ciel t'aidera! Cela veut dire que nous rentrerons dans les destinées qu'avaient assignées, à chaque peuple comme à chaque individu, les décrets providentiels.

Notre honorable confrère M. le colonel ПАСЭВЪ a terminé ses *Etudes sur les progrès contemporains des intérêts matériels des peuples*; mais il ne compte publier ce travail que lorsqu'il aura soumis à l'Académie ses études sur *les Intérêts civilisateurs et politiques*. — (Note du Secrétaire.)

Résultats des observations météorologiques faites à l'École normale de Nîmes, en 1866, par les élèves-maîtres.

| MOIS. | BAROMETRE A ZÉRO. | | | | THERMOMÈTRE. | | | UDOMÈTRE | | | VENTS DOMINANTS. | NOMBRE DE JOURS | | | | | | | Nombre de fois que le vent a soufflé des directions | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------|---|---------------------------|----------|----------|--|----------------------------------|--------|--------------|----------|----------|------------------|-----------------|----------|-----------|--------|-------|-------------|--------|---|----|-------|---|-------|----|-------|-----|-------|-----|-----|----|-----|-----|----|
| | MAXIMA. | MINIMA. | MÉDIA | | MAXIMA. | MINIMA. | MÉDIA. | PLUIE TOMBÉE | | | | Beaux. | Nuageux. | Couverts. | Pluie. | Vent. | Brouillard. | Glace. | Gelée blanche. | N. | N.-E. | E | S.-E. | S. | S.-O. | O. | N.-O. | | | | | | |
| | | | de MIDI. | de MOIS. | | | | de JOUR. | de NUIT. | du MOIS. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Janvier..... | 769 50 | 743 " | 761 70 | 761 50 | 15 50 | 0 50 | 8 87 | 23 70 | 6 70 | 30 40 | N. | 15 | 9 | 7 | 6 | 3 | " | " | " | " | " | " | " | " | " | 88 | 36 | 3 | 37 | 13 | " | 6 | 3 |
| Février..... | 766 40 | 740 40 | 757 " | 757 33 | 21 " | 0 20 | 10 61 | 45 60 | 42 10 | 87 70 | N. | 11 | 11 | 6 | 2 | 3 | 1 | " | " | " | " | " | " | " | " | 45 | 11 | 10 | 26 | 32 | " | 9 | 35 |
| Mars..... | 763 50 | 733 40 | 750 10 | 749 97 | 20 50 | 0 50 | 10 50 | 62 " | 28 80 | 90 80 | N. | 12 | 10 | 9 | 12 | 5 | " | " | " | " | " | " | " | " | " | 58 | 24 | 11 | 34 | 27 | 5 | 10 | 17 |
| Avril..... | 764 73 | 745 30 | 756 61 | 757 73 | 27 70 | 2 50 | 14 44 | 65 80 | 22 20 | 88 " | S. | 12 | 11 | 7 | 9 | 7 | 2 | " | " | " | " | " | " | " | 22 | 6 | 8 | 32 | 50 | 24 | 8 | 30 | |
| Mai..... | 760 94 | 743 12 | 755 63 | 755 07 | 30 30 | 7 80 | 18 85 | 59 50 | 3 " | 62 50 | S. | 13 | 16 | 2 | 7 | 8 | " | " | " | " | " | " | " | " | 52 | 1 | 3 | 27 | 60 | " | 7 | 36 | |
| Juin..... | 760 72 | 750 83 | 758 79 | 756 20 | 35 20 | 12 10 | 22 92 | 8 30 | 23 60 | 31 90 | S. | 18 | 11 | 1 | 4 | 3 | " | " | " | " | " | " | " | " | 27 | 3 | 10 | 34 | 53 | 9 | 9 | 35 | |
| Juillet..... | 763 19 | 750 74 | 758 62 | 755 52 | 38 80 | 16 " | 26 07 | " | 16 " | 16 " | N.-O. | 20 | 11 | " | 1 | 5 | 2 | " | " | " | " | " | " | " | 20 | 1 | 7 | 19 | 31 | 6 | 38 | 64 | |
| Août..... | 760 89 | 750 30 | 755 58 | 755 08 | 35 50 | 12 20 | 23 10 | 172 80 | 195 90 | 77 " | N.-O. | 15 | 11 | 5 | 5 | 4 | 3 | " | " | " | " | " | " | " | 10 | 5 | 8 | 25 | 25 | 10 | 38 | 60 | |
| Septembre..... | 760 83 | 748 38 | 755 78 | 755 65 | 29 50 | 10 70 | 19 07 | 20 60 | 56 40 | 77 " | S. | 14 | 11 | 5 | 6 | 6 | " | " | " | " | " | " | " | " | 45 | 4 | 4 | 33 | 47 | 10 | 4 | 33 | |
| Octobre..... | 765 17 | 748 80 | 760 28 | 758 36 | 24 " | 4 " | 14 89 | 29 95 | 42 90 | 72 55 | N.-O. | 19 | 4 | 8 | 5 | 7 | 4 | " | " | " | " | " | " | " | 36 | 3 | 13 | 24 | 20 | 8 | 11 | 71 | |
| Novembre..... | 764 35 | 753 52 | 758 70 | 750 22 | 22 10 | " | 9 97 | 2 | 5 70 | 7 70 | N.-O. | 20 | 6 | 4 | 4 | 5 | 3 | " | " | " | " | " | " | " | 36 | " | 3 | 6 | 2 | 3 | 15 | 146 | |
| Décembre..... | 769 04 | 741 " | 761 62 | 760 42 | 16 05 | 0 50 | 8 46 | 17 47 | 18 13 | 35 60 | N.-O. | 14 | 8 | 9 | 5 | 4 | 1 | " | " | " | " | " | " | " | 50 | 19 | 8 | 12 | 21 | 8 | 8 | 60 | |
| | 27 janv. 9 heures matin 769 50 | 19 mars midi 733 40 | 757 53 | 756 84 | 12 juill. 3 h. ap. mid. 38 80 | 26 fév. 8 h. matin 0 20 | 15 64 | 358 02 | 438 33 | 796 35 | N.-O. | 180 | 119 | 63 | 60 | 68 | 16 | 1 | 1 | " | " | " | " | " | 458 | 113 | 88 | 309 | 381 | 83 | 162 | 590 | |

N B — Les observations sont tri-horaires et se font de 6 h. du matin à 9 h. du soir.

Blank header text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

| Date | Description | Amount | Balance | Total | Remarks |
|------|-------------|--------|---------|-------|---------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Blank footer area with faint bleed-through text from the reverse side of the page.

RÉSULTAT

DU

CONCOURS OUVERT EN 1865.

Faire l'histoire d'un des chefs-lieux de canton ou d'une localité importante du département du Gard, tel était le sujet de ce concours. Six mémoires sont parvenus à l'Académie. Ils avaient pour objet l'histoire des six localités suivantes : Aimargues, Arrigas, Beaucaire, le Pont-Saint-Esprit, Remoulins et Sauve.

L'Académie, sur le rapport de sa Commission, a décerné le prix à M. Gratien Charvet, agent-voyer cantonal, à Remoulins, auteur de la *Monographie de Remoulins*. — Elle a de plus accordé deux mentions honorables : la première, à M. L. de Villeperdrix, propriétaire, au Pont-Saint-Esprit, pour son *Histoire du Pont-Saint-Esprit*; et la seconde, à M. Clamens, instituteur, à Sauve, pour les *Recherches historiques sur l'évêché d'Arrisitum (sic)*.

PROGRAMME DU CONCOURS DE 1867.

Etude historique et générale de l'établissement et de l'exploitation des Chemins de fer; de leur situation actuelle et de leur avenir; de leurs résultats au point de vue de la richesse publique et privée; de leur influence sur nos relations intérieures et internationales, tant au point de vue moral et intellectuel qu'au point de vue de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Les œuvres des concurrents devront être adressées, affranchies, au secrétariat de l'Académie, avant le 1^{er} juillet 1867, et porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté, contenant le nom et la demeure de l'auteur.

Le prix offert par l'Académie consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

LISTE

DES

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE DU GARD,

Pendant l'année 1865-1866.

Cicéron et ses amis, par M. Gaston Boissier, professeur à Paris, membre non-résidant, 1 vol. in-8°.

Notice sur les rentes et les biens de Saint-Servais, église de Maestricht, par M. Alex. Schaepekens, associé-correspondant, broch. in-8°.

Etude bibliographique sur Jean Reboul, par M. Ernest Roussel, associé-résidant, broch. in-8°.

Considérations sur les instincts religieux des masses, par M. Rodier de Labruguière, membre non-résidant, 1 vol. in-12.

Deux discours par M. Emile Causse, membre-résidant, l'un relatif à son admission à l'Académie, l'autre prononcé par lui à la distribution des prix des écoles d'Aiguesvives, 2 broch. in-8°.

Notice sur la porte d'un temple d'Agrigente, par M. Aug. Aurès, membre-résidant, broch. in-8°.

Société pour l'extinction de la mendicité dans la ville d'Anduze. Compte-rendu présenté aux membres de la Société, par J.-P. Hugues, pasteur président, broch. in-8°.

La voce della Natura, pel commendatore Salvatore Fenicia, broch. in-12.

L'avviso di Dio, etc. — Opuscules italiens, dédiés à tous les peuples du monde, par « il filantropo Salvatore Fenicia », broch. in-8°, Naples, 1865.

Annuaire du département du Gard pour l'année 1865, par MM. Ernest et Charles Liotard, 1 fort vol. in-18.

Vie de Jacques, comte de Vintimille, conseiller au parlement de Bourgogne, littérateur et savant du xvi^e siècle, par Ludovic de Vauzelles, conseiller à la Cour impériale d'Orléans, in-8°.

- Etudes parallèles et morales, par M. Jules Benoid-Pons, ancien magistrat à Clermont-Ferrand, 1 vol. in-12, 1865.
- Jean Reboul. — Dernières poésies, précédées d'une biographie, par M. l'abbé de Cabrières, associé-résidant, 1 vol. in-18, Avignon, Seguin, 1865.
- Etude sur les ruines de Métafonte, par M. Aug. Aurès, membre-résidant, broch. in-4°.
- Poésies, par M. Ludovic de Vauzelles. — Orléans, 1865.
- Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour impériale d'Orléans, 1860, par le même, broch. in-8°.
- Alceste, tragédie, par le même.
- Polyxène, tragédie, par le même.
- Catalogue des inscriptions du musée gallo-romain de Sens, par M. G. Sallins, secrétaire, broch. in-8°.
- Quelques mots sur le libre échange et les grandes industries du Midi, par Amédée Béchard, administrateur des mines du Soulier et président du Conseil d'arrondissement de Nîmes, broch. in-12, Nîmes, 1866.
- Exposé de la situation de la commune de Montpellier, fait au Conseil municipal par M. Jules Pagézy, maire, 1865.
- Des évacuations sanguines dans les maladies fébriles, par M. le docteur Amédée Aillaud, de Beaucaire, mémoire couronné par l'Académie royale de médecine de Belgique, en 1856, broch. in-4°, Bruxelles, 1856.
- Nouvelle méthode pratique et facile pour apprendre la langue latine, par M. Merfeld, professeur au lycée impérial de Nîmes, 1 vol. in-12, Nîmes, L. Giraud, 1866.
- Un drame ignoré, ou Histoire de la famille Bégon, par M. Emile Causse, membre-résidant, broch. in-8°, Nîmes, 1866.
- Rapport sur l'Exposition de 1865, par M. Ernest Roussel, associé-résidant, broch. in-8°.
- Exposition de peinture ancienne au musée Napoléon d'Amiens, par M. l'abbé J. Corblet, associé-correspondant, broch. in-8°.
- Rapport sur le dernier choléra à Nîmes, par M. le docteur Mazel, broch. in-12.
- Li Belugo d'Antounieto de Beaucaire, poésies patoises. — 1 vol. in-8°, Avignon, 1865.
- A vingt ans, pièce en un acte et en vers, par M. Evar. Carrance, de Bordeaux, broch. in-8°.
- Du caractère des Provençaux, par M. de Baumefort, membre non-résidant, Mémoire couronné par la Société d'Apt, broch. in-8°.
- Etude archéologique et historique sur l'Afrique française, par M. A. de Crozant-Bridier, broch. in-8°, 1865.

- Notice sur M. Alphonse Perrier, par M. de Chabaud-La-Tour, membre non-résidant, broch. in-8°.
- Les dernières années de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, par M. A. German, associé-correspondant, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, broch. in-4°.
- Un Psaume en l'honneur de Louis XIV, publié avec introduction et notes explicatives, par le même, broch. in-4°.
- Compte-rendu des opérations et résultats du concours agricole et de l'exposition régionale de Nîmes en 1863, 1 fort vol. in-8°, avec supplément, offert par MM. Liotard frères.
- Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenues les 19, 20 et 21 avril 1865. — Histoire, Philologie et Sciences morales. — Imp. impér., in-8° de 926 pages. — Archéologie. — in-8°, imp. impér.
- Rapport sur un mémoire manuscrit de M. le docteur Dumont, relatif à la maladie des sucreries, par M. le baron Larrey (commission scientifique du Mexique).
- Instruction sur les vers à soie. — Un conseil pratique aux éducateurs, signé Limagne, instituteur, broch. in-8°.
- Mémoire sur l'emploi médical des eaux minérales de Vals (Ardèche), par M. le docteur Tourrette, broch. in-8°.
- Des indications et des contre-indications de la réunion immédiate, après les amputations des membres et les opérations en général, par M. le docteur Gr. Brouzet, Nîmes, 1866, broch. gr. in-8°.
- Un mot sur l'éducation de la jeunesse, par M. Benoît-Pons, in-12.
- Mémoire sur la théorie des terrains salés et des moyens pratiques de les rendre à la fertilité, par M. Emile Causse, Nîmes, 1866, broch. in-8°.
- Li Bougadheiro, poésies patoises, par M. A. Bigot, 2^e édition, Nîmes, 1866, in-18.
- Etude sur le littoral français de la Méditerranée au point de vue piscicole, par M. Léon Vidal, 1866, Marseille, broch. in-8°.
- De l'armement des Romains et des Celtes, à propos de la guerre des Gaules, par M. Léon Falluc, broch. in-8°.
- Vaste port de refuge ouvert à tous les navigateurs, à l'embouchure du Rhône, par M. le baron de Rivière, membre non-résidant, broch. in-8°.
- Du désordre dans la science de l'homme et de la société, par M. J.-M.-C. Prévost.
- Du goût et du charme des relations sociales, par M. Jules de Séranon, associé-correspondant, Aix, 1866, broch. in-8°.

- Monographie de la façade de la cathédrale de Nîmes, par Adrien Peladan fils, broch. in-8°.
- Droit municipal dans les temps modernes, XVI^e et XVII^e siècle, par M. Ferdinand Béchard, membre honoraire, 1 vol. in-8°.
- Esquisse historique du plain-chant, par M. Maurice de Cray, Nîmes, 1866, broch. gr. in-8°.
- Le Breviari d'Amor, de Maître Ermengaud, suivi de sa lettre à sa sœur. — Introduction et Glossaire, par M. Gabr. Azais, associé-correspondant, tome II, gr. in-8°.
- Canto del commendatore Fenicia. Naples, 1866.
- Discours, par M. G. de Félice, associé-correspondant, broch. in-8°.
- Coup-d'œil général sur les langues sémitiques, par M. Eug. Arnaud, pasteur, associé-correspondant, broch. in-8°.
- Misère et charité dans une petite ville de France, de 1500 à 1862. — Essai historique et statistique sur les établissements et institutions de bienfaisance de la ville de Bourg, par le docteur E. Ebrard, associé-correspondant. Bourg, 1866, gr. in-8°.
-

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

- Ain* Société d'émulation du département de l'Ain.
— Journal d'agriculture , sciences , lettres
et arts , à Bourg.
- Société d'émulation de l'arrondissement de
Nantua.
- Aisme* Société académique des sciences , arts , belles-
lettres , agriculture et industrie de Saint-
Quentin.
- Société archéologique de Laon.
- Société archéologique , historique et scienti-
fique de Soissons.
- Société historique et archéologique de Châ-
teau-Thierry.
- Alger* Société historique algérienne , à Alger.
- Allier* Société d'émulation de l'Allier , à Moulins.
- Alpes (Hautes-)* . . . Académie Flosalpine , à Embrun.
- Alpes-Maritimes* . . . Société des lettres , sciences et arts des
Alpes-Maritimes , à Nice.
- Ardèche* Société des sciences naturelles et historiques
de l'Ardèche , à Privas.
- Aube* Société d'agriculture , sciences , arts et bel-
les-lettres de l'Aube , à Troyes.
- Aude* Société des arts et des sciences , à Carcas-
sonne.
- Commission archéologique , à Narbonne.
- Aveyron* Société des lettres , sciences et arts de
l'Aveyron , à Rodez.

- Bouches-du-Rhône.* Académie d'Aix, à Aix.
 — Société de statistique de Marseille.
 — Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Marseille.
- Calvados* Académie impériale des sciences; arts et belles-lettres de Caen.
 — Société d'agriculture et de commerce de Caen.
 — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques (M. de Caumont, président), à Caen.
 — Société des beaux-arts, à Caen.
 — Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
 — Société d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Bayeux.
 — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, à Falaise.
- Charente* Société d'agriculture, arts et commerce, à Angoulême.
 — Société archéologique et historique, de la Charente, à Angoulême.
- Charente-Inférieure.* Académie des belles-lettres, sciences et arts, à La Rochelle.
 — Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.
 — Société d'archéologie, à Saintes.
 — Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angély.
- Constantine* Société archéologique, à Constantine.
 — Académie d'Hippone, à Bone.
- Côte-d'Or* Académie impériale des sciences et belles-lettres, à Dijon.
 — Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
 — Société des sciences historiques et naturelles, à Semur.
- Côtes-du-Nord* Société archéologique et historique, à Saint-Brieuc.
 — Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

| | |
|-----------------------------|--|
| <i>Creuse</i> | Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret. |
| <i>Doubs</i> | Société d'émulation du Doubs, à Besançon. |
| — | Commission archéologique, à Besançon. |
| — | Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Besançon. |
| — | Société d'émulation de Montbelliard. |
| <i>Drôme</i> | Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence. |
| <i>Eure</i> | Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Evreux. |
| <i>Eure-et-Loir</i> | Société archéologique, à Chartres. |
| <i>Finistère</i> | Société d'archéologie, à Quimper. |
| — | Société académique, à Brest. |
| <i>Garonne (Haute-)</i> .. | Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse. |
| — | Société impériale archéologique du midi de la France, à Toulouse. |
| — | Académie des Jeux-Floraux, à Toulouse. |
| <i>Gers</i> | Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch, à Auch. |
| <i>Gironde</i> | Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux. |
| — | Société philomathique, à Bordeaux. |
| — | Commission des monuments et documents historiques, et des bâtiments civils du département de la Gironde, à Bordeaux. |
| <i>Hérault</i> | Société archéologique, à Montpellier. |
| — | Académie des sciences et belles-lettres, à Montpellier. |
| — | Société archéologique, scientifique et littéraire, à Béziers. |
| <i>Ille-et-Vilaine</i> | Société archéologique, à Rennes. |
| <i>Indre-et-Loire</i> | Société archéologique de Touraine, à Tours. |
| — | Société d'agriculture, sciences et belles-lettres d'Indre-et-Loire, à Tours. |
| <i>Isère</i> | Académie delphinale, à Grenoble. |
| — | Société de statistique et des sciences naturelles, à Grenoble. |
| <i>Jura</i> | Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier. |

- Jura*..... Société d'agriculture, sciences et arts, à Poligny.
- Loir-et-Cher*..... Société des sciences et des lettres, à Blois.
— Société archéologique du Vendômois, à Vendôme.
- Loire*..... Société d'agriculture, d'industrie, sciences, arts et belles-lettres, à Saint-Etienne.
- Loire (Haute-)*... Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.
- Loire-Inférieure* .. Société académique, à Nantes.
— Société archéologique, à Nantes.
- Loiret*..... Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans
— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.
- Lot-et-Garonne* ... Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.
- Lozère*..... Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.
- Maine-et-Loire*... Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Maine-et-Loire, à Angers.
— Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire, à Angers.
- Manche*..... Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à Saint Lô.
— Société d'archéologie, à Avranches.
— Société impériale académique, à Cherbourg.
- Marne*..... Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne.
— Académie impériale, à Reims.
— Société des sciences et arts, à Vitry-le-Français.
- Marne (Haute-)*... Société historique et archéologique, à Langres.
- Mayenne*..... Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres de la Mayenne, à Mayenne.
- Meurthe*..... Académie de Stanislas, à Nancy.
— Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
- Morbihan*..... Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

| | |
|--------------------------------|---|
| <i>Moselle</i> | Académie impériale, à Metz. |
| — | Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz. |
| — | Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz. |
| <i>Nièvre</i> | Société nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers. |
| <i>Nord</i> | Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille. |
| — | Comité flamand de Franco, à Lille. |
| <i>Nord</i> | Commission historique du département du Nord, à Lille. |
| — | Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes. |
| — | Société d'émulation, à Cambrai. |
| — | Société impériale d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai. |
| — | Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, à Dunkerque. |
| — | Société impériale d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes. |
| <i>Oise</i> | Société académique d'archéologie, sciences et arts, à Beauvais. |
| — | Comité archéologique, à Senlis |
| — | Comité archéologique, à Noyon. |
| <i>Pas-de-Calais</i> | Académie d'Arras. |
| — | Société d'agriculture, à Boulogne-sur-Mer. |
| — | Société académique, à Boulogne-sur-Mer. |
| — | Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer. |
| <i>Puy-de-Dôme</i> | Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand |
| <i>Pyrénées (Hautes)</i> . | Société académique des Hautes-Pyrénées, à Tarbes. |
| — | Société d'encouragement, à Bagnères-de-Bigorre. |
| <i>Pyrénées-Orientales</i> . | Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan. |
| <i>Rhin (Bas)</i> | Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, à Strasbourg. |
| — | Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg. |

- Rhin (Haut-).....** Société d'histoire naturelle, à Colmar.
 — Société industrielle, à Mulhouse.
- Rhône.....** Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Lyon.
 — Société littéraire de Lyon, à Lyon.
 — Société d'agriculture, à Lyon.
 — Société linnéenne, à Lyon.
- Saône-et-Loire....** Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Mâcon.
 — Société éduenne, à Autun.
 — Société d'histoire et d'archéologie, à Châlon-sur-Saône.
- Saône (Haute-)....** Commission d'archéologie et des sciences historiques, à Vesoul.
- Sarthe.....** Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
- Savoie.....** Académie impériale de Savoie, à Chambéry.
 — Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Chambéry.
- Savoie (Haute-)...** Association florimontane, à Annecy.
- Seine.....** Société impériale des antiquaires de France, à Paris
 — Société impériale et centrale d'agriculture, à Paris.
 — Société protectrice des animaux.
 — Société philotechnique, à Paris.
 — Société médicale d'émulation de Paris.
 — Société de médecine pratique, de Paris.
- Seine-et-Marne...** Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.
 — Société d'archéologie, sciences, lettres et arts, à Melun.
- Seine-et-Oise.....** Société des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles.
 — Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.
 — Société archéologique, à Rambouillet.
- Seine-Inférieure...** Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.
 — Société libre d'émulation, à Rouen.
 — Société havraise d'études diverses, au Hâvre.

| | |
|-------------------------------|---|
| <i>Sèvres (Deux-)</i> | Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, à Niort. |
| <i>Somme</i> | Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce, à Amiens |
| — | Société des antiquaires de Picardie, à Amiens. |
| — | Société impériale d'émulation, à Abbeville. |
| <i>Tarn</i> | Société littéraire et scientifique, à Castres. |
| <i>Tarn-et-Garonne . .</i> | Société des sciences, agriculture et belles-lettres, à Montauban. |
| <i>Var</i> | Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan. |
| — | Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, séant à Toulon. |
| <i>Vaucluse</i> | Société littéraire, scientifique et artistique, à Apt. |
| — | Société d'agriculture, sciences et arts, à Orange. |
| <i>Vendée</i> | Société d'émulation, à Napoléon-Vendée. |
| <i>Vienne</i> | Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers. |
| — | Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers. |
| — | Société de médecine de Poitiers. |
| <i>Vienne (Haute-) . .</i> | Société d'agriculture, sciences et arts, à Limoges. |
| — | Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges. |
| <i>Vosges</i> | Société d'émulation des Vosges, à Epinal. |
| <i>Yonne</i> | Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre. |
| — | Société d'études, à Avallon. |
| — | Société archéologique, à Sens. |

Sociétés étrangères correspondantes.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société libre d'émulation, à Liège.

Smithsonian Institution , Etats-Unis.
Société littéraire et philosophique , à Manchester.
Université royale de Norwège , à Christiania.

REVUES.

Journal des Savants.

Revue des Sociétés savantes des départements.

Tribune artistique et littéraire du Midi (Marseille).

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAUX DE 1866.

Président d'honneur : LE PRÉFET DU GARD, O. ✱.

Vice-Président d'honneur ; M. F. Paradan, ✱, avocat, ancien maire de Nîmes.

Président honoraire : M. Fr. Guizot, G. ✱, ancien ministre, membre de l'Institut.

PREMIER SEMESTRE.

Président M. Eug. Abric, propriétaire.

Vice-Président . . . M. D. Deloche, ✱ (O. I. P.), inspecteur d'Académie.

Secrétaire-perpétuel . M. L. Maurin, ✱, conseiller en la cour.

Secrétaire-adjoint . . M. G. Fornier de Clausonne, ✱, président de chambre en la cour.

Trésorier M. Ch. Liotard, secr.-gén. de la mairie de Nîmes.

Biblioth.-Archiviste . M. E. Germer-Durand (O. A.), chef d'institution.

SECOND SEMESTRE.

Président M. D. Deloche, ✱ (O. I. P.), inspecteur d'Académie.

Vice-Président M. Alph. Dumas, propriétaire.

Secrétaire-perpétuel . M. L. Maurin, ✱, conseiller en la cour.

Secrétaire-adjoint . . M. G. Fornier de Clausonne, ✱, président de chambre en la cour.

Trésorier M. Ch. Liotard, secr.-gén. de la mairie de Nîmes.

Biblioth.-Archiviste . M. E. Germer-Durand (O. A.), chef d'institution.

MEMBRES HONORAIRES.

- 23 avril 1818. MM. O. Barbaroux, C. ✱, sénateur, à Paris.
23 mai 1818. Jean-Elie-Benj. Valz, ✱, ancien directeur de
l'Observatoire, à Marseille.
28 janvier 1832. ... Ferd. Béchar, anc. député du Gard, à Paris.
— Hipp. Roux-Ferrand, ✱, sous-préfet en re-
traite, à Paris.
10 mars 1833. Em. Frossard, ✱, pasteur, à Bagnères-de-
Bigorra.
20 mars 1833. Roustan, O ✱, recteur de l'Acad. de Toulouse.
7 juin 1837. Remacle, ✱, ancien préfet, à Arles.
21 mars 1838. J. Canonge, homme de lettres, à Nîmes.
— Alex. Colin, peintre, à Paris.
23 avril 1839. Numa Boucoiran, directeur du Musée et de
l'école de dessin, à Nîmes.
30 mars 1861. J.-B. Dumas, G. ✱, ancien ministre, sénateur,
à Paris.

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

- 19 novembre 1864. MM. Michel Moriau, ✱, ancien recteur de l'Académie départementale de Nîmes.
-

TABLEAU NOMINATIF DES 60 MEMBRES ORDINAIRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS ,

comprenant 50 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nîmes.

| N ^{os} d'ord. | DATES des réceptions. | NOMS DES ACADEMICIENS. |
|------------------------|--------------------------|--|
| | | Messieurs |
| 1 | 28 février 1821... | Emile Teulon, premier président honoraire de la Cour impériale de Nîmes. |
| 2 | 13 mars 1822.... | O. Plagniol, *, inspect. honor. d'Académie. |
| 3 | 10 mars 1830.... | Gust. Goirand de Labaume, O. *, premier présid. de la Cour impériale de Nîmes. |
| 4 | 28 janvier 1852.. | Léonce Maurin, *, conseil. à la Cour imp. |
| 5 | 28 janvier 1852.. | C. Fontaines, *, docteur-médecin. |
| 6 | 29 décemb. 1852. | Eug. Abric, propriétaire. |
| 7 | 7 janvier 1857... | D. Deloche, * (O. I. P.), inspecteur de l'Académie de Montpellier. |
| 8 | 28 avril 1858.... | Ferd. Girard, O. *, anc. pair de France. |
| 9 | 15 avril 1859.... | Pleindoux aîné *, doct.-méd., chirurgien en chef des Hospices. |
| 10 | 7 décembre 1859. | F. de La Farelle, correspond. de l'Institut, ancien député. |
| 11 | 24 décembre 1842. | Bon de Darnant, C. *, premier président honoraire, ancien pair de France. |
| 12 | 21 juillet 1849.... | Ph. Boileau de Castelnau, *, doct.-méd. |
| 13 | 13 décembre 1849. | Pagézy, O. *, col. d'état-major en retr. (*). |
| 14 | 15 juillet 1850.... | Alphonse Dumas, secr. de la Soc. d'agric. |
| 15 | Id. | Jules Salles, peintre. |
| 16 | 26 novembre 1852. | Aug. Aurès, O. *, ing. en chef du départem. |
| 17 | 22 janvier 1855... | E. Germer-Durand (O. A.), chef d'instit. |
| 18 | 7 janvier 1854... | A. Ollive-Meinadier, membre de la Société d'agriculture. |
| 19 | 13 mai 1854..... | J.-C. Bousquet, *, chir.-major en retraite. |
| 20 | 22 août 1857..... | L'abbé Azais (O. I. P.), aumônier du Lycée. |
| 21 | 18 décembre 1858. | Gust. Fornier de Clausonne *, président de chambre à la Cour imp. de Nîmes. |

(*) Membre-correspondant depuis le 1^{er} décembre 1828.

| Nos d'ord. | DATES des réceptions. | NOMS DES ACADEMIENS. |
|------------|--------------------------|---|
| | | Messieurs |
| 22 | 12 novembre 1859 | Ariste Viguié, président du Consistoire. |
| 25 | 26 avril 1862.... | Charles Liotard, secrétaire général de la mairie de Nîmes. |
| 24 | 14 avril 1863.... | A.-Henry Révoil, ✱ (O. A.), archit. du Gouv. |
| 25 | 13 février 1864... | Ant.-Hipp. Bigot, homme de lettres. |
| 26 | 12 mars 1864.... | P. Coucière, prof. de scienc. nat. au Lycée. |
| 27 | 19 novemb. 1864. | Cas. Liquier, ✱, prés. de chamb. à la C. imp. |
| 28 | 23 février 1865... | Edouard Tribes, doct.-méd., chirurg. en chef des Hospices. |
| 29 | 25 février 1865... | E. Gaspard, prof. de rhét. au Lycée imp. |
| 30 | 17 juin 1865.... | Emile Causse, ✱, vice-prés. du trib. civil. |

CLASSE DES MEMBRES NON-RÉSIDENTS,

comprenant 30 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville
de Nîmes.

| | | |
|----|--------------------|--|
| | | Messieurs |
| 1 | 24 juin 1831.... | Serre, ✱, docteur-médecin, membre du conseil général, à Alais. |
| 2 | 20 mars 1833.... | Emilien Dumas, ✱, géologue, à Sommières. |
| 3 | 18 janvier 1843... | Thomas de Saint-Laurent, ✱, anc. capitaine d'état-major, à la Bastide-d'Engras. |
| 4 | 15 mars 1855.... | Rodier de La Bruguière, propr., à Anduze. |
| 5 | 30 avril 1855.... | Mazade, docteur-médecin, à Anduze. |
| 6 | 20 août 1859.... | Schilizzi, docteur-médecin, à Aiguemortes. |
| 7 | Id..... | Léonce Destremx, propriétaire, à Saiut- Christol-lez-Alais. |
| 8 | 16 mars 1861.... | Armand de Pontmartin, homme de let- tres, aux Angles. |
| 9 | Id..... | Duclaux-Montel, ✱, anc. maire, à Alais. |
| 10 | 11 mai..... | Maximin d'Hombres, avocat, à Alais. |
| 11 | Id..... | César Fabre, membre du conseil d'arron- dissement, à Alais. |
| 12 | Id..... | Louis Bretignère, professeur au lycée im- périal de Bordeaux. |
| 13 | 28 mars 1863.... | Léonce Curnier ✱, trés. payeur gén., à Arras. |
| 14 | Id..... | Gaston Boissier, ✱, prof. de rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris. |
| 15 | Id..... | Vict. de Baumeftort, propriétaire, à Saint- Christol, près Lussan. |
| 16 | Id..... | L. Alègre, prof. de dessin au coll. de Bagnols. |
| 17 | 2 janvier 1864... | Ph. Eyssette, prés. du trib. de Largentière. |
| 18 | Id..... | Baron de Chabaud-La-Tour, G. O. ✱, génér- al de division du génie. |
| 19 | Id..... | Hippolyte Soulier, à Anduze. |

| Nos d'ord. | DATES des réceptions. | NOMS DES ACADÉMICIENS. |
|------------|---------------------------------|--|
| | | Messieurs |
| 20 | 26 avril 1864..... | E.-J. Pérès, ancien notaire, à Alais. |
| 21 | 21 mai 1864..... | Adrien Jeanjean, membre du Comice agricole du Vigan, maire de Saint-Hippolyte-du-Fort. |
| 22 | 17 juin 1865..... | A. Aillaud, docteur-médecin, à Beaucaire. |
| 23 | 1 ^{er} juillet 1865... | Bon de Rivière, propriétaire, à Saint-Gilles. |
| 24 | 2 décemb. 1865. | Abbé Alph. Delacroix, curé, à Milhaud. |

TABLEAU NOMINATIF DES ASSOCIÉS.

I. — ASSOCIÉS-RÉSIDENTS.

AU NOMBRE DE DIX.

(Classe créée par une décision de l'Académie du 1^{er} avril 1865.)

| | | Messieurs |
|----|------------------------------|--|
| 1 | 1 ^{er} juillet 1865 | E. Quesnault-Destivières, *, proviseur du Lycée. |
| 2 | — | Daniel Grasset, censeur au Lycée. |
| 3 | — | Alex. de Lamothe, archiviste du département. |
| 4 | — | Ecn. Roussel, rédacteur en chef du <i>Courrier du Gard</i> . |
| 5 | — | Eug. Brun, avocat. |
| 6 | — | Alb. Meyner, avocat. |
| 7 | — | Emile Im-Thurn. |
| 8 | — | L'abbé Anat. de Cabrières, vic.-gén. honoraire. |
| 9 | 2 déc. 1865 | Irénée Ginoux, arbitre de commerce. |
| 10 | — | Charles Lenthéric, ingénieur des ponts-et-chaussées. |

II. — CLASSE DES ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS.

- 2 novembre 1820.. Mignet, C *, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, à Paris.
- 2 novembre 1825.. Di Pietro, ancien directeur des douanes, à Alger.
- 26 novembre 1830.. Sausse-Villiers, receveur de l'enregistrement en retraite, à Montfrin.
- 15 janvier 1831... Charles Vas-as, ancien élève de l'Ecole polytechnique, au Vigan.
- 15 avril 1832... Lecoq, prof. d'histoire natur. à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand.

- 19 mai 1832. Colladon, physicien, à Paris.
 — Lopez, docteur-médecin, à Montpellier.
- 10 novembre 1832.. Tabarié, chimiste, à Montpellier.
- 12 mars 1836..... De Quatrefages, *, naturaliste, membre de l'Institut, à Paris.
- 27 mars 1836..... M. le baron Ch. d'Hombres, maire, à Saint-Hippolyte-de-Caton.
- 24 juin 1857..... Moreau de Jonnés, O. *, membre de l'Institut, à Paris.
 — Duvivier, homme de lettres, à Paris.
- 28 avril 1858..... De Sauriac, prés. de la Société d'agric., à Foix.
 — Giraud, C. *, membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.
- 4 août 1838. Désiré Nisard, O. *, membre de l'Académie française, à Paris.
- 10 novembre 1838.. Matter, O. *, ancien inspecteur-général des études, à Paris.
- 7 décembre 1859 .. Germain, *, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres, à Montpellier.
- 13 février 1840.... Quenin, juge de paix, à Orgon.
 — Albert Lenoir, *, membre du Comité des Sociétés savantes, à Paris.
- 4 juillet 1840. Magen, homme de lettres, à Agen.
 — Olry, ancien secrétaire de la Faculté des lettres, à Strasbourg.
- 26 décembre 1840.. Lecerf *, professeur honoraire à la Faculté de droit, à Caen.
 — Hardouin, avocat à la Cour de cassation, à Paris.
- 6 février 1841.... Ragut, secrétaire-général de la Société académique, à Mâcon.
 — De Saive, médecin, à Liège.
- 2 mai 1841.. De Payan-Dumoulin, cons. à la cour imp. d'Aix.
- 24 décembre 1842.. Bernard-Brisse, *, capitaine d'état-major en retraite, à Nîmes.
 — Rivoire, chef de division à la préfecture du Rhône.
- 16 novembre 1844.. Vicomte de Santarem, *, à Paris.
- 11 janvier 1843.... Alexis Perret, *, professeur à la Faculté des sciences, à Dijon.
- 23 février 1848. ... Adolphe Ricard, secrétaire-archiviste de la Société archéologique, à Montpellier.
- 5 avril 1845..... Payan, docteur-médecin, à Aix.
- 23 août 1845..... Jules Janin, *, homme de lettres, à Paris
- 15 novembre 1843.. De Robernier, *, président de chambre à la Cour impériale de Montpellier.
- 14 décembre 1845.. Jaquemin, homme de lettres, à Arles.

- 24 janvier 1836. . . . Magalon, homme de lettres, à Bagnols.
- 12 juin 1847. De Félice, professeur à la Faculté de théologie de Montauban.
- 26 juin 1847. Isidore Hedde, ✱, membre de la Chambre consultative de commerce, à Saint-Etienne.
- L'abbé Gareizo, sup. du grand séminaire, à Nîmes.
- Vingtrinier, ✱, docteur-médecin en chef des prisons, à Rouen.
- 17 mars 1849. Félix Bogaerts, secrétaire-perpétuel de la Société d'agriculture, à Anvers.
- 17 mars 1849. E. de Kerckhove-Varent, ✱, docteur en droit, ancien chargé d'affaires à Constantinople, à Anvers.
- Vicomte de Kerckhove, ✱, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
- 14 avril 1849. Alexandre Schaepekens, peintre, à Bruxelles.
- 18 janvier 1851. . . . Chevalier de Thumaide, secrétaire-général d'Académie, à Liège.
- 24 mai 1851. Edw. Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Toulouse.
- 29 novembre 1851. . Chabanon, docteur-médecin, à Uzès.
- 20 mars 1852. Ebrard, docteur-médecin, à Bourg (Ain).
- 18 décembre 1832. . L'abbé Magloire Giraud, chanoine honoraire de Fréjus et d'Ajaccio, curé à Saint-Cyr (Var).
- 8 janvier 1853. . . . Barulli, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
- 15 avril 1854. Massone, docteur-médecin, à Gènes.
- 23 juin 1855. Roux, ✱, †, docteur-médecin.
- 18 novembre 1855. Boudart, membre de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers
- 5 janvier 1856. . . . Mme la comtesse de Vernède de Corneillan, à Paris.
- 16 février 1856. . . . Charles Jalabert, ✱, peintre, à Paris.
- 21 juin 1856. Jules Pagézy, O ✱, maire, à Montpellier.
- Alibert, médecin inspecteur des eaux d'Ax, à Saint-Christoly (Médoc).
- Ed. de Barthélemy, maître des requêtes au Conseil d'Etat, à Paris.
- 23 janvier 1858. . . . Martel, docteur-méd. en chef des hospices, au Puy.
- 20 février 1858. . . . Cros-Mayrevielle, homme de lettres, à Carcassonne
- L'abbé Berthon, curé, à Robiac (Gard).
- 1^{er} mai 1858. Hipp. Minier, homme de lettres, à Bordeaux.
- 26 juin 1858. Ch. Domergue, propriétaire, à Beaucaire.
- 11 juin 1859 L'abbé Pistre, curé, à Verfeil (Haute-Garonne).
- 12 novembre 1859. . Aragon, ✱, président de chambre à la Cour impériale, à Montpellier.
- 24 janvier 1860. . . . Gabriel Azais, secrétaire de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

- 31 mars 1860..... Guillaume Guizot, homme de lettres, à Paris.
 — Delépine, prof. d'hist. au Lycée, à Toulouse.
- 9 juin 1860... .. Jules de Séranon, avocat, à Aix (B.-du-Rhône).
- 4 août 1860..... L'abbé Besson, supérieur du collège Saint-François-Xavier, à Besançon.
 — L'abbé Corblet, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Amiens.
- 16 mars 1861.. ... Armand de Flaux, homme de lettres, à Paris.
- 13 avril 1861..... J. Garnier, secrétaire-perpétuel de la Société des antiquaires de Picardie.
 — Marius Chaumelin, directeur de la *Tribune artistique et littéraire*, à Marseille.
- 15 février 1862..... Michel Nicolas, professeur à la Faculté de théologie de Montauban.
- 25 avril 1863..... Giraud-Toulon, docteur-médecin, à Paris.
- 23 mai 1863..... Louis Chalmeton, homme de lettres, à Clermont-Ferrand.
- 30 juin 1863..... Paul Gervais, professeur au Muséum, à Paris.
- 20 juin 1863..... Lenthéric, professeur à l'école régimentaire du génie, à Montpellier.
 — E. Connelly, premier avocat-général à la Cour impériale de Rouen.
- 21 novembre 1863.. Pompée, directeur de l'École profess. d'Ivry (Seine).
- 16 janvier 1864.... L'abbé Th. Blanc, curé, à Domazan (Gard).
 — Alexis Muston, pasteur, à Bourdeaux (Dôme).
 — René Deloche, ingénieur du service hydraulique, à Chambéry (Savoie).
- 12 mars 1864..... Aug. Bosc, sculpteur, à Nîmes.
- 26 mars 1864..... Alb. Puech, docteur-médecin, à Nîmes.
- 21 mai 1864..... Jos. Roumanille, libraire, à Avignon.
- 11 février 1863 ... Eug. Arnaud, pasteur à Crest (Drôme).
 — L.-Ch. Jeannel, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Montpellier.
 — Ch. Revillout, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Montpellier.
- 3 juin 1863..... Marius Topin, receveur de l'enregistrement, à Aiguesmortes.
- 1^{er} juillet 1863.... A. Houzé, homme de lettres, à Paris.
- 2 décembre 1865.. Grasset, conseiller à la cour impériale de Montpellier.
- 30 décembre 1863.. Ludovic de Vauzelles, conseiller à la cour impériale d'Orléans.
- 19 mai 1866..... Adolphe Cazalet, chef d'institution, à Orthez.

PUBLICATIONS
DE
L'ACADÉMIE DU GARD.

MÉMOIRES.

PREMIÈRE SÉRIE (XVIII^e SIÈCLE).

Recueil des pièces lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie royale de Nismes. 1756. 1 vol. in-8°. (Epuisé).

DEUXIÈME SÉRIE (1804--1822).

Statuts de l'Académie du Gard (1805). Brochure in-8°.

Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an XIII (1804-1805).
Broch. in-8°.

- | | | |
|---|---|---|
| — | — | pendant l'année 1806. 1 vol. in-8°. (Epuisé.) |
| — | — | pendant l'année 1807. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1808. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1809. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1810. 1 vol. in-8°. |
| — | — | pendant l'année 1811. 2 vol. in-8°. |

Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard, depuis 1812 jusqu'en 1822. 2 vol. in-8°.

TROISIÈME SÉRIE (1832—1850).

Mémoires de l'Académie royale du Gard. 1832. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)

Académie royale du Gard. 1833-1834. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)

- Mémoires de l'Acad. roy. du Gard. 1835-1836-1837. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
— — 1838-1839. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
— — 1840-1841. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
— — 1842-1843-1844. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
— — 1845-1846. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
Mémoires de l'Académie du Gard. 1847-1848. 1 vol. in-8°
— — 1849-1850. 1 vol. in-8°. (Epuisé.)
Règlement de l'Académie du Gard. 1850. Brochure in-8°.

QUATRIÈME SÉRIE (1851—1860).

- Mémoires de l'Académie du Gard. 1831. 1 vol. in-8°.
— — 1832. 1 vol. in-8°.
— — 1853. 1 vol. in-8°.
— — 1854-1855. 1 vol. in-8°.
— — 1856-1857. 1 vol. in-8°.
— — 1858-1859. 1 vol. in-8°.
— — 1860. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard. 1860. Broch. in-8°.

CINQUIÈME SÉRIE (1861).

- Mémoires de l'Académie du Gard. 1861. 1 vol. in-8°.
— — 1862. 1 vol. in-8°.
— — 1863. 1 vol. in-8°.
— — 1863-1864. 1 vol. in-8°, avec les tables.
de 1804 à 1850.
— — 1864-65. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard. 1866, broch. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard. 1865-66. 1 vol. in-8°.
-

PROCÈS-VERBAUX.

- Procès-verbaux de l'Académie du Gard. Année 1842-1843. 1 vol. in-8° de 223 pages. (Epuisé.)
- Années 1843—44, 1844—45, 1 vol. in-8° de 207 pages. (Epuisé.)
 - Années 1845—46, 1846—47. 1 vol. in-8° de 224 pages.
 - Années 1847—48, 1848—49. 1 vol. in-8° de 181 pages. (Epuisé.)
 - Année 1849—50. 1 vol. in-8° de 147 pages. (Epuisé.)
 - Année 1850—51. 1 vol. in-8° de 381 pages.
 - Année 1851—52. 1 vol. in-8° de 172 pages.
 - Année 1852—53. 1 vol. in-8° de 251 pages.
 - Année 1853—54. 1 vol. in-8° de 261 pages.
 - Année 1854—55. 1 vol. in-8° de 248 pages.
 - Année 1855—56. 1 vol. in-8° de 254 pages.
 - Année 1856—57. 1 vol. in-8° de 184 pages.
 - Année 1857—58. 1 vol. in-8° de 202 pages.
 - Année 1858—59. 1 vol. in-8° de 270 pages.
 - Année 1859—60. 1 vol. in-8° de 240 pages.
 - Année 1860—61. 1 vol. in-8° de 274 pages.
 - Année 1861—62. 1 vol. in-8° de 162 pages.
 - Année 1862—63. 1 vol. in-8° de 203 pages.
 - Année 1863—64. 1 vol. in-8° de 208 pages.
 - Année 1864—65. 1 vol. in-8° de 233 pages.
 - Année 1865—66. 1 vol. in-8° de 173 pages.
-